

PLAN DIRECTEUR DES MILIEUX NATURELS DE LA VILLE DE MASCOUCHE

Novembre 2014

Volet inventaire, caractérisation et évaluation du territoire

Version finale



N/Réf.: F1417840-001



SMⁱ

AMÉNATECH INC.

740, rue Galt Ouest, 2^e étage
Sherbrooke (Québec) J1H 1Z3
Tél. : 819 566.8855 | Téléc. : 819 566.0224



SMⁱ

AMÉNATECH INC.



VILLE DE
Mascouche

Plan directeur des milieux naturels de la ville de Mascouche

Chapitre 1 : Volet inventaire, caractérisation et évaluation du territoire

Rapport présenté à :

Conseil municipal
Ville de Mascouche
3034, chemin Sainte-Marie
Mascouche (Québec) J7K 1P1

Joanie Beauchemin, B.Sc.
Biologiste

Éric Olivier, B.Sc., M. Env.
Directeur de projet

N/Réf. : F1417840-001
Novembre 2014



Équipe de réalisation

AMÉNATECH INC.

Directeur de projet :	Éric Olivier, B.Sc., M. Env.
Responsable assurance qualité :	Mireille Genest, biologiste, M.Env.
Chargée de projet :	Mylène Leblanc, biologiste, M.Sc.
Rédaction :	Joanie Beauchemin, biologiste Ilana Cantin, architecte du paysage Jean-Philippe Boyer, biologiste, M. Env. Christelle Vittet, géologue, M. Env.
Équipe terrain :	David Côté, technicien en écologie Jean-Philippe Boyer, biologiste, M. Env. Nicolas Latouche, biologiste
Cartographie et géomatique :	Maude Sundborg, géomaticienne, M. Env. Suzan Taylor, géogr., M. Sc. Pierre Côté, géogr., M. Sc. Télédétection
Secrétariat et bureautique :	Marjorie Brodeur, adjointe administrative
Reprographie :	Diane Côté

Sous-traitant

Inventaires floristiques :	André Lapointe, biol. (espèces floristiques à statut particulier)
----------------------------	--

VILLE DE MASCOUCHE

Pascal Dubé, B.Sc. biol. - Chef de division environnement au service de l'aménagement du territoire

Kim Mc Donald, dessinatrice technique

Sylvain Chevrier, urb. - Directeur au service de l'aménagement du territoire



Table des matières

1	INTRODUCTION	1
1.1	MISE EN CONTEXTE	1
1.2	LOCALISATION DE LA ZONE D'ÉTUDE	2
2	MÉTHODOLOGIE	5
2.1	REVUE DE LA LITTÉRATURE EXISTANTE	5
2.1.1	<i>Banques de données</i>	5
2.1.2	<i>Ministères et organismes</i>	5
2.1.3	<i>Firmes de consultants</i>	6
2.2	PAYSAGE	6
2.3	MILIEU BIOPHYSIQUE	7
2.3.1	<i>Hydrologie</i>	7
2.3.2	<i>Milieus humides</i>	7
2.3.3	<i>Communautés végétales terrestres et peuplements forestiers</i>	8
2.3.3.1	Blocs A et B	9
2.3.3.2	Blocs C et D	9
2.3.4	<i>Faune</i>	10
2.3.5	<i>Espèces à statut particulier</i>	10
2.3.5.1	Espèces floristiques	10
2.3.5.2	Espèces fauniques à statut particulier	10
3	RÉSULTATS DE LA CARACTÉRISATION	13
3.1	TOPOGRAPHIE ET NATURE DES SOLS	13
3.1.1	<i>Contexte physiographique</i>	13
3.1.2	<i>Dépôts meubles</i>	15
3.1.3	<i>Contexte géologique</i>	15
3.1.4	<i>Contexte pédologique</i>	16
3.2	OCCUPATION DU SOL	18
3.3	PAYSAGE	19
3.3.1	<i>Portrait global</i>	19
3.3.2	<i>Unités de paysage</i>	23
3.3.2.1	Paysage agricole	24
3.3.2.2	Paysage agroforestier	26
3.3.2.3	Paysage forestier	27
3.3.2.4	Paysage autoroutier	28
3.3.2.5	Paysage urbain	29
3.3.2.6	Perception des écosystèmes prioritaires	31
3.3.3	<i>Analyse globale du paysage</i>	32
3.4	PERTURBATIONS	33
3.5	MILIEU BIOPHYSIQUE	33



3.5.1	<i>Hydrologie</i>	33
3.5.1.1	Rivière Mascouche.....	34
3.5.1.2	Rivière Saint-Pierre	34
3.5.1.3	Ruisseau de la Cabane Ronde	35
3.5.1.4	Autres ruisseaux et cours d'eau	35
3.5.2	<i>Milieux humides</i>	36
3.5.3	<i>Communautés végétales et peuplements terrestres</i>	38
3.5.4	<i>Faune</i>	39
3.5.4.1	Ichtyofaune.....	39
3.5.4.2	Herpétofaune	39
3.5.4.3	Avifaune	40
3.5.4.4	Mammifères	41
3.5.5	<i>Espèces floristiques considérées exotiques et envahissantes</i>	41
3.5.6	<i>Espèces à statut particulier</i>	45
3.5.6.1	Espèces floristiques	45
3.5.6.2	Espèces fauniques.....	46
3.6	ÉCOSYSTÈME FORESTIER EXCEPTIONNEL (EFE).....	47
3.7	HABITATS FAUNIQUES.....	47
3.8	CORRIDORS FORESTIERS	47
4	MILIEU HUMAIN	51
4.1	MILIEU NATUREL À VALEUR SOCIALE	51
5	ÉVALUATION DE LA VALEUR ÉCOLOGIQUE	55
5.1	DÉTERMINATION DES UNITÉS D'ANALYSE	55
5.1.1	<i>Périmètre urbain</i>	55
5.1.1.1	Milieux humides	55
5.1.1.2	Communautés végétales terrestres	55
5.1.2	<i>Hors périmètre urbain</i>	55
5.1.2.1	Milieux humides	55
5.1.2.2	Peuplements forestiers.....	55
5.2	CRITÈRES D'ÉVALUATION DE L'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE	56
5.2.1	<i>Superficie</i>	56
5.2.2	<i>Présence d'espèces floristiques et fauniques à statut particulier</i>	56
5.2.3	<i>Présence d'espèces envahissantes</i>	57
5.2.4	<i>Unicité des communautés</i>	57
5.2.5	<i>Maturité</i>	58
5.2.6	<i>Degré de perturbation</i>	59
5.2.7	<i>Occupation des terres hautes adjacentes</i>	59
5.2.8	<i>L'hétérogénéité des habitats (présence de milieux humides)</i>	60
5.2.10	<i>Hydroconnectivité</i>	61
5.2.11	<i>Corridor écologique existant</i>	61
5.3	PONDÉRATION ATTRIBUÉE AUX CRITÈRES	62
5.3.1	<i>Indice d'intérêt écologique</i>	64



5.4	RÉSULTATS	64
5.4.1	<i>Peuplements terrestres</i>	64
5.4.2	<i>Milieux humides</i>	65
5.4.3	<i>Communautés végétales terrestres</i>	66
6	CONCLUSION	67
	RÉFÉRENCES ET BIBLIOGRAPHIE.....	69

Figures

Figure 1.	Localisation de la zone d'étude	3
Figure 2.	Unités physiographiques du territoire de la municipalité de Mascouche (Martel, 2013)	14
Figure 3.	Extrait de la carte géologique interactive des données Sigéom (MERN, 2014)	16
Figure 4.	Extraits des cartes pédologiques SNRC 31H12-202 et 31H13-102 (IRDA, 2009; IRDA, 2008)	18
Figure 5.	Occupation du sol dans le Haut et le Bas Coteau	21
Figure 6.	Répartition et proportion des types de milieux humides en fonction du nombre et de la superficie	37
Figure 7.	Occupation du milieu naturel par des espèces floristiques exotiques et envahissantes	43
Figure 8.	Localisation des corridors forestiers et des secteurs en zonage de conservation	49
Figure 9.	Milieu naturel à valeur sociale	53



Tableaux

Tableau 1. Occupation du sol des unités de paysage agricoles 1 et 2	25
Tableau 2. Analyse des forces et des faiblesses des unités de paysage agricole 1 et 2	25
Tableau 3. Occupation du sol des unités de paysage agroforestier 1 et 2	26
Tableau 4. Analyse des forces et faiblesses des unités de paysage agroforestier 1 et 2	27
Tableau 5. Occupation du sol de l'unité de paysage forestier	27
Tableau 6. Analyse des forces et faiblesses de l'unité de paysage forestier	28
Tableau 7. Occupation du sol de l'unité de paysage autoroutier	28
Tableau 8. Analyse des forces et faiblesses de l'unité de paysage autoroutier	29
Tableau 9. Occupation du sol des unités de paysage urbain 1, 2 et 3	30
Tableau 10. Analyse des forces et faiblesses de l'unité de paysage urbain 1	30
Tableau 11. Analyse des forces et faiblesses de l'unité de paysage urbain 2	31
Tableau 12. Analyse des forces et faiblesses de l'unité de paysage urbain 3	31
Tableau 13. Longueurs des tronçons routiers à partir desquels les écosystèmes prioritaires sont visibles	32
Tableau 14. Pondération attribuée à chacun des critères retenus pour l'analyse des peuplements, des communautés végétales et des milieux humides	62
Tableau 15. Classes d'indices d'intérêt écologique des peuplements, des communautés végétales et des milieux humides	64



Annexes

- Annexe 1 – Protocole d’inventaire du milieu naturel
- Annexe 2 – Fiches de caractérisation des milieux humides
- Annexe 3 – Fiches de caractérisation des communautés végétales
- Annexe 4 – Tableau des composantes des peuplements
- Annexe 5 – Fiches de caractérisation des cours d’eau
- Annexe 6 – Liste des espèces d’amphibiens et de reptiles
- Annexe 7 – Liste de la faune ichthyenne de la rivière Mascouche
- Annexe 8 – Liste de l’avifaune
- Annexe 9 – Liste des espèces de mammifères
- Annexe 10 – Liste des espèces floristiques à statut particulier et rapport du botaniste expert
- Annexe 11 – Liste des espèces fauniques à statut particulier
- Annexe 12 – Tableaux de l’intérêt et de la valeur écologique des milieux naturels

Cartes en pochette

- Carte 1 Composantes du milieu naturel
- Carte 2 Unités de paysage
- Carte 3 Valeur écologique des milieux



LIMITATIONS

Ce rapport a été préparé pour le seul bénéfice de la Ville de Mascouche. Nous déclinons toutes responsabilités ou obligations associées à l'utilisation de ce rapport par une tierce personne de même que toute décision qui en découle.

Les données présentées dans ce rapport proviennent tant d'observations réalisées au terrain que d'information provenant de la littérature disponible. Certaines données sensibles telles que l'emplacement d'espèces floristiques et fauniques à statut particulier sont présentes dans ce rapport. **Ces informations doivent être gardées confidentielles par la Ville de Mascouche afin de protéger les individus de chacune des espèces.**

La caractérisation des milieux naturels effectuée dans le cadre de ce mandat a été réalisée à l'échelle du territoire afin d'obtenir les informations nécessaires à l'évaluation de la valeur écologique des milieux, et ce, en fonction des critères préalablement sélectionnés par notre équipe. Cette caractérisation ne remplace pas une étude complète et exhaustive des terrains visés par un projet de développement ou de conservation. Elle vise plutôt à établir une hiérarchie de conservation des différents milieux présents sur le territoire de Mascouche et à orienter les objectifs de développement et de conservation de la ville en fonction des zones sensibles présentes sur le territoire.



1 INTRODUCTION

1.1 MISE EN CONTEXTE

Le territoire de la ville de Mascouche, situé au nord de Montréal dans Lanaudière (Figure 1), occupe une superficie de 107,59 km² (SMi) et sa population est de plus de 45 000 personnes (Ville de Mascouche, 2014). La ville est traversée par la rivière Mascouche et la rivière Saint-Pierre qui serpente du sud vers l'est et du nord vers le sud, respectivement.

La ville de Mascouche désire obtenir une vision globale des milieux naturels présents sur son territoire afin de planifier et de concilier harmonieusement le développement urbain et la conservation de son patrimoine naturel. Pour ce faire, elle propose l'élaboration d'un plan de gestion, de conservation et de compensation des milieux naturels. Ce plan constituera un outil de travail afin que le développement de la ville puisse se poursuivre dans le respect des orientations définies dans sa planification stratégique, du Plan métropolitain d'aménagement et de développement et des orientations du ministère du Développement durable, de l'Environnement, et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC).

C'est dans ce contexte que la Ville a mandaté **Aménatech inc.** une division de Le Groupe S.M. International inc. (SMi) pour caractériser et qualifier, en fonction de leur intérêt écologique, les boisés, les milieux humides, les cours d'eau et les unités de paysage de son territoire. Ce rapport présente l'approche méthodologique détaillée utilisée lors des inventaires et de la revue de littérature, les résultats de la caractérisation des différentes communautés végétales terrestres et humides et des cours d'eau, les résultats de l'analyse du paysage de la ville et présente également la valeur écologique, paysagère et hydraulique du territoire. Il est accompagné d'une cartographie présentant la localisation des éléments des milieux naturels caractérisés et leur valeur écologique, d'une part et la localisation des unités de paysages et leur valeur, d'autre part.

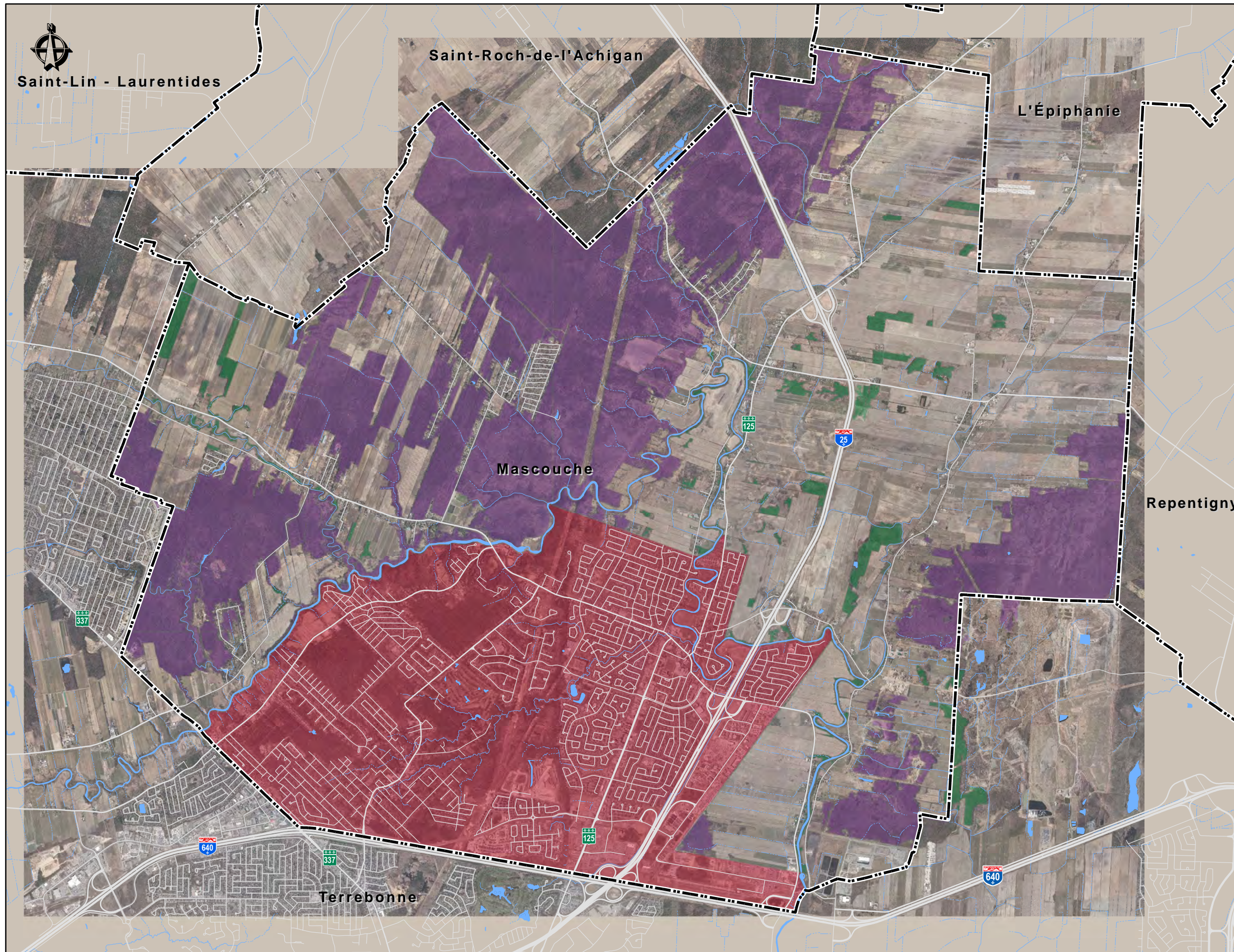
La démarche de caractérisation permet d'avoir une vision globale et territoriale des milieux naturels et des paysages de la ville dans le cadre de son *Plan directeur des milieux naturels*. Le présent rapport de caractérisation et d'évaluation de la valeur écologique des milieux naturels est un des intrants qui servira à l'élaboration du prochain volet du Plan directeur.



1.2 LOCALISATION DE LA ZONE D'ÉTUDE

La zone d'étude correspond aux milieux naturels localisés à l'intérieur et à l'extérieur du périmètre urbain de la ville de Mascouche. Plus précisément, les secteurs étudiés sont les quatre secteurs ciblés par la Ville, tel qu'illustrés sur la figure 1.

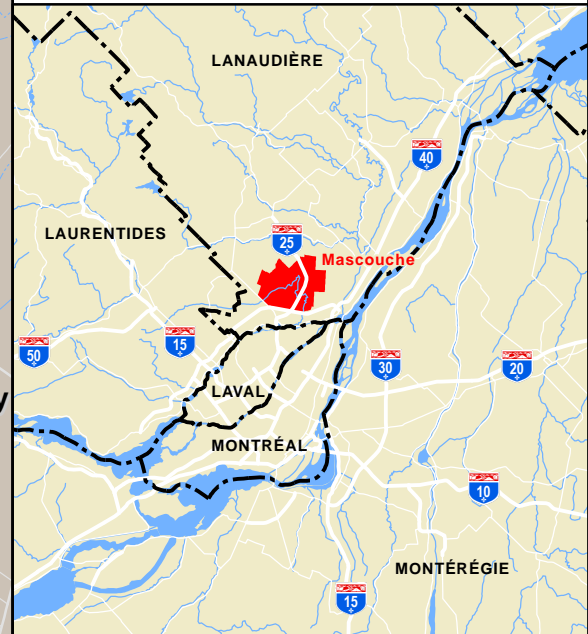
- **Blocs A et B** : milieux naturels à l'intérieur du périmètre urbain (PU)
- **Bloc C** : milieux naturels en zone agricole, faisant partie des boisés métropolitains identifiés par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)
- **Bloc D** : milieux naturels en zone agricole ne faisant pas partie de boisés métropolitains identifiés par la CMM.



- Blocs d'inventaire**
- Périmètre urbain
 - Inventaires descriptifs (Bloc C)
 - Inventaires sommaires (Bloc D)

- Autres**
- Route
 - Hydrographie
 - Limite municipale

Les éléments cartographiés sur ce document ne doivent pas servir à des fins de délimitation foncière. Aucun relevé n'a été effectué par un arpenteur-géomètre.



Plan directeur des milieux naturels
de la Ville de Mascouche
Volet inventaire, caractérisation
et évaluation du territoire

Figure 1
Localisation de la zone d'étude

Sources :
Orthophotos : CMM, 2013
Limites géopolitiques canadiennes, GéoBase ©, 2013-12
Réseau routier national, GéoBase ©, 2011-11
Autres données numériques, Ville de Mascouche, 2014

0 500 1 000 m

MTM, fuseau 8, NAD83

Novembre 2014



Approuvé par : Joanie Beauchemin
Fichier : F1417840001N001_loc_141117_JB.mxd



2 MÉTHODOLOGIE

2.1 REVUE DE LA LITTÉRATURE EXISTANTE

Plusieurs sources de données ont été utilisées afin de réaliser la caractérisation du territoire de la ville. Ces données proviennent essentiellement d'instances gouvernementales (ville, MRC, ministères), de différents organismes (AARQ, BDOMQ, COBAMIL) ainsi que de consultants ayant réalisé des inventaires pour le compte de promoteurs privés. L'ensemble de ces sources est détaillé dans les sections suivantes ainsi que dans la bibliographie. Elles ont été utilisées en tenant compte de leurs limites et de leur précision tout en considérant les objectifs visés par la démarche de caractérisation.

2.1.1 BANQUES DE DONNÉES

Le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ, 2014ab) a été consulté pour connaître les occurrences d'espèces fauniques ou floristiques à statut particulier au Québec pour la zone d'étude et ses environs. La demande de consultation du CDPNQ a été déposée au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) pour connaître les informations relatives à la flore à statut particulier. Les informations relatives à la faune et aux habitats fauniques ont, pour leur part, été demandées au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP).

L'*Atlas des amphibiens et reptiles du Québec* (AARQ) a été consulté afin d'obtenir les informations quant aux espèces herpétologiques présentes sur le territoire de Mascouche alors que la *Banque de données sur les oiseaux menacés du Québec* (SOS-POP) a été interrogée afin de connaître les sites de nidification de l'avifaune à statut particulier.

Le système d'information écoforestière (SIEF) du MRN (maintenant MFFP) a également été consulté pour connaître, entre autres, l'identification faite par le ministère des peuplements forestiers présents sur le territoire.

2.1.2 MINISTÈRES ET ORGANISMES

Les ministères et organismes suivants ont été consultés :

- MRC Les Moulins : Schémas d'aménagement (MRC Les Moulins, 2002)
- MFFP (M. Normand Villeneuve, ing.f., Ph.D.) : Écosystèmes forestiers exceptionnels
- MFFP (Mme Virginie Boivin) : Habitats fauniques et résultats de pêches expérimentales
- MDDELCC (Mme Amélie Gagnon) et MFFP (Mme Marianne Thérberge et M. Yannick Bilodeau) : Rencontre du 16 juillet 2014 pour approbation du protocole d'inventaire.



2.1.3 FIRMES DE CONSULTANTS

Des rapports de caractérisation écologique ou des demandes de certificats d'autorisation, effectués par différentes firmes de consultants nous ont été transmis par la Ville. Les secteurs visés par ces études sont :

- Enviram (2004) – Développement du secteur de l'Étang-du-Grand-Coteau
- Plani-Cité (2004) – Étude d'aménagement des plans d'eau du parc de l'Étang-du-Grand-Coteau
- Génivar (2005) – Étude lot 359, 366 et 367
- Dimension environnement Itée (2005) – Évaluation écologique d'un terrain à Mascouche
- Dimension environnement Itée (2007) – Évaluation écologique d'un site à Mascouche
- Dimension environnement Itée (2009) – Évaluation écologique d'une propriété située au nord-ouest du chemin des Anglais, à Mascouche
- Plani-Cité (2007) – Plan concept du Parc de l'Étang-du-Grand-Coteau
- Plani-Cité (2008) – Don écologique des lots P-398, P-400, P-482 et P-486
- Plani-Cité (2008) – Don écologique du lot P-383
- Plani-Cité (2008) – Don écologique des lots P-355, P-356, P-357, P-388, P-390, P-391, P-392
- Groupe Synergis (2009) – Avis concernant le document de la firme Horizon Multirressources sur les lots 2 022 230, 2 336 667 et 2 336 668 à Mascouche
- Plania (2009) – Projet de prolongement du boulevard de l'Esplanade
- CIMA+ (2012) - Étude écologique – mise à jour - Projet domiciliaire à Mascouche
- COBAMIL (2012) – Parc du Grand-Coteau – Caractérisation sommaire de l'étang principal et de sa dynamique trophique
- Nature-action Québec (NAQ, 2014) – Évaluation écologique du Domaine Seigneurial
- UQAM (2014) - Plan directeur des forêts du Parc du Grand-Coteau.

2.2 PAYSAGE

Afin d'obtenir une meilleure compréhension de la visibilité des milieux naturels à partir des principaux axes routiers et à faire ressortir les forces du paysage de Mascouche, une analyse paysagère a été réalisée par une architecte du paysage de SMi. Les données cartographiques et des visites du territoire, réalisées les 16 juillet et 15 septembre 2014, ont permis de décrire les caractéristiques générales du paysage et des unités de paysage du territoire de Mascouche. Les attraits visuels, les points de repère et les lignes de force du paysage associées aux unités de paysage ont été caractérisés et une analyse a été réalisée afin d'estimer l'occupation du sol dans les unités des paysages et identifier les longueurs des tronçons routiers. Les routes à partir



desquelles les unités paysagères sont visibles ont également été identifiées. Finalement, une analyse qualitative de la qualité globale du paysage a été réalisée.

2.3 MILIEU BIOPHYSIQUE

Le protocole d'inventaire complet est présenté à l'annexe 1.

2.3.1 HYDROLOGIE

La cartographie des cours d'eau du MAPAQ (2007) à partir des orthophotos de la CMM (2005) ainsi que celle de la base de données topographiques du Québec (BDTQ) (rév.2014) ont été utilisées afin de dresser le portrait hydrographique du territoire. La cartographie des cours d'eau de la CMM est basée sur les photographies aériennes de 2009. Des visites au terrain ont été réalisées à la fin juillet et au début août 2014 afin de valider la présence de ces cours d'eau et de les caractériser, par tronçon homogène de bande riveraine, à l'intérieur des blocs d'inventaires identifiés par la ville de Mascouche. Lors de la caractérisation, le sens d'écoulement, la morphologie du cours d'eau, la largeur approximative de la LNHE, la description du substrat, etc., ont été notés. Les fossés de drainage, les fossés de ligne et les cours d'eau non cartographiés par la CMM ou la BDTQ n'ont pas été caractérisés dans le cadre de la présente étude. Les tronçons de cours d'eau ne faisant pas partie des secteurs d'échantillonnage n'ont pas été décrits.

Les visites au terrain ont été réalisées à la fin de juillet et au début août 2014 afin de caractériser les cours d'eau dans les blocs A et B, à l'intérieur du périmètre urbain. Les cours d'eau du bloc C, dans les boisés métropolitains à l'extérieur du périmètre urbain, ont été visités dans les parcelles échantillonnées.

Les zones inondables présentées sont celles provenant des données les plus récentes fournies par le Centre d'expertise hydrique (2010), en format numérique et pour certains secteurs de la rivière Mascouche seulement.

2.3.2 MILIEUX HUMIDES

Une cartographie préliminaire des milieux humides a été réalisée grâce à la photo-interprétation récente effectuée par SMi à l'aide de couplets stéréoscopiques de photos aériennes panchromatiques du survol aérien GP100101, GP100102 et GP100104 à l'échelle 1 : 10 000. La photo-interprétation se base sur différents éléments d'interprétation, dont les éléments du relief, la texture, la teinte et les caractéristiques du recouvrement végétal. Les milieux humides identifiés par la CMM et par Géomont (2008) ont également été inclus dans la cartographie préliminaire, de même que les milieux identifiés par les autres consultants, dans leur rapport.

Un traitement géomatique des données a par la suite été effectué afin de fusionner certains milieux humides et éviter les superpositions de limites. Chaque milieu humide s'est vu attribuer un code unique (MH-XXX) permettant de l'identifier au terrain et de lui attribuer ultérieurement les informations récoltées lors des inventaires.



Les visites au terrain ont été réalisées à la fin de juillet et au début août 2014 afin de valider la présence des milieux humides et d'en faire une caractérisation et une délimitation sommaires. La caractérisation a été effectuée conformément au *Guide d'analyse des projets d'intervention dans les écosystèmes aquatiques, humides et riverains* assujettis à l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE), grâce à la méthode botanique ainsi que par l'observation des signes biophysiques présents sur les sites (ex. : apparence de la litière, configuration des racines des arbres, type de substrat et accumulation de matière organique) (MDDEP, 2006). D'après cette méthode, la présence d'un milieu humide est déterminée par un examen des plantes et des signes biophysiques observables. Ainsi, un milieu humide est caractérisé par une prédominance d'espèces indicatrices de milieux humides (facultatifs ou obligés) par rapport aux espèces dites non-indicatrices. La liste des espèces considérées indicatrices de milieux humides a été établie par le MDDELCC (2014). Le caractère humide du site a été déterminé directement sur le terrain, selon la liste des espèces observées, selon le sol et les critères biophysiques répertoriés.

Pour chaque milieu visité, des fiches de terrain standardisées ont été complétées et l'échantillonnage a été effectué par placettes de 10 mètres de rayon. À chaque placette, les données recueillies traitent des conditions de drainage telles qu'elles étaient lors de la visite au terrain et décrivent les principales espèces végétales en présence et leur cote de recouvrement respective (codes de recouvrement de Braun-Blanquet), et ce, pour chacune des trois strates de végétation, soit les strates arborescente, arbustive et herbacée. La présence de liens hydriques non cartographiés a également été notée. Des photographies ont été prises à chaque placette et toute autre information pertinente (présence de perturbations, signe de présence animale, espèces observées, etc.) a été notée sur la fiche. Une évaluation de l'appréciation de la qualité des habitats pour les espèces animales ciblées a aussi été réalisée.

Les limites des milieux humides ont été validées sommairement sur le terrain à partir de la cartographie initiale. Ainsi, des secteurs ont pu être ajoutés ou retirés de la cartographie selon le régime hydrique du milieu déterminé au terrain. À titre d'information, un regroupement de deux ou plusieurs polygones de milieux humides contigus (mais de types différents) sont généralement considérés comme des complexes de milieux humides.

Les différents types de milieux humides ont été nommés selon la nomenclature utilisée au MDDELCC (MDDELCC, 2014). Ils ont donc été identifiés comme des étangs, des marais, des marécages (arbustifs ou arborescents) ou des tourbières.

2.3.3 COMMUNAUTÉS VÉGÉTALES TERRESTRES ET PEUPELEMENTS FORESTIERS

La caractérisation des communautés végétales terrestres et des peuplements forestiers de la ville de Mascouche a été réalisée selon un niveau de précision variable en fonction de leur localisation, soit dans le périmètre urbain ou à l'extérieur de celui-ci.



2.3.3.1 *Blocs A et B*

Une cartographie préliminaire des communautés végétales terrestres a premièrement été réalisée à partir des données du quatrième programme décennal d'inventaire forestier du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec (MFFP, 2014), ci-après appelé données du SIEF. Ensuite, une photo-interprétation des communautés végétales terrestres a été réalisée, puisque les polygones du SIEF sont généralement trop grands pour le niveau de détails recherché. La communauté végétale terrestre a donc été choisie comme unité d'analyse, pour augmenter la précision à l'intérieur des peuplements forestiers.

Un code unique (C-XXX) a par la suite été attribué à chaque peuplement permettant ainsi de l'identifier au terrain et de lui attribuer ultérieurement les informations récoltées au terrain et par analyses géomatiques.

La caractérisation a eu lieu à la fin juillet et au début août 2014, simultanément aux inventaires des milieux humides. Comme pour les milieux humides, des fiches de terrain standardisées ont été complétées et l'échantillonnage a été effectué par placettes de 10 mètres de rayon, et ce, pour chaque milieu visité. À chaque placette, les activités réalisées étaient, sans s'y limiter, les suivantes :

- Valider les limites de la communauté végétale
- Identifier le type de communauté végétale
- Inventorier les espèces végétales principales et leur recouvrement dans chaque strate
- Mesurer le diamètre à hauteur de poitrine (DHP) moyen des arbres et évaluer leur hauteur moyenne
- Évaluer l'âge de la communauté végétale
- Si une espèce exotique envahissante (EEE) est présente, estimer son recouvrement dans la communauté
- Évaluer les perturbations faites par l'homme dans la communauté végétale
- Vérifier la présence d'espèces floristiques à statut particulier
- Vérifier la présence d'espèces fauniques à statut particulier ou leur potentiel de présence par appréciation de la qualité d'habitat
- Statuer sur la valeur sociale, esthétique, paysagère ou toute particularité de la communauté végétale.

2.3.3.2 *Blocs C et D*

Une cartographie des peuplements forestiers a été réalisée à partir des données du quatrième programme décennal d'inventaire forestier du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec (MFFP, 2014). Un code unique (P-XXX) a par la suite été attribué à chaque peuplement permettant ainsi de lui attribuer les informations récoltées par analyses géomatiques.



Les peuplements forestiers localisés à l'extérieur du périmètre urbain n'ont pas fait l'objet d'un échantillonnage au terrain, bien que des points de validation aient été réalisés par endroits. Les informations fournies par le SIEF, la ville de Mascouche ou la MRC Les Moulins ont été utilisées pour la description des peuplements forestiers des blocs C et D, telles que le groupement d'essence, l'âge du peuplement, la présence d'un milieu humide, hydrologie, etc.

Les peuplements forestiers peuvent englober, parfois, des milieux humides. Notons que les milieux humides ont été traités à un niveau différent, comme s'ils étaient juxtaposés aux peuplements.

2.3.4 FAUNE

Toutes les observations relatives à la faune (animaux ou indices de présence), effectuées lors de la caractérisation des communautés végétales, ont été notées sur les fiches terrain. Ces notes ont permis d'obtenir un portrait de la biodiversité dans les différentes communautés végétales visitées.

2.3.5 ESPÈCES À STATUT PARTICULIER

2.3.5.1 *Espèces floristiques*

La requête déposée au CDPNQ (2014a) a permis de connaître les occurrences d'espèces floristiques à statut particulier présentes à l'intérieur ou à proximité du territoire de la ville de Mascouche. En fonction de ces données, une évaluation du potentiel de présence de ces espèces a été effectuée sur la base de leurs exigences écologiques et des caractéristiques des habitats présents. À partir de cette analyse, certains secteurs d'intérêt ont été ciblés pour faire l'objet d'inventaires spécifiques.

Ces inventaires spécifiques ont été réalisés par monsieur André Lapointe, biologiste expert en botanique et spécialisé dans les espèces à statut particulier. Les inventaires ont été réalisés en juillet et août 2014.

Lorsqu'une espèce floristique à statut particulier était observée sur le terrain, les informations suivantes étaient colligées sur le terrain : localisation géographique à Mascouche (et numérotation des sites), décompte précis ou approximatif (si le nombre était élevé) des individus présents, aire de dispersion estimée, positionnement pris au GPS en degrés décimaux de latitude et longitude, caractérisation de l'habitat et des principales plantes compagnes, prise de photographies à l'occasion et récolte de spécimens si le nombre d'individus était jugé suffisant pour une remise éventuelle à l'herbier Marie-Victorin.

2.3.5.2 *Espèces fauniques à statut particulier*

Les requêtes déposées au CDPNQ (2014b), à l'AARQ (2014) et à la BDOMQ (2014) ont permis de connaître les occurrences d'espèces fauniques à statut particulier présentes à l'intérieur ou à proximité du territoire de la ville de Mascouche. Aucun inventaire spécifique d'espèces fauniques à statut particulier n'a été réalisé dans le cadre du présent mandat sur le territoire de la ville de



Mascouche, mais une attention particulière a été portée au potentiel de présence lors de la caractérisation des différents secteurs visités.

Une attention particulière a été portée à la présence d'habitats ciblés les espèces qui pourraient être présentes à Mascouche, en fonction de leur aire de répartition (voir annexe 9). La présence potentielle de ces espèces sera considérée grâce au critère d'habitat particulier.



3 RÉSULTATS DE LA CARACTÉRISATION

Les résultats de la caractérisation du territoire de la ville de Mascouche sont présentés à la carte 1 de même qu'aux annexes 2 à 10. La carte 1 en pochette présente les milieux humides et les communautés végétales terrestres à l'intérieur du périmètre urbain, les milieux humides et les peuplements à l'extérieur du périmètre urbain, de même que les cours d'eau dans toute la zone d'étude. Les annexes 2, 3, 4 et 5 présentent les résultats de la caractérisation des cours d'eau, des milieux humides, des communautés végétales terrestres et des peuplements forestiers. Les annexes subséquentes dressent la liste des espèces fauniques et floristiques répertoriées.

3.1 TOPOGRAPHIE ET NATURE DES SOLS

Le secteur à l'étude est couvert par les cartes SNRC 31H13-102 sur environ les 2/3 nord de sa superficie et 31H12-202 pour le tiers sud.

3.1.1 CONTEXTE PHYSIOGRAPHIQUE

Localisée dans la région physiographique des Basses-terres du Saint-Laurent, le territoire de la MRC Les Moulins est associé principalement à deux ensembles physiographiques au relief relativement plat, soit la *plaine de Mirabel-Joliette* qui est constituée de terrasses sablonneuses et de plaines argileuses et la *plaine de Verchères-Lanoraie* qui se caractérise par la présence de dépôts de tourbe et d'une succession de dépôts de sable et de dépressions correspondant à d'anciens chenaux du fleuve. Le territoire de la municipalité de Mascouche est réparti sur ces deux ensembles dont la transition est marquée par la présence d'un talus.

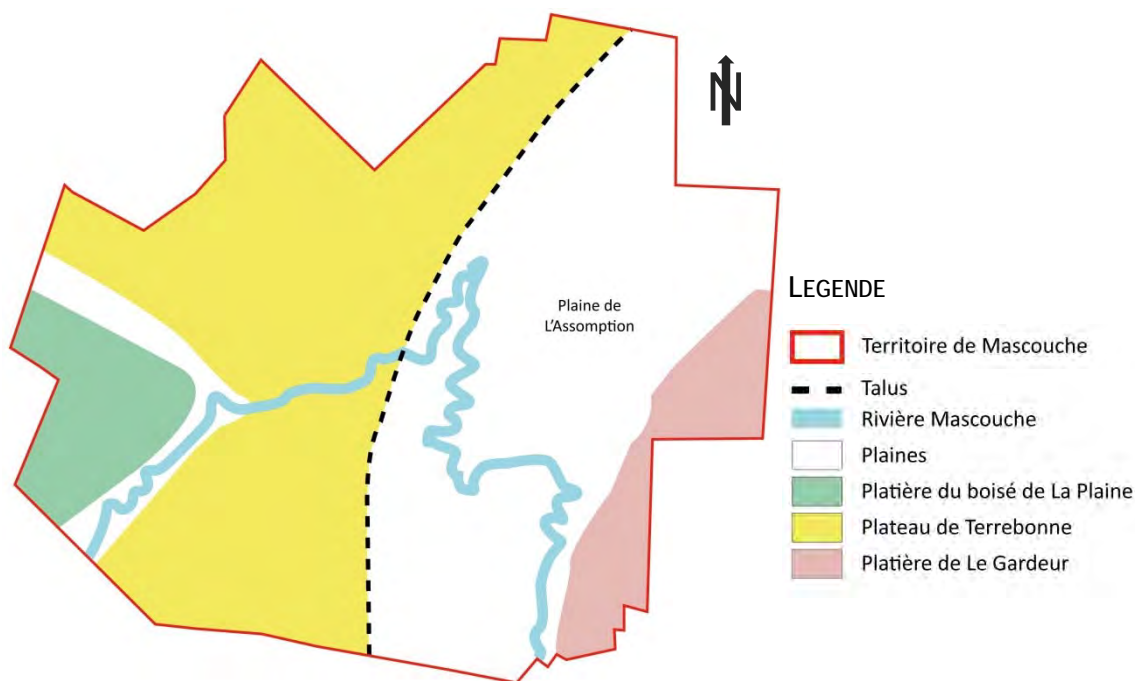


Figure 2. Unités physiographiques du territoire de la municipalité de Mascouche (Martel, 2013)

Plus spécifiquement, le territoire de la municipalité est sous-divisé entre les sous-unités physiographiques suivantes, illustrées à la figure 2 :

- À l'ouest du talus :
 - Sous-unité du *plateau de Terrebonne*, qui correspond à un vaste plateau de sable résultant du retrait du lac postglaciaire Lampsilis et dont le talus correspond à la marque laissée par le rivage il y a 8 800 ans
 - Sous-unités des *plaines des rivières Mascouche et Saint-Pierre*, qui correspondent aux vallées d'écoulement creusées dans le plateau de Terrebonne par ces deux rivières
 - Sous-unités de la *platière du boisé de La Plaine* enclavé par les sous-unités des *plaines des rivières Mascouche et Saint-Pierre*.
- À l'est du talus :
 - Sous-unité de la *plaine de l'Assomption*, qui correspond à une grande plaine argileuse associée à un ancien fond marin, et dont l'épaisseur des dépôts d'argiles peut atteindre par endroits 30 mètres d'épaisseur



- Sous-unités de la *platière de Le Gardeur*, qui correspondent à une petite terrasse constituée d'un dépôt de sable et de sols organiques.

3.1.2 DÉPÔTS MEUBLES

Le secteur à l'étude est caractérisé par trois principaux types de dépôts meubles correspondant aux principales unités physiographiques, soit :

- Des sédiments alluvionnaires, de type alluvions récents et anciens, le long des rivières
- Des sédiments marins de faciès d'eau peu profonde, dans la portion ouest du territoire de la municipalité, soit à l'ouest du talus du plateau de Terrebonne. Ces dépôts sont principalement constitués de sable et parfois de gravier généralement bien triés, parfois remaniés
- Des sédiments marins de faciès d'eau profonde, dans la portion est du territoire de la municipalité, soit à l'est du talus du plateau de Terrebonne. Ces dépôts sont principalement constitués d'argile et de limon avec parfois des pierres et des blocs glaciels.

3.1.3 CONTEXTE GÉOLOGIQUE

La région de Mascouche appartient à la province géologique des Basses-Terres du Saint-Laurent qui correspond à une plate-forme de roches sédimentaires comblée par des dépôts marins (mer de Champlain), des dépôts glaciaires et des tourbières.

Globalement, le secteur à l'étude repose principalement sur des roches calcaires et des shales associées au Groupe de Trenton, aux shales d'Utica et au Groupe de Lorraine (Slivitsky et Saint-Julien, 1987; MERN, 2014). La figure 3, à la page suivante, illustre la géologie du secteur, chaque couleur représentant une unité différente.

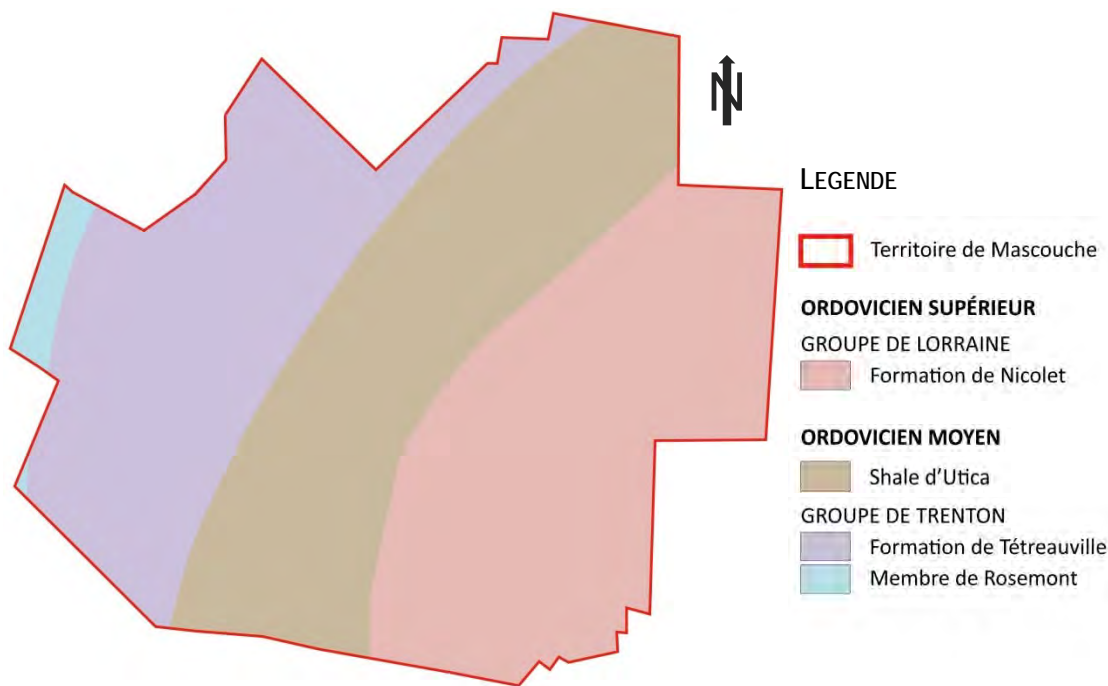


Figure 3. Extrait de la carte géologique interactive des données Sigéom (MERN, 2014)

Du nord-ouest au sud-est, le site repose sur les roches de quatre unités géologiques différentes, associés aux Groupes et Formations géologiques suivantes (MERN, 2014) :

- Groupe de Trenton (Ordovicien moyen), Membre de Rosemont : calcaire cristallin et argileux à interlits ondulés de shale
- Groupe de Trenton (Ordovicien moyen), Formation de Trétreauville : calcaire argileux micritique dense et gris bleuâtre alternant avec des lits de shale calcaireux gris foncé. Cette formation est également caractérisée par la régularité de sa stratification et l'abondance des interlits de shale
- Shale d'Utica (Ordovicien moyen) : shale calcaireux noir à brun foncé, représentant une sédimentation océanique en eau profonde
- Groupe de Lorraine (Ordovicien supérieur), Formation de Nicolet : shale gris silteux et micacé avec de fins interlits généralement lenticulaires de grès lithique de couleur grise, et des interlits de siltstone argileux, de calcarénite et de dolarénite.

3.1.4 CONTEXTE PÉDOLOGIQUE

Selon les cartes pédologiques couvrant les feuillets SNRC 31H12-202 et SNRC 31H13-102, les principaux types de sols et de séries pédologiques rencontrés sur le territoire de la municipalité de Mascouche sont les suivantes (Lajoie, 1965 ; IRDA, 2008 ; IRDA, 2009) (voir figure 4) :



- Alluvions récents et ravins à surface sableuse à argileuse dans les plaines des rivières Mascouche et Saint-Pierre principalement en amont du talus de terrasse (plateau de Terrebonne)
- Sable et sable loameux fins de l'Achigan (Sols sableux) correspondant à la classe pédologique des podzols gléifiés. Ces sols sableux sont caractérisés par un drainage modérément bon à imparfait. Sur le territoire de la municipalité de Mascouche, ils sont principalement localisés dans la portion ouest du territoire et sont associés au dépôt meuble et à la sous-unité physiographique du plateau de Terrebonne
- Sable moyen et sable fin de la série de Sainte-Jude et sable de la série de Vaudreuil (Sols sableux) correspondant respectivement aux classes pédologiques des podzols gléifiés et aux gleysols. Ils sont caractérisés par un drainage imparfait à très mauvais. Sur le territoire de la municipalité de Mascouche, ils sont associés principalement au dépôt meuble et à la sous-unité physiographique de la platière du boisé de La Plaine
- Alluvions récents et sable très fin de la série de Saint-Thomas (Sols sableux) correspondant à la classe pédologique des podzols orthiques. Ils sont caractérisés par une granulométrie très fine, une forte perméabilité et une sensibilité à l'érosion lorsque mis en culture. Sur le territoire de la municipalité de Mascouche, ils sont circonscrits au secteur du cours d'eau identifié CE-018, qui alimente le lac Henri dans le parc du Grand-Coteau.
- Argile et loam argileux de la série Sainte-Rosalie (Sols argileux) correspondant à la classe pédologique des gleysols humiques. Ces sols argileux sont caractérisés par un mauvais drainage associé à une perméabilité faible et une topographie plane. Les sols de la série Sainte-Rosalie présentent un excellent potentiel agricole. Sur le territoire de la municipalité de Mascouche, ils sont associés principalement au dépôt meuble et à la sous-unité physiographique de la plaine de l'Assomption
- Loam et loam limoneux de la série de l'Achigan (Sols loameux) et alluvions récents dans la plaine de la rivière Mascouche en aval du talus de terrasse (plateau de Terrebonne). Les loams et loams limoneux de la série de l'Achigan sont issus de dépôts d'alluvions de sable très fin. Sur le territoire de la municipalité de Mascouche, ils sont principalement localisés dans la portion est du territoire et sont associés à la plaine de la rivière Mascouche
- Sable moyen et sable fin de la série de Sainte-Jude, sable de la série de Vaudreuil et sable grossier de la série des Mille-Îles (Sols sableux) correspondant respectivement aux classes pédologiques des podzols gléifiés, des gleysols et des podzols orthiques. Ils sont caractérisés par un drainage imparfait à très mauvais. Sur le territoire de la municipalité de Mascouche, ils sont associés principalement au dépôt meuble et à la sous-unité physiographique de la platière de Le Gardeur.

Des loams argileux de la série de Dorval correspondant à des sols issus de dépôts de tills et des sols organiques (terre noire tourbe) peuvent aussi être rencontrés en proportion moindre.

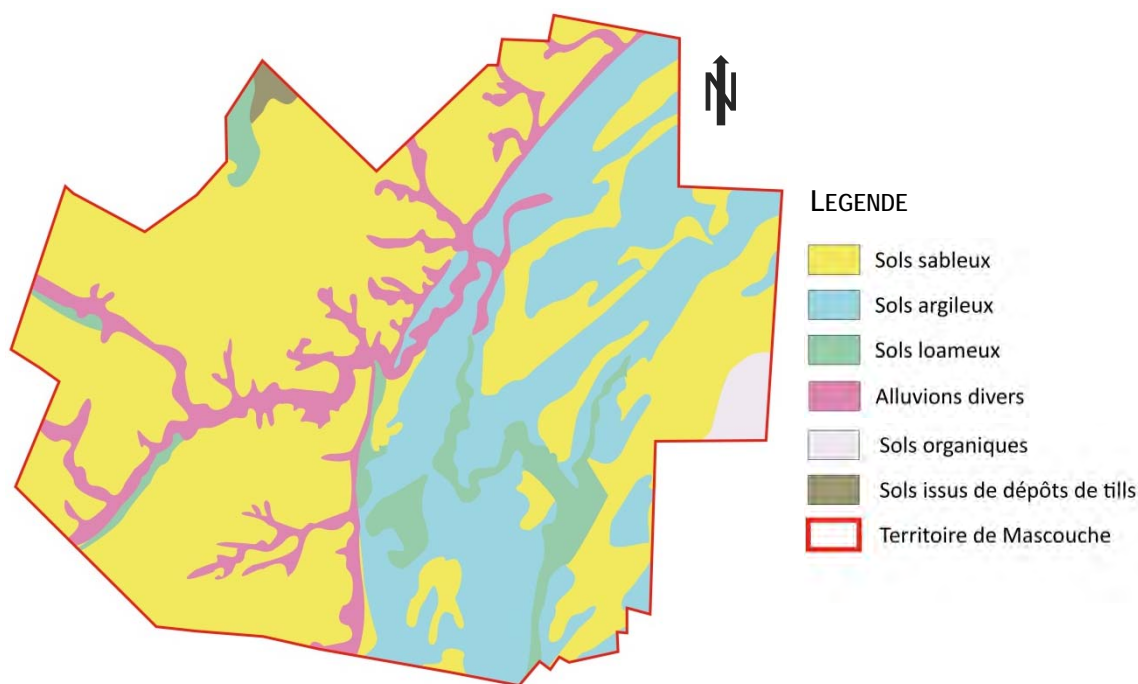


Figure 4. Extraits des cartes pédologiques SNRC 31H12-202 et 31H13-102 (IRDA, 2009; IRDA, 2008)

3.2 OCCUPATION DU SOL

La ville de Mascouche est tout d'abord divisée en fonction de la zone agricole, qui occupe approximativement 74 % du territoire et du périmètre urbain, qui occupe le territoire résiduel, avec quelques exceptions (secteurs dézonés hors PU et secteur agricole dans le PU).

À l'intérieur du périmètre urbain se trouve majoritairement un zonage à usage résidentiel, des secteurs à usage commercial ou industriel ainsi que des secteurs à usage de conservation. Cet usage est appliqué au parc du Grand-Coteau, aux terres du Domaine Seigneurial et à un corridor liant ces deux secteurs.

À l'extérieur du périmètre urbain, les secteurs ayant un zonage de conservation se trouvent dans certaines portions des écosystèmes prioritaires de la MRC, soit la Tourbière du ruisseau Noir, le Marécage de Mascouche, le Boisé Mascouche – Saint-Roch et le Sentier de la Presqu'île. Un zonage à usage de conservation est également appliqué aux rives de la rivière Mascouche sur une majorité de son parcours dans la ville. Les zones de conservation et les secteurs naturels sans zonage de conservation de la ville forment un réseau de corridor forestier et de corridor bleu-vert (voir section 3.8).



La perte de milieux naturels mesurée entre 1994 et 2007 dans la ville de Mascouche est de 489 ha sur les 4 550 ha de milieux naturels qui étaient présents en 2007 (Papasodoro, 2010). Il s'agit d'une diminution d'un peu plus de 10 % de milieu naturel dans la ville, mais correspond encore à près de 38 % du territoire total de la ville de Mascouche.

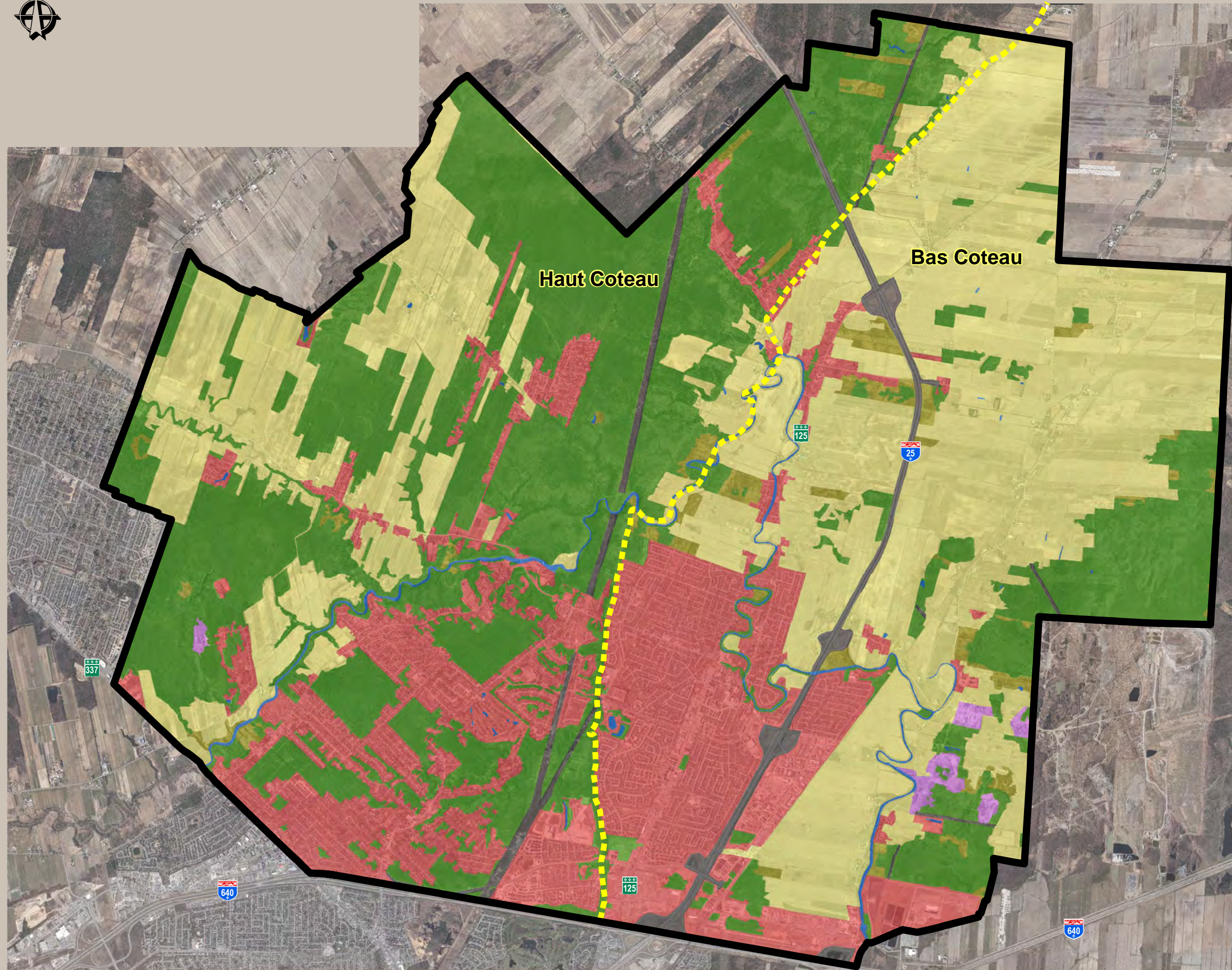
En 2014, les milieux naturels représentent 3 941 ha, incluant les friches et les milieux humides non boisés, pour environ 37 % du territoire total de la ville, alors que les milieux humides occupent 5,5 % du territoire (SMi, 2014). La proportion de milieux naturels résiduels actuellement présents sur le territoire de la ville de Mascouche est donc supérieure à la cible de 30 % du territoire en couvert forestier établi par le MFFP et le MDDELCC (MRNF et MDDEFP, 2008) afin de conserver la viabilité des écosystèmes permettant de soutenir la biodiversité.

3.3 PAYSAGE

3.3.1 PORTRAIT GLOBAL

Tel que présenté à la section 3.1, le relief de la municipalité de Mascouche est formé de la *plaine de Mirabel-Joliette* et de la *plaine de Verchères-Lanoraie*, dont la transition est marquée par la présence d'un talus qui s'étend de Mirabel jusqu'à Mascouche et qui porte le nom de Grand Coteau. Il est un élément marquant qui structure le paysage de la municipalité.

L'organisation de l'occupation des sols est distincte en haut du Grand Coteau d'en bas (Figure 5). Cette différence d'organisation s'explique notamment par la différence de compositions des dépôts de surface qui sont plus sablonneux sur la terrasse élevée alors que, dans la portion en contrebas du Grand Coteau, la composition est plus argileuse.



Occupation du sol

- Agricole
- Bâti
- Friche
- Gravière
- Hydrographie
- Infrastructure
- Végétation

Limites

- Grand Coteau
- Limite municipale (Mascouche)

Les éléments cartographiés sur ce document ne doivent pas servir à des fins de délimitation foncière. Aucun relevé n'a été effectué par un arpenteur-géomètre.

Plan directeur des milieux naturels
de la Ville de Mascouche
Volet inventaire, caractérisation
et évaluation du territoire

Figure 5
Occupation du sol

Sources :

Orthophotos : CMM, 2013
Limites géopolitiques canadiennes, GéoBase ©, 2013-12
Réseau routier national, GéoBase ©, 2011-11
Autres données numériques, Ville de Mascouche, 2014

0 500 1 000 m

MTM, fuseau 8, NAD83

Novembre 2014



Approuvé par : Ilana Cantin

Fichier : F1417840002N002_usoL_141117_IC.mxd



Sur la portion en bas du Grand Coteau, les champs cultivés sont vastes. Des îlots boisés, des bâtiments et des bandes en friches ferment certaines vues alors que des percées visuelles profondes sur les champs cultivés sont possibles. Le milieu forestier compte deux écosystèmes reconnus et identifiés comme prioritaires par la MRC Les Moulins, soit le Boisé du sentier de la Presqu'île et le ruisseau Saint-Charles.

Dans la portion surélevée du Grand Coteau, les terres cultivées, qui permettent une ouverture visuelle sur le paysage, sont de plus petite dimension. Deux écosystèmes prioritaires, le Boisé de Mascouche – Saint-Roch et la Tourbière du ruisseau Noir, identifié par la MRC Les Moulins sont situés dans ce secteur.

Le paysage urbain de Mascouche est limité par le périmètre urbain. Le milieu urbain est composé de deux portions distinctes, encore une fois définies par le Grand Coteau. Le « haut Mascouche », à l'origine d'occupation surtout anglophone, et le « bas Mascouche », à l'origine d'occupation francophone (comm. Pers. Pascal Dubé).

La portion en bas du Grand Coteau est globalement plus densément construite et les activités commerciales, institutionnelles et industrielles y sont localisées. La portion en haut du Grand Coteau est essentiellement d'occupation résidentielle, bien que des activités commerciales se trouvent notamment sur le chemin des Anglais. On note la présence de boisés de bonne superficie qui confèrent un caractère « naturel » à ce secteur résidentiel.

Le territoire de Mascouche est traversé par plusieurs infrastructures. On compte cinq lignes de transport hydroélectrique, l'autoroute 25, l'autoroute 640 et une voie ferrée des Chemins de fer Québec-Gatineau inc. Ces grandes infrastructures au caractère industriel contrastent avec le caractère et l'échelle des quartiers d'habitation résidentiels, les terres cultivées ou les milieux naturels qu'elles traversent. Les autoroutes 25 et 640 ainsi que le chemin de fer contribuent également à diminuer la fluidité de la circulation et à morceler le territoire.

La rivière Mascouche est la principale rivière de la municipalité qui sillonne le territoire. Rivière à méandre encaissée, on ne peut l'apercevoir que furtivement et à peu d'endroits en raison de l'escarpement de ses rives et du couvert végétal de celles-ci.

3.3.2 UNITÉS DE PAYSAGE

Les unités de paysage sont définies par un mode d'organisation et un mode d'utilisation de l'espace ainsi que par leur degré d'ouverture visuelle. La zone d'étude comporte cinq paysages types, soit : agricole, agroforestier, forestier, urbain et autoroutier. Ces paysages types sont subdivisés pour former un total de huit unités de paysage. Celles-ci sont illustrées sur la carte 2 (en pochette) et décrites de façon détaillée ci-après.

L'analyse des forces et des faiblesses des unités de paysage a également été réalisée sur la base des critères suivants :



- Intégrité : Se dit d'une unité qui a toutes ses parties, qui n'a connu aucune diminution ni aucun retranchement, avec présence ou non d'élément discordant
- Unicité : Qualité de ce qui est rare ou peu commun dans un espace de référence
- Élément d'intérêt visuel : point de vue, point de repère, ligne de force, ambiance, contraste
- Valorisation du milieu et attrait récréotouristique : Valeur historique, symbolisme, vocation récréotouristique.

3.3.2.1 *Paysage agricole*

La municipalité comprend deux unités de paysage agricole qui sont localisées à l'est du Grand Coteau. Ces unités sont limitées par le Grand Coteau à l'ouest, le corridor autoroutier de l'autoroute 25 et le milieu boisé à l'est de la municipalité. La subdivision en lots allongés et étroits qui est révélée par la végétation dans les fossés de drainage et l'alternance des cultures confère une certaine linéarité à cette plaine agricole. Les terres agricoles y occupent 74 % du territoire alors que la végétation y occupe 15 %.

Ces unités de paysage sont caractérisées par leur grande accessibilité visuelle. En effet, ce paysage agricole est principalement composé de vastes champs cultivés et de pâturages ouverts. Il est ponctué par un cadre bâti varié, passant de bâtiments et d'équipements de ferme modernes à des bâtiments centenaires. Des maisons patrimoniales témoignent de l'occupation ancienne de ce territoire. On compte aussi sur le chemin de la Cabane-Ronde, qui est une route de transit local, quelques commerces et une sablière.

La qualité du paysage offert à partir du chemin de la Cabane-Ronde est reconnue par la population locale et est très fréquentée par les cyclistes. Ce chemin est également emprunté par le circuit « Chemin de campagne », un circuit agrotouristique qui permet de visiter des producteurs et de déguster leurs produits. Le centre horticole les Mères-Fées est également un attrait agrotouristique de la municipalité situé dans ce paysage agricole (Lanaudière, 2014). À partir du chemin de la Cabane-Ronde, au nord du chemin Saint-Paul, et du rang du Grand-Coteau, on peut voir le Grand Coteau.

On compte trois lignes de transport hydroélectrique sur ce territoire qui ont chacune un tracé distinct. Étant donné l'ouverture visuelle créée par les champs cultivés, ces infrastructures sont très visibles. La voie ferrée et son talus sont également visibles dans cette plaine cultivée.



Le tableau 1 présente l'estimation de l'occupation du sol dans les unités de paysage agricole.

Tableau 1. Occupation du sol des unités de paysage agricoles 1 et 2

	Agricole	Bâti	Friche	Gravière	Infrastructure	Hydrographie	Végétation
Agricole 1	591,0 ¹	73,1	69,1	-	-	11,7	55,6
Agricole 2	2157,2	110,1	41,7	22,4	3,7	16,5	97,4

¹ Superficies en ha

3.3.2.1.1 Forces et faiblesses

Les forces et les faiblesses des unités de paysage agricole ont été analysées (tableau 2) en fonction de leur intégrité, de leur unicité, de la présence d'éléments visuels d'intérêt et de valorisation du milieu ou d'attrait récréotouristique. Les unités de paysage agricole 1 et 2 ont des forces et des faiblesses équivalentes.

Tableau 2. Analyse des forces et des faiblesses des unités de paysage agricole 1 et 2

Critère	Description
Intégrité	L'intégrité du caractère agricole de ces unités de paysage est rompue par la présence de plusieurs lignes de transport hydroélectriques, du chemin de fer, des activités d'extraction et des activités commerciales.
Unicité	Les vues offertes sur le Grand Coteau sont intéressantes. En effet, le relief de plaine rend appréciable toute variation de relief qui amène une diversité dans le paysage.
Éléments visuels d'intérêt	La grande accessibilité visuelle permet des vues profondes sur une mosaïque de champs cultivés, de bandes de végétation et de bâtiments parfois centenaires. Les vues sur le Grand Coteau qui est un élément structurant dans le paysage et qui agit comme point de repère.
Valorisation du milieu et attrait récréotouristique	Le « Chemin de campagne » et le centre horticole les Mères-Fées sont des attraits récréotouristiques.



3.3.2.2 *Paysage agroforestier*

La municipalité comprend deux unités de paysage agroforestier. Ces unités sont limitées par le Grand Coteau, le périmètre urbain, le corridor autoroutier de l'autoroute 25 et les limites municipales. Ces paysages agroforestiers sont caractérisés par la cohabitation de lot boisé, de bandes boisées et de lots cultivés. Le milieu forestier y occupe une portion plus importante que dans les unités de paysage agricole, soit 60 %, alors que les terres cultivées occupent 30 % du territoire. Deux écosystèmes sont situés dans ces unités, soit le Boisé de Mascouche – Saint-Roch et la Tourbière du ruisseau Noir.

Lorsque les observateurs traversent des champs cultivés, les vues sont ouvertes à l'avant-plan. Les champs cultivés étant de plus petites dimensions que ceux des unités de paysage agricole, les vues ouvertes sont généralement fermées au plan de vue intermédiaire par le milieu boisé et offrent peu de profondeur de champ. Les vues ouvertes sont également filtrées par la présence de bâtiments implantés à proximité des routes. Parmi ces bâtiments, on compte peu de bâtiments agricoles et quelques zones d'habitation résidentielle, ce qui tend à diluer les caractères forestier et agricole.

Les unités de paysages agroforestiers comptent quelques attraits récréotouristiques. Les activités équestres sont très dynamiques dans le secteur et on peut le lire dans le paysage par la présence de plusieurs sentiers équestres, de chevaux dans les champs et d'entreprises qui offrent des services relatifs aux activités équestres. Ces activités sont d'une spécificité régionale appréciable tant pour les visiteurs que pour les adeptes d'équitation. Mentionnons aussi la présence de la ferme Hacienda Alpaga, qui fait l'élevage d'alpaga et qui offre des visites de la ferme. Également, un ensemble bâti d'intérêt patrimonial, le domaine seigneurial, pourrait faire l'objet de valorisation (MRC les Moulins, schéma d'aménagement).

Le tableau 3 présente l'estimation de l'occupation du sol dans les unités de paysages agroforestiers.

Tableau 3. Occupation du sol des unités de paysage agroforestier 1 et 2

	Agricole	Bâti	Friche	Gravière	Infrastructure	Hydrographie	Végétation
Agroforestier 1	1133,5 ¹	300,6	40,9	5,5	38,2	27,2	2155,7
Agroforestier 2	46,9	4,4	20,7	-	8,4	0,7	230,3

¹ Superficies en ha



3.3.2.2.1 Forces et faiblesses

Les forces et les faiblesses des unités de paysage agroforestier ont été analysées (tableau 4) en fonction de leur intégrité, de leur unicité, de la présence d'éléments visuels d'intérêt et de la valorisation du milieu ou d'attrait récréotouristique. Les unités de paysage agroforestier 1 et 2 ont des forces et faiblesses équivalentes.

Tableau 4. Analyse des forces et faiblesses des unités de paysage agroforestier 1 et 2

Critère	Description
Intégrité	Les zones d'habitation amènent une confusion sur la nature de la vocation du territoire. La présence d'une infrastructure de transport hydroélectrique et d'une antenne de télécommunication contribue également à dissoudre le caractère champêtre généralement attribuable aux paysages agroforestiers.
Unicité	Les activités équestres et leurs manifestations dans le paysage.
Éléments visuels d'intérêt	La proximité des vastes milieux naturels et du milieu urbain crée un contraste de caractère qui rend chacun des deux milieux encore plus appréciables.
Valorisation du milieu et attrait récréotouristique	La ferme Hacienda Alpage, le projet de valorisation du domaine seigneurial et les activités équestres.

3.3.2.3 *Paysage forestier*

La municipalité comprend une unité de paysage forestière. Cette unité est caractérisée par l'omniprésence de forêt et est limitée à l'ouest par les terres agricoles. Le milieu forestier compte deux écosystèmes reconnus et identifiés comme prioritaires par la MRC Les Moulins, soit le Boisé du sentier de la Presqu'Île et le ruisseau Saint-Charles.

Aucune route ne traverse cette unité de paysage. Dû au relief plat et au couvert forestier, les vues y sont fermées. D'importants sites d'extraction de sable sont situés au sud de cette unité.

Le tableau 5 présente l'estimation de l'occupation du sol dans les unités de paysages agroforestiers.

Tableau 5. Occupation du sol de l'unité de paysage forestier

	Agricole	Bâti	Friche	Gravière	Infrastructure	Hydrographie	Végétation
Forestier	107,7 ¹	0,8	39,3	26,2	6,5	0,8	524,2

¹ Superficies en ha



3.3.2.3.1 Forces et faiblesses

Les forces et les faiblesses de l'unité de paysage forestier ont été analysées (tableau 6) en fonction de leur intégrité, de leur unicité, de la présence d'éléments visuels d'intérêt et de la valorisation du milieu ou d'attrait récréotouristique.

Tableau 6. Analyse des forces et faiblesses de l'unité de paysage forestier

Critère	Description
Intégrité	La présence d'activité d'extraction diminue l'intégrité de ce milieu naturel.
Unicité	-
Éléments visuels d'intérêt	La proximité des vastes milieux naturels et du milieu urbain crée un contraste de caractère qui rend chacun des deux milieux encore plus appréciables.
Valorisation du milieu et attrait récréotouristique	-

3.3.2.4 *Paysage autoroutier*

La municipalité comprend une unité de paysage autoroutier. Cette unité est constituée de l'autoroute 25 et de ses bretelles. Puisque l'autoroute divise le territoire de façon permanente et que son caractère diffère de son environnement immédiat, le corridor autoroutier constitue à lui seul une unité de paysage.

Le tableau 7 présente l'estimation de l'occupation du sol dans les unités de paysages agroforestiers.

Tableau 7. Occupation du sol de l'unité de paysage autoroutier

	Agricole	Bâti	Friche	Gravière	Infrastructure	Hydrographie	Végétation
Autoroutier	-	-	-	-	143,5 ¹	0,2	-

¹ Superficies en ha

3.3.2.4.1 Forces et faiblesses

Les forces et les faiblesses de l'unité de paysage autoroutier ont été analysées (tableau 8) en fonction de leur intégrité, de leur unicité, de la présence d'éléments visuels d'intérêt et de la valorisation du milieu ou d'attrait récréotouristique.



Tableau 8. Analyse des forces et faiblesses de l'unité de paysage autoroutier

Critère	Description
Intégrité	Le corridor autoroutier est discordant avec le caractère et l'échelle du milieu dans lequel il s'insère.
Unicité	-
Éléments visuels d'intérêt	-
Valorisation du milieu et attrait récréotouristique	-

3.3.2.5 *Paysage urbain*

La municipalité comprend trois unités de paysage urbain. Ces unités sont comprises à l'intérieur du périmètre urbain et sont divisées par le Grand Coteau et le corridor autoroutier de l'autoroute 25. Ces unités de paysage sont caractérisées par l'importance de l'occupation du milieu bâti.

L'unité de paysage urbain 1 se distingue par l'alternance de zone d'habitation et de terrain boisé de grande dimension ce qui confère un caractère « naturel » à ce secteur d'habitation. La végétation y occupe 38,7 % du territoire alors que le milieu bâti 54 %. La densité d'habitation est très variable et l'on y trouve des multiplex comme des résidences unifamiliales.

Le milieu bâti occupe une proportion plus importante du territoire dans l'unité paysage 2 située en bas du Grand Coteau. En effet, la végétation occupe 9,6 % alors que le milieu bâti occupe 87,7 % du territoire. La plupart des activités commerciales et institutionnelles de la ville de Mascouche sont situées dans cette unité.

L'unité de paysage urbain 3 située dans une bande qui longe l'autoroute 25 à l'est compte la majorité des activités industrielles de la ville ainsi que l'aéroport. Le territoire y est essentiellement bâti; 84 % alors que 9 % du territoire est occupé par la végétation.

Parmi les attraits récréotouristiques présents dans les unités de paysage urbain, on trouve le Vieux-Mascouche, situé dans l'unité de paysage 2. Celui-ci abrite plusieurs maisons et institutions anciennes et fait l'objet d'un circuit audioguidé qui relate l'histoire du secteur. Le parc du Grand Coteau est quant à lui un lieu de récréation et de détente qui regroupe une multitude d'activités estivales et hivernales, telles que marche, promenade et observation de la nature et des lacs, pique-nique, patinage libre sur l'étang avec musique d'ambiance, ski de fond, raquette. Ce site est l'une des principales attractions touristiques de Mascouche et se situe dans les unités de paysage urbain 1 et 2 (Lanaudière, 2014). Le circuit agrotouristique « Chemin de campagne » emprunte les chemins Sainte-Marie et des Anglais qui traversent également ces unités de paysage urbain. Le Jardin Moores, un jardin aménagé qui peut être visité est situé dans l'unité de paysage urbain 1.

Le tableau 9 présente l'estimation de l'occupation du sol dans les unités de paysages agroforestiers.



Tableau 9. Occupation du sol des unités de paysage urbain 1, 2 et 3

	Agricole	Bâti	Friche	Gravière	Infrastructure	Hydrographie	Végétation
Urbain 1	20,6 ¹	842,3	7,2	-	49,7	2,5	584
Urbain 2	11,6	753,5	2,2	-	0,7	7,5	83,2
Urbain 3	6,8	237,7	-	-	10,5	1,4	26,6

¹ Superficies en ha

3.3.2.5.1 Forces et faiblesses

Les forces et les faiblesses des unités de paysage urbain ont été analysées (tableau 10, 11 et 12) en fonction de leur intégrité, de leur unicité, de la présence d'éléments visuels d'intérêt et de la valorisation du milieu ou d'attrait récréotouristique.

Tableau 10. Analyse des forces et faiblesses de l'unité de paysage urbain 1

Critère	Description
Intégrité	Les secteurs résidentiels sont relativement homogènes et peu d'éléments perturbent leur intégrité. Les lignes de transport hydroélectrique sont des éléments discordants qui diminuent l'intégrité du paysage.
Unicité	Il est peu fréquent de rencontrer des quartiers résidentiels où autant de lots boisés sont intercalés.
Éléments visuels d'intérêt	Le caractère « naturel » des quartiers d'habitation.
Valorisation du milieu et attrait récréotouristique	Le parc du Grand Coteau, le « Chemin de campagne » et le jardin Moore.



Tableau 11. Analyse des forces et faiblesses de l'unité de paysage urbain 2

Critère	Description
Intégrité	Les zones commerciales, institutionnelles et résidentielles sont bien définies ce qui facilite la compréhension de chaque milieu. La ligne de transport hydro-électrique est un élément discordant qui diminue l'intégrité du paysage.
Unicité	-
Éléments visuels d'intérêt	La densité du cadre bâti contraste avec les activités agricoles et les milieux naturels à proximité. Cette proximité rend chacun de ces milieux encore plus appréciables.
Valorisation du milieu et attrait récréotouristique	Le parc du Grand Coteau, le Vieux-Mascouche et le « Chemin de campagne ».

Tableau 12. Analyse des forces et faiblesses de l'unité de paysage urbain 3

Critère	Description
Intégrité	L'autoroute 25 sépare la zone industrielle de Mascouche des secteurs institutionnels, commerciaux et résidentiels. Cette séparation préserve l'intégrité des secteurs habités.
Unicité	-
Éléments visuels d'intérêt	-
Valorisation du milieu et attrait récréotouristique	-

3.3.2.6 Perception des écosystèmes prioritaires

Une analyse quantitative de la longueur des tronçons des principaux axes de transport a été réalisée. Pour ce faire, tous les axes routiers ont été parcourus dans les deux sens. Lorsqu'applicable, la longueur des tronçons à partir desquels les écosystèmes sont visibles a été cumulée. Les segments où les vues ne sont pas en continu, mais filtrées par des éléments en premier plan de vue (végétation, bâtiments, etc.) ont été comptabilisés. À noter, bien que sur le plan écologique le Boisé du sentier de la Presqu'île et le ruisseau Saint-Charles soient des milieux distincts, ils forment un ensemble sur le plan visuel. Les deux écosystèmes ont été cumulés dans ce tableau. Les portions des tronçons routiers à partir desquels les écosystèmes prioritaires sont visibles sont identifiées à la figure 9 (section 4) et les longueurs sont décrites dans le tableau ci-dessous.



Tableau 13. Longueurs des tronçons routiers à partir desquels les écosystèmes prioritaires sont visibles

Écosystème prioritaire	Routes	Visibilité (m)
Marécage de Mascouche	Chemin Sainte-Marie	4478
Tourbière du ruisseau Noir	Chemin Sainte-Marie	5586
	Route 337	2744
Boisé du sentier de la Presqu'île et Ruisseau Saint-Charles	Autoroute 25	5489
Grand Coteau de Mascouche	Autoroute 640	7831
	Autoroute 25	1135
	Route 125	3288
Rivière Mascouche	Autoroute 25	96
	Route 337	96
	Chemin Sainte-Marie	116
	Route 125	320
Boisé de Mascouche-Saint-Roch	Autoroute 25	9584
	Route 125	1405

3.3.3 ANALYSE GLOBALE DU PAYSAGE

Le paysage de Mascouche compte plusieurs attraits visuels. Les perspectives offertes par l'ouverture visuelle que créent les champs agricoles dans les unités de paysages agricoles viennent rapidement en tête comme un élément visuel d'intérêt du paysage mascouchois.

Il est également rare de trouver tant d'activités équestres que celles qui sont présentes dans les unités de paysage agroforestier. Ces activités confèrent une couleur particulière au paysage et distinguent d'autres paysages agroforestiers québécois.

Les vues sur le Grand Coteau sont également parmi les attraits visuels du paysage de Mascouche. Dans la plaine, cet élément de relief apporte de la diversité. Les vues sur le Grand Coteau, que ce soit à partir du chemin de la Cabane-Ronde, du rang du Grand Coteau, du parc du Grand Coteau ou de la montée Masson sont appréciables et favorisent le repérage en plus de permettre une meilleure compréhension de la structure du paysage et de son histoire.

La proximité de vastes milieux naturels et du milieu urbain crée un contraste de caractère qui rend chacun des deux milieux encore plus appréciables.

D'autres parts, la qualité du paysage est amoindrie par l'importante concentration d'infrastructures de transport routier et hydroélectrique. Ces infrastructures qui sont visibles à répétition et dans



toutes les unités de paysage sont des éléments dont la grande échelle et le caractère industriel sont discordants avec les milieux qu'elles traversent, des plus densément bâtis aux plus naturels.

L'intégrité du caractère agricole de ces unités de paysage est rompue par la présence de plusieurs lignes de transport hydroélectriques, du chemin de fer, des activités d'extraction et des activités commerciales. Les zones commerciales, institutionnelles et résidentielles des unités de paysage urbain sont bien définies ce qui facilite la compréhension de chaque de milieu. Toutefois, les lignes de transport hydroélectrique sont des éléments discordants qui diminuent l'intégrité de ces paysages. La présence d'une ligne qui longe une portion du Grand Coteau diminue également la qualité visuelle de cet élément d'intérêt du paysage. Les autoroutes, qui permettent de rejoindre rapidement d'autres municipalités, fragmentent le territoire et diminuent la fluidité de la circulation à l'intérieur de la municipalité de Mascouche.

Également, les zones d'habitation dans les unités de paysage agroforestier amènent une confusion sur la nature de la vocation du territoire et contribuent à dissoudre le caractère champêtre généralement attribuable aux paysages agroforestiers.

3.4 PERTURBATIONS

Les milieux naturels de la zone d'étude sont affectés par diverses perturbations qui affectent plus ou moins leur biodiversité et leur intégrité. Ainsi, certains secteurs ont été déboisés pour l'implantation d'éléments ponctuels, tels que des infrastructures linéaires comme des lignes de transport d'énergie, des sentiers, du remblaiement ou du déboisement. De plus, certains secteurs encore à l'état naturel sont voués au développement résidentiel, commercial ou industriel et pourraient éventuellement être partiellement ou complètement détruits.

Certaines perturbations mineures ou modérées ont été recensées dans les milieux naturels lors des inventaires au terrain. Par exemple, des chemins forestiers et des sentiers, des équipements récréatifs et de la coupe partielle ont été fréquemment observés.

3.5 MILIEU BIOPHYSIQUE

3.5.1 HYDROLOGIE

Le territoire de la ville de Mascouche est traversé du sud vers l'ouest par la rivière Mascouche, dans laquelle se jettent plusieurs petits tributaires et du nord au sud par un important tributaire de la rivière Mascouche, soit la rivière Saint-Pierre. Plusieurs cours d'eau traversant la zone d'étude portent un toponyme (BDTQ), dont le ruisseau de la Cabane ronde, le ruisseau Saint-Philippe, le ruisseau Payette, le ruisseau Gariépy-Gagnon, etc. En plus de ces cours d'eau, 114 cours d'eau ou branches de cours d'eau traversent des communautés végétales terrestres ou humides sur le territoire de Mascouche. Ceux-ci sont identifiés avec leur toponyme ou un identifiant CE-XXX sur la carte 1 (en pochette) et leur fiche d'échantillonnage spécifique est présentée à l'annexe 2 pour les 35 cours d'eau dans le périmètre urbain (blocs d'échantillonnage A et B).



Près de 94 % du territoire de la ville de Mascouche, soit 101,3 km² se trouve dans le bassin versant de la rivière Mascouche. La majorité des cours d'eau de la zone d'étude sont donc des tributaires de cette rivière (COBAMIL, 2011). La portion de 6 % restante, située au sud-est du territoire, se draine plutôt dans le bassin versant de la rivière des Mille-Îles notamment par le ruisseau Saint-Charles.

3.5.1.1 Rivière Mascouche

La rivière Mascouche prend sa source à Mirabel et se jette dans la rivière des Mille-Îles à Terrebonne. Elle parcourt en tout 58 km, dont environ 27,7 km sur le territoire de la ville de Mascouche. La superficie du bassin versant de la rivière Mascouche couvre une superficie de 411 km² dont près de 25 % se situent sur le territoire de Mascouche (COBAMIL, 2011). Considérant que la pente de la rivière est faible, la rivière est calme et méandreuse. Elle est aussi très encaissée (COBAMIL, 2011).

Le bassin versant de la rivière Mascouche est alimenté par plusieurs tributaires dont le ruisseau La Corne, la rivière Saint-Pierre et le ruisseau de la Cabane Ronde. Les deux derniers traversant au moins partiellement le territoire de Mascouche, ils sont décrits dans les sections suivantes.

Sur le territoire de la ville de Mascouche, un barrage de forte contenance, retenant l'eau sur une hauteur d'environ 6 m, est situé au droit de l'école Le Manoir maintenant connue sous le nom de La Seigneurie de Mascouche. Ce barrage a essentiellement une vocation récréative et de villégiature (CEHQ, 2014).

Des sports nautiques, tels que le kayak sont pratiqués sur la rivière Mascouche, mais ne seraient pas très populaires, notamment en raison de la qualité de l'eau (Fédération québécoise du canot et du kayak, 2009). En effet, la qualité de l'eau est affectée par la pollution diffuse d'origine agricole et par les ouvrages de débordement des réseaux d'égouts municipaux lors des épisodes de pluie (Gouvernement du Québec, 2002). Il est à noter toutefois que les eaux usées de la ville de Mascouche sont traitées puis déversées dans la rivière des Mille Îles, soit à l'extérieur de la zone d'étude.

3.5.1.2 Rivière Saint-Pierre

La rivière Saint-Pierre prend sa source dans les terres agricoles à Sainte-Anne-des-Plaines à l'ouest de Mascouche. Elle rejoint la rivière Mascouche sur la rive opposée à la rue Bord-de-l'Eau. Elle parcourt environ 6,2 km sur le territoire de la ville de Mascouche.

La rivière est sinueuse et plusieurs petits tributaires, notamment le cours d'eau Robinson et le cours d'eau Beaudoin, s'y jettent. Des signes d'érosion ont été observés à mi-talus et la couleur de l'eau était turbide, laissant croire à une rivière dynamique dont la morphologie se modifie dans le temps. Les bandes riveraines sont boisées à l'approche de la rivière Mascouche, mais elles sont agricoles plus en amont.



Près de la jonction avec la rivière Mascouche, la largeur du cours d'eau (à la LNHE) est d'environ 12 m. Le lit du cours d'eau est composé de différents calibres de substrat allant du limon aux blocs. Cette rivière constitue un habitat du poisson avec un potentiel de fraie jugé fort, notamment pour les espèces lithophiles, soit celles qui déposent leurs œufs sur un fond rocheux.

3.5.1.3 Ruisseau de la Cabane Ronde

Le ruisseau de la Cabane Ronde prend sa source à Repentigny et à l'est de Mascouche, dans plusieurs cours d'eau agricoles dont la majorité a été redressée. Il s'agit notamment du ruisseau Marion, du ruisseau Renaud, du Petit Ruisseau, du ruisseau des Trente Arpents, du ruisseau Boisvert-Lapointe, du fossé du Lac et du fossé Dupras. La branche principale du ruisseau de la Cabane Ronde parcourt 8,0 km sur le territoire de Mascouche avant de rejoindre la rivière Mascouche près de l'intersection entre le chemin Saint-Pierre et le chemin de la Cabane-Ronde.

Situées en zone agricole, les bandes riveraines de ce cours d'eau sont bordées de champs agricoles et sont peu boisées. Près de la jonction avec la rivière Mascouche, la largeur du cours d'eau (à la LNHE) est d'environ 9 m. Le substrat est principalement composé de sable et bien que ce cours d'eau constitue un habitat du poisson, le potentiel de fraie a été jugé faible.

3.5.1.4 Autres ruisseaux et cours d'eau

Dans le périmètre urbain (blocs A et B), tous les cours d'eau présents s'écoulent vers la rivière Mascouche. Il s'agit principalement de petits cours d'eau intermittents, mais certains cours d'eau permanents sont aussi présents. Les cours d'eau portant un toponyme sont les ruisseaux L'Heureux-Beaupré et Dufort-Forest dans le nord du périmètre urbain, ainsi que le ruisseau Côté-Patenaude et le fossé Renaud à proximité de l'autoroute 25. Certains petits lacs, comme le lac Henri et le lac Long, sont aussi présents.

En milieu forestier, soit dans l'ouest de la ville, les cours d'eau s'écoulent de manière générale vers le sud-est pour se jeter dans la rivière Mascouche. On y trouve des cours d'eau permanents comme le ruisseau Noir, le ruisseau des Seize, le ruisseau Gariépy-Gagnon, le ruisseau Saint-Philippe, le ruisseau Allard-Perreault, de même que des cours d'eau intermittents, notamment le ruisseau Quévillon-Robert et le cours d'eau Débouche des Sables. Ces cours d'eau ont généralement une morphologie sinueuse, voire à méandres, surtout à proximité de la rivière Mascouche. Les bandes riveraines de ces cours d'eau sont boisées sur la majorité de leur parcours.

En plus du ruisseau de la Cabane-Ronde et de ses tributaires, plusieurs cours d'eau s'écoulent aussi dans les secteurs plus agricoles de la ville. Ces cours d'eau sont généralement rectilignes et leurs bandes riveraines sont très peu boisées. Il s'agit notamment des ruisseaux des Grandes Prairies, Éthier et Thibodeau. De plus, le ruisseau Saint-Charles, un ruisseau permanent et redressé présent à l'extrême est de la ville, s'écoule vers le sud pour rejoindre ultimement la Rivière-des-Mille-Îles.



3.5.2 MILIEUX HUMIDES

Dans la ville de Mascouche, 191 milieux humides, couvrant près de 595 ha, soit 5,5 % du territoire, ont été identifiés, en considérant les milieux humides relevés par photo-interprétation et validés au terrain. Ceux-ci sont identifiés avec l'identifiant MH-001 à MH-202 sur la carte 1. Leur superficie varie de 0,01 ha à 58,97 ha, avec une moyenne de 2,77 ha. Afin de cibler les différents types de milieux humides et les espèces floristiques qui les composent, chaque communauté végétale humide a été décrite dans les fiches techniques présentées à l'annexe 3. Plusieurs de ces communautés végétales humides constituent des complexes de milieux humides et sont liées les unes aux autres.

À l'extérieur du périmètre urbain, les grands complexes de milieux humides sont surtout observés dans les écosystèmes prioritaires identifiés par la MRC Les Moulins dans le règlement de contrôle intérimaire (RCI-140) (MRC Les Moulins, 2014). En effet, le plus grand complexe humide est situé dans le secteur du boisé de Mascouche – Saint-Roch, dans le centre-nord de la ville. D'autres complexes sont observés dans les écosystèmes de la tourbière du ruisseau Noir (limite est), du marécage de Mascouche (limite nord-est) et du boisé du sentier de la Presqu'Île (limite ouest). Plusieurs milieux humides sont également localisés sur les rives de la rivière Mascouche.

À l'intérieur du périmètre urbain, en plus du parc du Grand-Coteau, les secteurs comportant le plus de milieux humides sont situés dans le boisé au nord du golf et du chemin des Anglais ainsi que dans le boisé au prolongement des rues Centre, Joy, Poplar et Lorraine.

La répartition des types de milieux humides occupant le territoire de la ville de Mascouche est présentée dans les graphiques de la figure 6 en fonction du nombre et de la superficie de chaque type de milieux humides.

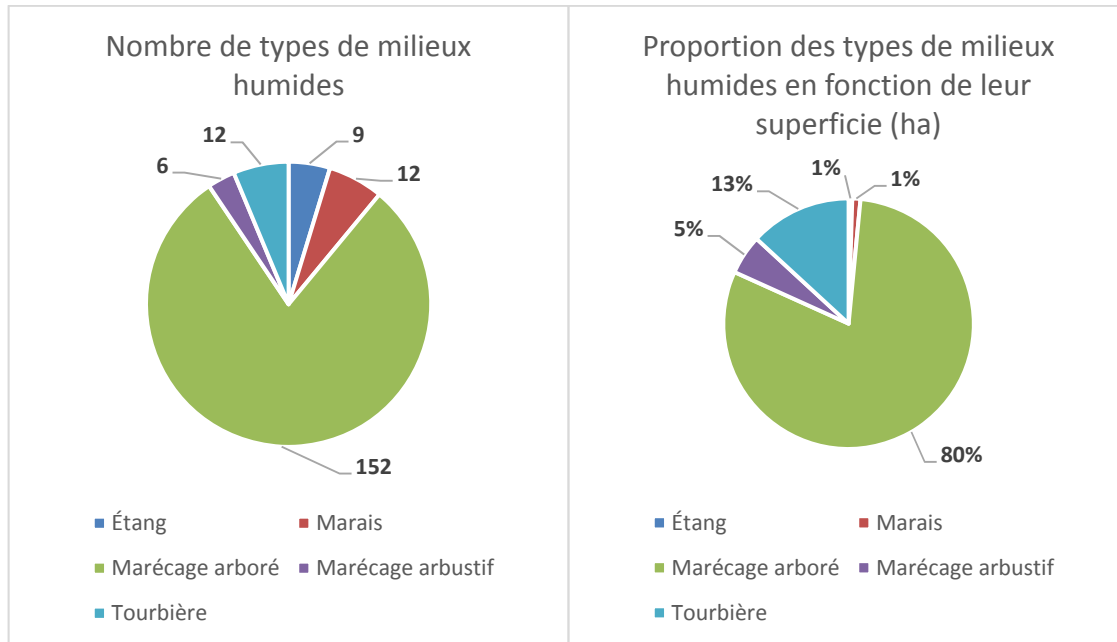


Figure 6. Répartition et proportion des types de milieux humides en fonction du nombre et de la superficie

Le type de milieu humide le plus représenté en nombre et en superficie sur le territoire de la ville de Mascouche correspond au marécage arboré, plus particulièrement à l'érablière à érable rouge, répartie à travers tout le milieu naturel de la Ville. Ces milieux forment des habitats intéressants pour une diversité d'espèces floristiques et fauniques. Ils sont généralement à un stade de maturité intermédiaire.

Des marécages arbustifs, des marais, des étangs et des tourbières font aussi partie des milieux qui ont été identifiés et caractérisés sur le territoire. Ces milieux sont la plupart du temps de faible superficie et s'insèrent à l'intérieur de peuplements forestiers ou font partie d'un complexe de milieux humides. Ils contribuent à augmenter l'hétérogénéité des habitats et ainsi, la richesse écologique des zones où ils sont présents. Ils sont généralement peu structurés, ce qui signifie qu'ils en sont à un stade de maturité considéré jeune.

Plusieurs étangs sont isolés dans le milieu forestier ou sont liés aux cours d'eau du territoire et peuvent avoir été créés par des barrages de castor. Les marais identifiés sont parfois liés à des lacs, étangs ou cours d'eau, mais surtout localisés dans des friches herbacées à dominance d'espèces indicatrices de milieux humides. Les marais sont généralement de petite taille, le plus grand correspondant au marais situé au nord du lac Henri, dans le parc du Grand Coteau.

Finalement, sept tourbières ont été identifiées sur le territoire de Mascouche. La plupart sont des tourbières boisées, localisées en périphérie du ruisseau Noir (Tourbière du ruisseau Noir), dans le secteur du boisé de la Presqu'Île et dans un secteur boisé du périmètre urbain.



Bien que des milieux humides soient présents dans la majorité des secteurs à l'étude, une proportion importante de la superficie de milieux humides est située dans les grands fragments de boisés agricoles où le sol relativement plat et où le peu de cours d'eau limite le drainage. Plusieurs milieux humides sont également associés aux rives de la rivière Mascouche.

3.5.3 COMMUNAUTÉS VÉGÉTALES ET PEUPELEMENTS TERRESTRES

La ville de Mascouche se situe dans le domaine bioclimatique de l'érablière à caryer cordiforme, qui couvre le sud-ouest de la province et qui bénéficie du climat le plus clément. Dans Lanaudière, toutefois, les forêts du domaine bioclimatique de l'érablière à caryer cordiforme ne couvrent qu'une faible proportion du territoire par rapport aux domaines bioclimatiques plus nordiques. L'érable rouge est l'essence la plus importante des forêts mélangées et les forêts résineuses y sont plus rares (Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de Lanaudière (ARL), 2001). En général, les forêts faisant partie du domaine bioclimatique de l'érablière à caryer cordiforme sont très diversifiées.

Les inventaires réalisés sur le territoire de la ville de Mascouche, dans le cadre du Plan directeur des milieux naturels en 2014 (photographies aériennes de 2013) ont permis de recenser 3699 ha de forêt, soit 34,4 % du territoire. La forêt est généralement située en terres privées et ne fait pas l'objet d'une exploitation ou d'une mise en valeur soutenue (ARL, 2001).

Lors des inventaires au terrain, le milieu naturel a été échantillonné à l'intérieur du périmètre urbain, dans le bloc A et B, par communautés végétales homogènes. En tout, 179 communautés végétales terrestres ont été cartographiées et identifiées C-XXX sur la carte 1 en pochette. Les fiches techniques sont présentées à l'annexe 4. Les communautés végétales les plus souvent rencontrées sont les érablières à érables rouges, les pinèdes à pins blancs et les érablières à érables à sucre.

À l'extérieur du périmètre urbain, dans les blocs C et D, les unités d'analyse correspondent aux peuplements forestiers identifiés par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) grâce à l'inventaire forestier du quatrième décennal (MRNF, 2014). À l'extérieur du périmètre urbain, 575 peuplements forestiers ont été cartographiés et identifiés P-XXX sur la carte 1. Le tableau des composantes des peuplements est présenté à l'annexe 5. Le groupement d'essence le plus commun est l'érablière à érables rouges (incluant érablière à érables rouges mixtes), qui domine nettement le milieu boisé, avec un recouvrement de près de 12 % du territoire de la ville, alors que le moins commun correspond à un mélézin, une pessière à épinettes blanches et une pessière à épinettes rouges.

De manière générale, les grands massifs boisés sont localisés en fonds de lots agricoles dans la portion de territoire localisée au nord et à l'est de la rivière Mascouche, donc majoritairement dans la zone agricole. Une bande boisée de largeur variable longe aussi la rivière Mascouche. Cette bande boisée joue un rôle très important de stabilisation des sols et de protection du milieu aquatique. Cette bande sert aussi de corridor pour la faune, contribuant au maintien de la



biodiversité en permettant des échanges génétiques entre les populations et assurant des aires de reproduction, d'alimentation, de repos et d'abris aux espèces présentes dans ces écosystèmes.

Parmi les fragments forestiers subsistant à l'intérieur du périmètre urbain, notons le secteur du Grand Coteau, ainsi que les milieux naturels adjacents, notamment une portion du Domaine Seigneurial, qui permettent de faire le lien entre les secteurs boisés du périmètre urbain et ceux hors périmètre urbain, via la rivière Mascouche.

Les communautés végétales présentes sur le territoire en sont généralement à un stade de maturité jeune (0 à 30 ans) ou intermédiaire (30 à 70 ans). Plusieurs d'entre eux peuvent aussi être qualifiés d'inéquiens, ce qui signifie que l'âge des arbres présents dans la communauté végétale est très hétérogène. Quelques peuplements matures (> 70 ans) sont aussi présents à travers le territoire de Mascouche, mais aucune des communautés visitées ne peut être considérée d'intérêt phytosociologique. De plus, aucun peuplement considéré rare à l'échelle régionale n'est présent à Mascouche.

3.5.4 FAUNE

3.5.4.1 *Ichtyofaune*

Selon la banque de données du MFFP des résultats de pêches expérimentales effectuées au Québec (comm. pers. Virginie Boivin et Marianne Théberge) la présence de 33 espèces de poissons a été confirmée dans la rivière Mascouche. Le résultat des pêches effectuées directement dans les limites de la ville de Mascouche indique que la rivière abrite le crapet de roche, le crapet-soleil, l'épinoche à cinq épines, le méné à grosse tête, le méné à nageoires rouges, le méné jaune, le meunier noir, le mullet à cornes et l'omisco.

Les données provenant des pêches effectuées dans la rivière Mascouche en amont, dans la municipalité de Mirabel et en aval, dans la municipalité de Terrebonne, permettent d'ajouter 24 espèces supplémentaires potentiellement présentes à Mascouche. Parmi ces espèces se trouve le méné d'herbe, une espèce à statut particulier désignée vulnérable au Québec. Des espèces d'intérêt sportif, telles que le doré jaune, le doré noir, l'achigan à petite bouche, le grand brochet et le maskinongé font également partie des espèces observées dans la rivière Mascouche en amont et en aval de la ville de Mascouche.

Finalement, CIMA+ (2012) fait état de la présence de cyprins dans les cours d'eau du parc du Grand Coteau.

3.5.4.2 *Herpétofaune*

La liste des espèces d'amphibiens et de reptiles répertoriés à Mascouche est présentée à l'annexe 6. Les données proviennent de l'AARQ (2014), des observations opportunistes de SMi lors de l'échantillonnage au terrain à l'été 2014 ou des différents rapports disponibles pour le territoire de Mascouche.



Les espèces répertoriées par l'AARQ sur le territoire de la ville sont le crapaud d'Amérique, la rainette crucifère, la rainette versicolore, le ouaouaron, la grenouille verte, la grenouille léopard, la grenouille des bois, la couleuvre verte, la couleuvre à ventre rouge, la couleuvre rayée et la chélydre serpentine.

Des espèces communes, telles que la grenouille léopard, le crapaud d'Amérique, la couleuvre rayée et la rainette crucifère ont été observés de manière ponctuelle lors de l'échantillonnage de SMi en 2014.

La présence de la tortue peinte est également confirmée dans le lac Long (Pascal Dubé, comm. personnelle, 2014)

3.5.4.3 *Avifaune*

La liste des espèces d'oiseaux répertoriées à Mascouche est présentée à l'annexe 7. Les espèces qui ont été observées ou entendues ponctuellement lors de la caractérisation de 2014 y sont listées, de même que les espèces présentes dans les mentions de l'Atlas des oiseaux nicheurs, de la *Banque de données sur les oiseaux menacés du Québec* (SOS-POP), du CDPNQ et des différents rapports disponibles pour le territoire de Mascouche. Ainsi, 93 espèces fréquentent la zone d'étude et au moins 61 autres espèces pourraient potentiellement la fréquenter.

La consultation des données du second inventaire (2010-2014) de l'Atlas des oiseaux nicheurs du Québec a permis de répertorier 146 espèces nicheuses ou montrant des signes de nidification dans les parcelles d'inventaire 18XR06, 18XR07, 18XR16 et 18XR17, qui couvrent toute la zone d'étude. Il est à noter que ces parcelles couvrent aussi une portion des municipalités de Saint-Roch-Ouest, de Saint-Roch-de-l'Achigan, de Saint-Lin-Laurentides, de L'Épiphanie, de Terrebonne, de Repentigny, de Charlemagne et d'une petite partie de Laval et que toutes ces espèces d'oiseaux ne nichent pas nécessairement sur le territoire de la ville de Mascouche.

Lors des inventaires de 2014 par SMi, neuf espèces ont été observées ou entendues de manière ponctuelle dans les stations d'échantillonnage des communautés végétales terrestres ou humides. Il s'agit de la corneille d'Amérique, du héron vert, du martin-pêcheur d'Amérique, de la mésange à tête noire, du geai bleu, de la petite buse, de la gélinotte huppée, du grand pic, du grand héron et de la sittelle à poitrine blanche confirmant la présence sur le territoire à l'étude de ces espèces qui étaient mentionnées par l'Atlas des oiseaux nicheurs du Québec. L'UQÀM a confirmé la présence de 88 espèces lors d'inventaires effectués dans le cadre du Plan directeur du Grand Coteau (2014).

De plus, les statistiques de chasse (zone de chasse 8 (nord)) indiquent la présence du dindon sauvage dans la région.



3.5.4.4 *Mammifères*

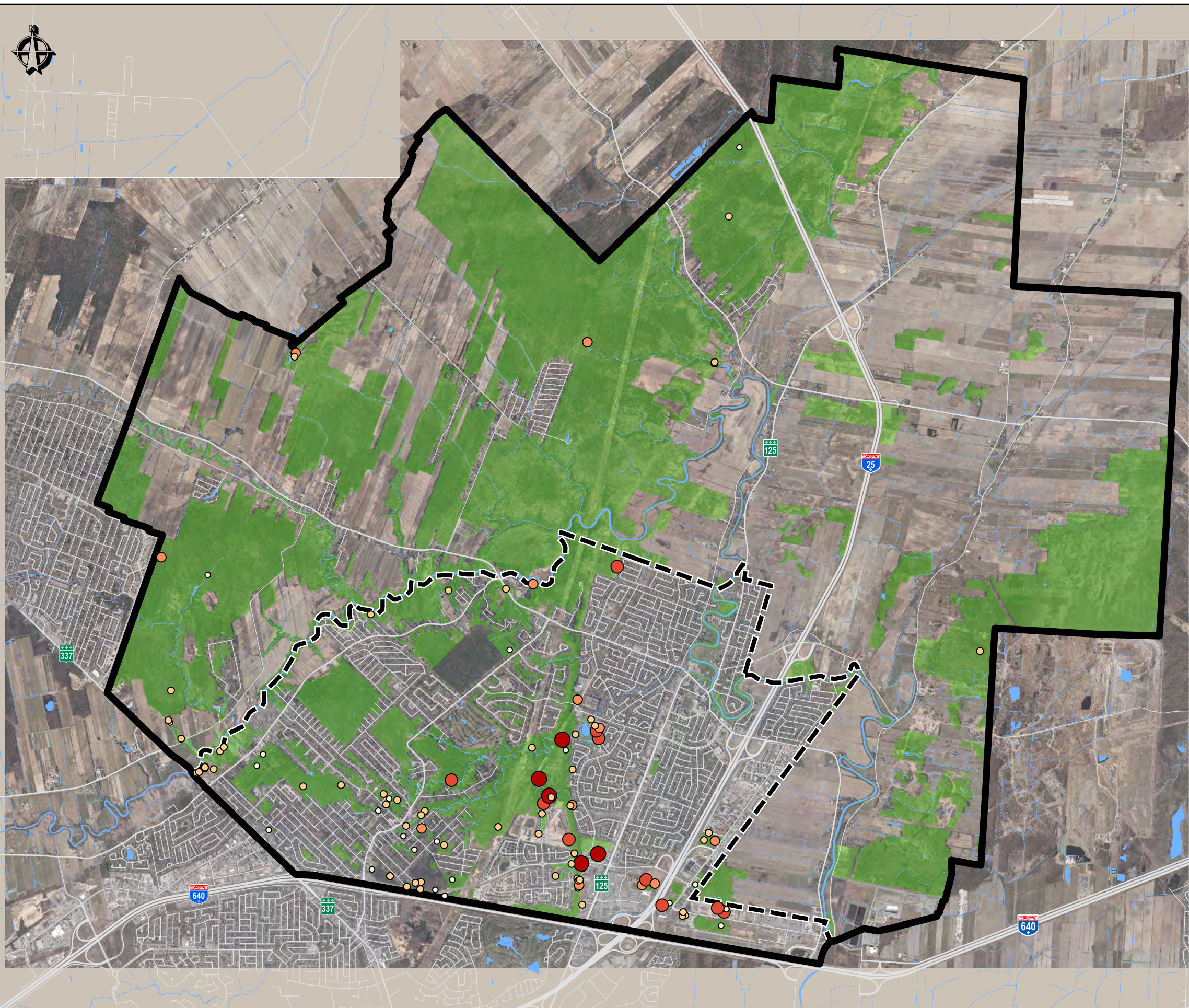
La liste des espèces de mammifères répertoriés à Mascouche est présentée à l'annexe 8. Les données proviennent des statistiques de trappe et de chasse, des inventaires réalisés par SMi en 2014 ou des différents rapports disponibles pour le territoire de la ville de Mascouche.

Les statistiques de piégeage de l'unité de gestion des animaux à fourrure (UGAF) no 25 du MFFP de 2007 à 2014, dans Lanaudière, indiquent la présence de la belette, du castor, du coyote, de l'écureuil, du loup, de la loutre, de la martre, du lynx du Canada, de la martre d'Amérique, de la moufette, de l'ours noir, du pékan, du rat musqué, du raton laveur, du renard croisé, du renard roux et du vison. Les statistiques de chasse (zone de chasse 8 (nord)) indiquent la présence du cerf de Virginie et, en moindre densité, la présence de l'orignal et de l'ours noir.

Lors des inventaires de SMi en 2014, la présence du cerf de Virginie a été confirmée à plusieurs endroits (observations d'individus, de pistes et de fèces). De même, plusieurs huttes, sentiers ou arbres grugés par des castors ont été observés dans différents secteurs de la ville. Les espèces suivantes ou des signes de leur présence ont aussi été observés : raton laveur, porc-épic, écureuils gris et roux, lièvre d'Amérique et moufette rayée.

3.5.5 ESPÈCES FLORISTIQUES CONSIDÉRÉES EXOTIQUES ET ENVAHISSANTES

Les espèces floristiques considérées exotiques et envahissantes (EEE) par le MDDELCC font l'objet d'un suivi dans le cadre du projet Sentinelle. Une attention particulière a été portée à la présence d'EEE dans les communautés végétales terrestres ou humides et leur recouvrement dans la communauté végétale a été estimé. Les espèces exotiques envahissantes observées sur le territoire de la ville de Mascouche sont l'alpiste roseau, le roseau commun, le nerprun bourdaine, le nerprun cathartique et la salicaire commune. En général, ces espèces occupent moins de 5 % des communautés végétales dans lesquelles on les retrouve, à l'exception du roseau commun qui tend à dominer la strate herbacée dans les milieux ouverts qu'il colonise. La figure 7 montre l'endroit où des EEE ont été observées et leur recouvrement approximatif.



- Milieu naturel
- Présence d'espèces floristiques exotiques et envahissantes (EEE)**
- Recouvrement inférieur à 5 %
 - Recouvrement entre 6 et 25 %
 - Recouvrement entre 26 et 50 %
 - Recouvrement entre 51 et 76 %
 - Recouvrement supérieur à 76 %
- Autres**
- Route
 - Hydrographie
 - Périmètre urbain
 - Limite municipale (Mascouche)

Les éléments cartographiés sur ce document ne doivent pas servir à des fins de délimitation foncière. Aucun relevé n'a été effectué par un arpenteur-géomètre.

**Plan directeur des milieux naturels
de la Ville de Mascouche
Volet inventaire, caractérisation
et évaluation du territoire**

**Figure 7
Occupation du milieu naturel par des
espèces floristiques exotiques et envahissantes**

Sources :
 Orthophotos : CMM, 2013
 Limites géopolitiques canadiennes, GéoBase ©, 2013-12
 Réseau routier national, GéoBase ©, 2011-11
 Autres données numériques, Ville de Mascouche, 2014

0 500 1 000 m

MTM, fuseau 8, NAD83

Novembre 2014



Approuvé par : Joanie Beauchemin
 Fichier : F1417840001N002_eee_141117_JB.mxd



3.5.6 ESPÈCES À STATUT PARTICULIER

3.5.6.1 *Espèces floristiques*

Les espèces à statut particulier observées dans la zone d'étude sont présentées sur la carte 1 en pochette. La liste des espèces présentes ou potentiellement présentes dans la ville de Mascouche est présentée à l'annexe 9.

Selon les données obtenues du CDPNQ (2014a), seulement une occurrence d'espèce à statut précaire se trouve dans la zone d'étude. Il s'agit de la fimbristyle d'automne, une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable. Plusieurs autres mentions d'espèces, comme la carmantine d'Amérique, le botryche à limbe rugueux et l'aigremoine pubescente, se trouvent à proximité de la zone d'étude, à Terrebonne. Les autres occurrences présentes à proximité de Mascouche sont présentées à l'annexe 9.

Les inventaires réalisés sur le territoire de Mascouche ont permis de localiser la présence de huit espèces floristiques à statut particulier au Québec ainsi que de deux espèces d'intérêt. Le fimbristyle d'automne, une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable, a été relevé à quelques endroits sur le territoire par monsieur André Lapointe, expert en botanique. La présence de l'érable noir a été répertoriée aux bords de la rivière Mascouche par Virginie Arielle Angers de l'UQAM (Angers *et al.*, 2014), cependant dans le cadre des visites du botaniste monsieur André Lapointe, seuls des hybrides d'érable noir ont été observés. Le noyer cendré est présent dans de nombreux secteurs de la zone d'étude, mais généralement en petit nombre. Le rapport complet de monsieur Lapointe est présenté à l'annexe 9.

Quatre espèces désignées vulnérables à la récolte sont également présentes à Mascouche. Ainsi, la matteuccie fougère à l'autruche est présente à de nombreux endroits et parfois en populations denses le long de la rivière Mascouche et de ses principaux tributaires. D'autres espèces préférant plutôt les érablières comme le trille blanc, l'asaret du Canada ou l'adiante du Canada sont aussi présentes dans plusieurs de ces habitats. Finalement, deux espèces d'intérêt, soit l'élyme de rivage, récemment retiré de la liste des espèces susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable et la violette lancéolée, plante peu commune, ont également été répertoriées lors des inventaires.

Certains milieux reconnus comme des habitats potentiels pour la flore à statut particulier (ex. : vieilles érablières à érables à sucre, vieilles prucheraies, vieux peuplements de feuillus tolérants, tourbières) ont été identifiés sur la carte 1 en pochette.



3.5.6.2 *Espèces fauniques*

Les données sur les espèces fauniques à statut particulier proviennent de la *Banque de données sur les oiseaux menacés du Québec* (BDMQ), de l'Atlas des amphibiens et reptiles du Québec (AARQ), du CDPNQ, ainsi que des différents rapports disponibles pour le territoire de la ville de Mascouche. L'habitat d'espèces fauniques à statut particulier a été évalué pour certaines espèces désignées menacées ou vulnérables potentiellement présentes à Mascouche. L'ensemble des espèces présentes ou potentiellement présentes est compilé dans à l'annexe 11, alors que les habitats potentiels identifiés sur le territoire sont présentés sur la carte 1 en pochette.

De manière générale, les habitats qui ont été rencontrés sont des milieux humides avec amas de sphaignes pouvant servir d'habitat à la salamandre à quatre orteils, les marais à plantes aquatiques émergentes pour le petit Blongios, les friches ouvertes pour la couleuvre verte ou le hibou des marais et les vieux peuplements d'érables, de pruches ou de feuillus tolérants pouvant fournir un habitat de qualité à l'avifaune à statut particulier.

3.5.6.2.1 Avifaune

Les données obtenues du CDPNQ (2014b) révèlent la présence d'une espèce d'oiseau à statut particulier à l'ancien Manoir seigneurial, le martinet ramoneur, une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec et désignée menacée au Canada (Gouvernement du Canada, 2014). La carte fournie par le CDPNQ (2014b) illustre aussi la présence de la pie-grièche migratrice, une espèce désignée menacée au Québec et en voie de disparition au Canada, à l'extérieur de Mascouche.

La requête déposée auprès de la *Banque de données sur les oiseaux menacés du Québec* (SOS-POP, 2014) a permis d'obtenir la liste des espèces d'oiseaux menacées ou vulnérables qui nichent sur le territoire de la ville de Mascouche. Les résultats de la requête ont révélé que deux bâtiments ont déjà servi ou servent encore de site de nidification ou d'aire de concentration au martinet ramoneur, dans la zone d'étude. Il s'agit de l'ancien Manoir Seigneurial et de l'église Saint-Henri-de-Mascouche.

La consultation des données du second inventaire (2010-2014) de l'Atlas des oiseaux nicheurs du Québec a également révélé la présence du martinet ramoneur dans les parcelles d'inventaire qui couvrent le territoire de la Ville, ainsi que le faucon pèlerin, le hibou des marais et le petit blongios. Rappelons toutefois que les parcelles d'inventaire couvrent la ville de Mascouche de même que plusieurs municipalités avoisinantes ce qui veut dire, par exemple, qu'une espèce observée à Saint-Roch-de-l'Acadian se retrouvera dans la même parcelle d'inventaire que celle couvrant la ville de Mascouche.

3.5.6.2.2 Herpétofaune

La couleuvre verte, une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec, ainsi que la tortue géographique, une espèce désignée vulnérable au Québec et préoccupante au



Canada, apparaissent parmi les mentions du CDPNQ (2014b). La carte fournie par le CDPNQ (2014b) illustre aussi la présence de la tortue des bois, une espèce désignée vulnérable au Québec et menacée au Canada, ainsi que la salamandre à quatre orteils, une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec, mais à l'extérieur du territoire de Mascouche.

Un rapport conjoint du MRNF et du MDDEP (2008) fait également mention de la présence de la couleuvre verte près de la rivière Mascouche (MRNF et MDDEP, 2008).

3.5.6.2.3 Ichthyofaune

Les données de pêche du MFFP (comm. personnelle Marianne Théberge, 2014) ont permis d'identifier le méné d'herbe dans la rivière Mascouche, dans sa portion aval sur le territoire de la ville de Terrebonne. La présence de l'espèce est donc potentielle sur le territoire de la ville de Mascouche.

3.6 ÉCOSYSTÈME FORESTIER EXCEPTIONNEL (EFE)

Un EFE correspond à un peuplement, d'intérêt remarquable pour la biodiversité, méritant d'être préservé pour les générations futures, et qui est désigné par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec (MFFP, 2013).

À Mascouche, le MFFP n'a identifié aucun EFE classé, ni aucun EFE en terre privée (comm. pers. M. Normand Villeneuve, 2014). Lors des inventaires au terrain, aucun EFE potentiel n'a été observé par le botaniste et par l'équipe de SMi dans les secteurs visités.

3.7 HABITATS FAUNIQUES

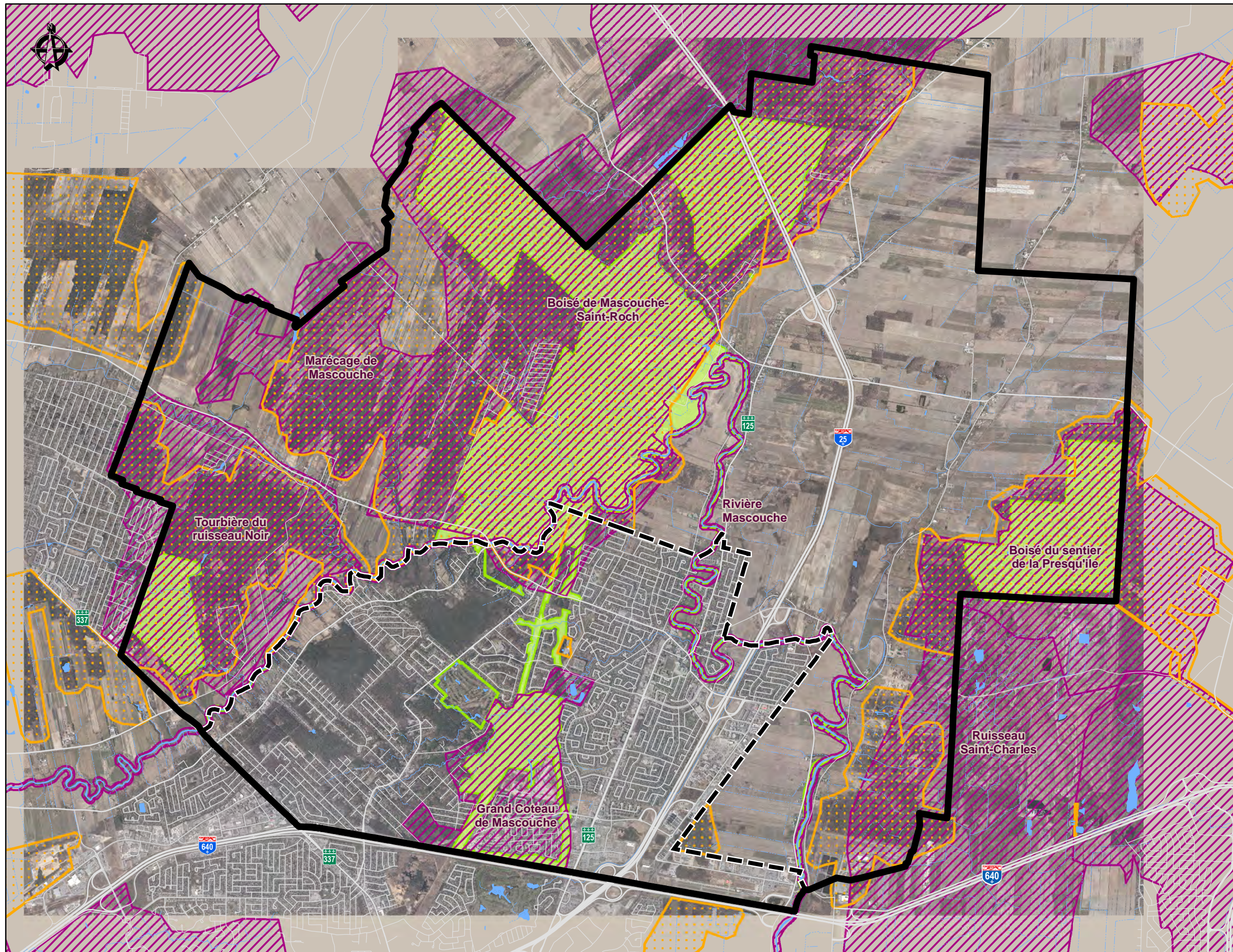
Les habitats fauniques sont décrits et désignés par le *Règlement sur les habitats fauniques* (C-61.1, r. 18) adopté en vertu de la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune* (L.R.Q., c. 61.1). Présentement, onze types d'habitats sont identifiés au règlement. La consultation des plans légaux des habitats fauniques révèle qu'il n'y a aucun habitat faunique cartographié sur le territoire de la ville de Mascouche (comm. pers. Mme. Virginie Boivin, 2014) en raison de la tenure privée du milieu et des types d'habitats qui sont reconnus dans le « Règlement sur les habitats fauniques » et non en fonction de la qualité des habitats de la faune présents sur le territoire.

3.8 CORRIDORS FORESTIERS




Les grands massifs boisés liés directement entre eux ou lié par la présence de cours d'eau sont considérés comme des corridors biologiques. Les corridors biologiques identifiés sur le territoire de la ville de Mascouche sont le corridor bleu-vert que forme les lots ayant un zonage municipal de conservation (bande riveraine de la rivière Mascouche, parc du Grand Coteau, Domaine Seigneurial, marécage de Mascouche, boisé de Mascouche – Saint-Roch, etc.) et le corridor forestier identifié par la CMM, qui comprend les écosystèmes prioritaires de la MRC Les Moulins







ayant une affectation de conservation (le boisé de la Presqu'Île, le bassin versant du ruisseau Saint-Charles, le boisé Mascouche - Saint-Roch, le marécage de Mascouche et la tourbière du ruisseau Noir). Les secteurs ciblés pour la conservation et les corridors forestiers de la CMM sont identifiés sur la figure 8. Certains des corridors identifiés plus haut dans le texte se recoupent entre eux.



Corridors forestiers et secteurs en zonage de conservation

-  Zonage de conservation (Ville de Mascouche)
-  Écosystème prioritaire (MRC Les Moulins)
-  Corridor forestier (CMM)

Autres

-  Route
-  Hydrographie
-  Périmètre urbain
-  Limite municipale (Mascouche)

Les éléments cartographiés sur ce document ne doivent pas servir à des fins de délimitation foncière. Aucun relevé n'a été effectué par un arpenteur-géomètre.

Plan directeur des milieux naturels de la Ville de Mascouche
Volet inventaire, caractérisation et évaluation du territoire

Figure 8
Localisation des corridors forestiers et des secteurs en zonage de conservation

Sources :
Orthophotos : CMM, 2013
Limites géopolitiques canadiennes, GéoBase®, 2013-12
Réseau routier national, GéoBase®, 2011-11
Autres données numériques, Ville de Mascouche, 2014

0 500 1 000 m

MTM, fuseau 8, NAD83

Novembre 2014



Approuvé par : Joanie Beauchemin
Fichier : F1417840001N003_cons_141125_JB.mxd



4 MILIEU HUMAIN

4.1 MILIEU NATUREL À VALEUR SOCIALE

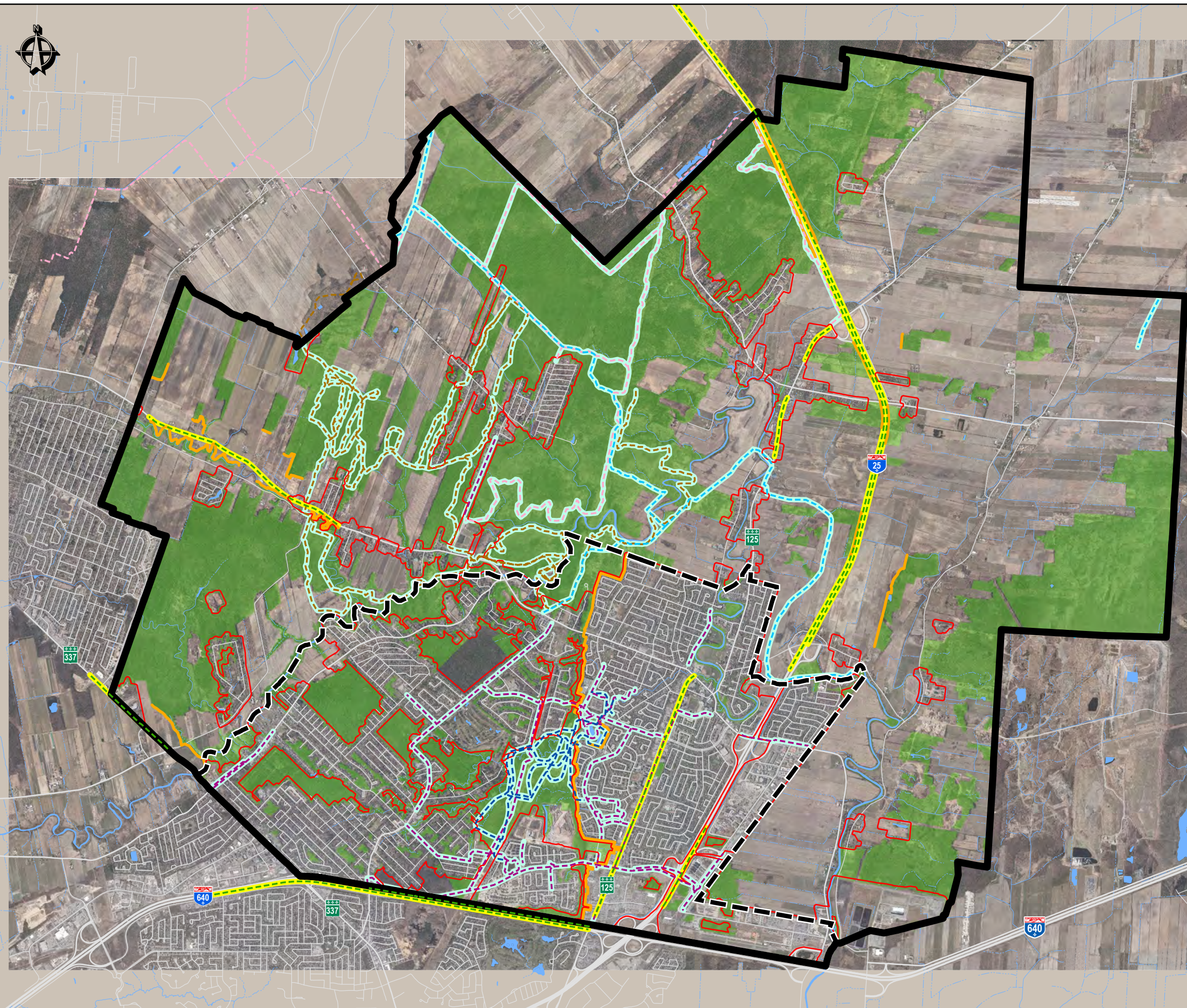
Étant donné que les milieux naturels ayant une valeur sociale ont soit un attrait esthétique, des paysages valorisés, des activités récréatives (actuelles ou projetées) ou provoquent l'attachement d'un ou plusieurs groupes de personnes, il est difficile de qualifier ou quantifier la valeur sociale de ces milieux.

Dans le cadre de ce projet, les caractéristiques particulières suivantes ont été considérées comme ayant une valeur sociale :

- Présence d'une piste cyclable
- Présence de sentiers équestres
- Présence de sentiers de randonnée
- Présence de sentiers de VTT et de motoneige
- Milieu naturel adjacent à un usage résidentiel.

Une figure présentant les principaux secteurs à valeur sociale au niveau récréatif ou paysager a été réalisée, indiquant la localisation des sentiers généraux parcourant la ville (sentiers QUAD, sentiers équestres, sentiers pédestres, pistes cyclables), de même que les secteurs résidentiels adjacents aux milieux naturels et les milieux naturels visibles à partir des principaux axes routiers (Figure 9).

De manière générale, les milieux naturels ayant une valeur sociale sont ceux qui sont accessibles à la population, toutefois les accès tel que les pistes et les sentiers sont considérés comme des perturbations au niveau écologique. Il en va de même pour les milieux naturels localisés à proximité d'habitations, qui ont une grande valeur pour les résidents, mais pour lesquels il y a un impact relatif à la pression exercée sur le milieu par la présence de routes et d'habitations.



Valeur sociale

- Piste cyclable
- Sentier du Club QUAD Les Randonneurs
- Sentier équestre
- Sentier du Parc du Grand-Coteau
- Sentier de motoneige
- Corridor récréatif
- Tronçon routier de perception des écosystèmes prioritaires
- Portion visible des milieux naturels à partir des corridors routiers
- Corridor de perception des écosystèmes prioritaires
- Pourtour de 25 m du milieu bâti
- Milieu naturel

Autres

- Route
- Hydrographie
- Périmètre urbain
- Limite municipale (Mascouche)

Les éléments cartographiés sur ce document ne doivent pas servir à des fins de délimitation foncière. Aucun relevé n'a été effectué par un arpenteur-géomètre.

**Plan directeur des milieux naturels
de la Ville de Mascouche
Volet inventaire, caractérisation
et évaluation du territoire**

**Figure 9
Milieux naturels à valeur sociale**

Sources :
Orthophotos : CMM, 2013
Limites géopolitiques canadiennes, GéoBase®, 2013-12
Réseau routier national, GéoBase®, 2011-11
Autres données numériques, Ville de Mascouche, 2014

0 500 1 000 m

MTM, fuseau 8, NAD83

Novembre 2014



Approuvé par : Joanie Beauchemin
Fichier : F1417840001N004_socia_141125_JB.mxd



5 ÉVALUATION DE LA VALEUR ÉCOLOGIQUE

5.1 DÉTERMINATION DES UNITÉS D'ANALYSE

5.1.1 PÉRIMÈTRE URBAIN

5.1.1.1 *Milieux humides*

Les communautés végétales humides sont considérées comme l'unité d'analyse des milieux humides à l'intérieur et à l'extérieur du périmètre urbain. Les valeurs écologiques, qui sont des valeurs relatives, peuvent être comparées entre elles sur tout le territoire de la ville puisque les mêmes composantes ont été analysées dans chaque bloc d'inventaire. Toutefois, la valeur écologique des milieux humides ne doit pas être comparée à celle des peuplements ou des communautés végétales terrestres, puisque l'approche méthodologique est différente pour chaque composante du milieu naturel.

5.1.1.2 *Communautés végétales terrestres*

Les communautés végétales terrestres sont considérées comme l'unité d'analyse des milieux terrestres à l'intérieur du périmètre urbain. Les valeurs écologiques déterminées sont aussi des valeurs relatives. Cependant, les mêmes limites qu'à 5.1.1.1 s'appliquent.

5.1.2 HORS PÉRIMÈTRE URBAIN

5.1.2.1 *Milieux humides*

Les types de milieux humides sont considérés comme l'unité d'analyse des milieux humides à l'extérieur du périmètre urbain. Une superposition de milieux humides et de peuplements peut survenir, mais chacune des composantes a donc une valeur relative qui lui est propre.

5.1.2.2 *Peuplements forestiers*

Les peuplements forestiers du SIEF ont été choisis comme unité d'analyse à l'extérieur du périmètre urbain, dans les blocs d'inventaires B et C. La valeur écologique des peuplements est une valeur relative et permet de comparer entre eux chaque boisé analysé à l'extérieur du périmètre, mais pas avec celle des communautés végétales du périmètre urbain ou des milieux humides.



5.2 CRITÈRES D'ÉVALUATION DE L'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE

5.2.1 SUPERFICIE

La superficie est un critère déterminant dans l'évaluation du potentiel de biodiversité. Dans leur théorie sur les îles biogéographiques, MacArthur et Wilson (1967) ont démontré une corrélation entre la superficie et la biodiversité. En effet, l'augmentation de la superficie permet l'apparition d'un plus grand nombre d'éléments au niveau du milieu naturel, ce qui entraîne la création d'un plus grand nombre de niches écologiques et une augmentation de la richesse (nombre d'espèces). Aussi, la superficie est une variable importante pour le maintien des habitats fauniques et floristiques, puisque leur protection sous-entend la disponibilité d'aires suffisamment grandes pour répondre aux besoins des espèces visées. La méthode des bris naturels a été utilisée afin de déterminer les classes de superficies des unités d'analyse.

Peuplements (ha)	Communautés végétales (ha)	Milieux humides (ha)	Pts
12,3 et +	18,6 et +	20,3 et +	5
8,1 à 12,2	9,0 à 18,5	7,9 à 20,2	3
5,5 à 8,0	4,6 à 8,9	3,5 à 7,8	2
3,2 à 5,4	1,9 à 4,5	1,3 à 3,4	1
0 à 3,1	0 à 1,8	0 à 1,2	0

5.2.2 PRÉSENCE D'ESPÈCES FLORISTIQUES ET FAUNIQUES À STATUT PARTICULIER

De façon générale, la présence d'espèces rares, animales ou végétales, accroît l'intérêt écologique et la valeur de conservation d'un milieu naturel. Ces espèces sont aussi généralement de bons indicateurs d'un milieu mature ou présentant des caractéristiques plus rares. Pour ces raisons, les écosystèmes abritant des espèces à statut particulier sont des milieux de plus grande valeur et leur conservation devrait être considérée comme prioritaire. De plus, les espèces désignées menacées ou vulnérables sont légalement protégées au Québec et ont, de ce fait, un intérêt de conservation plus élevé.

Étant donné que des inventaires spécifiques d'espèces floristiques à statut particulier ont été effectués sur le territoire de la ville, la présence de mentions connues de ces espèces sera utilisée aux fins de ce critère. Le pointage attribué est plus élevé pour les espèces désignées menacées ou vulnérables que pour les espèces susceptibles d'être désignées ou désignées vulnérables à la récolte. Les occurrences du CDPNQ ont aussi été utilisées, tant pour la flore que pour la faune. Finalement, les habitats potentiels pour les espèces fauniques à statut particulier provenant des données récoltées au terrain ou d'une analyse des composantes du milieu ont été considérés dans l'analyse.



Présence d'espèce floristique et faunique à statut particulier	Pts
Présence connue d'espèce désignée menacée ou vulnérable (EDMV)	5
Présence connue d'espèce susceptible d'être désignée (SDMV)	3
Présence connue d'espèce vulnérable à la récolte	2
Potential d'habitat pour la faune ou la flore à statut	1
Aucune espèce à statut	0

5.2.3 PRÉSENCE D'ESPÈCES ENVAHISSANTES

On associe généralement à la présence d'espèces envahissantes une perte de biodiversité et des modifications significatives aux habitats et à l'écosystème. Dans le cadre de la présente étude, l'ampleur de la problématique a été quantifiée à partir du recouvrement total de ces espèces dans l'ensemble de l'unité d'analyse. La liste des espèces envahissantes considérée est celle établie par le MDDELCC.

Présence d'espèces envahissantes (recouvrement en %)	Pts
Moins de 5 %	5
6-25 %	3
26-50 %	2
51-75 %	1
Plus de 76 %	0

5.2.4 UNICITÉ DES COMMUNAUTÉS

Le critère d'unicité permet de faire ressortir les milieux naturels les plus rares à l'échelle du territoire ou à l'échelle régionale. Afin de juger du caractère commun, occasionnel, rare ou unique des communautés terrestres ou humides, ces dernières ont été comparées à celles présentes dans la zone d'étude. Ainsi, les communautés couvrant plus de **10 %** de la composante analysée ont été considérées communes alors que les autres seront considérées occasionnelles, rares ou uniques.



Unicité	Pts
Peuplement ou communauté unique (< 1 %)	5
Autre peuplement ou communauté rare (1-5 %)	3
Occasionnel (5-10 %)	1
Commun (>10 %)	0

5.2.5 MATURITÉ

Ce critère sert à évaluer le degré de succession végétal d'une communauté en prenant comme paramètre son âge déterminé au terrain ou extrait des informations provenant du *Système d'informations écoforestières* (SIEF). Les peuplements âgés offrent généralement une plus grande diversité de micro-habitats, ils sont donc plus susceptibles d'abriter une grande diversité d'espèces et sont plus résilients. Ainsi, les communautés les plus vieilles ont obtenu un pointage plus élevé que les friches ou les jeunes forêts.

Le degré maturité du milieu humide utilise comme paramètre la complexité observée (étangs, marais et marécages arbustifs) ou l'âge du milieu (marécages arborés). Pour un étang ou un marais, la présence de plantes submergée, flottante ou émergente donne un indice de sa complexité. Dans les marécages arbustifs, la diversité en hauteur et l'entremêlement entre les espèces sont les indicateurs ayant été observés pour déterminer la structure du milieu.

Maturité de la communauté végétale ou du milieu humide (marécage arboré)	Pts
Mature, vieux ou centenaire (plus de 70 ans)	5
Intermédiaire (30 à 70 ans)	3
Jeune (0 à 30 ans)	0
Maturité du milieu humide (étangs, marais et marécages arbustifs)	Pts
Très structuré	5
Moyennement structuré	3
Peu structuré	0



5.2.6 DEGRÉ DE PERTURBATION

Les perturbations sont synonymes de dérangements, d'empiètement et de destruction. L'intensité des perturbations a pour effet d'affecter la biodiversité du milieu et de réduire la capacité d'accueil de celui-ci. On reconnaît un intérêt écologique supérieur aux milieux dont l'intégrité n'est pas menacée par les perturbations.

Degré de perturbation	Pts
Perturbations mineures ou aucune perturbation	5
Perturbations faibles (ex : sentiers, signe de présence humaine), ne modifie que très légèrement la qualité de la composante et n'affecte pas de façon perceptible son intégrité	3
Perturbations modérées (ex. : ligne électrique, boisé entretenu, remblai), réduit quelque peu la qualité de la composante affectant légèrement son intégrité	1
Perturbations majeures (ex. : déboisement, remblaiement complet d'un milieu), entraîne la perte ou la modification de l'ensemble des caractéristiques de la composante environnementale, altérant ainsi fortement sa qualité et mettant en cause son intégrité	0

5.2.7 OCCUPATION DES TERRES HAUTES ADJACENTES

La nature de la zone entourant un milieu naturel conditionne souvent sa pérennité et joue un rôle important sur la diversité du milieu. On considère qu'un milieu situé dans un environnement principalement naturel présente davantage d'intérêt qu'un milieu entouré de zones agricoles, urbaines ou industrielles et que ses chances de pérennité sont supérieures.

Pour ce critère, la somme des pourcentages de différents milieux trouvés par analyse géomatique dans une zone tampon de 100 mètres autour de l'unité d'analyse a été utilisée comme pointage, pour un maximum de cinq points.

Occupation du milieu adjacent (% en décimale)	Pts
% zone naturelle	x 5
% zone agricole	X 2
% zone urbaine	X 0
Somme	(entre 0 et 5)



5.2.8 L'HÉTÉROGÉNÉITÉ DES HABITATS (PRÉSENCE DE MILIEUX HUMIDES)

La présence d'une diversité importante d'habitats dans une communauté contribue à augmenter la valeur écologique d'un milieu puisque plus le nombre d'habitats est élevé, plus il y a de niches écologiques disponibles et plus le milieu est apte à supporter une grande diversité d'espèces. Pour ce critère, les milieux humides ont été ciblés plus spécifiquement puisque ces derniers sont des habitats importants pour la biodiversité, en plus d'assurer des fonctions hydrologiques, écologiques et sociales. De plus, les milieux humides sont protégés légalement au Québec en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (L.R.Q., c. Q-2). La valeur du critère d'hétérogénéité a été attribuée en fonction de la valeur de l'intérêt écologique des milieux humides présents dans la communauté. Lorsque plusieurs milieux humides sont présents dans un même peuplement, la valeur maximale a été sélectionnée.

Quant à l'hétérogénéité des habitats dans le milieu humide, les différents types de milieux humides ont été plus spécifiquement ciblés. Ainsi, le nombre de types de milieux humides (étang, marais, marécage arbustif, marécage arborescent, tourbière) présents à l'intérieur de l'unité d'analyse a été pris en compte.

Hétérogénéité des habitats (peuplements)	Pts
Valeur maximale des milieux humides présents au moins partiellement dans l'unité d'analyse	Valeur rapportée entre 0 et 5
Hétérogénéité des habitats (communauté végétale terrestre)	Pts
Lié à un milieu humide	5
Communauté terrestre isolée	0
Hétérogénéité des habitats (milieux humides)	Pts
Ensemble de plus de trois types de milieux humides	5
Ensemble de deux types de milieux humides	3
Milieu humide isolé	0



5.2.10 HYDROCONNECTIVITÉ

La présence d'un cours d'eau constitue un élément positif à considérer dans l'intérêt écologique d'un milieu. L'eau servant de lien entre les écosystèmes, elle favorise les échanges entre les différents milieux, notamment en raison du fait que les espèces fauniques profitant de ces accès à l'eau empruntent fréquemment les corridors riverains à l'état naturel pour transiter d'un milieu à l'autre.

Aux fins de l'analyse, les communautés végétales situées en bordure de la rivière Mascouche ont obtenu le pointage maximal, car il s'agit d'un cours d'eau d'une importance supérieure à tous les autres sur le territoire de Mascouche (en raison de sa taille, de son débit et de son bassin versant, englobant tout le territoire). Suivent en importance les cours d'eau permanents puis les cours d'eau intermittents. Finalement, les cours d'eau situés à moins de 30 mètres de la communauté végétale ont été considérés comme à proximité et ont obtenu un certain pointage. Lorsqu'il y avait plusieurs types de liens hydrologiques pour un même milieu, le type conférant le plus de points a été utilisé.

Lien hydrologique	Pts
Présence de la rivière Mascouche	5
Présence d'un cours d'eau permanent	4
Présence d'un cours d'eau intermittent	3
Présence d'un cours d'eau permanent à proximité (< 30 m)	2
Présence d'un cours d'eau intermittent à proximité (< 30 m)	1
Aucun lien direct avec le réseau hydrologique de surface	0

5.2.11 CORRIDOR ÉCOLOGIQUE EXISTANT

Ce critère permet de considérer les liens écologiques présents à l'échelle territoriale. En effet, la connectivité à d'autres unités est un critère important d'un point de vue biologique principalement pour la migration et la dispersion des individus et pour le maintien d'une biodiversité élevée. Les corridors retenus dans le cadre de la présente étude sont les corridors forestiers identifiés par la CMM et les corridors formés par les zones de conservation de la ville de Mascouche ou par les écosystèmes prioritaires de la MRC Les Moulins.



Connectivité à un corridor biologique	Pts
L'unité fait partie d'un corridor forestier identifié par la CMM	5
L'unité ne fait pas partie d'un corridor forestier de la CMM, mais fait partie du corridor de conservation de la ville de Mascouche (zonage) ou d'un écosystème prioritaire de la MRC Les Moulins	3
L'unité ne fait pas partie d'un corridor existant	0

5.3 PONDÉRATION ATTRIBUÉE AUX CRITÈRES

Dans le cadre de ce projet, une pondération a été utilisée afin d'accentuer ou de diminuer le poids relatif de chacun des critères utilisés dans la deuxième phase de l'évaluation. L'approche utilisée pour déterminer la pondération des différents critères est basée sur la méthode d'enquête Delphi. Cette méthode est un procédé d'obtention de consensus auprès d'experts sur un sujet donné. Elle implique la confrontation des opinions d'un groupe d'évaluateurs (Leduc et Raymond, 2000). Cet accord inter-juges a permis d'arriver à un consensus pour la pondération de chacun des critères dans le contexte particulier et en fonction des objectifs de la présente étude. Le tableau 14 présente la pondération résultant de cet accord inter-juges.

Tableau 14. Pondération attribuée à chacun des critères retenus pour l'analyse des peuplements, des communautés végétales et des milieux humides

Critères	Pondération		
	Peuplements	Communautés végétales	Milieux humides
Superficie	5	10	15
Présence d'espèces floristiques ou fauniques à statut particulier	20	15	15
Présence d'espèces envahissantes	-	5	5
Unicité de la communauté végétale ou du milieu humide	10	10	10
Maturité de la communauté végétale ou du milieu humide	15	15	5
Degré de perturbations	5	5	5
Occupation des terres hautes adjacentes	15	5	10
Hétérogénéité des habitats (Présence de milieux humides)	10	10	10



Critères	Pondération		
	Peuplements	Communautés végétales	Milieus humides
Présence d'un lien hydrologique	10	15	15
Présence d'un lien écologique (territoire)	10	10	10
Total	100	100	100

Un pointage a d'abord été attribué à chacun des critères selon la grille de pointage présentée dans la section 4.2. Par la suite, ce pointage a été multiplié par la pondération associée, et ce, afin de donner une plus grande importance à certains critères.

Une plus forte pondération des critères associés aux peuplements a été attribuée à la présence **d'espèces floristiques ou fauniques à statut particulier**, à la **maturité** des communautés et à **l'occupation du milieu adjacent**, ces données étant de bons indicateurs d'un milieu mature ou présentant des caractéristiques plus rares. De plus, les espèces désignées menacées ou vulnérables sont légalement protégées au Québec et ont, de ce fait, un intérêt de conservation plus élevé. L'occupation du milieu adjacent, dans des secteurs de grands boisés, permet de valoriser les secteurs les plus naturels subissant moins de pression en périphérie.

Pour les critères associés aux milieux humides, de plus forts pointages de pondération ont été attribués à **la superficie des milieux**, à la **présence d'espèces à statut particulier** et à la **présence d'un lien hydrologique**. Ces trois critères correspondent à ce qui permettait jadis au MDDELCC de juger de la situation (1, 2 ou 3) dans laquelle se trouvaient les milieux humides. Les milieux humides sont protégés légalement tandis que les espèces à statut particulier considérées dans l'analyse font l'objet d'un suivi ou d'une attention particulière de la part du MDDELCC. Rappelons que les espèces à statut particulier sont également de bons indicateurs d'un milieu mature ou présentant des caractéristiques plus rares. Les cours d'eau et leurs bandes riveraines sont également protégés légalement tandis que l'habitat du poisson relève de la juridiction fédérale et est protégé par l'article 35 de la *Loi sur les Pêches*.

Pour les communautés végétales terrestres, la pondération la plus forte a été attribuée à la **maturité**, à la présence d'une **espèce faunique ou floristique à statut particulier** et à la présence d'un **lien hydrologique**, ce dernier assurant un lien entre les milieux naturels fragmentés à l'intérieur du périmètre urbain.

Finalement, la présence **d'un corridor** ou d'un secteur en conservation est considérée comme un critère important puisqu'il permet de voir les liens à l'échelle du territoire.

Une pondération faible a été attribuée aux critères considérés, soit moins significatifs, au niveau de l'évaluation de l'intérêt écologique ou soit moins précis au niveau de l'attribution du pointage.



5.3.1 INDICE D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE

L'indice d'intérêt écologique est comptabilisé par le cumul du pointage accordé à chaque critère, pondéré d'après la charte présentée précédemment. La formule suivante a été utilisée :

$$\text{Indice d'intérêt écologique} = \frac{\sum(\text{pointage critère}_x * \text{pondération critère}_x)}{5}$$

La classification des indices d'intérêt écologique a été attribuée grâce à la méthode des bris naturels. Cette méthode vise à obtenir des classes homogènes, qui permettent de distinguer à la fois les données de valeurs proches et les valeurs distinctes. Il faut toutefois être prudent avec le résultat, qui doit être utilisé à l'échelle du territoire évalué et à l'intérieur des paramètres identifiés et ne doit pas être utilisé comme valeur absolue à une autre échelle (ex. : MRC ou régionale). Le tableau 15 présente les classes d'indice d'intérêt écologique obtenues par la méthode du bris

Tableau 15. Classes d'indices d'intérêt écologique des peuplements, des communautés végétales et des milieux humides

Valeur	Rang priorité	Peuplement	Communauté végétale	Milieux humides
Faible	5	10 à 30	10 à 22	10 à 23
Modérée	4	31 à 40	23 à 31	24 à 31
Bonne	3	41 à 49	32 à 40	32 à 40
Élevée	2	50 à 59	41 à 51	41 à 50
Très élevée	1	60 à 78	52 à 77	51 à 63

5.4 RÉSULTATS

Un total de 575 peuplements, 179 communautés végétales terrestres et 191 milieux humides ont fait l'objet d'une analyse de l'intérêt écologique. La grille de calculs et les résultats complets sont présentés en détail à l'annexe 11 tandis que la carte 3 (en pochette) présente visuellement les résultats de l'évaluation.

L'intérêt écologique est traduit en rang de priorité de conservation. Tous les milieux naturels sont importants, cependant, les possibilités de conservation n'étant pas illimitées, l'attribution d'un rang de priorité permet de cibler les secteurs considérés comme les plus exceptionnels et vers lesquels les efforts de conservation devraient être déployés, versus les secteurs à plus faible valeur où le développement devrait être ciblé.

5.4.1 PEUPELEMENTS TERRESTRES

Les peuplements terrestres à valeur très élevée et dont la priorité de conservation est au premier rang sont généralement localisés dans les écosystèmes prioritaires de la MRC Les Moulins et dans



les affectations de conservation identifiées au zonage de la ville de Mascouche. De manière générale, les peuplements situés près du ruisseau noir, dans le Marécage de Mascouche, dans la portion nord du Grand boisé Mascouche – Saint-Roch, dans le Domaine Seigneurial et dans le Boisé du Sentier de la Presqu'île sont ceux ayant obtenus le plus grand indice d'intérêt écologique.

La maturité et le caractère unique de ces peuplements (mélézin, pessière) sur le territoire de la ville de Mascouche, de même que la valeur des milieux humides qui y sont associés, la présence d'espèces floristiques à statut particulier ou le potentiel de présence de celles-ci ou d'espèces fauniques à statut particulier et la connectivité avec le réseau hydrographique font en sorte que ces peuplements devraient être priorisés dans les stratégies de conservation.

Les sites de rang de priorité 2 sont des sites matures et qui étaient constitués d'un type de peuplement rare à Mascouche (cédrière, prucheraie, érablière à érables à sucre, sapinière) et où des espèces à statut particulier (noyer cendré, adiante du Canada, asaret du Canada) ont été observées ou l'habitat a été jugé potentiel pour la faune et la flore menacée ou vulnérable. Ils sont localisés dans les mêmes secteurs que ceux de priorité 1, souvent adjacent à ceux-ci.

Les sites de priorité 3 et 4 sont répartis de manière plus aléatoire, à l'intérieur du corridor forestier identifié par la CMM. Ils correspondent généralement aux boisés en bordure des terres agricoles, aux peuplements plus communs et plus jeunes sur le territoire de la ville de Mascouche.

Finalement, les sites de priorité 5 correspondent à des petits boisés isolés, jeunes et situés essentiellement sur des terres vouées à l'agriculture.

5.4.2 MILIEUX HUMIDES

Les sites de rang de priorité 1 correspondent à des sites où des espèces floristiques à statut ont été observées, des milieux humides hydroconnectés et les milieux de plus grandes superficies. Ils sont localisés dans les grands massifs boisés à l'extérieur du périmètre urbain, à l'exception du milieu MH-097 situé dans le Domaine Seigneurial, adjacent à la rivière Mascouche.

Les sites de rang de priorité 2 sont localisés presque exclusivement dans les écosystèmes prioritaires de la MRC et de la ville de Mascouche ainsi qu'en bordure de la rivière Mascouche. À l'intérieur du PU, les deux milieux humides de valeur écologique élevée correspondent au marais MH-087 au nord du lac Henri et à un milieu MH-088 dans le parc du Grand Coteau. Ce sont des milieux humides liés à des cours d'eau permanents, peu perturbés et qui sont peu représentés sur le territoire de la Ville.

Les milieux humides de rang de priorité 3, 4 et 5 ne sont pas concentrés à des secteurs spécifiques. Ils sont la plupart du temps adjacents à des communautés végétales terrestres de même rang de priorité ou liés à d'autres milieux humides du même type, jeunes ou peu structurés ou encore localisés en bordure de terres agricoles ou de secteurs construits.



Ces milieux demeurent toutefois très intéressants d'un point de vue écologique par les biens et services qu'ils rendent à la communauté. Ils peuvent constituer des îlots de biodiversité intéressants et faire partie d'une zone tampon ou d'un corridor biologique local.

5.4.3 COMMUNAUTÉS VÉGÉTALES TERRESTRES

Les communautés végétales terrestres de valeur écologique très élevée sont celles localisées en bordure de la rivière Mascouche ou dans le parc du Grand Coteau. Un grand secteur homogène au sud du golf s'est également vu attribuer une valeur très élevée en raison de la présence d'une espèce désignée vulnérable à la récolte, sa superficie, son lien avec des cours d'eau permanents et des perturbations mineures dans le milieu.

Une valeur élevée ou bonne a été attribuée à certaines communautés végétales situées dans le parc du Grand Coteau et celles en lien avec la rivière Mascouche. Quelques autres communautés végétales réparties dans le PU ont également une valeur élevée. Ce sont généralement les communautés végétales de classe d'âge intermédiaire, avec un lien hydrologique et dont le groupement végétal est rare ou occasionnel dans le PU.

Les communautés végétales de valeur écologique modérée ou faible sont généralement de petite superficie et enclavées dans les arrières cours des secteurs résidentiels. Ils ont toutefois une valeur sociale et peuvent constituer des îlots de biodiversité intéressants et faire partie d'une zone tampon ou d'un corridor biologique local.



6 CONCLUSION

La Ville de Mascouche a mandaté **Aménatech inc.** pour réaliser le premier volet de son Plan de conservation des milieux naturels de Mascouche, qui correspond au volet d'inventaire, de caractérisation et d'évaluation des milieux naturels. Le présent document comporte deux étapes, la première étant le rapport de la caractérisation du milieu naturel dans la zone d'étude définie par la Ville de Mascouche et présente, de façon globale, les composantes du milieu et les espèces répertoriées lors des visites au terrain effectuées par SMi en 2014 ou identifiées dans les études existantes. La deuxième étape du rapport consiste en l'évaluation des composantes du milieu naturel et l'attribution d'un pointage à des critères définis, dans le but d'octroyer une valeur écologique à chacun des milieux humides, peuplements forestiers ou communautés végétales terrestres de la zone d'étude.

Les objectifs du mandat étaient, dans un premier temps, de faire la synthèse des informations disponibles sur le milieu naturel du territoire. Les informations écologiques répertoriées proviennent de diverses études ont été fournies par la Ville de Mascouche. Ensuite, les données manquantes ou à mettre à jour ont été récoltées sur le terrain. C'est ainsi que la caractérisation des milieux humides, des communautés végétales et des cours d'eau a été réalisée sur le terrain, de même que des inventaires d'espèces floristiques à statut particulier.

La zone d'étude déterminée par la Ville de Mascouche englobe la majorité des milieux naturels boisés ou semi-boisés. Les milieux naturels représentent près de 37% du territoire total de la ville, alors que les milieux boisés représentent 34,4 % de celui-ci. Les milieux humides, quant à eux, occupent 5,5 % du territoire (SMi, 2014). La proportion de milieux naturels résiduels actuellement présents sur le territoire de la ville de Mascouche est donc supérieure à la cible de 30 % du territoire en couvert forestier établi par le MFFP et le MDDELCC (MRNF et MDDEFP, 2008) afin de conserver la viabilité des écosystèmes permettant de soutenir la biodiversité.

Lors des inventaires, 179 communautés végétales terrestres, 191 milieux humides et une centaine de cours d'eau ou branches de cours d'eau ont été caractérisés. Des inventaires floristiques d'espèces à statut particulier ont été réalisés dans une vingtaine de secteurs de la ville. Ces inventaires et ceux réalisés antérieurement par d'autres entreprises ont permis de confirmer la présence de huit de ces espèces, dont une vulnérable, trois susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables et quatre vulnérables à la récolte. Deux espèces floristiques d'intérêt ont aussi été relevées. Aucun inventaire faunique à statut particulier n'a été mené à Mascouche, mais une évaluation du potentiel d'habitat ont permis d'identifier six milieux humides, 41 peuplements forestiers susceptibles d'abriter une telle espèce.

En plus des huit espèces floristiques et des deux espèces fauniques à statut particulier répertoriées dans la zone d'étude, 15 autres espèces fauniques à statut particulier pourraient la fréquenter. De plus, notons la présence confirmée ou potentielle de dix espèces d'amphibiens et reptiles, de 33 espèces de poissons, de 145 espèces d'oiseaux et de 22 espèces de mammifères sur le territoire de la ville de Mascouche.



L'évaluation de l'intérêt écologique des milieux naturels de la ville de Mascouche a été réalisée en se basant sur des critères de superficie, de présence ou de potentiel de présence d'espèces floristiques et fauniques à statut particulier, de présence d'espèces floristiques considérées exotiques et envahissantes (EEE), d'unicité des milieux, de maturité des communautés, de perturbation, d'hétérogénéité, d'occupation du milieu adjacent, d'hydrologie et de lien avec les ensembles boisés adjacents (corridors).

Une pondération de chacun des critères a été réalisée selon un accord inter-juge entre quatre professionnels en environnement afin d'augmenter ou de diminuer le poids de certains critères jugés plus ou moins importants à l'échelle du territoire. Un indice d'intérêt écologique a ensuite été calculé pour chacun des milieux naturels, en divisant la somme de tous les critères pondérés par cinq (le pointage maximal de chaque critère). Les indices de valeur écologique de chacun des milieux naturels ont ensuite été classifiés grâce à la méthode du bris naturel afin d'arriver à donner une valeur faible, modérée, bonne, élevée ou très élevée à chaque composante analysée.

De manière générale, les milieux de valeur écologique très élevée et élevée se situent dans le corridor forestier de la CMM, les écosystèmes prioritaires de la MRC et les secteurs en zonage de conservation à la ville de Mascouche. Les milieux adjacents à la rivière Mascouche ont également une valeur plus élevée, de même que certains milieux humides ou boisés isolés dans le périmètre urbain.

Les secteurs de plus faible valeur sont majoritairement isolés en milieu agricole ou enclavés dans les secteurs résidentiels du périmètre urbain.

Finalement, les secteurs ayant une valeur sociale sont localisés le long des sentiers (QUAD, motoneige, randonnée pédestre ou équestre), dans les boisés visibles à partir des principaux axes routiers et en arrière court du milieu bâti.

Les autres volets du plan de gestion des milieux naturels de la ville de Mascouche pourront être réalisés à partir du présent rapport d'inventaire, de caractérisation et d'évaluation du territoire. Ces données pourront servir à proposer un réseau écologique avec des noyaux de conservation prioritaires et secondaires, des zones tampons et des corridors verts et bleus reliant les nombreux secteurs d'intérêt de la ville de Mascouche.



RÉFÉRENCES ET BIBLIOGRAPHIE

Documents et services :

ANGERS, V., TITTLER, R., CARPENTIER, S., ALAM, M., MESSIER, C. 2014. *Plan directeur des forêts du Parc du Grand-Coteau*. Université du Québec à Montréal, Centre d'étude de la forêt. 161 p.

ATLAS DES AMPHIBIENS ET REPTILES DU QUÉBEC (AARQ). 2014. Demande d'information concernant les espèces d'amphibiens et de reptiles présentes dans la municipalité de Mascouche. 2 pages.

CANARDS ILLIMITÉS CANADA. 2007a. *Plan de conservation des milieux humides et de leurs terres hautes adjacentes de la région administrative de Lanaudière*, données géomatiques.

CENTRE DE DONNÉES SUR LE PATRIMOINE NATUREL DU QUÉBEC (CDPNQ). 2014a. *Extractions du système de données pour la ville de Mascouche*. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), Québec. 8 pages.

CENTRE DE DONNÉES SUR LE PATRIMOINE NATUREL DU QUÉBEC (CDPNQ). 2014b. *Extractions du système de données pour la ville de Mascouche*. Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), Québec. 4 pages.

CIMA+ (2012). *Mise à jour Étude écologique – Développement domiciliaire Mascouche (Québec)*. 14 pages + annexes.

CONSEIL DES BASSINS VERSANTS DES MILLE-ÎLES (COBAMIL). 2011. Portrait du bassin versant de la rivière Mascouche - Dans le cadre du Plan directeur de l'eau de la zone des Mille-îles. 27 pages + annexes.

D'AOUST, V. ET LAFONTAINE, M. 2005. *Identification des enjeux environnementaux relatifs au développement d'une partie des lots 359, 366 et 367 à Mascouche*. Rapport de GENIVAR Groupe Conseil inc. à Info Environnement inc. 9 pages + annexes.

DESROCHES, J.-F. ET D. RODRIGUE. 2004. *Amphibiens et reptiles du Québec et des Maritimes*. Éditions Michel Quintin. Waterloo, 2004, 288 p.

GLOBENSKY, Y. 1985. *Géologie des Basses-terres du Saint-Laurent*. Direction régionale de l'Exploration géologique et minérale. Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec, 63 pages + carte.

HYDRO-QUÉBEC. 1990. *Méthode spécialisée pour le milieu forestier. Identification des peuplements forestiers d'intérêt phytosociologique*. Montréal, Hydro-Québec. 133 pages.



IRDA, 2008. *Carte pédologique à l'échelle 1 : 20 000, feuillet SNRC 31H12-202.*

IRDA, 2009. *Carte pédologique à l'échelle 1 : 20 000, feuillet SNRC 31H13-102.*

L.AJOIE, P. G., 1965. *Étude pédologique des comtés de l'Assomption et de Montcalm (Québec)*, Ministère de l'Agriculture du Canada, 96 pages + cartes.

LASALLE, P., 1985. *Stratigraphie du quaternaire du Québec : une revue*, Rapport MB85-11. Ministère de l'Énergie et des ressources, 70 pages.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE (MRNF) ET MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS (MDDEP), 2008. *Détermination des écosystèmes prioritaires des basses-terres du Saint-Laurent. Portrait de la MRC Les Moulins*. 14 p.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE (MRNF). 2012a. *Guide de reconnaissance des types écologiques, région écologique 1a : Plaine du bas Outaouais et de l'archipel de Montréal*, 209 pages.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE (MRNF). 2012b. *Caractéristiques sociales et environnementales non répertoriées (CSENR) et activités illicites – Région des Laurentides et Lanaudières*. 36 pages.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES (MRN). 2013. *Norme de stratification écoforestière, Quatrième inventaire écoforestier du Québec méridional*. Secteur des forêts. Direction des inventaires forestiers. 101 pages.

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS (MDDEP). 2006. *Guide d'analyse des projets d'intervention dans les écosystèmes aquatiques, humides et riverains assujettis à l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement, Identification et délimitation des écosystèmes aquatiques, humides et riverains*. 10 pages et annexes.

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS (MDDEP). 2008. *Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables, Note explicative sur la ligne naturelle des hautes eaux : la méthode botanique experte*. 8 pages et annexes.

NATURE-ACTION QUÉBEC, 2014. *Caractérisation du Domaine Seigneurial de Mascouche-Propriété Ouaknine*. Rapport préliminaire réalisé pour la Ville de Mascouche. Nature-Action Québec, Beloeil, Québec, 17 pages.

PAPASODORO, C. 2010. *Cartographie de l'évolution spatio-temporelle des pertes de milieux naturels dans la région de Lanaudière, pour le secteur des Basses-terres du Saint-Laurent, de 1994 à 2008*. MRNF et MDDEP, 30 pages.

ROUX, A. ET TITTLER R., 2008. *La forêt de Mascouche : L'état actuel et le développement historique – document préliminaire comprenant une mise à jour du couvert forestier*. UQUAM.



SLIVITSKY, A. et ST-JULIEN, P. (1987). *Compilation géologique de la région de l'Estrie-Beauce*, MM85-04. Service de l'exploration géologique, Ministère de l'énergie et des ressources, 40 pages + carte.

SUIVI DE L'OCCUPATION DES STATIONS DE NIDIFICATION, POPULATION D'OISEAUX EN PÉRIL (SOS-POP). 2014. *Banque de données sur les oiseaux en péril du Québec*. Regroupement QuébecOiseaux et Environnement Canada, Service canadien de la Faune, région du Québec. Consultée le 25 juillet 2014.

Sites Internet

AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES DE LANAUDIÈRE (ARL). 2001. *Document de connaissance du Plan de protection et de mise en valeur des forêts privées de Lanaudière (PPMV)*. [En ligne], <http://www.afplanaudiere.org/pdf/PPMV-Document-connaissances.pdf> (Page consultée le 2 septembre 2014).

ATLAS DES OISEAUX NICHEURS DU QUÉBEC. 2014. *Résultats de l'atlas*. Données extraites pour la parcelle 18XR06, 18XR07, 18XR16 et 18XR17, second inventaire 2010-2014. [En ligne], <http://www.atlas-oiseaux.qc.ca/donneesqc/datasummaries.jsp?lang=fr> (Page consultée le 29 août 2014).

CANARDS ILLIMITÉS CANADA. 2007b. *Portrait des milieux humides. Région administrative de Lanaudière* (14). [En ligne], http://www.ducks.ca/assets/2013/01/PRCMH_R14_LANA_2007_portrait_cartes.pdf (Page consultée le 29 août 2014).

CENTRE D'EXPERTISE HYDRIQUE DU QUÉBEC (CEHQ). 2014. *Répertoire des barrages*. [En ligne], http://www.cehq.gouv.qc.ca/barrages/detail.asp?no_mef_lieu=X0004643 (Page consultée le 6 septembre 2014).

COBAMIL (2011). *Géologie des formations superficielles du territoire du COBAMIL*. [En ligne]. http://www.cobamil.ca/sites/default/files/files/Pedologie_COBAMIL.pdf

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DU CANOT ET DU KAYAK. 2009. *Trouvez un parcours. Mascouche*. [En ligne], http://www.canot-kayak.qc.ca/parcours_details.asp?CodeS=176&CodeP=102 (Page consultée le 17 septembre 2014).

GOVERNEMENT DU CANADA. 2014. *Registre public des espèces en péril du Canada*. [En ligne], http://www.registrelp.qc.ca/sar/index/default_f.cfm (Page consultée le 3 septembre).

GOVERNEMENT DU QUÉBEC. 2002. *Portrait régional de l'eau, Lanaudière (Région administrative 14)*. [En ligne], <http://www.mdelcc.gouv.qc.ca/eau/regions/region14/14-lanaudiere.htm> (Page consultée le 6 septembre 2014).



LANAUDIÈRE. 2014. Routes et circuits de la région de Lanaudière. [En ligne], <http://www.lanaudiere.ca/fr/decouvrez/routes-circuits> (page consultée le 12 septembre 2014)

MARTEL, C. (2013). *Un brin d'histoire ; les origines de notre paysage*. In La Revue, page 85. [En ligne]. <http://www.myvirtualpaper.com/doc/journal-larevue/journallarevue27112013/2013112601/84.html>

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES (MERN), 2014. Carte géologique interactive. In Système d'information géo-minière, [En ligne]. http://sigeom.mrn.gouv.qc.ca/signet/classes/l1108_afchCarteIntr?l=f (page consultée le 19 septembre 2014)

MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARC (MFFP). 2010. *Paruline Azurée*. [En ligne], <http://www3.mffp.gouv.qc.ca/faune/especes/menacees/fiche.asp?noEsp=37> (Page consultée le 18 septembre 2014).

MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARC (MFFP). 2013. *Les écosystèmes forestiers exceptionnels : éléments clés de la diversité biologique du Québec*. [En ligne], <https://www.mffp.gouv.qc.ca/forets/connaissances/connaissances-ecosystemes.jsp> (Page consultée le 18 septembre 2014).

MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS. 2014a. *Statistiques de chasse et de piégeage*. [En ligne], <http://www.mffp.gouv.qc.ca/faune/statistiques/chasse-piegeage.jsp> (Page consultée le 4 septembre 2014).

MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARC (MFFP). 2014b. *Zones de végétation et domaines bioclimatiques du Québec*. [En ligne], <http://www.mffp.gouv.qc.ca/forets/inventaire/inventaire-zones-carte.jsp> (Page consultée le septembre 2014).

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) DES MOULIN. 2014. *Règlement 97, Schéma d'aménagement révisé*. Mise à jour le 2002-11-20. [En ligne], http://www.mrclesmoulin.ca/fr/nos_services_amenagement_developpement.asp (Page consultée le 3 septembre 2014).

VILLE DE MASCOUCHE. 2014. *Ville de Mascouche*. [En ligne], <http://ville.mascouche.qc.ca/page-decouvrir-mascouche.php> (Page consultée le 26 août 2014).

Personne consultée :

Mme Virginie Boivin, MFFP. 2014. Habitats fauniques.

Mme Marianne Théberge, MFFP. 2014. Faune ichthyenne.

M. Normand Villeneuve, MFFP. 2014. Écosystèmes forestiers exceptionnels.



Annexe 1

PROTOCOLE D'INVENTAIRE DU MILIEU NATUREL



PROTOCOLE D'INVENTAIRES

Date : 15 juillet 2014	N° de projet : F1417840-001	N° de page : 1/14
-------------------------------	------------------------------------	--------------------------

Nom du projet :	Plan de gestion des milieux naturels de la Ville de Mascouche, volet inventaires, caractérisation et évaluation du territoire
Localisation :	Ville de Mascouche, Qc
Inventaires à réaliser :	Inventaire des milieux naturels
Date prévue des relevés de terrain :	Caractérisation communautés végétales, milieux humides et cours d'eau : 28 juillet au 9 août 2014 Inventaires des espèces floristiques à statut particulier : Juillet et août 2014
Chargée de projet :	Mireille Genest, biologiste, M.Env. (Bureau : 819-566-8855 #2835)
Responsable d'exécution :	Joanie Beauchemin, Biologiste (Bureau : 819-566-8855 #7165, cell : 819-571-7057)
Responsable des travaux terrain :	David Côté, tech. écologie (Bureau : 819-566-8855 # 7194, cell : 819-437-7644)
Travaux au terrain réalisés par :	<ul style="list-style-type: none">- David Côté, tech, écologie- Nicolas Latouche, biologiste. M. Env.- Jean-Philippe Boyer, biologiste, M. Env.- André Lapointe, B.Sc. Biol., botaniste expert, Président de Flora Quebeca

Date : 15 juillet 2014	N° de projet : F1417840-001	N° de page : 2/14
------------------------	-----------------------------	-------------------

TABLE DES MATIÈRES

NATURE DES TRAVAUX	3
ZONE D'ÉTUDE.....	3
REVUE DES INFORMATIONS EXISTANTES	3
INVENTAIRES AU TERRAIN.....	4
<i>Blocs A et B</i>	4
Cartographie préliminaire.....	4
Milieux boisés et friches.....	5
Milieux humides.....	7
Cours d'eau	10
Espèces à statut particulier	11
<i>Bloc C</i>	11
Cartographie préliminaire.....	11
Milieux boisés et friches.....	12
Milieux humides.....	13
Cours d'eau	13
Espèces à statut particulier	13
<i>Bloc D</i>	14
VALEUR ESTHÉTIQUE, PAYSAGÈRE ET SOCIALE.....	14

Date : 15 juillet 2014	N° de projet : F1417840-001	N° de page :	3/14
-------------------------------	------------------------------------	---------------------	------

NATURE DES TRAVAUX

ZONE D'ÉTUDE

La zone d'étude correspond à l'ensemble des milieux naturels sur le territoire de la ville de Mascouche, laquelle a été divisée en trois niveaux d'analyse, soit les blocs A et B, le bloc C et le bloc D (voir carte 1).

- **Blocs A ET B** : milieux naturels à l'intérieur du périmètre urbain (PU);
- **Bloc C** : milieux naturels en zone agricole, faisant partie des boisés métropolitains identifiés par la Communauté Métropolitaine de Montréal (CMM).
- **Bloc D** : milieux naturels en zone agricole ne faisant pas partie de boisés métropolitains.

REVUE DES INFORMATIONS EXISTANTES

Une revue des informations existantes a été effectuée préalablement à la visite au terrain afin de mieux connaître les caractéristiques du territoire de la ville de Mascouche. Ces données seront utilisées en tenant compte de leurs limites et de leur précision tout en considérant les objectifs visés par la démarche de caractérisation et d'évaluation de la valeur des milieux naturels.

Les sources suivantes ont été ou seront consultées :

- L'Atlas des amphibiens et reptiles du Québec (AARQ, 2014) : Informations quant aux espèces herpétologiques présentes sur le territoire de la ville de Mascouche ;
- La Banque de données sur les oiseaux migrateurs du Québec (BDOMQ – SOS-POP, 2014) : Sites de nidification de l'avifaune à statut particulier ;
- Le Système d'information écoforestière (SIEF, 2014) : Peuplements forestiers ;
- Plan régional de conservation des milieux humides – Lanaudière (Canards Illimités inc, 2007) : Cartographie des milieux humides à l'échelle régionale ;
- Cartographie détaillée des milieux humides– Communauté Métropolitaine de Montréal (CMM, 2013) : cartographie détaillée des milieux humides ;
- Écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE) (MFFP, 2014) : Informations quant à la présence d'EFE dans la zone d'étude ;

Date : 15 juillet 2014	N° de projet : F1417840-001	N° de page :	4/14
-------------------------------	------------------------------------	---------------------	------

- Cartographie des habitats fauniques : Présence d'habitats fauniques cartographiés et légalement désignés ;
- Base de données topographiques du Québec (BDTQ) : Présence de cours d'eau ;
- Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ, 2014) ;
- Ville de Mascouche ;
- MRC des Moulins;
- Études de caractérisation écologiques réalisées par d'autres consultants et transmises en cours de mandat.

INVENTAIRES AU TERRAIN

Les inventaires de caractérisation au terrain seront réalisés dans le but de mieux connaître les milieux naturels à l'échelle du territoire. La méthodologie proposée est fonction des différents blocs présentés par la Ville dans son appel d'offres ainsi que du calendrier de réalisation souhaité par la Ville.

Étant donné que le niveau de détail demandé pour les inventaires est différent pour chacun des 4 blocs, il est proposé à prime abord que l'analyse de la valeur écologique, sociale et de conservation soit réalisée selon des critères semblables pour chacun des blocs, mais de façon indépendante, afin de comparer entre eux et avec le même degré de précision, les différents milieux naturels.

BLOCS A ET B

CARTOGRAPHIE PRÉLIMINAIRE

La cartographie préalable à la réalisation des travaux terrain à l'intérieur du PU a été réalisée en tenant compte des intrants suivants :

- Zones à inventoriées, définies par la Ville de Mascouche;
- Peuplements forestiers du SIEF (inventaire du 4^{ième} décennal);
- Milieux humides de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)
- Hydrologie de la ville de Mascouche (MRC des Moulins);

Date : 15 juillet 2014	N° de projet : F1417840-001	N° de page : 5/14
------------------------	-----------------------------	-------------------

- Photo-interprétation des communautés végétales terrestres et des milieux humides;

Les contours des milieux naturels ont été ajustés afin d'exclure les superficies boisées isolées très petites (moins de 0,3 ha) et les haies entre les terrains résidentiels. De plus, les arrières cours boisées ne seront pas visitées à moins d'être facilement accessibles sans trop d'intrusion. Ces îlots boisés seront toutefois conservés dans l'analyse de la valeur des milieux naturels, bien que la caractérisation de ceux-ci n'ait pas la même précision que les communautés végétales visitées.

MILIEUX BOISÉS ET FRICHES

Étant donné la faible superficie des secteurs à inventorier et de leur positionnement dans la trame urbaine, une photo-interprétation des **communautés végétales homogènes** a été réalisée. En effet, les polygones du SIEF sont généralement trop grands pour le niveau de détails recherché, c'est pourquoi les communautés végétales terrestres ont été choisies comme unité d'analyse, pour augmenter la précision à l'intérieur des peuplements forestiers.

La photo-interprétation a été réalisée en stéréoscopie à l'aide de photographies aériennes panchromatiques du survol aérien de 2000 à l'échelle 1 : 15 000. La photo-interprétation se base sur différents éléments d'interprétation dont les éléments du relief, la texture, la teinte et les caractéristiques du recouvrement végétal.

Les communautés végétales terrestres générées dans le Système d'information géographique (SIG) seront intégrées à un appareil GPS portatif afin de faciliter les inventaires au terrain et seront numérotés de la façon suivante :

- Communauté végétales terrestres : CV-XX

L'unité de base de la caractérisation est donc la communauté végétale homogène. Une ou plusieurs placettes devront être effectuées dans chacune des communautés identifiées, en fonction de la superficie de celles-ci, à raison de 2 placettes par hectare environ. La fiche standardisée d'échantillonnage des communautés végétales terrestres qui sera utilisée au terrain est présentée à l'annexe 2. Sans s'y restreindre, les données à récolter au terrain sont les suivantes :

- Valider les limites de la communauté végétale;
- Identifier le type de communauté végétale (ex : frênaie rouge);

Date : 15 juillet 2014	N° de projet : F1417840-001	N° de page : 6/14
-------------------------------	------------------------------------	--------------------------

- Inventorier les espèces végétales principales et leur recouvrement dans chaque strate;
- Mesurer le diamètre à hauteur de poitrine (DHP) moyen des arbres et évaluer leur hauteur moyenne;
- Évaluer l'âge de la communauté végétale (jeune : 0-30 ans, intermédiaire : 30-70 ans, mature/vieux/centenaire : > 70 ans);
- Si une espèce exotique envahissante (EEE) est présente, estimer le recouvrement de cette EEE dans la communauté (< 5%, 6-25%; 26-50%, 51-75%; >75%);
- Évaluer les perturbations faites par l'homme dans la communauté végétale (mineures, faibles, modérées ou majeures);
- Vérifier la présence d'espèces floristiques (observation opportuniste dans tous les milieux et inventaire complet par un botaniste dans les habitats ciblés)
- Vérifier la présence d'espèces fauniques à statut particulier ou leur potentiel (observation opportuniste);
- Statuer sur la valeur sociale, esthétique, paysagère ou toute particularité de la communauté végétale;

En tout temps, les observations opportunistes d'espèces animales observées ou entendues durant les inventaires seront notées afin d'obtenir un aperçu des espèces animales fréquentant les différents milieux présents. Une évaluation de l'appréciation de la qualité des habitats pour les espèces animales ciblées sera réalisée.

Des photos seront prises à chacune des placettes de façon à illustrer les différents milieux naturels.

Le tableau 1 présente les données récoltées au terrain et les données qui seront obtenues grâce aux outils géomatiques ou à une analyse post-terrain, ainsi que les critères d'intérêt écologique qu'elles permettront d'évaluer. Les critères d'intérêt écologiques sont définis à l'annexe 1.

Tableau 1. Données et critères d'intérêt écologiques des milieux boisés et friches des blocs A et B

DONNÉE RÉCOLTÉE	SOURCE ¹	CRITÈRE D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE
Validation ou délimitation de la communauté végétale	Terrain et analyse SIG	Superficie

Date : 15 juillet 2014	N° de projet : F1417840-001	N° de page : 7/14
-------------------------------	------------------------------------	--------------------------

DONNÉE RÉCOLTÉE	SOURCE ¹	CRITÈRE D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE
Typologie du type de communauté végétale	Terrain, analyse post-terrain et SIG	Unicité et rareté
Âge de la communauté (DHP et hauteur des arbres)	Terrain	Maturité
Espèces végétales principales et recouvrement dans chaque strate	Terrain	Unicité et rareté
Présence d'un lien hydrologique	Terrain et analyse SIG	Présence d'un lien hydrologique
Espèces floristiques à statut particulier Espèces fauniques à statut particulier	Terrain Bases de données existantes	Présence d'espèces à statut particulier
Perturbations dans la communauté végétale	Terrain	Degré de perturbation
Recouvrement par les espèces exotiques envahissantes	Terrain	Présence d'espèces exotiques envahissantes
Présence de valeur esthétique, sociale ou paysagère	Terrain	Valeur sociale et/ou caractéristiques particulières
Occupation du milieu dans un rayon de 100 m autour de la communauté végétale	Analyse SIG	Occupation des terres hautes adjacentes
Autre information importantes : Écosystème forestier exceptionnel (EFE), type d'habitat floristique rare, habitat faunique, etc.	Terrain et analyse SIG	Présence d'un habitat floristique ou faunique particulier

¹ Dans le SIG, on intègre les données existantes fournies par le CDPNQ, BDOMQ, SIEF, CMM, MRC, etc.

MILIEUX HUMIDES

Pour les milieux humides, la photo-interprétation, réalisée selon la même méthode que celle décrite pour les communautés végétales terrestres, a permis de préciser les polygones de la CMM afin de cibler les types de

Date : 15 juillet 2014	N° de projet : F1417840-001	N° de page :	8/14
-------------------------------	------------------------------------	---------------------	------

milieux potentiels (marécages, marais, tourbière ou étang) et ce, préalablement à la visite au terrain. Lors des travaux au terrain, une validation et un ajustement des limites des milieux humides sera réalisée, de même qu'une caractérisation sommaire. Si de nouveaux milieux humides sont identifiés au terrain, ils seront également caractérisés et leur limite dessinée sur la carte.

Les milieux humides seront numérotés dans le SIG avant les travaux terrain (MH-XX).

- Milieu humide : MH-XX

L'unité de base de la caractérisation est donc le milieu humide. Une ou plusieurs placettes de dix mètres de rayon devront être effectuées dans chacun des types de milieux humides identifiées, en fonction de la superficie de celui-ci. Pour ce faire, la fiche d'échantillonnage est la même que celle pour les communautés végétales terrestres, présentée à l'annexe 2. Sans s'y restreindre, les données à récolter au terrain sont les suivantes :

- Valider les limites du milieu humide;
 - Identifier le milieu humide en fonction du type et des espèces dominantes (ex : marécage arboré – érablière rouge);
 - Inventorier les espèces végétales principales et leur recouvrement dans chaque strate;
 - S'il s'agit d'un marécage arborescent, mesurer le DHP moyen des arbres et évaluer leur hauteur pour évaluer l'âge de la communauté végétale (jeune, intermédiaire, mature/vieux/centenaire)
- OU
- S'il s'agit d'un marécage arbustif ou d'un marais, évaluer la structure et la complexité du milieu humide (voir fiche terrain standardisée);
 - S'il y a lieu, estimer le recouvrement de la communauté par les EEE (< 5%, 6-25%; 26-50%, 51-75%; >75%);
 - Évaluer les perturbations dans la communauté végétale (mineures, faibles, modérées ou majeures);
 - Vérifier la présence d'espèces floristiques ou fauniques à statut particulier (observation opportuniste);
 - Statuer sur la valeur sociale, esthétique ou paysagère particulière de la communauté;

Date : 15 juillet 2014	N° de projet : F1417840-001	N° de page : 9/14
-------------------------------	------------------------------------	--------------------------

Comme pour les communautés végétales terrestres, les observations opportunistes d'espèces animales observées ou entendues durant les inventaires seront notées afin d'obtenir un aperçu des espèces animales fréquentant les différents milieux présents. Une évaluation de la qualité des habitats fauniques sera réalisée pour les espèces animales ciblées. Il en est de même pour les indicateurs biophysiques tels que la présence de cuvettes humides, de litière noire, de racines surélevées, etc. Le type de sol, le drainage et la capacité de rétention du sol sera déterminé au terrain, de même que la profondeur de matière organique au sol. Des photos seront prises à chacune des placettes de façon à illustrer les différents milieux humides.

Les données récoltées au terrain ou grâce aux outils géomatiques ou encore grâce à une analyse post-terrain et qui serviront à évaluer la valeur des milieux humides sont présentées dans le tableau 2.

Tableau 2. Données et critères d'intérêt écologiques pour les milieux humides

DONNÉE RÉCOLTÉE	SOURCE ¹	CRITÈRE D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE
Validation ou délimitation du milieu humide	Terrain (validation des limites) et analyse SIG	Superficie
Typologie du milieu humide	Terrain, analyse post-terrain et SIG	Unicité et rareté
Âge ou complexité du milieu humide	Terrain	Maturité
Espèces principales dans chaque strate	Terrain	-
Caractérisation des cours d'eau	Terrain et analyse SIG	Présence d'un lien hydrologique
Connectivité à d'autres milieux humides	Analyse SIG	Connectivité du milieu
Espèces floristiques à statut particulier Espèces fauniques à statut particulier	Terrain Bases de données existantes	Présence d'espèces à statut particulier
Perturbations dans le milieu	Terrain	Degré de perturbation
Recouvrement du milieu humide par les espèces exotiques	Terrain	Présence d'espèces exotiques envahissantes

Date : 15 juillet 2014	N° de projet : F1417840-001	N° de page : 10/14
-------------------------------	------------------------------------	---------------------------

DONNÉE RÉCOLTÉE	SOURCE ¹	CRITÈRE D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE
envahissantes		
Valeur esthétique, sociale ou paysagère	Terrain	Valeur sociale et/ou caractéristiques particulières
Caractéristiques particulières	Terrain	Valeur sociale et/ou caractéristiques particulières
Occupation du milieu dans un rayon de 100 m autour du milieu humide	Analyse SIG	Occupation des terres hautes adjacentes

¹ Dans le SIG, on intègre les données existantes fournies par le CDPNQ, BDOMQ, SIEF, CMM, MRC, etc.

COURS D'EAU

Les cours d'eau inventoriés par la MRC ou présents dans la BDTQ seront caractérisés par tronçons homogènes de bande riveraine (naturelle, agricole ou anthropique) pour les blocs A, B. Les cours d'eau seront nommés ou numérotés dans le SIG avant les travaux terrain (CE-XX). La fiche standardisée d'échantillonnage des cours d'eau utilisée au terrain est présentée à l'annexe 3. Cette fiche standardisée sera complétée pour chaque tronçon homogène, dans laquelle les éléments suivants seront considérés, sans s'y restreindre :

- la morphologie du cours d'eau;
- les caractéristiques d'écoulement (faciès, type, origine);
- le potentiel d'habitat du poisson;
- le type de substrat et recouvrement (%);
- l'inventaire des espèces végétales principales sous la LNHE et dans la bande riveraine;

La ligne des hautes eaux sera délimitée à l'aide d'un GPS portatif Garmin.

La caractérisation de la rivière Mascouche ne fait pas partie du présent mandat.

Date : 15 juillet 2014	N° de projet : F1417840-001	N° de page :	11/14
-------------------------------	------------------------------------	---------------------	-------

ESPÈCES À STATUT PARTICULIER

Les espèces à statut particulier englobent les espèces désignées au niveau fédéral et au niveau provincial. Un inventaire des espèces floristiques à statut particulier sera réalisé par un botaniste d'expérience, soit monsieur André Lapointe, président de FloraQuebeca. Les visites seront réalisées à différents moments en fonction des périodes de floraison des espèces ciblées et des habitats. Les peuplements forestiers les plus susceptibles d'abriter des espèces rares seront ciblés et visités. Les inventaires se feront par transects et virées planifiées, afin de couvrir le maximum de territoire.

Pour les espèces fauniques, l'évaluation sera réalisée par une analyse du potentiel d'habitat en fonction des habitats présents. Une attention particulière sera portée à ces espèces lors des inventaires botaniques, des milieux humides et des cours d'eau et les espèces observées seront notées, décrites et photographiées pour être par la suite intégrées au SIG.

BLOC C

Les inventaires pour le Bloc C sont moins détaillés que ceux des Blocs A et B. Pour ce bloc, l'approche est basée essentiellement sur les outils géomatiques et l'élaboration de critères qui permettront de limiter les inventaires au terrain tout en permettant d'atteindre les buts précis de l'étude.

CARTOGRAPHIE PRÉLIMINAIRE

La cartographie préalable à la réalisation des travaux terrain dans les boisés métropolitains identifiés par la CMM a été réalisée en tenant compte des intrants suivants :

- Boisés métropolitains (CMM);
- Peuplements forestiers du SIEF (inventaire du 4^{ième} décennal);
- Milieux humides de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)
- Hydrologie de la ville de Mascouche (MRC des Moulins);
- Photo-interprétation des milieux humides;

Date : 15 juillet 2014	N° de projet : F1417840-001	N° de page : 12/14
-------------------------------	------------------------------------	---------------------------

MILIEUX BOISÉS ET FRICHES

Les peuplements écoforestiers du 4e décennal seront utilisés comme unité d'analyse. Les données du SIEF telles que le type écologique, le stade évolutif, le type de sol, la classe de drainage, l'âge et le type de peuplement seront utilisées afin de faire la description sommaire. La validation de la délimitation des peuplements sera effectuée par le géomaticien en confrontant les données existantes avec l'orthophoto la plus récente. Des points de contrôle sommaires des peuplements forestiers seront effectués au terrain par le botaniste expert, en même temps que les inventaires floristiques d'espèces à statut particulier et ce, seulement dans les peuplements où un potentiel d'espèce rare a été déterminé.

Les peuplements terrestres générés dans le Système d'information géographique (SIG) seront intégrés à un appareil GPS portatif afin de faciliter les inventaires au terrain et seront numérotés de la façon suivante :

- Peuplements : P-XX

L'unité de base de la caractérisation est donc le peuplement forestier. Les données qui seront utilisées et les critères d'intérêt écologique qu'elles permettront d'évaluer, sont présentés au tableau 3.

Tableau 3. Données et critères d'intérêt écologique associés des peuplements du bloc C

DONNÉE RÉCOLTÉE	SOURCE ¹	CRITÈRE D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE
Limites des peuplements forestiers	Analyse SIG	Superficie
Groupement d'essence	Analyse SIG	Unicité et rareté
Âge du peuplement	Analyse SIG	Maturité
Présence de cours d'eau	Analyse SIG	Présence d'un lien hydrologique
Présence de milieux humides	Terrain et analyse SIG	Hétérogénéité du milieu
Espèces floristiques à statut particulier Espèces fauniques à statut particulier	Terrain Bases de données existantes Analyse (SIG)	Présence d'espèces à statut particulier
Occupation du milieu dans un	Analyse SIG	Occupation des terres hautes

Date : 15 juillet 2014	N° de projet : F1417840-001	N° de page : 13/14
-------------------------------	------------------------------------	---------------------------

DONNÉE RÉCOLTÉE	SOURCE ¹	CRITÈRE D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE
rayon de 100 m autour de la communauté végétale		adjacentes
Autre information importantes : EFE, type d'habitat floristique rare, habitat faunique, etc.	Terrain et analyse SIG	Présence d'un habitat floristique ou faunique particulier
Connectivité des peuplements	Analyse SIG	Connectivité à un corridor biologique

¹ Dans le SIG, on intègre les données existantes fournies par le CDPNQ, BDOMQ, SIEF, CMM, MRC, etc.

MILIEUX HUMIDES

Les milieux humides répertoriés par la CMM (milieux humides de plus de 0,3 ha) seront validés au terrain selon la même méthode que les blocs A et B.

Les milieux humides seront numérotés dans le SIG avant les travaux terrain (MH-XX).

- Milieu humide : MH-XX

Si de nouveaux milieux humides sont identifiés au terrain, ils seront également caractérisés et leur limite dessinée sur la carte.

COURS D'EAU

Tout comme pour les blocs A et B, les cours d'eau du bloc C inventoriés par la MRC ou présents dans la BDTQ seront caractérisés par tronçons homogènes de bande riveraine (naturelle, agricole ou anthropique) pour les blocs A, B. La fiche d'échantillonnage standardisée sera complétée pour chaque tronçon homogène de bande riveraine.

ESPÈCES À STATUT PARTICULIER

Tout comme pour les blocs A et B, les peuplements forestiers susceptibles d'abriter une espèce floristique à statut particulier seront visités par un botaniste expert.

Date : 15 juillet 2014	N° de projet : F1417840-001	N° de page :	14/14
-------------------------------	------------------------------------	---------------------	-------

Pour les espèces fauniques, l'évaluation sera réalisée par une analyse du potentiel d'habitat en fonction des habitats présents.

BLOC D

L'approche pour le Bloc D est similaire à celle du Bloc C, sauf en ce qui concerne les cours d'eau inventoriés par la MRC ou présents dans la BDTQ, qui ne seront pas validés au terrain. Le sens d'écoulement sera déterminé à l'aide d'outils géomatiques. L'analyse de la valeur écologique sera réalisée séparément des autres blocs étant donné les trop grandes divergences présentes au niveau des superficies et du type de milieux présents.

VALEUR ESTHÉTIQUE, PAYSAGÈRE ET SOCIALE

Une caractérisation des unités paysagères comprises sur l'ensemble du territoire de la Ville sera réalisée afin de faire une analyse de la visibilité des milieux naturels à partir des principaux axes routiers. La valeur des unités sera intégrée à l'analyse de la valeur des milieux naturels.

La caractérisation des unités paysagères se limitera à la description des points suivants :

- Les routes à partir desquelles les unités paysagères sont visibles;
- La longueur des tronçons routiers;
- Une description sommaire des forces et des faiblesses associées aux unités paysagères;
- Une estimation de l'occupation des sols dans les unités paysagères;
- Une analyse qualitative de la qualité globale du paysage.

3- Milieu humide ou terrestre?

Milieu humide Commentaires: _____
 Milieu terrestre Commentaires: _____

Origine
 Naturelle
 Ne sais pas
 Anthropique
 Description: _____

Type de milieu humide

Étang
 Marais Type: _____
 Marécage arbustif Type: _____
 Marécage arboré Type: _____
 Tourbière Type: _____
 Peuplement sur tourbe Type: _____
 Autre Type: _____

Hydrologie (rayon de 30 m autour du MH)

Milieu humide isolé
 Milieu humide en lien hydrologique
 Lié à:
 Lac
 Cours d'eau
 Fossé isolé
 Fossé lié à CE Fossé = Habitat poisson
 Oui Non ???

Complexité du milieu humide dans son ensemble

<input type="checkbox"/> Présence de plantes herbacées flottantes	<input type="checkbox"/> Structure peu diversifiée en hauteur	<input type="checkbox"/> Entremêlement faible (ceintures ou îlots visibles)
<input type="checkbox"/> Présence de plantes herbacées immergées	<input type="checkbox"/> Structure bien diversifiée en hauteur	<input type="checkbox"/> Entremêlement moyen (c. ou î. fragmentés)
<input type="checkbox"/> Présence de plantes herbacées émergentes	<input type="checkbox"/> Faible variabilité spécifique (# espèces)	<input type="checkbox"/> Entremêlement élevé (pas de ceinture ou îlot) (toutes espèces mélangées)
	<input type="checkbox"/> Bonne variabilité spécifique	

4- Espèces exotiques envahissantes / Espèces à statut particulier

Espèces	Localisation (pt GPS)	Description/commentaires (grandeur, dispersion dans l'ensemble du milieu)	Espèces exotiques envahissantes
			- de 5 % <input type="checkbox"/>
			6 % - 25 % <input type="checkbox"/>
Espèces à statut particulier (potentiel) :	Oui <input type="checkbox"/>	_____	26 % - 50 % <input type="checkbox"/>
	Non <input type="checkbox"/>	_____	51 % - 75 % <input type="checkbox"/>
			+ de 76 % <input type="checkbox"/>

5- Information additionnelle / schémas / signes de présence animale / géomorphologie

Hétérogénéité du milieu :
 Forte
 Moyenne
 Faible

Perturbation: (route, sentier, ornières...) Description: _____

Valeur de conservation:
 Faible
 Moyenne
 Bonne
 Très bonne

Aucune ou Mineures
 Faibles, ne modifient que très légèrement les fonctions écologiques du milieu et n'affectent pas de façon perceptible son intégrité
 Modérées, réduisent quelque peu la qualité ou la quantité des fonctions écologiques affectant modérément son intégrité
 Majeures, entraînent la perte ou la modification de la majorité des fonctions écologiques, mettant en cause son intégrité

Hétérogénéité: **Forte** : beaucoup d'espèces; abris (rochers, affleurements, chicots, troncs au sol); 3 ou 4 strates, perturbations naturelles; codominance varié
Moyenne : milieu non uniforme; 2 ou 3 strates; pas ou peu d'abris; nombre d'espèce suffisant; perturbations anthropiques
Faible : milieu uniforme; 1 ou 2 strates; peu d'espèces; rien de particulier dans l'habitat



FICHE DE TERRAIN CARACTÉRISATION DE COURS D'EAU (TRONÇON HOMOGÈNE)

TRONÇON ____ DE ____

INFORMATION GÉNÉRALE ET LOCALISATION

Date : _____	#Point GPS : _____	Photos : _____
Lieu : _____	Coordonnées _____	_____
No. de projet : _____	N : _____	_____
Client : _____	O : _____	Points à relier : _____
Observateur : _____		Humidité apparente lors de la visite : _____
Nom du CE : _____	Précision (m) : _____	<input type="checkbox"/> sec <input type="checkbox"/> humide <input type="checkbox"/> inondé

CARACTÉRISATION DU COURS D'EAU

TYPE DE COURS D'EAU			CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES		
FACIÈS D'ÉCOULEMENT <input type="checkbox"/> Bassin <input type="checkbox"/> Chenal lentique <input type="checkbox"/> Chenal lotique <input type="checkbox"/> Plat lentique <input type="checkbox"/> Plat courant <input type="checkbox"/> Seuil <input type="checkbox"/> Rapide <input type="checkbox"/> Cascade <input type="checkbox"/> Chute	TYPE DE « COURS D'EAU » <input type="checkbox"/> Lac <input type="checkbox"/> Rivière <input type="checkbox"/> Ruisseau forestier <input type="checkbox"/> Ruisseau agricole <input type="checkbox"/> Fossé MORPHOLOGIE <input type="checkbox"/> Rectiligne <input type="checkbox"/> Méandres <input type="checkbox"/> Sinueux	TYPE D'ÉCOULEMENT Intermittent <input type="checkbox"/> Permanent <input type="checkbox"/> ORIGINE Naturel <input type="checkbox"/> Redressé <input type="checkbox"/> Anthropique <input type="checkbox"/> PRÉSENCE D'UN PONCEAU : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Diamètre : _____ mm Type : _____ GPS : _____	TYPE DE SUBSTRAT¹ (%) : _____ Roc _____ Gros bloc _____ Bloc _____ Galet _____ Caillou _____ Gravier _____ Sable _____ Limon _____ Débris organiques _____ Autre _____	RECOUVEREMENT DU SUBSTRAT (%) : _____ À nu _____ Algues _____ Végétation aquatique _____ Branches	OMBRE : <input type="checkbox"/> Ombragé <input type="checkbox"/> Semi-ombragé <input type="checkbox"/> Exposé
			ÉROSION : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Base du talus <input type="checkbox"/> Mi-talus <input type="checkbox"/> Haut du talus <input type="checkbox"/> Degré : Faible <input type="checkbox"/> Moyen <input type="checkbox"/> Élevé <input type="checkbox"/>		
			VITESSE D'ÉCOULEMENT (m/s) : _____		
			COULEUR DE L'EAU : Claire <input type="checkbox"/> Moyenne <input type="checkbox"/> Foncée <input type="checkbox"/>		

Strate arborescente (7m +)	Recouvrement : <input type="text"/>		Strate arbustive (7m-)	Recouvrement : <input type="text"/>		Strate herbacée	Recouvrement : <input type="text"/>	
Espèces	Rive	LNHE	Espèces	Rive	LNHE	Espèces	Rive	LNHE

¹Type de substrat : Roc; Gros blocs : > 500 mm; Bloc : 250 à 500 mm; Galet : 80 à 250 mm; Cailloux : 40 à 80 mm; Gravier : 5 à 40 mm; Sable : 0,125 mm à 5 mm; Limon : < 0,125 mm

Traces : <10%; Un peu : 10-20%; Adjectif (ex. : limoneux, sableux, etc.) : 20-35%; Nom (ex. : limon, sable, etc.) : >35%

Cote de recouvrement : A : un individu B : Sporadique 1 : < 5%; 2 : 5-25 %; 3 : 25-50%; 4 : 50-75%; 5 : 75-100%



FICHE DE TERRAIN
CARACTÉRISATION DE COURS D'EAU (TRONÇON HOMOGÈNE)

TRONÇON _____ DE _____

<p>DÉLIMITATION DE LA LIGNE NATURELLE DES HAUTES EAUX</p> <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Critères botaniques<input type="checkbox"/> Limite supérieure des marques d'usure sur l'écorce des arbres ;<input type="checkbox"/> Limite supérieure de sédimentation sur le tronc des arbres ;<input type="checkbox"/> Limite supérieure des marques linéaires sur les structures (édifices, ponts...);<input type="checkbox"/> Présence d'une échancrure ou encoche sur le sol reliée à l'érosion de l'eau ;<input type="checkbox"/> Haut de la plage dénudée.	<p>DONNÉES MORPHOMÉTRIQUES</p> <p>Largeur de la traversée (m)</p> <p>Haut du talus : _____ Bas du talus ou du cours d'eau: _____ LNHE (m) : _____</p> <p>Profondeur de l'eau au moment de la visite (cm) : _____</p>
<p>VUE EN PLAN</p> <ul style="list-style-type: none">- Indiquer le sens d'écoulement- Localisation des obstacles ou autres observations particulières	<p>VUE EN COUPE</p> <ul style="list-style-type: none">- Indiquer la hauteur et la profondeur à partir de la LNHE (vers la rive)- Indiquer la hauteur et la profondeur à partir du bas de talus- Spécifier rive droite et gauche
<p>COMMENTAIRES : (remarques, signes de présence animale, espèces envahissantes, météo particulières, etc....)</p> <p>Perturbations : _____</p> _____	<p>FAUNE ICHTYENNE :</p> <p>Observations :</p> <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Individus (noter espèces et stade)<input type="checkbox"/> Frayère (noter espèces)<input type="checkbox"/> Oeufs<input type="checkbox"/> Autre _____ <p>Obstacle au passage du poisson</p> <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Embâcle<input type="checkbox"/> Barrage, digue<input type="checkbox"/> Barrage de castor<input type="checkbox"/> Seuil, cascade, chute<input type="checkbox"/> Ponceau mal installé<input type="checkbox"/> Long ponceau (_____ m) <p>Potentiel de fraie :</p> <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Nul<input type="checkbox"/> Faible<input type="checkbox"/> Fort <p>Potentiel de fraie espèces :</p> <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Lithophiles<input type="checkbox"/> Phytolithophile<input type="checkbox"/> Lithopélagique<input type="checkbox"/> Phytophile<input type="checkbox"/> Pélagique <p>Autres observations :</p> _____ _____



Annexe 2

FICHES DE CARACTÉRISATION DES MILIEUX HUMIDES

Fiche de caractérisation milieu humide

Numéro du milieu humide	MH-001
Valeur écologique du milieu humide	Bonne
Type de milieu	Marécage arboré
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	20,18
Âge du milieu	Jeune
Espèces à statut particulier	Asaret du Canada
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	Nerprun cathartique, ,
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge -
Espèces arbustives dominantes	Érable rouge Sapin baumier
Espèces herbacées dominantes	Onoclée sensible Osmonde royale d'Amérique Carex sp. -
Lien hydrologique	Permanent à proximité
Drainage	Mauvais
Matière organique (cm)	0
Type sol	loam - sable
Perturbations	Aucunes
Commentaires	-



Fiche de caractérisation milieu humide

Numéro du milieu humide	MH-003
Valeur écologique du milieu humide	Faible
Type de milieu	Marais
Nom de la communauté végétale	Marais
Superficie (ha)	0,15
Âge du milieu	Peu structuré
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	-
Espèces arbustives dominantes	Peuplier deltoïde -
Espèces herbacées dominantes	Carex luisant Trèfle rouge Carotte sauvage Eupatoire perfoliée
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Modéré
Matière organique (cm)	0
Type sol	sable
Perturbations	Emprise ligne, Piste cyclable
Commentaires	-



Fiche de caractérisation milieu humide

Numéro du milieu humide	MH-004
Valeur écologique du milieu humide	Bonne
Type de milieu	Marécage arboré
Nom de la communauté végétale	Bétulaie à bouleaux gris
Superficie (ha)	0,21
Âge du milieu	Jeune
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Bouleau gris Peuplier baumier
Espèces arbustives dominantes	Aulne rugueux Érable rouge
Espèces herbacées dominantes	Onoclée sensible Osmonde royale d'Amérique - -
Lien hydrologique	Intermittent à proximité
Drainage	Mauvais
Matière organique (cm)	0
Type sol	sable
Perturbations	sentier pédestre
Commentaires	-



Fiche de caractérisation milieu humide

Numéro du milieu humide	MH-005
Valeur écologique du milieu humide	Faible
Type de milieu	Marécage arboré
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	0,33
Âge du milieu	jeune
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	Roseau commun, ,
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge Pin rouge
Espèces arbustives dominantes	Érable rouge Saule de Bebb
Espèces herbacées dominantes	Roseau commun Onoclée sensible Impatiente du Cap Scirpe à noeuds rouges
Lien hydrologique	Intermittent à proximité
Drainage	Imparfait
Matière organique (cm)	0
Type sol	sable
Perturbations	ornières
Commentaires	secteur plantation



Fiche de caractérisation milieu humide

Numéro du milieu humide	MH-006
Valeur écologique du milieu humide	Faible
Type de milieu	Marais
Nom de la communauté végétale	Marais à roseau commun
Superficie (ha)	3,14
Âge du milieu	Peu structuré
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	Roseau commun, Salicaire commune, Salicaire commune
Espèces arborescentes dominantes	Bouleau gris Saule de Bebb
Espèces arbustives dominantes	Saule sp. -
Espèces herbacées dominantes	Roseau commun Impatiente du Cap Onoclée sensible Salicaire commune
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Imparfait
Matière organique (cm)	0
Type sol	loam-sableux
Perturbations	Sentier pédestre et habitations
Commentaires	-



Fiche de caractérisation milieu humide

Numéro du milieu humide	MH-008
Valeur écologique du milieu humide	Faible
Type de milieu	Marécage arboré
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	0,96
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge Thuya occidental
Espèces arbustives dominantes	Sapin baumier Thuya occidental
Espèces herbacées dominantes	Osmonde cannelle Maïanthème du Canada Aralie à tige nue Mousses
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Imparfait
Matière organique (cm)	10
Type sol	sable
Perturbations	Sentier pédestre
Commentaires	-



Fiche de caractérisation milieu humide

Numéro du milieu humide	MH-009
Valeur écologique du milieu humide	Faible
Type de milieu	Marécage arboré
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	1,00
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge Thuya occidental
Espèces arbustives dominantes	Sapin baumier Thuya occidental
Espèces herbacées dominantes	Osmonde cannelle Maïanthème du Canada Aralie à tige nue Mousses
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Imparfait
Matière organique (cm)	15
Type sol	sable
Perturbations	Sentier pédestre
Commentaires	-



Fiche de caractérisation milieu humide

Numéro du milieu humide	MH-010
Valeur écologique du milieu humide	Faible
Type de milieu	Marécage arboré
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	2,04
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge Thuya occidental
Espèces arbustives dominantes	Sapin baumier Thuya occidental
Espèces herbacées dominantes	Osmonde cannelle Maïanthème du Canada Aralie à tige nue Mousses
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Imparfait
Matière organique (cm)	10
Type sol	sable
Perturbations	Sentier pédestre
Commentaires	-



Fiche de caractérisation milieu humide

Numéro du milieu humide	MH-070
Valeur écologique du milieu humide	Faible
Type de milieu	Marécage arboré
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	0,31
Âge du milieu	jeune
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	Roseau commun, ,
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge Bouleau gris
Espèces arbustives dominantes	Érable rouge Bouleau gris
Espèces herbacées dominantes	Onoclée sensible Roseau commun Impatiente du Cap Prêle des prés
Lien hydrologique	Intermittent à proximité
Drainage	Imparfait
Matière organique (cm)	0
Type sol	loam-sableux
Perturbations	Aucunes ou mineures
Commentaires	Marécage alimenté par un étang, à proximité de maisons.



Fiche de caractérisation milieu humide

Numéro du milieu humide	MH-071
Valeur écologique du milieu humide	Faible
Type de milieu	Marécage arboré
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	0,40
Âge du milieu	jeune
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	Roseau commun, ,
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge Bouleau gris
Espèces arbustives dominantes	Érable rouge Bouleau gris
Espèces herbacées dominantes	Onoclée sensible Roseau commun Impatiente du Cap Prêle des prés
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Imparfait
Matière organique (cm)	0
Type sol	loam-sableux
Perturbations	Aucunes
Commentaires	-



Fiche de caractérisation milieu humide

Numéro du milieu humide	MH-072
Valeur écologique du milieu humide	Modérée
Type de milieu	Marécage arboré
Nom de la communauté végétale	Peupleraie à peupliers deltoïdes
Superficie (ha)	0,29
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	Nerprun cathartique, Roseau commun,
Espèces arborescentes dominantes	Peuplier deltoïde Saule sp.
Espèces arbustives dominantes	Aulne rugueux Nerprun cathartique
Espèces herbacées dominantes	Roseau commun Onoclée sensible - -
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Imparfait
Matière organique (cm)	0
Type sol	sable
Perturbations	Aucunes
Commentaires	-



Fiche de caractérisation milieu humide

Numéro du milieu humide	MH-073
Valeur écologique du milieu humide	Modérée
Type de milieu	Marécage arboré
Nom de la communauté végétale	Peupleraie
Superficie (ha)	0,93
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	Nerprun bourdaine, Nerprun cathartique,
Espèces arborescentes dominantes	Peuplier faux-tremble Frêne rouge
Espèces arbustives dominantes	Nerprun bourdaine Érable rouge
Espèces herbacées dominantes	Onoclée sensible #N/A Carex gonflé Mousses
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Imparfait
Matière organique (cm)	0
Type sol	sable
Perturbations	Aucunes
Commentaires	-



Fiche de caractérisation milieu humide

Numéro du milieu humide	MH-074
Valeur écologique du milieu humide	Modérée
Type de milieu	Marécage arboré
Nom de la communauté végétale	Frênaie à frênes rouges
Superficie (ha)	1,12
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	Noyer cendré
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	Nerprun cathartique, ,
Espèces arborescentes dominantes	Frêne rouge Orme d'Amérique
Espèces arbustives dominantes	Nerprun cathartique Ronce pubescente
Espèces herbacées dominantes	Benôite à grandes feuilles Gaillet sp. Carex gonflé Fraisier américain
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Imparfait
Matière organique (cm)	0
Type sol	sable - argile
Perturbations	vieilles ornières, remblai
Commentaires	-



Fiche de caractérisation milieu humide

Numéro du milieu humide	MH-075
Valeur écologique du milieu humide	Faible
Type de milieu	Marécage arboré
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	0,96
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	Nerprun cathartique, Nerprun bourdaine, Nerprun bourdaine
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge Orme d'Amérique
Espèces arbustives dominantes	Nerprun cathartique Ronce pubescente
Espèces herbacées dominantes	Gaillet sp. #N/A Onoclée sensible Fraisier américain
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Imparfait
Matière organique (cm)	0
Type sol	sable
Perturbations	vieilles ornières, vieux fossés
Commentaires	Présence chevreuil



Fiche de caractérisation milieu humide

Numéro du milieu humide	MH-076
Valeur écologique du milieu humide	Modérée
Type de milieu	Marécage arboré
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	1,22
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	Noyer cendré + Potentiel faune à statut
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	Roseau commun, ,
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge Orme d'Amérique
Espèces arbustives dominantes	Frêne rouge Ronce pubescente
Espèces herbacées dominantes	Onoclée sensible Impatiente du Cap Mousses Arisème petit-prêcheur
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Imparfait
Matière organique (cm)	20
Type sol	sable
Perturbations	Aucunes
Commentaires	Potentiel habitat faune-flore



Fiche de caractérisation milieu humide

Numéro du milieu humide	MH-077
Valeur écologique du milieu humide	Modérée
Type de milieu	Marécage arboré
Nom de la communauté végétale	Frênaie à frênes rouges
Superficie (ha)	1,41
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	Matteuccie fougère-à-l'autruche
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Frêne rouge Orme d'Amérique
Espèces arbustives dominantes	Frêne rouge Orme d'Amérique
Espèces herbacées dominantes	Onoclée sensible Matteuccie fougère-à-l'autruche Carex gonflé Benôite du Canada
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Imparfait
Matière organique (cm)	0
Type sol	argile
Perturbations	Amas de remblais. Vieux fossé.
Commentaires	-



Fiche de caractérisation milieu humide

Numéro du milieu humide	MH-078
Valeur écologique du milieu humide	Faible
Type de milieu	Marécage arboré
Nom de la communauté végétale	Frênaie à frênes rouges
Superficie (ha)	0,56
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	Nerprun cathartique, ,
Espèces arborescentes dominantes	Frêne rouge Tilleul d'Amérique
Espèces arbustives dominantes	Ronce pubescente Frêne rouge
Espèces herbacées dominantes	Onoclée sensible Gaillet sp. Circée du Canada Carex gonflé
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Imparfait
Matière organique (cm)	15
Type sol	argile
Perturbations	Vieux fossé
Commentaires	-



Fiche de caractérisation milieu humide

Numéro du milieu humide	MH-079
Valeur écologique du milieu humide	Faible
Type de milieu	Marécage arboré
Nom de la communauté végétale	Frênaie à frênes rouges
Superficie (ha)	1,34
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	Nerprun cathartique, ,
Espèces arborescentes dominantes	Frêne rouge Tilleul d'Amérique
Espèces arbustives dominantes	Ronce pubescente Frêne rouge
Espèces herbacées dominantes	Onoclée sensible Gaillet sp. Circée du Canada Carex gonflé
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Imparfait
Matière organique (cm)	15
Type sol	argile
Perturbations	Vieux fossé
Commentaires	-



Fiche de caractérisation milieu humide

Numéro du milieu humide	MH-080
Valeur écologique du milieu humide	Modérée
Type de milieu	Marécage arboré
Nom de la communauté végétale	Peupleraie à peupliers baumiers
Superficie (ha)	0,50
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	Roseau commun, ,
Espèces arborescentes dominantes	Peuplier baumier Peuplier faux-tremble
Espèces arbustives dominantes	Ronce pubescente Peuplier baumier
Espèces herbacées dominantes	Onoclée sensible Impatiente du Cap Circée du Canada Prêle des prés
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Imparfait
Matière organique (cm)	0
Type sol	sable et argile
Perturbations	Piste cyclable et remblais
Commentaires	-



Fiche de caractérisation milieu humide

Numéro du milieu humide	MH-081
Valeur écologique du milieu humide	Faible
Type de milieu	Marécage arboré
Nom de la communauté végétale	Frênaie à frênes rouges
Superficie (ha)	0,52
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Frêne rouge Orme d'Amérique
Espèces arbustives dominantes	Frêne rouge Cornouiller stolonifère
Espèces herbacées dominantes	Onoclée sensible Impatiente du Cap Graminées Carex réfléchi
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Mauvais
Matière organique (cm)	0
Type sol	sable
Perturbations	Piste cyclable, sol remanié, remblais
Commentaires	-



Fiche de caractérisation milieu humide

Numéro du milieu humide	MH-082
Valeur écologique du milieu humide	Faible
Type de milieu	Marécage arboré
Nom de la communauté végétale	Frênaie à frênes rouges
Superficie (ha)	0,22
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Frêne rouge Orme d'Amérique
Espèces arbustives dominantes	Frêne rouge Cornouiller stolonifère
Espèces herbacées dominantes	Onoclée sensible Impatiente du Cap Graminées Carex réfléchi
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Mauvais
Matière organique (cm)	0
Type sol	sable
Perturbations	Chemin buché, sol remanié, remblais
Commentaires	-




Fiche de caractérisation milieu humide

Numéro du milieu humide	MH-083
Valeur écologique du milieu humide	Faible
Type de milieu	Marécage arboré
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	0,43
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	Nerprun cathartique, Nerprun bourdaine,
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge Frêne rouge
Espèces arbustives dominantes	Nerprun cathartique Frêne rouge
Espèces herbacées dominantes	Onoclée sensible - - -
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Imparfait
Matière organique (cm)	0
Type sol	loam-sableux
Perturbations	Aucunes
Commentaires	-



Fiche de caractérisation milieu humide

Numéro du milieu humide	MH-084	
Valeur écologique du milieu humide	Faible	
Type de milieu	Marais	
Nom de la communauté végétale	Marais à roseau commun	
Superficie (ha)	0,24	
Âge du milieu	Peu structuré	
Espèces à statut particulier	-	
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	Roseau commun, ,	
Espèces arborescentes dominantes	Saule sp. Peuplier baumier	
Espèces arbustives dominantes	Peuplier baumier Bouleau gris	
Espèces herbacées dominantes	Roseau commun - - -	
Lien hydrologique	Permanent à proximité	
Drainage	Très mauvais	
Matière organique (cm)	0	
Type sol	sable	
Perturbations	Aucunes ou mineures	
Commentaires	Adjacent à un étang anthropique. Présence du héron vert, martin pêcheur.	

Fiche de caractérisation milieu humide

Numéro du milieu humide	MH-085
Valeur écologique du milieu humide	Modérée
Type de milieu	Marais
Nom de la communauté végétale	Marais à roseau commun
Superficie (ha)	0,50
Âge du milieu	Moyennement structuré
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	Alpiste roseau, Roseau commun,
Espèces arborescentes dominantes	-
Espèces arbustives dominantes	Aulne rugueux Érable rouge
Espèces herbacées dominantes	Roseau commun Sagittaire à larges feuilles Alpiste roseau Carex luisant
Lien hydrologique	Permanent
Drainage	Très mauvais
Matière organique (cm)	0
Type sol	sable
Perturbations	Emprise ligne, Sentier pédestre
Commentaires	-



Fiche de caractérisation milieu humide

Numéro du milieu humide	MH-086
Valeur écologique du milieu humide	Faible
Type de milieu	Marécage arboré
Nom de la communauté végétale	Feuillus indéterminés
Superficie (ha)	0,29
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	Nerprun bourdaine, ,
Espèces arborescentes dominantes	Saule blanc Érable rouge
Espèces arbustives dominantes	Nerprun bourdaine Vigne vierge commune
Espèces herbacées dominantes	Dryoptère spinuleuse Onoclée sensible - -
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Imparfait
Matière organique (cm)	0
Type sol	loam
Perturbations	Sentier pédestre
Commentaires	-



Fiche de caractérisation milieu humide

Numéro du milieu humide	MH-087
Valeur écologique du milieu humide	Élevée
Type de milieu	Marécage arbustif
Nom de la communauté végétale	Saulaie
Superficie (ha)	0,90
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	Noyer cendré, Matteuccie fougère-à-l'autruche
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	Nerprun bourdaine, ,
Espèces arborescentes dominantes	Saule blanc Noyer cendré
Espèces arbustives dominantes	Framboisier sauvage Ronce des Alléghanys
Espèces herbacées dominantes	Impatiente du Cap Matteuccie fougère-à-l'autruche Verge d'or du Canada Asclepiade commune
Lien hydrologique	Permanent
Drainage	Bon
Matière organique (cm)	0
Type sol	sable
Perturbations	Piste cyclable, Sentier pédestre, fossé
Commentaires	-



Fiche de caractérisation milieu humide

Numéro du milieu humide	MH-088
Valeur écologique du milieu humide	Élevée
Type de milieu	Marais
Nom de la communauté végétale	Marais
Superficie (ha)	0,28
Âge du milieu	Moyennement structuré
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	Roseau commun, ,
Espèces arborescentes dominantes	Érable à sucre Érable rouge
Espèces arbustives dominantes	Aulne rugueux Pruche du Canada
Espèces herbacées dominantes	Impatiente du Cap Osmonde cannelle Laportéa du Canada Roseau commun
Lien hydrologique	Permanent
Drainage	Imparfait
Matière organique (cm)	0
Type sol	sable
Perturbations	Emprise ligne, Sentier pédestre
Commentaires	-



Fiche de caractérisation milieu humide

Numéro du milieu humide	MH-089
Valeur écologique du milieu humide	Bonne
Type de milieu	Marais
Nom de la communauté végétale	Marais à roseau commun
Superficie (ha)	0,66
Âge du milieu	Moyennement structuré
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	Roseau commun, Alpiste roseau,
Espèces arborescentes dominantes	-
Espèces arbustives dominantes	Aulne rugueux Érable rouge
Espèces herbacées dominantes	Roseau commun Sagittaire à larges feuilles Alpiste roseau Carex luisant
Lien hydrologique	Permanent
Drainage	Très mauvais
Matière organique (cm)	0
Type sol	sable
Perturbations	Emprise ligne
Commentaires	-



Fiche de caractérisation milieu humide

Numéro du milieu humide	MH-090
Valeur écologique du milieu humide	Bonne
Type de milieu	Marais
Nom de la communauté végétale	Marais
Superficie (ha)	0,13
Âge du milieu	Moyennement structuré
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge Pin blanc
Espèces arbustives dominantes	Aulne rugueux Érable rouge
Espèces herbacées dominantes	Onoclée sensible Impatiente du Cap Carex sp. Graminées
Lien hydrologique	Permanent à proximité
Drainage	Très mauvais
Matière organique (cm)	15
Type sol	loam
Perturbations	Aucunes
Commentaires	-





Fiche de caractérisation milieu humide

Numéro du milieu humide	MH-093
Valeur écologique du milieu humide	Faible
Type de milieu	Marécage arboré
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	0,49
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	-
Espèces arbustives dominantes	-
Espèces herbacées dominantes	-
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Mauvais
Matière organique (cm)	N/D
Type sol	-
Perturbations	Aucunes
Commentaires	-



Fiche de caractérisation milieu humide

Numéro du milieu humide	MH-094	
Valeur écologique du milieu humide	Faible	
Type de milieu	Marécage arboré	
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges	
Superficie (ha)	0,14	
Âge du milieu	Intermédiaire	
Espèces à statut particulier	-	
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-	
Espèces arborescentes dominantes	-	
Espèces arbustives dominantes	-	
Espèces herbacées dominantes	-	
Lien hydrologique	Isolé	
Drainage	Mauvais	
Matière organique (cm)	N/D	
Type sol	-	
Perturbations	Aucunes	
Commentaires	-	

Fiche de caractérisation milieu humide

Numéro du milieu humide	MH-095
Valeur écologique du milieu humide	Modérée
Type de milieu	Tourbière
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	2,26
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge Mélèze laricin
Espèces arbustives dominantes	Cassandre caliculé Némopanthe mucroné
Espèces herbacées dominantes	Osmonde cannelle Carex sp. Sphaignes Mousses
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Très mauvais
Matière organique (cm)	20
Type sol	humus - sable
Perturbations	sentier pédestre
Commentaires	-



Fiche de caractérisation milieu humide

Numéro du milieu humide	MH-096
Valeur écologique du milieu humide	Modérée
Type de milieu	Marécage arboré
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	3,30
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge Mélèze laricin
Espèces arbustives dominantes	Érable rouge Hêtre à grandes feuilles
Espèces herbacées dominantes	Onoclée sensible Osmonde cannelle - -
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Imparfait
Matière organique (cm)	0
Type sol	sable
Perturbations	sentiers pédestres
Commentaires	-



Fiche de caractérisation milieu humide

Numéro du milieu humide	MH-097
Valeur écologique du milieu humide	Très élevée
Type de milieu	Marécage arbustif
Nom de la communauté végétale	Saulaie
Superficie (ha)	1,22
Âge du milieu	Moyennement structuré
Espèces à statut particulier	Matteuccie fougère-à-l'autruche
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	Roseau commun, ,
Espèces arborescentes dominantes	Saule noir -
Espèces arbustives dominantes	Saule sp. Érable à Giguère
Espèces herbacées dominantes	Clématite verticillée Roseau commun Eupatoire maculée Matteuccie fougère-à-l'autruche
Lien hydrologique	Mascouche
Drainage	Modéré
Matière organique (cm)	0
Type sol	sable
Perturbations	Sentier équestre
Commentaires	Plaine inondable de la rivière Mascouche



Fiche de caractérisation milieu humide

Numéro du milieu humide	MH-100
Valeur écologique du milieu humide	Faible
Type de milieu	Marécage arboré
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	0,08
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge Thuya occidental
Espèces arbustives dominantes	Sapin baumier Thuya occidental
Espèces herbacées dominantes	Osmonde cannelle Maïanthème du Canada Aralie à tige nue Mousses
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Imparfait
Matière organique (cm)	10
Type sol	sable
Perturbations	Sentier pédestre
Commentaires	-



Fiche de caractérisation milieu humide

Numéro du milieu humide	MH-138
Valeur écologique du milieu humide	Modérée
Type de milieu	Marécage arboré
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	0,91
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	Matteuccie fougère-à-l'autruche
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge -
Espèces arbustives dominantes	Érable rouge Aulne rugueux
Espèces herbacées dominantes	Onoclée sensible Osmonde royale d'Amérique Osmonde cannelle Iris versicolore
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Imparfait
Matière organique (cm)	0
Type sol	sable
Perturbations	Signe présence humaine
Commentaires	-



Fiche de caractérisation milieu humide

Numéro du milieu humide	MH-139
Valeur écologique du milieu humide	Faible
Type de milieu	Marécage arboré
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	0,23
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	Alpiste roseau, ,
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge -
Espèces arbustives dominantes	Houx verticillé Spirée à larges feuilles
Espèces herbacées dominantes	Onoclée sensible Osmonde royale d'Amérique Osmonde cannelle Alpiste roseau
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Modéré
Matière organique (cm)	0
Type sol	loam
Perturbations	Sentiers, emplacement pour feu, présence de déchets.
Commentaires	-





Fiche de caractérisation milieu humide

Numéro du milieu humide	MH-140	
Valeur écologique du milieu humide	Faible	
Type de milieu	Marécage arboré	
Nom de la communauté végétale	Érabièrre à érables rouges	
Superficie (ha)	1,06	
Âge du milieu	Intermédiaire	
Espèces à statut particulier	-	
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-	
Espèces arborescentes dominantes	-	
Espèces arbustives dominantes	-	
Espèces herbacées dominantes	-	
Lien hydrologique	Isolé	
Drainage	Mauvais	
Matière organique (cm)	N/D	
Type sol	-	
Perturbations	Aucunes	
Commentaires	-	

Fiche de caractérisation milieu humide

Numéro du milieu humide	MH-141
Valeur écologique du milieu humide	Faible
Type de milieu	Marécage arboré
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	0,31
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge Orme d'Amérique
Espèces arbustives dominantes	Orme d'Amérique Ronce des Alléghanys
Espèces herbacées dominantes	Onoclée sensible Impatiente du Cap Vigne de rivage -
Lien hydrologique	Permanent à proximité
Drainage	Imparfait
Matière organique (cm)	10
Type sol	sable
Perturbations	Aucunes
Commentaires	-



Fiche de caractérisation milieu humide

Numéro du milieu humide	MH-142
Valeur écologique du milieu humide	Faible
Type de milieu	Marécage arboré
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	0,13
Âge du milieu	mature
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge Pin blanc
Espèces arbustives dominantes	Érable rouge Cornouiller stolonifère
Espèces herbacées dominantes	Onoclée sensible Impatiente du Cap Osmonde cannelle -
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Imparfait
Matière organique (cm)	0
Type sol	loam - sable
Perturbations	Sentier VTT
Commentaires	-



Fiche de caractérisation milieu humide

Numéro du milieu humide	MH-143
Valeur écologique du milieu humide	Faible
Type de milieu	Marécage arboré
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	0,43
Âge du milieu	jeune
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	Nerprun cathartique, ,
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge Peuplier faux-tremble
Espèces arbustives dominantes	Pruche du Canada Thuya occidental
Espèces herbacées dominantes	Osmonde cannelle Sphaignes Mousses Trientale boréale
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Mauvais
Matière organique (cm)	5
Type sol	loam - sable
Perturbations	Aucunes
Commentaires	-



Fiche de caractérisation milieu humide

Numéro du milieu humide	MH-144
Valeur écologique du milieu humide	Faible
Type de milieu	Marécage arboré
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	1,42
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	Nerprun cathartique, ,
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge Peuplier faux-tremble
Espèces arbustives dominantes	Érable rouge Pruche du Canada
Espèces herbacées dominantes	Onoclée sensible Prêle fluviatile Mousses Carex sp.
Lien hydrologique	Permanent à proximité
Drainage	Modéré
Matière organique (cm)	3
Type sol	loam - sable
Perturbations	Aucunes
Commentaires	-



Fiche de caractérisation milieu humide

Numéro du milieu humide	MH-145
Valeur écologique du milieu humide	Faible
Type de milieu	Marécage arboré
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	0,33
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	Nerprun cathartique, ,
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge Sapin baumier
Espèces arbustives dominantes	Aulne rugueux Nerprun cathartique
Espèces herbacées dominantes	Impatiente du Cap Onoclée sensible Osmonde cannelle Pigamon pubescent
Lien hydrologique	Permanent à proximité
Drainage	Très mauvais
Matière organique (cm)	10
Type sol	sable
Perturbations	Aucunes
Commentaires	-



Fiche de caractérisation milieu humide

Numéro du milieu humide	MH-146
Valeur écologique du milieu humide	Modérée
Type de milieu	Étang
Nom de la communauté végétale	Étang
Superficie (ha)	0,07
Âge du milieu	Peu structuré
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	Alpiste roseau, ,
Espèces arborescentes dominantes	- -
Espèces arbustives dominantes	Érable rouge Peuplier faux-tremble
Espèces herbacées dominantes	Onoclée sensible Impatiente du Cap Alpiste roseau Graminées
Lien hydrologique	Permanent à proximité
Drainage	Très mauvais
Matière organique (cm)	0
Type sol	N/D
Perturbations	Aucunes
Commentaires	Portion de l'étang semble anthropisée.



Fiche de caractérisation milieu humide

Numéro du milieu humide	MH-147
Valeur écologique du milieu humide	Faible
Type de milieu	Marécage arboré
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	0,54
Âge du milieu	jeune
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge Sapin baumier
Espèces arbustives dominantes	Sapin baumier Érable rouge
Espèces herbacées dominantes	Osmonde cannelle Osmonde royale d'Amérique Maïanthème du Canada Lycopode obscur
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Imparfait
Matière organique (cm)	0
Type sol	loam-sableux
Perturbations	Sentiers
Commentaires	-



Fiche de caractérisation milieu humide

Numéro du milieu humide	MH-148
Valeur écologique du milieu humide	Faible
Type de milieu	Marécage arboré
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	0,76
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge Peuplier baumier
Espèces arbustives dominantes	Érable rouge -
Espèces herbacées dominantes	Onoclée sensible Osmonde royale d'Amérique - -
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Modéré
Matière organique (cm)	0
Type sol	sable
Perturbations	Sentiers
Commentaires	Plusieurs sentiers traversent le milieu.



Fiche de caractérisation milieu humide

Numéro du milieu humide	MH-149
Valeur écologique du milieu humide	Modérée
Type de milieu	Marécage arboré
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	1,85
Âge du milieu	intermédiaire
Espèces à statut particulier	Matteuccie fougère-à-l'autruche
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge Peuplier faux-tremble
Espèces arbustives dominantes	Érable rouge Spirée à larges feuilles
Espèces herbacées dominantes	Onoclée sensible Osmonde royale d'Amérique Prêle fluviatile -
Lien hydrologique	Permanent à proximité
Drainage	Modéré
Matière organique (cm)	0
Type sol	loam - sable
Perturbations	Sentiers
Commentaires	Sentiers limitent drainage du milieu





Fiche de caractérisation milieu humide

Numéro du milieu humide	MH-163
Valeur écologique du milieu humide	Faible
Type de milieu	Tourbière
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	0,73
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	Matteuccie fougère-à-l'autruche
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	Roseau commun, ,
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge Peuplier faux-tremble
Espèces arbustives dominantes	- -
Espèces herbacées dominantes	Onoclée sensible Matteuccie fougère-à-l'autruche - -
Lien hydrologique	Permanent à proximité
Drainage	Très mauvais
Matière organique (cm)	25
Type sol	sable
Perturbations	Déboisement
Commentaires	Chablis, à proximité de secteur déboisé et mis à nu



Fiche de caractérisation milieu humide

Numéro du milieu humide	MH-187
Valeur écologique du milieu humide	Modérée
Type de milieu	Marais
Nom de la communauté végétale	Marais à roseau commun
Superficie (ha)	0,27
Âge du milieu	Peu structuré
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	Roseau commun, ,
Espèces arborescentes dominantes	- -
Espèces arbustives dominantes	- -
Espèces herbacées dominantes	Roseau commun - - -
Lien hydrologique	Permanent
Drainage	Mauvais
Matière organique (cm)	N/D
Type sol	N/D
Perturbations	Piste cyclable, déboisement
Commentaires	-

Fiche de caractérisation milieu humide

Numéro du milieu humide	MH-188
Valeur écologique du milieu humide	Faible
Type de milieu	Marais
Nom de la communauté végétale	Marais à roseau commun
Superficie (ha)	0,03
Âge du milieu	Peu structuré
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	Roseau commun, ,
Espèces arborescentes dominantes	-
Espèces arbustives dominantes	-
Espèces herbacées dominantes	Roseau commun - - -
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Imparfait
Matière organique (cm)	0
Type sol	sable
Perturbations	Bord de la route
Commentaires	-



Fiche de caractérisation milieu humide

Numéro du milieu humide	MH-196
Valeur écologique du milieu humide	Bonne
Type de milieu	Marécage arboré
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	14,19
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge Sapin baumier
Espèces arbustives dominantes	Sapin baumier Némopanthe mucroné
Espèces herbacées dominantes	Osmonde cannelle Maïanthème du Canada Calla des marais Sphaignes
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Mauvais
Matière organique (cm)	10
Type sol	sable
Perturbations	sentier pédestre.
Commentaires	-




Fiche de caractérisation milieu humide

Numéro du milieu humide	MH-197	
Valeur écologique du milieu humide	Modérée	
Type de milieu	Marécage arbustif	
Nom de la communauté végétale	Marécage arbustif	
Superficie (ha)	0,11	
Âge du milieu	Peu structuré	
Espèces à statut particulier	-	
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	Roseau commun, Alpiste roseau, Alpiste roseau	
Espèces arborescentes dominantes	Bouleau à papier -	
Espèces arbustives dominantes	Saule de Bebb Aulne rugueux	
Espèces herbacées dominantes	Roseau commun Alpiste roseau Valériane officinale Salicaire commune	
Lien hydrologique	Permanent à proximité	
Drainage	Imparfait	
Matière organique (cm)	0	
Type sol	argile	
Perturbations	Sentier pédestre	
Commentaires	-	



Annexe 3
FICHES DE CARACTÉRISATION DES COMMUNAUTÉS
VÉGÉTALES

Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-001	
Valeur écologique du milieu humide	Faible	
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges	
Superficie (ha)	0,67	
Âge du milieu	Intermédiaire	
Espèces à statut particulier	-	
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-	
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge	
	Orme d'Amérique	
Espèces arbustives dominantes	Érable rouge	
	Orme d'Amérique	
Espèces herbacées dominantes	Aralie à grappes	
	Fougère-aigle	
	Onoclée sensible	
	Maïanthème du Canada	
Lien hydrologique	Isolé	
Drainage	Bon	
Type sol	sable	
Perturbations	Emprise ligne	
Commentaires	Route de chaque côté du boisé	

Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-002
Valeur écologique du milieu humide	Modérée
Nom de la communauté végétale	Peupleraie à peupliers faux-trembles
Superficie (ha)	5,50
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	Nerprun cathartique, ,
Espèces arborescentes dominantes	Peuplier faux-tremble Pin blanc
Espèces arbustives dominantes	Érable rouge Pin blanc
Espèces herbacées dominantes	Aralie à grappes Lycopode brillant Verge d'or Fraisier sp.
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Sentiers
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-003
Valeur écologique du milieu humide	Faible
Nom de la communauté végétale	Pinède à pins blancs
Superficie (ha)	1,83
Âge du milieu	jeune
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	Nerprun cathartique, ,
Espèces arborescentes dominantes	Pin blanc Bouleau gris
Espèces arbustives dominantes	Érable rouge Noisetier à long bec
Espèces herbacées dominantes	Maïanthème du Canada Smilacine à grappes Carex sp. Mousses
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Sentiers
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-004
Valeur écologique du milieu humide	Modérée
Nom de la communauté végétale	Feuillus mixtes
Superficie (ha)	1,16
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge
	Pin blanc
Espèces arbustives dominantes	Érable rouge
	Noisetier à long bec
Espèces herbacées dominantes	Maïanthème du Canada
	Lycopode aplati
	Osmonde de Clayton
	Mousses
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Sentiers
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-005
Valeur écologique du milieu humide	Bonne
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	7,50
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	Asaret du Canada
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge
	Pin blanc
Espèces arbustives dominantes	Sapin baumier
	Érable rouge
Espèces herbacées dominantes	Osmonde cannelle
	Maïanthème du Canada
	Fougère-aigle
	Dennstaedtie à lobules ponctués
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Sentiers
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-006
Valeur écologique du milieu humide	Modérée
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	5,70
Âge du milieu	Jeune
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge Pin blanc
Espèces arbustives dominantes	Sapin baumier Pin blanc
Espèces herbacées dominantes	Fougère-aigle Lycopode aplati Maianthème du Canada Mousses
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Sentiers
Commentaires	Présence de pins matures.



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-007
Valeur écologique du milieu humide	Bonne
Nom de la communauté végétale	Feuillus mixtes
Superficie (ha)	2,66
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Pin blanc
	Érable rouge
Espèces arbustives dominantes	Sapin baumier
	Érable rouge
Espèces herbacées dominantes	Lycopode brillant
	Osmonde cannelle
	Fougère-aigle
	Maïanthème du Canada
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Sentiers
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-008
Valeur écologique du milieu humide	Bonne
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	1,17
Âge du milieu	intermédiaire
Espèces à statut particulier	Matteuccie fougère-à-l'autruche
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge
	Bouleau à papier
Espèces arbustives dominantes	If du Canada
	Épinette blanche
Espèces herbacées dominantes	Aralie à tige nue
	Clintonie boréale
	Osmonde de Clayton
	Athyrium fougère-femelle
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Aucunes
Commentaires	Habitations à proximité.





Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-009
Valeur écologique du milieu humide	Modérée
Nom de la communauté végétale	Sapinière
Superficie (ha)	6,30
Âge du milieu	Jeune
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	-
Espèces arbustives dominantes	-
Espèces herbacées dominantes	-
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Imparfait
Type sol	N/D
Perturbations	Aucunes
Commentaires	-

Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-010
Valeur écologique du milieu humide	Bonne
Nom de la communauté végétale	Pinède à pins blancs
Superficie (ha)	5,12
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	Nerprun cathartique, ,
Espèces arborescentes dominantes	Pin blanc
	Orme d'Amérique
Espèces arbustives dominantes	Érable rouge
	Orme d'Amérique
Espèces herbacées dominantes	Dryoptère spinuleuse
	Maïanthème du Canada
	Fougère-aigle
	-
Lien hydrologique	Permanent à proximité
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Aucunes
Commentaires	Habitations à proximité.



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-011
Valeur écologique du milieu humide	Faible
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	3,65
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge Thuya occidental
Espèces arbustives dominantes	Pruche du Canada Sapin baumier
Espèces herbacées dominantes	Maïanthème du Canada Osmonde cannelle Aralie à grappes -
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Bon
Type sol	loam - sable
Perturbations	Aucunes
Commentaires	Habitations à proximité



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-012
Valeur écologique du milieu humide	Bonne
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables à sucre
Superficie (ha)	4,06
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable à sucre Pruche du Canada
Espèces arbustives dominantes	Érable à sucre Noisetier à long bec
Espèces herbacées dominantes	Circée du Canada Maïanthème du Canada - -
Lien hydrologique	Permanent
Drainage	Rapide
Type sol	sable
Perturbations	Adjacent au golf, sentiers pour voiturette, présence de débris (bois, béton, ferraille)
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-013
Valeur écologique du milieu humide	Bonne
Nom de la communauté végétale	Pinède à pins blancs
Superficie (ha)	0,43
Âge du milieu	intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Pin blanc Pruche du Canada
Espèces arbustives dominantes	Érable rouge Bouleau à papier
Espèces herbacées dominantes	Cerisier sp. Dryoptère spinuleuse - -
Lien hydrologique	Intermittent
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Aucunes
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-014
Valeur écologique du milieu humide	Élevée
Nom de la communauté végétale	Prucheraie
Superficie (ha)	0,82
Âge du milieu	intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Pruche du Canada
	-
Espèces arbustives dominantes	-
	-
	-
Espèces herbacées dominantes	-
	-
	-
Lien hydrologique	Permanent
Drainage	Rapide
Type sol	sable
Perturbations	Aucunes
Commentaires	Terrain en pente



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-015
Valeur écologique du milieu humide	Bonne
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables à sucre
Superficie (ha)	1,42
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable à sucre
	Pruche du Canada
Espèces arbustives dominantes	Érable à sucre
	If du Canada
Espèces herbacées dominantes	Maïanthème du Canada
	Lycopode obscur
	Trille rouge
	-
Lien hydrologique	Permanent
Drainage	Rapide
Type sol	sable
Perturbations	Sentier pédestre
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-016
Valeur écologique du milieu humide	Très élevée
Nom de la communauté végétale	Feuillus mixtes
Superficie (ha)	7,35
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	Matteuccie fougère-à-l'autruche
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Pruche du Canada Érable à sucre
Espèces arbustives dominantes	Hêtre à grandes feuilles Pruche du Canada
Espèces herbacées dominantes	Polystic faux-acrostic Dryoptère spinuleuse Arisème petit-prêcheur -
Lien hydrologique	Permanent
Drainage	Rapide
Type sol	sable
Perturbations	Emprise ligne, Sentier pédestre
Commentaires	Petite maison d'enfant



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-017
Valeur écologique du milieu humide	Élevée
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables à sucre
Superficie (ha)	3,76
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable à sucre Érable rouge
Espèces arbustives dominantes	Érable à sucre Frêne blanc
Espèces herbacées dominantes	Athyrium fougère-femelle Polystic faux-acrostic - -
Lien hydrologique	Intermittent
Drainage	Rapide
Type sol	sable
Perturbations	Emprise ligne, Piste cyclable, Sentier pédestre
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-018
Valeur écologique du milieu humide	Modérée
Nom de la communauté végétale	Pinède à pins blancs
Superficie (ha)	2,41
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Pin blanc Hêtre à grandes feuilles
Espèces arbustives dominantes	Érable à sucre Hêtre à grandes feuilles
Espèces herbacées dominantes	Aralie à tige nue - - -
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Rapide
Type sol	sable
Perturbations	Emprise ligne + sentiers
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-019
Valeur écologique du milieu humide	Très élevée
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables à sucre
Superficie (ha)	8,64
Âge du milieu	mature
Espèces à statut particulier	Noyer cendré, Trille blanc
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable à sucre Hêtre à grandes feuilles
Espèces arbustives dominantes	Érable à sucre Hêtre à grandes feuilles
Espèces herbacées dominantes	Prêle d'hiver d'Amérique Aralie à tige nue Maianthème du Canada Sceau-de-Salomon pubescent
Lien hydrologique	Permanent
Drainage	Rapide
Type sol	sable
Perturbations	Emprise ligne, Piste cyclable
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-020
Valeur écologique du milieu humide	Élevée
Nom de la communauté végétale	Prucheraie
Superficie (ha)	3,14
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	Matteuccie fougère-à-l'autruche
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Pruche du Canada Bouleau jaune
Espèces arbustives dominantes	Pruche du Canada If du Canada
Espèces herbacées dominantes	Dryoptère spinuleuse Aralie à tige nue Mousses -
Lien hydrologique	Permanent
Drainage	Rapide
Type sol	sable
Perturbations	Emprise ligne + sentiers
Commentaires	Présence de l'écureuil noir, du geai bleu et de la mésange à tête noire.






Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-021
Valeur écologique du milieu humide	Faible
Nom de la communauté végétale	Prucheraie
Superficie (ha)	0,45
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Pruche du Canada Bouleau jaune
Espèces arbustives dominantes	Pruche du Canada If du Canada
Espèces herbacées dominantes	Dryoptère spinuleuse Aralie à tige nue Mousses -
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Rapide
Type sol	sable
Perturbations	Aucunes
Commentaires	Habitations à proximité

Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide		CV-022
Valeur écologique du milieu humide		Bonne
Nom de la communauté végétale		Érablière à érables rouges
Superficie (ha)		2,34
Âge du milieu		Intermédiaire
Espèces à statut particulier		-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)		-
Espèces arborescentes dominantes		Érable rouge
		Peuplier faux-tremble
Espèces arbustives dominantes		Érable rouge
		Noisetier à long bec
Espèces herbacées dominantes		Clintonie boréale
		Trientale boréale
		Maianthème du Canada
-		
Lien hydrologique	Intermittent	
Drainage	Rapide	
Type sol	sable	
Perturbations	Aucunes	
Commentaires	-	



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-023
Valeur écologique du milieu humide	Modérée
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	2,92
Âge du milieu	Jeune
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge Sapin baumier
Espèces arbustives dominantes	Sapin baumier Érable rouge
Espèces herbacées dominantes	- - -
Lien hydrologique	Permanent
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Emprise ligne
Commentaires	Habitations à proximité



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-024
Valeur écologique du milieu humide	Faible
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	0,95
Âge du milieu	Jeune
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge Sapin baumier
Espèces arbustives dominantes	Sapin baumier Érable rouge
Espèces herbacées dominantes	- - -
Lien hydrologique	Permanent à proximité
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Emprise ligne
Commentaires	Habitations à proximité



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-025
Valeur écologique du milieu humide	Faible
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	1,98
Âge du milieu	Jeune
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge Sapin baumier
Espèces arbustives dominantes	Sapin baumier Érable rouge
Espèces herbacées dominantes	- - -
Lien hydrologique	Permanent à proximité
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Aucunes
Commentaires	Habitations à proximité



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-026
Valeur écologique du milieu humide	Faible
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	1,90
Âge du milieu	Jeune
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge Sapin baumier
Espèces arbustives dominantes	Sapin baumier Érable rouge
Espèces herbacées dominantes	- - -
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Aucunes
Commentaires	Habitations à proximité



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-027	
Valeur écologique du milieu humide	Faible	
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges	
Superficie (ha)	1,97	
Âge du milieu	Jeune	
Espèces à statut particulier	-	
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-	
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge	
	Sapin baumier	
Espèces arbustives dominantes	Sapin baumier	
	Érable rouge	
Espèces herbacées dominantes	-	
	-	
	-	
	-	
Lien hydrologique	Isolé	
Drainage	Bon	
Type sol	sable	
Perturbations	Aucunes	
Commentaires	Habitations à proximité	



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-028	
Valeur écologique du milieu humide	Faible	
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables à sucre	
Superficie (ha)	1,02	
Âge du milieu	Jeune	
Espèces à statut particulier	-	
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-	
Espèces arborescentes dominantes	Érable à sucre	
	Orme d'Amérique	
Espèces arbustives dominantes	Érable à sucre	
	-	
Espèces herbacées dominantes	-	
	-	
	-	
	-	
Lien hydrologique	Isolé	
Drainage	Modéré	
Type sol	sable	
Perturbations	Aucunes	
Commentaires	Habitations à proximité	

Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-029
Valeur écologique du milieu humide	Bonne
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	4,43
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge
	Sapin baumier
Espèces arbustives dominantes	Sapin baumier
	Érable rouge
Espèces herbacées dominantes	Clintonie boréale
	Dryoptère spinuleuse
	Fougère-aigle
Lien hydrologique	Permanent à proximité
	Bon
	sable
Perturbations	Piste cyclable
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-030
Valeur écologique du milieu humide	Bonne
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	14,48
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge
	Sapin baumier
Espèces arbustives dominantes	Sapin baumier
	Érable rouge
Espèces herbacées dominantes	Maïanthème du Canada
	Fougère-aigle
	Lycopode obscur
	Lycopode brillant
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Modéré
Type sol	sable
Perturbations	Sentier
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-031
Valeur écologique du milieu humide	Bonne
Nom de la communauté végétale	Pinède à pins blancs
Superficie (ha)	6,35
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Pin blanc Érable rouge
Espèces arbustives dominantes	Sapin baumier Noisetier à long bec
Espèces herbacées dominantes	Fougère-aigle Maïanthème du Canada Lycopode brillant Monotrope uniflore
Lien hydrologique	Intermittent à proximité
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Sentier pédestre
Commentaires	Présence de la gélinotte huppée.



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-032
Valeur écologique du milieu humide	Bonne
Nom de la communauté végétale	Pinède à pins blancs
Superficie (ha)	6,30
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Pin blanc Pruche du Canada
Espèces arbustives dominantes	Sapin baumier Pruche du Canada
Espèces herbacées dominantes	Fougère-aigle Maïanthème du Canada Lycopode brillant Trientale boréale
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Sentier pédestre
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-033
Valeur écologique du milieu humide	Bonne
Nom de la communauté végétale	Sapinière
Superficie (ha)	3,88
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Sapin baumier
	Thuya occidental
Espèces arbustives dominantes	Sapin baumier
	Thuya occidental
Espèces herbacées dominantes	Fougère-aigle
	Maïanthème du Canada
	Aralie à tige nue
	Dennstaedtie à lobules ponctués
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Sentier vtt
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-034
Valeur écologique du milieu humide	Bonne
Nom de la communauté végétale	Pinède à pins blancs
Superficie (ha)	1,25
Âge du milieu	intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Pin blanc
	Sapin baumier
Espèces arbustives dominantes	Érable rouge
	Sapin baumier
Espèces herbacées dominantes	Maïanthème du Canada
	Trientale boréale
	Mousses
	-
Lien hydrologique	Permanent à proximité
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Chemin forestier (ornières)
Commentaires	-





Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-035
Valeur écologique du milieu humide	Faible
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	1,67
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge Sapin baumier
Espèces arbustives dominantes	Sapin baumier Érable rouge
Espèces herbacées dominantes	- - -
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Modéré
Type sol	N/D
Perturbations	Aucunes
Commentaires	Habitations à proximité

Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-036
Valeur écologique du milieu humide	Faible
Nom de la communauté végétale	Pinède à pins blancs
Superficie (ha)	3,05
Âge du milieu	intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Pin blanc Érable rouge
Espèces arbustives dominantes	Sapin baumier Hêtre à grandes feuilles
Espèces herbacées dominantes	Maïanthème du Canada - - -
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Déboisement manuel (peu).
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-037
Valeur écologique du milieu humide	Très élevée
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	16,83
Âge du milieu	Jeune
Espèces à statut particulier	Matteuccie fougère-à-l'autruche
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge Peuplier à grandes dents
Espèces arbustives dominantes	Sapin baumier Noisetier à long bec
Espèces herbacées dominantes	Fougère-aigle Dryoptère spinuleuse Dennstaedtie à lobules ponctués Maïanthème du Canada
Lien hydrologique	Mascouche
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Sentier équestre
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-038
Valeur écologique du milieu humide	Bonne
Nom de la communauté végétale	Feuillus tolérants
Superficie (ha)	1,86
Âge du milieu	Jeune
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Tilleul d'Amérique Érable rouge
Espèces arbustives dominantes	Érable rouge Sumac vinaigrier
Espèces herbacées dominantes	Verge d'or à tige zigaguante - - -
Lien hydrologique	Mascouche
Drainage	Imparfait
Type sol	sable
Perturbations	Aucunes
Commentaires	Habitations à proximité



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-039
Valeur écologique du milieu humide	Élevée
Nom de la communauté végétale	Feuillus tolérants
Superficie (ha)	5,72
Âge du milieu	Jeune
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Tilleul d'Amérique Érable rouge
Espèces arbustives dominantes	Érable rouge Sumac vinaigrier
Espèces herbacées dominantes	Verge d'or à tige zigaguante - - -
Lien hydrologique	Mascouche
Drainage	Imparfait
Type sol	sable
Perturbations	Aucunes
Commentaires	Habitations à proximité






Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-040
Valeur écologique du milieu humide	Faible
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables à sucre
Superficie (ha)	1,39
Âge du milieu	intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable à sucre Peuplier faux-tremble
Espèces arbustives dominantes	- - -
Espèces herbacées dominantes	- - -
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Sentiers.
Commentaires	Parc Duhamel. Habitations et route à proximité.

Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide		CV-041
Valeur écologique du milieu humide		Élevée
Nom de la communauté végétale		Érablière à érables rouges
Superficie (ha)		2,69
Âge du milieu		intermédiaire
Espèces à statut particulier		Noyer cendré
Espèces exotiques envahissantes (EEE)		Roseau commun, ,
Espèces arborescentes dominantes		Érable rouge Épinette blanche
Espèces arbustives dominantes		Érable rouge Hêtre à grandes feuilles
Espèces herbacées dominantes		Maïanthème du Canada Lycopode obscur Dryoptère spinuleuse Graminées
Lien hydrologique	Intermittent	
Drainage	Bon	
Type sol	sable	
Perturbations	Aucunes	
Commentaires	Présence d'espèce exotique envahissante autour du milieu	

Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-042
Valeur écologique du milieu humide	Modérée
Nom de la communauté végétale	Frênaie à frêne rouge
Superficie (ha)	0,86
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	Roseau commun, ,
Espèces arborescentes dominantes	Frêne rouge Orme d'Amérique
Espèces arbustives dominantes	Framboisier sauvage -
Espèces herbacées dominantes	Valériane officinale Verge d'or du Canada -
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Bon
Type sol	loam
Perturbations	Aucunes
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-043
Valeur écologique du milieu humide	Modérée
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	1,94
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge Hêtre à grandes feuilles
Espèces arbustives dominantes	Hêtre à grandes feuilles Cerisier tardif
Espèces herbacées dominantes	Fougère-aigle Dryoptère spinuleuse #N/A Lycopode obscur
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Chemin forestier, sentier de VTT.
Commentaires	Piste de cerf de Virginie. Hêtre de plus de 60 cm de DHP (majestueux)



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-044
Valeur écologique du milieu humide	Faible
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	2,61
Âge du milieu	intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge Orme d'Amérique
Espèces arbustives dominantes	Orme d'Amérique Ronce des Alléghanys
Espèces herbacées dominantes	Clintonie boréale Aralie à tige nue Carex sp. Fougère-aigle
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Sentiers
Commentaires	-





Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-045
Valeur écologique du milieu humide	Faible
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	0,31
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge Pin blanc
Espèces arbustives dominantes	Orme d'Amérique Érable rouge
Espèces herbacées dominantes	Maïanthème du Canada Trientale boréale Clintonie boréale -
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Bon
Type sol	loam - sable
Perturbations	Aucunes
Commentaires	Proximité d'habitations.

Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-046
Valeur écologique du milieu humide	Modérée
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	0,75
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge Pin blanc
Espèces arbustives dominantes	Orme d'Amérique Érable rouge
Espèces herbacées dominantes	Maïanthème du Canada Trientale boréale Clintonie boréale -
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Bon
Type sol	loam - sable
Perturbations	Sentier pédestre.
Commentaires	Proximité d'habitations.



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-047
Valeur écologique du milieu humide	Bonne
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	0,42
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge Pin blanc
Espèces arbustives dominantes	Orme d'Amérique If du Canada
Espèces herbacées dominantes	Osmonde cannelle Smilacine à grappes - -
Lien hydrologique	Intermittent à proximité
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Aucunes
Commentaires	Habitations à proximité. Pin blanc centenaire (arbre majestueux)



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-048
Valeur écologique du milieu humide	Élevée
Nom de la communauté végétale	Feuillus mixtes
Superficie (ha)	2,20
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	Nerprun cathartique, ,
Espèces arborescentes dominantes	Pin blanc Orme d'Amérique
Espèces arbustives dominantes	Érable rouge Orme d'Amérique
Espèces herbacées dominantes	Dryoptère spinuleuse Maïanthème du Canada Fougère-aigle -
Lien hydrologique	Permanent à proximité
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Aucunes
Commentaires	Habitations à proximité.





Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-049
Valeur écologique du milieu humide	Faible
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	1,18
Âge du milieu	Jeune
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge Sapin baumier
Espèces arbustives dominantes	Sapin baumier Érable rouge
Espèces herbacées dominantes	- - -
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Modéré
Type sol	sable
Perturbations	Aucunes
Commentaires	Habitations à proximité



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-050
Valeur écologique du milieu humide	Faible
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables à sucre
Superficie (ha)	0,87
Âge du milieu	Jeune
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable à sucre Orme d'Amérique
Espèces arbustives dominantes	Érable à sucre - -
Espèces herbacées dominantes	- - -
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Modéré
Type sol	sable
Perturbations	Aucunes
Commentaires	Habitations à proximité



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-051
Valeur écologique du milieu humide	Faible
Nom de la communauté végétale	Feuillus tolérants
Superficie (ha)	1,46
Âge du milieu	Jeune
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable à sucre Orme d'Amérique
Espèces arbustives dominantes	- - -
Espèces herbacées dominantes	- - -
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Modéré
Type sol	sable
Perturbations	Aucunes
Commentaires	Habitations à proximité



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-052	
Valeur écologique du milieu humide	Faible	
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges	
Superficie (ha)	0,37	
Âge du milieu	Jeune	
Espèces à statut particulier	-	
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-	
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge	
	Orme d'Amérique	
Espèces arbustives dominantes	-	
	-	
	-	
Espèces herbacées dominantes	-	
	-	
	-	
	-	
Lien hydrologique	Isolé	
Drainage	Modéré	
Type sol	sable	
Perturbations	Aucunes	
Commentaires	Habitations à proximité	



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-053
Valeur écologique du milieu humide	Faible
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	0,84
Âge du milieu	Jeune
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge Orme d'Amérique
Espèces arbustives dominantes	- - -
Espèces herbacées dominantes	- - -
Lien hydrologique	Permanent à proximité
Drainage	Modéré
Type sol	sable
Perturbations	Emprise ligne
Commentaires	Routes à proximité

Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-054
Valeur écologique du milieu humide	Modérée
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	2,08
Âge du milieu	intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	Nerprun cathartique, ,
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge Pin blanc
Espèces arbustives dominantes	Pruche du Canada Orme d'Amérique
Espèces herbacées dominantes	Smilacine à grappes Maïanthème du Canada Médéole de Virgine -
Lien hydrologique	Permanent à proximité
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Aucunes
Commentaires	Habitations à proximité



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-055
Valeur écologique du milieu humide	Modérée
Nom de la communauté végétale	Pinède à pins blancs
Superficie (ha)	0,28
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	Nerprun cathartique, ,
Espèces arborescentes dominantes	Pin blanc
Espèces arbustives dominantes	Érable rouge Orme d'Amérique
Espèces herbacées dominantes	Fougère-aigle Clintonie boréale Vigne vierge commune Maïanthème du Canada
Lien hydrologique	Permanent à proximité
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Aucunes
Commentaires	Habitations à proximité



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-056
Valeur écologique du milieu humide	Modérée
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	0,59
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge Pin blanc
Espèces arbustives dominantes	Noisetier à long bec Pin blanc
Espèces herbacées dominantes	Aralie à grappes Vigne vierge commune Prêle sp. Vigne de rivage
Lien hydrologique	Permanent
Drainage	Rapide
Type sol	sable
Perturbations	Aucunes
Commentaires	Habitations à proximité




Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-057
Valeur écologique du milieu humide	Faible
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	1,14
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	Nerprun cathartique, ,
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge Pin blanc
Espèces arbustives dominantes	Nerprun cathartique Orme d'Amérique
Espèces herbacées dominantes	Herbe à puce de l'Est Maïanthème du Canada Trientale boréale Clintonie boréale
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Aucunes
Commentaires	Habitations à proximité. Présence d'arbres majestueux (pins blancs)



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide		CV-058
Valeur écologique du milieu humide		Modérée
Nom de la communauté végétale		Pinède à pins blancs
Superficie (ha)		0,53
Âge du milieu		mature
Espèces à statut particulier		-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)		-
Espèces arborescentes dominantes		Pin blanc Érable rouge
Espèces arbustives dominantes		Érable rouge Pruche du Canada
Espèces herbacées dominantes		Osmonde cannelle #N/A Clintonie boréale Maïanthème du Canada
Lien hydrologique	Isolé	
Drainage	Bon	
Type sol	sable loameux	
Perturbations	Aucunes	
Commentaires	Habitations à proximité. Présence d'arbres majestueux (pins blancs)	

Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-059
Valeur écologique du milieu humide	Bonne
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	4,35
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge Pin blanc
Espèces arbustives dominantes	Orme d'Amérique Noisetier à long bec
Espèces herbacées dominantes	Dryoptère spinuleuse Trientale boréale Trille rouge Maïanthème du Canada
Lien hydrologique	Permanent
Drainage	Rapide
Type sol	sable
Perturbations	Beaucoup de déchets.
Commentaires	Habitations à proximité.



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-060
Valeur écologique du milieu humide	Bonne
Nom de la communauté végétale	Pinède à pins blancs
Superficie (ha)	2,59
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Pin blanc Érable rouge
Espèces arbustives dominantes	Érable rouge Hêtre à grandes feuilles
Espèces herbacées dominantes	Maïanthème du Canada Fougère-aigle - -
Lien hydrologique	Permanent à proximité
Drainage	Rapide
Type sol	sable
Perturbations	Sentier pédestre
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-061
Valeur écologique du milieu humide	Élevée
Nom de la communauté végétale	Prucheraie
Superficie (ha)	10,87
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	Potentiel faune-flore
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Pruche du Canada Bouleau jaune
Espèces arbustives dominantes	If du Canada Pruche du Canada
Espèces herbacées dominantes	Maïanthème du Canada - - -
Lien hydrologique	Permanent
Drainage	Rapide
Type sol	sable
Perturbations	Sentier pédestre
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-062
Valeur écologique du milieu humide	Élevée
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables à sucre
Superficie (ha)	3,92
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable à sucre Peuplier à grandes dents
Espèces arbustives dominantes	Orme d'Amérique Pruche du Canada
Espèces herbacées dominantes	Aralie à grappes Maïanthème du Canada Trientale boréale Fougère-aigle
Lien hydrologique	Permanent
Drainage	Rapide
Type sol	sable
Perturbations	Aucunes
Commentaires	Habitations à proximité



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-063
Valeur écologique du milieu humide	Bonne
Nom de la communauté végétale	Pinède à pins blancs
Superficie (ha)	6,71
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Pin blanc Érable à sucre
Espèces arbustives dominantes	Érable à sucre Érable rouge
Espèces herbacées dominantes	Aralie à tige nue Fougère-aigle - -
Lien hydrologique	Permanent
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Aucunes
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-064
Valeur écologique du milieu humide	Faible
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables à sucre
Superficie (ha)	3,19
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable à sucre Érable rouge
Espèces arbustives dominantes	Érable à sucre Pruche du Canada
Espèces herbacées dominantes	Maïanthème du Canada Dryoptère spinuleuse Clintonie boréale Trille sp.
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Bon
Type sol	loam - sable
Perturbations	Sentier pédestre
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-065
Valeur écologique du milieu humide	Élevée
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	2,89
Âge du milieu	mature
Espèces à statut particulier	potentiel faune-flore
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge Bouleau jaune
Espèces arbustives dominantes	Érable rouge Cerisier tardif
Espèces herbacées dominantes	Dryoptère spinuleuse Maïanthème du Canada Cerisier sp. Trille rouge
Lien hydrologique	Permanent
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Aucunes
Commentaires	Empreintes de cerf de Virginie



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-066
Valeur écologique du milieu humide	Élevée
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables à sucre
Superficie (ha)	6,42
Âge du milieu	intermédiaire
Espèces à statut particulier	Trille blanc
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable à sucre Hêtre à grandes feuilles
Espèces arbustives dominantes	Hêtre à grandes feuilles Frêne blanc
Espèces herbacées dominantes	Maïanthème du Canada - - -
Lien hydrologique	Permanent à proximité
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Aucunes
Commentaires	Habitat potentiel faune-flore. Piste de chevreuil.



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-067
Valeur écologique du milieu humide	Modérée
Nom de la communauté végétale	Pinède à pins blancs
Superficie (ha)	0,71
Âge du milieu	intermédiaire
Espèces à statut particulier	Matteuccie fougère-à-l'autruche
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	Nerprun bourdaine, Nerprun cathartique,
Espèces arborescentes dominantes	Pin blanc Érable rouge
Espèces arbustives dominantes	Nerprun bourdaine Nerprun cathartique
Espèces herbacées dominantes	Onoclée sensible - - -
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Bon
Type sol	loam
Perturbations	Piste cyclable, Sentier pédestre
Commentaires	Plantation mature



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-068
Valeur écologique du milieu humide	Bonne
Nom de la communauté végétale	Feuillus indéterminé
Superficie (ha)	1,23
Âge du milieu	intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	Nerprun bourdaine, ,
Espèces arborescentes dominantes	Saule blanc Érable rouge
Espèces arbustives dominantes	Nerprun bourdaine Frêne blanc
Espèces herbacées dominantes	Pyrole elliptique Fraisier américain - -
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Bon
Type sol	loam
Perturbations	Sentier pédestre
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-069
Valeur écologique du milieu humide	Bonne
Nom de la communauté végétale	Pinède à pins blancs
Superficie (ha)	0,72
Âge du milieu	intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	Nerprun bourdaine, Roseau commun,
Espèces arborescentes dominantes	Pin blanc Tilleul d'Amérique
Espèces arbustives dominantes	Érable rouge Bouleau à papier
Espèces herbacées dominantes	Cerisier sp. Dryoptère spinuleuse - -
Lien hydrologique	Permanent
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Sentier pédestre
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-070
Valeur écologique du milieu humide	Modérée
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables à sucre
Superficie (ha)	4,44
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	Potentiel faune-flore
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable à sucre
	Bouleau à papier
Espèces arbustives dominantes	Érable à sucre
	Érable de Pennsylvanie
Espèces herbacées dominantes	Aralie à tige nue
	Athyrium fougère-femelle
	Osmonde cannelle
Lien hydrologique	Isolé
	Bon
	sable
Perturbations	Remblais + sentiers
Commentaires	Potentiel faune-flore statut



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-071
Valeur écologique du milieu humide	Modérée
Nom de la communauté végétale	Peupleraie à peupliers à grandes dents
Superficie (ha)	4,07
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Peuplier à grandes dents Érable rouge
Espèces arbustives dominantes	Érable de Pennsylvanie Érable rouge
Espèces herbacées dominantes	Prêle d'hiver d'Amérique Aralie à tige nue - -
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Sentier
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-072
Valeur écologique du milieu humide	Élevée
Nom de la communauté végétale	Feuillus indéterminé
Superficie (ha)	3,52
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	Noyer cendré, Matteuccie fougère-à-l'autruche
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Peuplier faux-tremble Tilleul d'Amérique
Espèces arbustives dominantes	Érable rouge Frêne blanc
Espèces herbacées dominantes	Prêle d'hiver d'Amérique Fougère-aigle Herbe à puce de l'Est -
Lien hydrologique	Permanent à proximité
Drainage	Bon
Type sol	loam - sable
Perturbations	Aucunes
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-073
Valeur écologique du milieu humide	Modérée
Nom de la communauté végétale	Peupleraie à peupliers à grandes dents
Superficie (ha)	0,38
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Peuplier à grandes dents
	Bouleau à papier
Espèces arbustives dominantes	Hêtre à grandes feuilles
	Érable rouge
Espèces herbacées dominantes	Dryoptère spinuleuse
	Herbe à puce de l'Est
	Fougère-aigle
	Aralie à tige nue
Lien hydrologique	Intermittent à proximité
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Aucunes
Commentaires	Présence d'un bassin de rétention et adjacent à un parc familial



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-074
Valeur écologique du milieu humide	Bonne
Nom de la communauté végétale	Peupleraie à peupliers à grandes dents
Superficie (ha)	0,84
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Peuplier à grandes dents Érable à sucre
Espèces arbustives dominantes	Hêtre à grandes feuilles Érable rouge
Espèces herbacées dominantes	Dryoptère spinuleuse Herbe à puce de l'Est Fougère-aigle Aralie à tige nue
Lien hydrologique	Permanent
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Remblais
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-075
Valeur écologique du milieu humide	Bonne
Nom de la communauté végétale	Peupleraie à peupliers à grandes dents
Superficie (ha)	0,60
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
EEE	,
Espèces arborescentes dominantes	Peuplier à grandes dents Érable rouge
Espèces arbustives dominantes	Érable de Pennsylvanie Érable rouge
Espèces herbacées dominantes	Prêle d'hiver d'Amérique Aralie à tige nue - -
Lien hydrologique	Permanent
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Piste cyclable
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-076
Valeur écologique du milieu humide	Élevée
Nom de la communauté végétale	Peupleraie à peupliers à grandes dents
Superficie (ha)	1,53
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
EEE	,
Espèces arborescentes dominantes	Peuplier à grandes dents Érable rouge
Espèces arbustives dominantes	Érable de Pennsylvanie Érable rouge
Espèces herbacées dominantes	Prêle d'hiver d'Amérique Aralie à tige nue - -
Lien hydrologique	Permanent
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Sentier
Commentaires	-





Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-077
Valeur écologique du milieu humide	Très élevée
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables à sucre
Superficie (ha)	0,96
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	Matteuccie fougère-à-l'autruche
EEE	,
Espèces arborescentes dominantes	Érable à sucre
	Peuplier à grandes dents
Espèces arbustives dominantes	Érable à sucre
	Frêne blanc
Espèces herbacées dominantes	Dryoptère spinuleuse
	Athyrium fougère-femelle
	Smilacine à grappes
Lien hydrologique	Permanent
	Bon
	sable
	Aucunes
	-
Drainage	
Type sol	
Perturbations	
Commentaires	

Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-078
Valeur écologique du milieu humide	Modérée
Nom de la communauté végétale	Peupleraie
Superficie (ha)	2,32
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
EEE	Nerprun cathartique, Nerprun bourdaine, Roseau commun
Espèces arborescentes dominantes	Peuplier faux-tremble
	Bouleau gris
Espèces arbustives dominantes	Cerisier tardif
	Nerprun cathartique
Espèces herbacées dominantes	Circée du Canada
	Onoclée sensible
	Mousses
	-
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Aucunes
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-079
Valeur écologique du milieu humide	Élevée
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables à Giguère
Superficie (ha)	2,61
Âge du milieu	jeune
Espèces à statut particulier	Matteuccie fougère-à-l'autruche
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	Nerprun cathartique, ,
Espèces arborescentes dominantes	Érable à Giguère Érable rouge
Espèces arbustives dominantes	Érable à Giguère Tilleul d'Amérique
Espèces herbacées dominantes	- - - -
Lien hydrologique	Mascouche
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Déchets
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-080
Valeur écologique du milieu humide	Très élevée
Nom de la communauté végétale	Feuillus intolérants
Superficie (ha)	3,79
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	Matteuccie fougère-à-l'autruche
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Peuplier faux-tremble Bouleau gris
Espèces arbustives dominantes	Ronce des Alléghanys Framboisier sauvage
Espèces herbacées dominantes	Verge d'or Graminées Aster à ombelles -
Lien hydrologique	Mascouche
Drainage	Modéré
Type sol	sable
Perturbations	Aucunes
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-081
Valeur écologique du milieu humide	Modérée
Nom de la communauté végétale	Pinède à pins blancs
Superficie (ha)	3,64
Âge du milieu	intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Pin blanc
	Chêne rouge
Espèces arbustives dominantes	Noisetier à long bec
	Sapin baumier
Espèces herbacées dominantes	Maïanthème du Canada
	Aralie à tige nue
	-
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Emprise ligne
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-082
Valeur écologique du milieu humide	Très élevée
Nom de la communauté végétale	Prucheraie
Superficie (ha)	15,73
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	Érable noir, Noyer cendré, Trille blanc
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Pruche du Canada Chêne rouge
Espèces arbustives dominantes	Pruche du Canada Chêne rouge
Espèces herbacées dominantes	Aralie à tige nue - - -
Lien hydrologique	Mascouche
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Emprise ligne, Sentier équestre
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-083
Valeur écologique du milieu humide	Très élevée
Nom de la communauté végétale	Pinède à pins blancs
Superficie (ha)	7,55
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	Noyer cendré, Matteuccie fougère-à-l'autruche
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Pin blanc Chêne rouge
Espèces arbustives dominantes	Cornouiller à feuilles alternes Érable à sucre
Espèces herbacées dominantes	Arisème petit-prêcheur Sceau-de-Salomon pubescent Trille sp. -
Lien hydrologique	Permanent
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Sentier équestre
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-084
Valeur écologique du milieu humide	Élevée
Nom de la communauté végétale	Pinède à pins blancs
Superficie (ha)	0,32
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	Nerprun cathartique, ,
Espèces arborescentes dominantes	Pin blanc Peuplier faux-tremble
Espèces arbustives dominantes	Framboisier sauvage Nerprun cathartique
Espèces herbacées dominantes	Maïanthème du Canada Prêle d'hiver d'Amérique Trientale boréale -
Lien hydrologique	Mascouche
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Aucunes
Commentaires	Présence de la mésange à tête noire, de la sitelle à poitrine blanche et de la gélinotte hupée



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-085
Valeur écologique du milieu humide	Élevée
Nom de la communauté végétale	Pinède à pins blancs
Superficie (ha)	0,38
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	Nerprun cathartique, ,
Espèces arborescentes dominantes	Pin blanc Peuplier faux-tremble
Espèces arbustives dominantes	Framboisier sauvage Nerprun cathartique
Espèces herbacées dominantes	Maïanthème du Canada Prêle d'hiver d'Amérique Trientale boréale -
Lien hydrologique	Mascouche
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Aucunes
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-086
Valeur écologique du milieu humide	Faible
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	0,54
Âge du milieu	jeune
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge Pin blanc
Espèces arbustives dominantes	Érable rouge Chèvrefeuille du Canada
Espèces herbacées dominantes	Onclée sensible Prêle d'hiver d'Amérique - -
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Remblais
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-087
Valeur écologique du milieu humide	Modérée
Nom de la communauté végétale	Friche herbacée
Superficie (ha)	7,32
Âge du milieu	jeune
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	Alpiste roseau, Roseau commun, Salicaire commune
Espèces arborescentes dominantes	-
Espèces arbustives dominantes	-
Espèces herbacées dominantes	Roseau commun Alpiste roseau Panais sauvage Salicaire commune
Lien hydrologique	Permanent à proximité
Drainage	Bon
Type sol	argile
Perturbations	Piste cyclable
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-088
Valeur écologique du milieu humide	Modérée
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	0,83
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge Peuplier à grandes dents
Espèces arbustives dominantes	Sapin baumier Hêtre à grandes feuilles
Espèces herbacées dominantes	Maïanthème du Canada Aralie à tige nue Fougère-aigle Lycopode brillant
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Sentier pédestre
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-089
Valeur écologique du milieu humide	Bonne
Nom de la communauté végétale	Sapinière
Superficie (ha)	0,83
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Sapin baumier
	Thuya occidental
Espèces arbustives dominantes	Sapin baumier
	Thuya occidental
Espèces herbacées dominantes	Fougère-aigle
	Maïanthème du Canada
	Aralie à tige nue
	Dennstaedtie à lobules ponctués
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Sentier vtt
Commentaires	-




Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-090
Valeur écologique du milieu humide	Modérée
Nom de la communauté végétale	Pinède à pins blancs
Superficie (ha)	0,77
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Pin blanc Érable rouge
Espèces arbustives dominantes	Sapin baumier Noisetier à long bec
Espèces herbacées dominantes	Fougère-aigle Maïanthème du Canada Lycopode brillant Monotrope uniflore
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Sentier pédestre
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide		CV-091
Valeur écologique du milieu humide		Faible
Nom de la communauté végétale		Érablière à érables rouges
Superficie (ha)		0,53
Âge du milieu		Intermédiaire
Espèces à statut particulier		-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)		-
Espèces arborescentes dominantes		Érable rouge Bouleau jaune
Espèces arbustives dominantes		Érable rouge Peuplier faux-tremble
Espèces herbacées dominantes		Dennstaedtie à lobules ponctués Aralie à tige nue Fougère-aigle Athyrium fougère-femelle
Lien hydrologique	Isolé	
Drainage	Rapide	
Type sol	sable	
Perturbations	Emprise ligne	
Commentaires	À proximité de maisons et d'une piste cyclable.	



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-095
Valeur écologique du milieu humide	Élevée
Nom de la communauté végétale	Peupleraie
Superficie (ha)	5,96
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	-
Espèces arbustives dominantes	-
Espèces herbacées dominantes	-
Lien hydrologique	Intermittent à proximité
Drainage	Bon
Type sol	N/D
Perturbations	Aucunes
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-096
Valeur écologique du milieu humide	Modérée
Nom de la communauté végétale	Friche herbacée
Superficie (ha)	2,38
Âge du milieu	jeune
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	Roseau commun, ,
Espèces arborescentes dominantes	-
Espèces arbustives dominantes	Sumac vinaigrier -
Espèces herbacées dominantes	Roseau commun Verge d'or Tussilage pas-d'âne -
Lien hydrologique	Permanent à proximité
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Présence de remblai.
Commentaires	Habitations à proximité.



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-097
Valeur écologique du milieu humide	Bonne
Nom de la communauté végétale	Érablière
Superficie (ha)	11,70
Âge du milieu	Jeune
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable à sucre Érable rouge
Espèces arbustives dominantes	- - -
Espèces herbacées dominantes	- - -
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Emprise ligne
Commentaires	Habitations à proximité.



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-098
Valeur écologique du milieu humide	Faible
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables à sucre
Superficie (ha)	2,26
Âge du milieu	Jeune
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge
	-
Espèces arbustives dominantes	-
	-
	-
Espèces herbacées dominantes	-
	-
	-
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Emprise ligne
Commentaires	-

Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-099
Valeur écologique du milieu humide	Élevée
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables à sucre
Superficie (ha)	18,46
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	Trille blanc
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable à sucre Peuplier à grandes dents
Espèces arbustives dominantes	Érable à sucre Hêtre à grandes feuilles
Espèces herbacées dominantes	Maïanthème du Canada Lycopode obscur -
Lien hydrologique	Intermittent
Drainage	Rapide
Type sol	sable
Perturbations	Emprise ligne, Sentier pédestre
Commentaires	-




Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-100
Valeur écologique du milieu humide	Bonne
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables à sucre
Superficie (ha)	5,85
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	Potentiel faune-flore
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable à sucre Pin blanc
Espèces arbustives dominantes	Érable à sucre Hêtre à grandes feuilles
Espèces herbacées dominantes	Aralie à tige nue Maïanthème du Canada Lycopode obscur Mousses
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Rapide
Type sol	sable
Perturbations	Emprise ligne, Sentier pédestre
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-101	
Valeur écologique du milieu humide	Élevée	
Nom de la communauté végétale	Peupleraie à peupliers à grandes dents	
Superficie (ha)	8,21	
Âge du milieu	Intermédiaire	
Espèces à statut particulier	-	
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-	
Espèces arborescentes dominantes	Hêtre à grandes feuilles Érable à sucre	
Espèces arbustives dominantes	Hêtre à grandes feuilles Érable à sucre	
Espèces herbacées dominantes	- - - -	
Lien hydrologique	Permanent à proximité	
Drainage	Rapide	
Type sol	sable	
Perturbations	Emprise ligne, Sentier pédestre	
Commentaires	-	

Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-104
Valeur écologique du milieu humide	Très élevée
Nom de la communauté végétale	Feuillus tolérants
Superficie (ha)	5,68
Âge du milieu	intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Tilleul d'Amérique Chêne à gros fruits
Espèces arbustives dominantes	Frêne blanc Ronce pubescente
Espèces herbacées dominantes	- - -
Lien hydrologique	Mascouche
Drainage	Bon
Type sol	loam
Perturbations	Aucunes
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-105
Valeur écologique du milieu humide	Faible
Nom de la communauté végétale	Feuillus indéterminé
Superficie (ha)	0,83
Âge du milieu	jeune
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Orme d'Amérique Cerisier tardif
Espèces arbustives dominantes	Vigne de rivage Framboisier sauvage
Espèces herbacées dominantes	Verge d'or Carex sp. Prêle des prés -
Lien hydrologique	Intermittent à proximité
Drainage	Bon
Type sol	loam
Perturbations	Fossé, déchets au sol
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-106
Valeur écologique du milieu humide	Faible
Nom de la communauté végétale	Friche herbacée
Superficie (ha)	1,45
Âge du milieu	jeune
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Tilleul d'Amérique Orme d'Amérique
Espèces arbustives dominantes	Sumac vinaigrier -
Espèces herbacées dominantes	Verge d'or Aster à ombelles -
Lien hydrologique	Permanent à proximité
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Aucunes
Commentaires	Habitations à proximité.





Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-107
Valeur écologique du milieu humide	Bonne
Nom de la communauté végétale	Peupleraie
Superficie (ha)	1,94
Âge du milieu	Jeune
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Peuplier faux-tremble
	-
Espèces arbustives dominantes	-
	-
	-
Espèces herbacées dominantes	-
	-
	-
Lien hydrologique	Mascouche
Drainage	Modéré
Type sol	N/D
Perturbations	Aucunes
Commentaires	Route et habitations à proximité

Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-108
Valeur écologique du milieu humide	Modérée
Nom de la communauté végétale	Friche arbustive
Superficie (ha)	0,45
Âge du milieu	Jeune
Espèces à statut particulier	Noyer cendré
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	Salicaire commune, Roseau commun,
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge Noyer cendré
Espèces arbustives dominantes	Sumac vinaigrier Saule de Bebb
Espèces herbacées dominantes	Verge d'or du Canada Salicaire commune Valériane officinale Panais sauvage
Lien hydrologique	Intermittent à proximité
Drainage	Bon
Type sol	loam
Perturbations	Emprise ligne
Commentaires	Potentiel de présence de la couleuvre verte.



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-109
Valeur écologique du milieu humide	Élevée
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables à sucre
Superficie (ha)	0,53
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	Matteuccie fougère-à-l'autruche
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	Nerprun cathartique, ,
Espèces arborescentes dominantes	Érable à sucre Peuplier à grandes dents
Espèces arbustives dominantes	Érable à sucre Frêne blanc
Espèces herbacées dominantes	Dryoptère spinuleuse Athyrium fougère-femelle Smilacine à grappes -
Lien hydrologique	Intermittent à proximité
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Aucunes
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-110
Valeur écologique du milieu humide	Élevée
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables à sucre
Superficie (ha)	0,57
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	Nerprun cathartique, ,
Espèces arborescentes dominantes	Érable à sucre Peuplier à grandes dents
Espèces arbustives dominantes	Érable à sucre Frêne blanc
Espèces herbacées dominantes	Dryoptère spinuleuse Athyrium fougère-femelle Smilacine à grappes -
Lien hydrologique	Permanent
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Piste cyclable
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-111
Valeur écologique du milieu humide	Faible
Nom de la communauté végétale	Friche herbacée
Superficie (ha)	0,10
Âge du milieu	jeune
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	Alpiste roseau, ,
Espèces arborescentes dominantes	-
Espèces arbustives dominantes	Tilleul d'Amérique Framboisier sauvage
Espèces herbacées dominantes	Verge d'or du Canada Valériane officinale Alpiste roseau Carex sp.
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Bon
Type sol	argile
Perturbations	Remblais
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-112
Valeur écologique du milieu humide	Faible
Nom de la communauté végétale	Friche herbacée
Superficie (ha)	0,27
Âge du milieu	jeune
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	Alpiste roseau, ,
Espèces arborescentes dominantes	-
Espèces arbustives dominantes	Tilleul d'Amérique Framboisier sauvage
Espèces herbacées dominantes	Verge d'or du Canada Valériane officinale Alpiste roseau Carex sp.
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Bon
Type sol	argile
Perturbations	Remblais
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-113
Valeur écologique du milieu humide	Modérée
Nom de la communauté végétale	Friche herbacée
Superficie (ha)	0,21
Âge du milieu	jeune
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	Roseau commun, ,
Espèces arborescentes dominantes	Peuplier faux-tremble Érable rouge
Espèces arbustives dominantes	Framboisier sauvage Cerisier de Virginie
Espèces herbacées dominantes	Valériane officinale Verge d'or du Canada Fraisier américain Roseau commun
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Aucunes
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-114
Valeur écologique du milieu humide	Modérée
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	0,32
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge Hêtre à grandes feuilles
Espèces arbustives dominantes	Hêtre à grandes feuilles Cerisier tardif
Espèces herbacées dominantes	Fougère-aigle Dryoptère spinuleuse #N/A Lycopode obscur
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Chemin forestier, sentier de VTT.
Commentaires	Piste de cerf de Virginie. Hêtre de plus de 60 cm de DHP (majestueux)



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-115
Valeur écologique du milieu humide	Bonne
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	0,17
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	Noyer cendré
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge Hêtre à grandes feuilles
Espèces arbustives dominantes	Hêtre à grandes feuilles Cerisier tardif
Espèces herbacées dominantes	Fougère-aigle Dryoptère spinuleuse #N/A Lycopode obscur
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Chemin forestier, sentier de VTT.
Commentaires	Piste de cerf de Virginie. Hêtre de plus de 60 cm de DHP (majestueux)



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-116
Valeur écologique du milieu humide	Élevée
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables à sucre
Superficie (ha)	1,24
Âge du milieu	mature
Espèces à statut particulier	Noyer cendré, Asaret du Canada
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable à sucre Frêne blanc
Espèces arbustives dominantes	Érable à sucre Cerisier tardif
Espèces herbacées dominantes	Trille sp. Mousses - -
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Ancien sentier VTT
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-117
Valeur écologique du milieu humide	Bonne
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables à sucre
Superficie (ha)	0,32
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	Noyer cendré, Asaret du Canada + potentiel faune-flore
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	Nerprun cathartique, Roseau commun,
Espèces arborescentes dominantes	Érable à sucre Tilleul d'Amérique
Espèces arbustives dominantes	Érable à sucre Cerisier tardif
Espèces herbacées dominantes	Verge d'or à tige zigzagante Smilacine à grappes Actée rouge Fougère-aigle
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Bon
Type sol	loam
Perturbations	Aucunes
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-118
Valeur écologique du milieu humide	Modérée
Nom de la communauté végétale	Communauté de tilleul d'Amérique
Superficie (ha)	0,52
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	Nerprun cathartique, ,
Espèces arborescentes dominantes	Tilleul d'Amérique Érable à sucre
Espèces arbustives dominantes	Nerprun cathartique Tilleul d'Amérique
Espèces herbacées dominantes	Actée rouge Cerisier sp. - -
Lien hydrologique	Intermittent à proximité
Drainage	Bon
Type sol	loam - argile
Perturbations	Aucunes
Commentaires	Vieux fossé



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-119
Valeur écologique du milieu humide	Faible
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables à sucre
Superficie (ha)	0,78
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	Nerprun cathartique, Roseau commun,
Espèces arborescentes dominantes	Érable à sucre Tilleul d'Amérique
Espèces arbustives dominantes	Érable à sucre Cerisier tardif
Espèces herbacées dominantes	Verge d'or à tige zigzagante Smilacine à grappes Actée rouge Fougère-aigle
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Bon
Type sol	loam
Perturbations	Aucunes
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-120
Valeur écologique du milieu humide	Modérée
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables à sucre
Superficie (ha)	0,39
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	Nerprun cathartique, Roseau commun,
Espèces arborescentes dominantes	Érable à sucre Tilleul d'Amérique
Espèces arbustives dominantes	Érable à sucre Cerisier tardif
Espèces herbacées dominantes	Verge d'or à tige zigaguante Smilacine à grappes Actée rouge Fougère-aigle
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Bon
Type sol	loam
Perturbations	Aucunes
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-121
Valeur écologique du milieu humide	Modérée
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	0,30
Âge du milieu	intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	Roseau commun, ,
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge Épinette blanche
Espèces arbustives dominantes	Érable rouge Hêtre à grandes feuilles
Espèces herbacées dominantes	Maïanthème du Canada Lycopode obscur Dryoptère spinuleuse Graminées
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Aucunes
Commentaires	Présence d'espèce exotique envahissante autour du milieu



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-122
Valeur écologique du milieu humide	Modérée
Nom de la communauté végétale	Friche arbustive
Superficie (ha)	0,38
Âge du milieu	jeune
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	-
Espèces arbustives dominantes	Sumac vinaigrier Framboisier sauvage
Espèces herbacées dominantes	Gaillet sp. Circée du Canada -
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Aucunes
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-123
Valeur écologique du milieu humide	Faible
Nom de la communauté végétale	Peupleraie à peupliers à grandes dents
Superficie (ha)	0,57
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Peuplier à grandes dents Peuplier faux-tremble
Espèces arbustives dominantes	Vigne vierge commune Frêne blanc
Espèces herbacées dominantes	Prêle d'hiver d'Amérique Herbe à puce de l'Est Onoclée sensible -
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Bon
Type sol	loam - sable
Perturbations	Remblais + sentiers
Commentaires	Adjacent à un marais à roseau commun.



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-124
Valeur écologique du milieu humide	Modérée
Nom de la communauté végétale	Peupleraie à peupliers deltoïdes
Superficie (ha)	0,42
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	Matteuccie fougère-à-l'autruche
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	Nerprun cathartique, ,
Espèces arborescentes dominantes	Peuplier deltoïde Érable à Giguère
Espèces arbustives dominantes	Nerprun cathartique Vigne vierge commune
Espèces herbacées dominantes	Matteuccie fougère-à-l'autruche Circée du Canada - -
Lien hydrologique	Intermittent à proximité
Drainage	Bon
Type sol	loam- sable
Perturbations	Déboisement pour développement domiciliaire.
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-125
Valeur écologique du milieu humide	Modérée
Nom de la communauté végétale	Peupleraie à peupliers à grandes dents
Superficie (ha)	1,24
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Peuplier à grandes dents Hêtre à grandes feuilles
Espèces arbustives dominantes	Érable de Pennsylvanie Tilleul d'Amérique
Espèces herbacées dominantes	Prêle des prés Prêle d'hiver d'Amérique Mousses -
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Excessif
Type sol	sable
Perturbations	Sentier
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-126
Valeur écologique du milieu humide	Élevée
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	3,81
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge
	Peuplier à grandes dents
Espèces arbustives dominantes	Érable rouge
	Érable à sucre
Espèces herbacées dominantes	Dennstaedtie à lobules ponctués
	Aralie à tige nue
	Fougère-aigle
	Maïanthème du Canada
Lien hydrologique	Permanent à proximité
Drainage	Rapide
Type sol	sable
Perturbations	Emprise ligne + remblais + sentiers
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-127
Valeur écologique du milieu humide	Très élevée
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables à sucre
Superficie (ha)	15,61
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	Matteuccie fougère-à-l'autruche + potentiel faune-flore
EEE	Nerprun bourdaine,
Espèces arborescentes dominantes	Érable à sucre
	Hêtre à grandes feuilles
Espèces arbustives dominantes	Hêtre à grandes feuilles
	Érable de Pennsylvanie
Espèces herbacées dominantes	Dryoptère spinuleuse
	Maïanthème du Canada
	Tridentaire boréale
Lien hydrologique	Intermittent
	Bon
Drainage	sable
Perturbations	Emprise ligne, Sentier pédestre
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-128
Valeur écologique du milieu humide	Modérée
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	17,04
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
EEE	,
Espèces arborescentes dominantes	Pruche du Canada Sapin baumier
Espèces arbustives dominantes	- - -
Espèces herbacées dominantes	- - -
Lien hydrologique	Permanent à proximité
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Déboisement
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-129
Valeur écologique du milieu humide	Faible
Nom de la communauté végétale	Pinède à pins blancs
Superficie (ha)	3,30
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
EEE	,
Espèces arborescentes dominantes	Pin blanc Érable rouge
Espèces arbustives dominantes	- - -
Espèces herbacées dominantes	- - -
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Aucunes
Commentaires	Plantation. Habitations à proximité.



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-130
Valeur écologique du milieu humide	Faible
Nom de la communauté végétale	Pinède à pins blancs
Superficie (ha)	0,89
Âge du milieu	jeune
Espèces à statut particulier	-
EEE	,
Espèces arborescentes dominantes	Pin blanc Bouleau gris
Espèces arbustives dominantes	Pin blanc Ronce des Alléghanys
Espèces herbacées dominantes	Herbe à puce de l'Est #N/A - -
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Sentier
Commentaires	-





Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-131
Valeur écologique du milieu humide	Élevée
Nom de la communauté végétale	Peupleraie à peupliers deltoïdes
Superficie (ha)	1,74
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Peuplier deltoïde Érable à Giguère
Espèces arbustives dominantes	- - -
Espèces herbacées dominantes	- - -
Lien hydrologique	Intermittent à proximité
Drainage	Bon
Type sol	N/D
Perturbations	Aucunes
Commentaires	-

Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-132
Valeur écologique du milieu humide	Modérée
Nom de la communauté végétale	Friche herbacée
Superficie (ha)	0,94
Âge du milieu	jeune
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	-
Espèces arbustives dominantes	Peuplier deltoïde -
Espèces herbacées dominantes	Trèfle rouge Renoncule sp. - -
Lien hydrologique	Intermittent à proximité
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Tout est remblayé, bassin de décantation.
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-133
Valeur écologique du milieu humide	Bonne
Nom de la communauté végétale	Plantation
Superficie (ha)	0,70
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	Nerprun bourdaine, ,
Espèces arborescentes dominantes	Pin rouge -
Espèces arbustives dominantes	Pin rouge Érable de Pennsylvanie
Espèces herbacées dominantes	Fougère-aigle Maïanthème du Canada Mousses -
Lien hydrologique	Permanent à proximité
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Aucunes
Commentaires	Plantation



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-134
Valeur écologique du milieu humide	Bonne
Nom de la communauté végétale	Plantation
Superficie (ha)	1,23
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	Nerprun bourdaine, ,
Espèces arborescentes dominantes	Pin rouge -
Espèces arbustives dominantes	Pin rouge Érable de Pennsylvanie
Espèces herbacées dominantes	Fougère-aigle Maïanthème du Canada Mousses -
Lien hydrologique	Intermittent à proximité
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Aucunes
Commentaires	Plantation



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-135
Valeur écologique du milieu humide	Modérée
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables à sucre
Superficie (ha)	2,29
Âge du milieu	intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable à sucre
	Bouleau jaune
Espèces arbustives dominantes	Érable à sucre
	Érable rouge
Espèces herbacées dominantes	Aralie à tige nue
	Dryoptère spinuleuse
	Cerisier sp.
	Lycopode obscur
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Rapide
Type sol	sable
Perturbations	Emprise ligne, Sentier pédestre
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-136
Valeur écologique du milieu humide	Faible
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables à sucre
Superficie (ha)	0,04
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable à sucre Érable rouge
Espèces arbustives dominantes	Érable à sucre Frêne blanc
Espèces herbacées dominantes	Athyrium fougère-femelle Polystic faux-acrostic - -
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Rapide
Type sol	sable
Perturbations	Aucunes
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-137
Valeur écologique du milieu humide	Bonne
Nom de la communauté végétale	Feuillus mixtes
Superficie (ha)	0,71
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	Potentiel faune-flore
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Pruche du Canada Hêtre à grandes feuilles
Espèces arbustives dominantes	Hêtre à grandes feuilles Érable à sucre
Espèces herbacées dominantes	Sceau-de-Salomon pubescent Maïanthème du Canada Lycopode obscur -
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Rapide
Type sol	sable
Perturbations	Emprise ligne, Sentier pédestre
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-138
Valeur écologique du milieu humide	Très élevée
Nom de la communauté végétale	Prucheraie
Superficie (ha)	7,23
Âge du milieu	mature
Espèces à statut particulier	Matteuccie fougère-à-l'autruche
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Pruche du Canada Érable à sucre
Espèces arbustives dominantes	Pruche du Canada Érable à sucre
Espèces herbacées dominantes	Aralie à tige nue Clintonie boréale Lycopode obscur Maïanthème du Canada
Lien hydrologique	Permanent
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Emprise ligne, Sentier pédestre
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-139
Valeur écologique du milieu humide	Élevée
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	8,93
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	Matteuccie fougère-à-l'autruche
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge
	Peuplier faux-tremble
Espèces arbustives dominantes	Ronce des Alléghanys
	Frêne blanc
Espèces herbacées dominantes	Circée du Canada
	Dryoptère spinuleuse
	Tussilage pas-d'âne
	-
Lien hydrologique	Mascouche
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Sentier
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-140
Valeur écologique du milieu humide	Faible
Nom de la communauté végétale	Pinède à pins blancs
Superficie (ha)	0,60
Âge du milieu	jeune
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Pin blanc Bouleau gris
Espèces arbustives dominantes	Pin blanc Ronce des Alléghanys
Espèces herbacées dominantes	Herbe à puce de l'Est #N/A - -
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Sentier
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-141
Valeur écologique du milieu humide	Modérée
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	0,20
Âge du milieu	intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge Épinette blanche
Espèces arbustives dominantes	Épinette blanche Ronce des Alléghanys
Espèces herbacées dominantes	Athyrium fougère-femelle Osmonde de Clayton - -
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Aucunes
Commentaires	Habitations à proximité



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-142
Valeur écologique du milieu humide	Modérée
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	0,08
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge
	Bouleau à papier
Espèces arbustives dominantes	If du Canada
	Érable rouge
Espèces herbacées dominantes	Athyrium fougère-femelle
	Osmonde de Clayton
	-
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Aucunes
Commentaires	Habitations à proximité



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-143
Valeur écologique du milieu humide	Bonne
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	0,11
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge Pin blanc
Espèces arbustives dominantes	Orme d'Amérique If du Canada
Espèces herbacées dominantes	Osmonde cannelle Smilacine à grappes - -
Lien hydrologique	Intermittent à proximité
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Aucunes
Commentaires	Habitations à proximité.



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-144
Valeur écologique du milieu humide	Modérée
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	0,53
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge Pruche du Canada
Espèces arbustives dominantes	Pruche du Canada Orme d'Amérique
Espèces herbacées dominantes	Trientale boréale Dryoptère spinuleuse - -
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Rapide
Type sol	sable
Perturbations	Aucunes
Commentaires	Habitations à proximité



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-145
Valeur écologique du milieu humide	Bonne
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	0,70
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge Pruche du Canada
Espèces arbustives dominantes	Pruche du Canada Orme d'Amérique
Espèces herbacées dominantes	Trientale boréale Dryoptère spinuleuse -
Lien hydrologique	Intermittent à proximité
Drainage	Rapide
Type sol	sable
Perturbations	Aucunes
Commentaires	Habitations à proximité



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-146
Valeur écologique du milieu humide	Modérée
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	0,06
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge Pruche du Canada
Espèces arbustives dominantes	Pruche du Canada Orme d'Amérique
Espèces herbacées dominantes	Trientale boréale Dryoptère spinuleuse - -
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Rapide
Type sol	sable
Perturbations	Aucunes
Commentaires	Habitations à proximité



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-147
Valeur écologique du milieu humide	Modérée
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	0,55
Âge du milieu	intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge Sapin baumier
Espèces arbustives dominantes	Sapin baumier Bouleau jaune
Espèces herbacées dominantes	Lycopode brillant Lycopode obscur Smilacine à grappes Dryoptère spinuleuse
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Aucunes
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-148
Valeur écologique du milieu humide	Bonne
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	2,67
Âge du milieu	intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge
	Pruche du Canada
Espèces arbustives dominantes	Érable rouge
	Bouleau jaune
Espèces herbacées dominantes	Lycopode brillant
	Lycopode obscur
	Smilacine à grappes
	Dryoptère spinuleuse
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Aucunes
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-149
Valeur écologique du milieu humide	Faible
Nom de la communauté végétale	Friche arbustive
Superficie (ha)	1,09
Âge du milieu	jeune
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	-
Espèces arbustives dominantes	Pin blanc Bouleau gris
Espèces herbacées dominantes	Fraisier sp. Mousses - -
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Rapide
Type sol	sable
Perturbations	Tout le milieu est traversé par des sentiers de VTT et motocross.
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-150
Valeur écologique du milieu humide	Bonne
Nom de la communauté végétale	Friche arbustive
Superficie (ha)	0,18
Âge du milieu	jeune
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Tilleul d'Amérique Peuplier deltoïde
Espèces arbustives dominantes	Saule sp. Sumac vinaigrier
Espèces herbacées dominantes	- - -
Lien hydrologique	Mascouche
Drainage	Bon
Type sol	N/D
Perturbations	Aucunes
Commentaires	Muret de pierre d'une quarantaine de mètres de longueur




Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-151
Valeur écologique du milieu humide	Élevée
Nom de la communauté végétale	Prucheraie
Superficie (ha)	4,47
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	Phytolaque d'Amerique
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Pruche du Canada Bouleau jaune
Espèces arbustives dominantes	If du Canada Pruche du Canada
Espèces herbacées dominantes	Maïanthème du Canada - - -
Lien hydrologique	Permanent à proximité
Drainage	Rapide
Type sol	sable
Perturbations	Sentier pédestre. Proximité d'une ligne électrique.
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-152	
Valeur écologique du milieu humide	Modérée	
Nom de la communauté végétale	Betulaie à bouleaux à papier	
Superficie (ha)	1,90	
Âge du milieu	jeune	
Espèces à statut particulier	-	
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-	
Espèces arborescentes dominantes	Bouleau gris Pin blanc	
Espèces arbustives dominantes	-	
Espèces herbacées dominantes	-	
Lien hydrologique	Intermittent à proximité	
Drainage	Rapide	
Type sol	sable	
Perturbations	Sentiers	
Commentaires	Habitations à proximité	

Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-153
Valeur écologique du milieu humide	Très élevée
Nom de la communauté végétale	Peupleraie à peupliers à grandes dents
Superficie (ha)	15,18
Âge du milieu	intermédiaire
Espèces à statut particulier	Noyer cendré
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	-
Espèces arbustives dominantes	-
Espèces herbacées dominantes	-
Lien hydrologique	Permanent
Drainage	Bon
Type sol	N/D
Perturbations	Aucunes
Commentaires	-






Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-154
Valeur écologique du milieu humide	Faible
Nom de la communauté végétale	Pinède à pins blancs
Superficie (ha)	1,01
Âge du milieu	intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	-
Espèces arbustives dominantes	-
Espèces herbacées dominantes	-
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Bon
Type sol	N/D
Perturbations	Aucunes
Commentaires	-

Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-155	
Valeur écologique du milieu humide	Modérée	
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges	
Superficie (ha)	3,99	
Âge du milieu	intermédiaire	
Espèces à statut particulier	-	
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-	
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge	
	Sapin baumier	
Espèces arbustives dominantes	Sapin baumier	
	Érable rouge	
Espèces herbacées dominantes	Lycopode obscur	
	Maïanthème du Canada	
	Mousses	
	-	
Lien hydrologique	Permanent à proximité	
Drainage	Bon	
Type sol	sable	
Perturbations	Chemin forestier (ornières)	
Commentaires	Empreintes de cerf de Virginie, présence du pic chevelu.	

Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-156
Valeur écologique du milieu humide	Bonne
Nom de la communauté végétale	Résineux
Superficie (ha)	0,63
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Pruche du Canada Sapin baumier
Espèces arbustives dominantes	Pin blanc Thuya occidental
Espèces herbacées dominantes	- - - -
Lien hydrologique	Intermittent à proximité
Drainage	Modéré
Type sol	sable
Perturbations	Aucunes
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-157
Valeur écologique du milieu humide	Modérée
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	1,21
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge Pin blanc
Espèces arbustives dominantes	Érable rouge Pin blanc
Espèces herbacées dominantes	- - -
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Sentier équestre
Commentaires	Ligne HQ à proximité



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-158
Valeur écologique du milieu humide	Modérée
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables à sucre
Superficie (ha)	0,58
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable à sucre Bouleau jaune
Espèces arbustives dominantes	Orme d'Amérique Pruche du Canada
Espèces herbacées dominantes	Aralie à grappes Maïanthème du Canada Trientale boréale Fougère-aigle
Lien hydrologique	Permanent
Drainage	Rapide
Type sol	sable
Perturbations	Aucunes
Commentaires	Habitations à proximité



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-159
Valeur écologique du milieu humide	Bonne
Nom de la communauté végétale	Pinède à pins blancs
Superficie (ha)	1,30
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Pin blanc Orme d'Amérique
Espèces arbustives dominantes	Pin blanc Érable rouge
Espèces herbacées dominantes	- - - -
Lien hydrologique	Permanent
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Aucunes
Commentaires	Habitations à proximité



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-160
Valeur écologique du milieu humide	Faible
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables à sucre
Superficie (ha)	1,38
Âge du milieu	intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable à sucre Érable rouge
Espèces arbustives dominantes	Érable rouge Érable à sucre
Espèces herbacées dominantes	Dryoptère spinuleuse Maïanthème du Canada Fougère-aigle -
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Sentiers, cabanes dans les arbres
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-161
Valeur écologique du milieu humide	Modérée
Nom de la communauté végétale	Pinède à pins blancs
Superficie (ha)	0,47
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	Nerprun cathartique, ,
Espèces arborescentes dominantes	Pin blanc
	Orme d'Amérique
Espèces arbustives dominantes	Érable rouge
	Orme d'Amérique
Espèces herbacées dominantes	Dryoptère spinuleuse
	Maïanthème du Canada
	Fougère-aigle
	-
Lien hydrologique	Intermittent à proximité
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Aucunes
Commentaires	Habitations à proximité.



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-162
Valeur écologique du milieu humide	Modérée
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	0,49
Âge du milieu	intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	Nerprun cathartique, ,
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge Peuplier à grandes dents
Espèces arbustives dominantes	Érable rouge Nerprun cathartique
Espèces herbacées dominantes	Dryoptère spinuleuse Maïanthème du Canada Fougère-aigle -
Lien hydrologique	Permanent à proximité
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Aucunes
Commentaires	Habitations à proximité.



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-163
Valeur écologique du milieu humide	Faible
Nom de la communauté végétale	Pinède à pins blancs
Superficie (ha)	1,17
Âge du milieu	intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Pin blanc
	Érable rouge
Espèces arbustives dominantes	Érable rouge
	Noisetier à long bec
Espèces herbacées dominantes	Dryoptère spinuleuse
	Maïanthème du Canada
	Fougère-aigle
	-
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Aucunes
Commentaires	Habitations à proximité.



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-164
Valeur écologique du milieu humide	Faible
Nom de la communauté végétale	Pinède à pins blancs
Superficie (ha)	0,63
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	Nerprun cathartique, ,
Espèces arborescentes dominantes	Pin blanc
	Orme d'Amérique
Espèces arbustives dominantes	Érable rouge
	Orme d'Amérique
Espèces herbacées dominantes	Dryoptère spinuleuse
	Maïanthème du Canada
	Fougère-aigle
	-
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Aucunes
Commentaires	Habitations à proximité.



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-165
Valeur écologique du milieu humide	Faible
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	0,54
Âge du milieu	intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	Nerprun cathartique, ,
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge Peuplier à grandes dents
Espèces arbustives dominantes	Érable rouge Nerprun cathartique
Espèces herbacées dominantes	Dryoptère spinuleuse Maïanthème du Canada Fougère-aigle -
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Aucunes
Commentaires	Habitations à proximité.



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-166
Valeur écologique du milieu humide	Faible
Nom de la communauté végétale	Pinède à pins blancs
Superficie (ha)	0,63
Âge du milieu	intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Pin blanc Peuplier faux-tremble
Espèces arbustives dominantes	Érable rouge - - -
Espèces herbacées dominantes	- - -
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Aucunes
Commentaires	Chemin à proximité



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-167
Valeur écologique du milieu humide	Bonne
Nom de la communauté végétale	Pinède à pins blancs
Superficie (ha)	0,32
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Pin blanc Érable rouge
Espèces arbustives dominantes	- - -
Espèces herbacées dominantes	- - -
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Aucunes
Commentaires	Chablis



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-168
Valeur écologique du milieu humide	Modérée
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	0,76
Âge du milieu	intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge Sapin baumier
Espèces arbustives dominantes	Sapin baumier Bouleau jaune
Espèces herbacées dominantes	Lycopode brillant Lycopode obscur Smilacine à grappes Dryoptère spinuleuse
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Aucunes
Commentaires	-




Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-169
Valeur écologique du milieu humide	Modérée
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	0,28
Âge du milieu	jeune
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge Pin blanc
Espèces arbustives dominantes	Érable rouge Sapin baumier
Espèces herbacées dominantes	Maïanthème du Canada Trientale boréale Lycopode obscur Lycopode brillant
Lien hydrologique	Intermittent à proximité
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Sentiers de VTT
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide		CV-170
Valeur écologique du milieu humide		Modérée
Nom de la communauté végétale		Friche arbustive
Superficie (ha)		0,12
Âge du milieu		jeune
Espèces à statut particulier		-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)		-
Espèces arborescentes dominantes		Érable à Giguère Frêne rouge
Espèces arbustives dominantes		Cornouiller stolonifère Vigne de rivage
Espèces herbacées dominantes		- - -
Lien hydrologique	Intermittent	
Drainage	Bon	
Type sol	N/D	
Perturbations	Aucunes	
Commentaires	-	

Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-171
Valeur écologique du milieu humide	Élevée
Nom de la communauté végétale	Communauté de tilleul d'Amérique
Superficie (ha)	0,31
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	Nerprun cathartique, ,
Espèces arborescentes dominantes	Tilleul d'Amérique Érable à Giguère
Espèces arbustives dominantes	Aubepine sp. Nerprun cathartique
Espèces herbacées dominantes	Verge d'or Impatiente du Cap Grande bardane Vigne vierge commune
Lien hydrologique	Mascouche
Drainage	Rapide
Type sol	argile
Perturbations	Aucunes
Commentaires	Habitations et route à proximité



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-172
Valeur écologique du milieu humide	Élevée
Nom de la communauté végétale	Friche arbustive
Superficie (ha)	0,36
Âge du milieu	jeune
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	-
Espèces arbustives dominantes	Aubepine sp. Ronce des Alléghanys
Espèces herbacées dominantes	- - -
Lien hydrologique	Mascouche
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Aucunes
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-173
Valeur écologique du milieu humide	Élevée
Nom de la communauté végétale	Friche arbustive
Superficie (ha)	2,59
Âge du milieu	jeune
Espèces à statut particulier	Matteuccie fougère-à-l'autruche
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	-
Espèces arbustives dominantes	-
Espèces herbacées dominantes	-
Lien hydrologique	Mascouche
Drainage	Bon
Type sol	N/D
Perturbations	Aucunes
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-174
Valeur écologique du milieu humide	Bonne
Nom de la communauté végétale	Peupleraie à peupliers faux-trembles
Superficie (ha)	0,60
Âge du milieu	jeune
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Peuplier faux-tremble Bouleau gris
Espèces arbustives dominantes	Peuplier faux-tremble Pin blanc
Espèces herbacées dominantes	- - -
Lien hydrologique	Permanent à proximité
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Aucunes
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-175
Valeur écologique du milieu humide	Bonne
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	0,14
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge Pruche du Canada
Espèces arbustives dominantes	Érable rouge Pin blanc
Espèces herbacées dominantes	- - -
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Aucunes
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-176
Valeur écologique du milieu humide	Bonne
Nom de la communauté végétale	Peupleraie à peupliers faux-trembles
Superficie (ha)	1,73
Âge du milieu	jeune
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Peuplier faux-tremble Érable rouge
Espèces arbustives dominantes	Framboisier sauvage Ronce des Alléghanys
Espèces herbacées dominantes	Verge d'or Aster à ombelles - -
Lien hydrologique	Mascouche
Drainage	Bon
Type sol	sable loameux
Perturbations	Sentier VTT
Commentaires	-





Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-177
Valeur écologique du milieu humide	Élevée
Nom de la communauté végétale	Pinède à pins blancs
Superficie (ha)	3,54
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Pin blanc Peuplier faux-tremble
Espèces arbustives dominantes	Pin blanc Érable rouge
Espèces herbacées dominantes	Verge d'or Graminées - -
Lien hydrologique	Mascouche
Drainage	Modéré
Type sol	loam-argileux
Perturbations	Sentiers,
Commentaires	Secteurs déboisés à proximité



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-178
Valeur écologique du milieu humide	Faible
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	0,62
Âge du milieu	Jeune
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge Peuplier faux-tremble
Espèces arbustives dominantes	Érable rouge Noisetier à long bec
Espèces herbacées dominantes	Clintonie boréale Trientale boréale Maianthème du Canada -
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Rapide
Type sol	sable
Perturbations	Aucunes
Commentaires	Habitations à proximité



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-179	
Valeur écologique du milieu humide	Faible	
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges	
Superficie (ha)	0,45	
Âge du milieu	Jeune	
Espèces à statut particulier	-	
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-	
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge	
	Peuplier faux-tremble	
Espèces arbustives dominantes	Érable rouge	
	Noisetier à long bec	
Espèces herbacées dominantes	Clintonie boréale	
	Trientale boréale	
	Maianthème du Canada	
	-	
Lien hydrologique	Isolé	
Drainage	Rapide	
Type sol	sable	
Perturbations	Aucunes	
Commentaires	Habitations à proximité	

Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-180
Valeur écologique du milieu humide	Très élevée
Nom de la communauté végétale	Pinède à pins blancs
Superficie (ha)	32,57
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	Asaret du Canada
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Pin blanc Érable rouge
Espèces arbustives dominantes	Érable rouge Sapin baumier
Espèces herbacées dominantes	Mousses Maïanthème du Canada Dryoptère spinuleuse Carex gonflé
Lien hydrologique	Permanent
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Sentier pédestre. Remblai autour du boisé
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-181
Valeur écologique du milieu humide	Très élevée
Nom de la communauté végétale	Pinède à pins blancs
Superficie (ha)	11,58
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	Matteuccie fougère-à-l'autruche
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	Nerprun cathartique, ,
Espèces arborescentes dominantes	Pin blanc Peuplier faux-tremble
Espèces arbustives dominantes	Framboisier sauvage Nerprun cathartique
Espèces herbacées dominantes	Maïanthème du Canada Prêle d'hiver d'Amérique Trientale boréale -
Lien hydrologique	Mascouche
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Aucunes
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-182
Valeur écologique du milieu humide	Élevée
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	23,48
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	Potentiel faune-flore
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge Peuplier à grandes dents
Espèces arbustives dominantes	Sapin baumier Hêtre à grandes feuilles
Espèces herbacées dominantes	Maïanthème du Canada Aralie à tige nue Fougère-aigle Lycopode brillant
Lien hydrologique	Isolé
Drainage	Bon
Type sol	sable
Perturbations	Sentier pédestre
Commentaires	-



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-183
Valeur écologique du milieu humide	Bonne
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	12,30
Âge du milieu	Jeune
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge
	Érable à Giguère
Espèces arbustives dominantes	Érable à sucre
	Érable à Giguère
Espèces herbacées dominantes	Graminées
	-
	-
	-
Lien hydrologique	Mascouche
Drainage	Modéré
Type sol	sable
Perturbations	Piste cyclable + débris
Commentaires	Habitation à proximité.



Fiche de caractérisation communauté végétale terrestre

Numéro du milieu humide	CV-185
Valeur écologique du milieu humide	Bonne
Nom de la communauté végétale	Érablière à érables rouges
Superficie (ha)	2,26
Âge du milieu	Intermédiaire
Espèces à statut particulier	-
Espèces exotiques envahissantes (EEE)	-
Espèces arborescentes dominantes	Érable rouge
	Sapin baumier
Espèces arbustives dominantes	Sapin baumier
	Érable rouge
Espèces herbacées dominantes	Clintonie boréale
	Dryoptère spinuleuse
	Fougère-aigle
Lien hydrologique	Isolé
	Bon
	sable
Perturbations	Aucunes
Commentaires	-





Annexe 4

TABLEAU DES COMPOSANTES DES PEUPEMENTS

NUMÉRO	CODE SIEF	COMMUNAUTÉ VÉGÉTALE PRINCIPALE	SUPERFICIE (ha)	CLASSE D'ÂGE (an)	PRÉSENCE MH	ESPÈCES MENACÉES OU VULNÉRABLES	HYDROCONNECTIVITÉ	PERTURBATIONS
P-001	EOPE	Érablière à érables rouges mixte	7,82	0-30	Non		Isolé	Emprise ligne
P-002	FXEO	Feuillus indéterminés	5,09	30-70	Non		Isolé	
P-003	EOBG	Érablière à érables rouges mixte	2,28	0-30	Non		Isolé	
P-004	EOFX	Érablière à érables rouges mixte	4,02	30-70	Non		Lien hydrique	
P-005	EOFT	Érablière à érables rouges mixte	7,43	0-30	Non		Lien hydrique	Emprise ligne
P-006	FIEO	Feuillus intolérants à l'ombre	4,64	0-30	Non		Lien hydrique	Emprise ligne
P-007	ERBG	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	3,74	0-30	Non		Lien hydrique	
P-008	FIER	Feuillus intolérants à l'ombre	6,44	0-30	Non		Lien hydrique	
P-009	ESFT	Érablière à érables à sucre mixte	8,76	70+	Oui	Potentiel faune-flore	Lien hydrique	Sentier VTT
P-010	EOEO	Érablière à érables rouges	3,90	30-70	Oui		Isolé	
P-011	EOEOPU	Érablière à érables rouges mixte	6,54	30-70	Oui		Isolé	
P-012	EOFT	Érablière à érables rouges mixte	2,94	0-30	Non		Lien hydrique	Emprise ligne
P-013	EOFX	Érablière à érables rouges mixte	3,95	30-70	Oui		Isolé	
P-014	EOFT	Érablière à érables rouges mixte	2,32	0-30	Oui		Isolé	
P-015	EOEOSB	Érablière à érables rouges mixte	3,49	0-30	Non		Lien hydrique	
P-016	EOFT	Érablière à érables rouges mixte	1,46	30-70	Non		Lien hydrique	
P-017	BGPE	Bétulaie	4,42	0-30	Non		Isolé	
P-018	PUSBEO	Prucheraie	3,11	0-30	Non		Isolé	
P-019	EOFT	Érablière à érables rouges mixte	5,01	0-30	Non		Lien hydrique	Emprise ligne
P-020	PEPE	Peupleraie	3,38	30-70	Oui		Lien hydrique	
P-021	EOFX	Érablière à érables rouges mixte	4,85	0-30	Oui		Lien hydrique	Emprise ligne, Sentier VTT
P-022	EOFT	Érablière à érables rouges mixte	4,17	70+	Non	Potentiel faune-flore	Lien hydrique	Emprise ligne, Sentier VTT
P-023	PUSBEO	Prucheraie	6,41	0-30	Oui		Isolé	Sentier VTT
P-024	SBPUEO	Sapinière à sapins baumiers	7,82	0-30	Oui		Lien hydrique	
P-025	RXPU	Résineux indéterminés	3,79	30-70	Oui		Isolé	
P-026	TOTO	Cédrière	3,84	0-30	Oui		Isolé	
P-027	TOSBEO	Cédrière	9,15	0-30	Oui		Isolé	
P-028	EOFT	Érablière à érables rouges mixte	3,39	0-30	Oui		Isolé	
P-029	EOBGSB	Érablière à érables rouges mixte	6,38	30-70	Non		Isolé	
P-030	ERFX	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	9,80	0-30	Oui		Lien hydrique	Sentier VTT
P-031	EOEO	Érablière à érables rouges	4,51	0-30	Non		Isolé	Emprise ligne
P-032	EOBGSB	Érablière à érables rouges mixte	2,85	30-70	Oui		Lien hydrique	
P-033	PEPE	Peupleraie	2,39	30-70	Non		Lien hydrique	
P-034	BGEO	Bétulaie	6,05	0-30	Non		Isolé	Sentier équestre
P-035	FTPE	Feuillus tolérants à l'ombre	2,84	30-70	Oui		Lien hydrique	Sentier équestre
P-036	EOEO	Érablière à érables rouges	2,71	0-30	Non		Isolé	
P-037	PEEO	Peupleraie	4,49	30-70	Non		Lien hydrique	Sentier équestre
P-038	FTPE	Feuillus tolérants à l'ombre	3,80	0-30	Non		Lien hydrique	
P-039	EOPEPB	Érablière à érables rouges mixte	7,81	0-30	Non		Lien hydrique	
P-040	SBRXEO	Sapinière à sapins baumiers	11,33	0-30	Oui		Lien hydrique	Sentier équestre
P-041	EOPESB	Érablière à érables rouges mixte	5,78	0-30	Oui		Isolé	
P-042	RXPUEO	Résineux indéterminés	7,55	30-70	Oui		Isolé	
P-043	RXPUFH	Résineux indéterminés	10,51	0-30	Oui		Lien hydrique	
P-044	EOEO	Érablière à érables rouges	6,22	0-30	Non		Lien hydrique	
P-045	ERFX	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	9,19	70+	Oui		Isolé	
P-046	FTES	Feuillus tolérants à l'ombre	4,49	0-30	Oui		Lien hydrique	
P-047	EOFX	Érablière à érables rouges mixte	4,50	0-30	Oui		Isolé	Sentier VTT
P-048	EOFT	Érablière à érables rouges mixte	10,15	70+	Oui	Potentiel faune-flore	Lien hydrique	
P-049	EOEO	Érablière à érables rouges	2,17	0-30	Non		Isolé	
P-050	PEEO	Peupleraie	3,91	30-70	Oui		Isolé	
P-051	FIEO	Feuillus intolérants à l'ombre	19,55	30-70	Oui		Lien hydrique	Emprise ligne
P-052	EOBG	Érablière à érables rouges mixte	3,21	30-70	Non		Lien hydrique	Sentier équestre
P-053	FHFH	Feuillus sur station humide	3,36	0-30	Oui		Lien hydrique	
P-054	PEFX	Peupleraie	5,61	30-70	Oui		Isolé	
P-055	PEEO	Peupleraie	8,07	0-30	Oui		Isolé	
P-056	EOEO	Érablière à érables rouges	3,88	30-70	Oui		Isolé	
P-057	EOFX	Érablière à érables rouges mixte	7,55	0-30	Oui		Isolé	
P-058	EOPE	Érablière à érables rouges mixte	6,35	0-30	Oui		Isolé	
P-059	FTPE	Feuillus tolérants à l'ombre	7,38	0-30	Non		Lien hydrique	
P-060	ERFX	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	2,94	70+	Non		Isolé	
P-061	ERBG	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	5,86	30-70	Oui		Lien hydrique	
P-062	ERHG	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	3,48	30-70	Oui	Juglans cinerea	Isolé	



P-063	EOEO	Érablière à érables rouges	6,82	0-30	Non		Lien hydrique	Emprise ligne
P-064	EOEO	Érablière à érables rouges	6,58	0-30	Non		Lien hydrique	Emprise ligne
P-065	PEFT	Peupleraie	4,50	0-30	Non		Lien hydrique	
P-066	FXEO	Feuillus indéterminés	5,57	0-30	Non		Lien hydrique	
P-067	EOFI	Érablière à érables rouges mixte	4,52	30-70	Non		Isolé	Emprise ligne
P-068	EOEO	Érablière à érables rouges	4,18	0-30	Oui		Lien hydrique	
P-069	ERFI	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	4,27	30-70	Oui		Isolé	
P-070	EREO	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	5,23	0-30	Oui		Isolé	
P-071	EOFT	Érablière à érables rouges mixte	3,92	0-30	Non		Isolé	
P-072	ESEO	Érablière à érables à sucre mixte	10,70	70+	Non		Lien hydrique	
P-073	FTEO	Feuillus tolérants à l'ombre	6,87	70+	Non		Lien hydrique	
P-074	PUPUEO	Prucheraie	4,91	70+	Non		Lien hydrique	
P-075	EOFTPU	Érablière à érables rouges mixte	5,60	0-30	Oui		Isolé	
P-076	EOFI	Érablière à érables rouges mixte	7,23	0-30	Non		Lien hydrique	Sentier équestre
P-077	FTER	Feuillus tolérants à l'ombre	6,44	0-30	Oui		Lien hydrique	Sentier équestre
P-078	EOFT	Érablière à érables rouges mixte	7,34	0-30	Non		Lien hydrique	
P-079	ESEO	Érablière à érables à sucre mixte	4,14	0-30	Non		Isolé	
P-080	ERFX	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	2,83	30-70	Oui	Matteuccie fougère-à-l'autruche	Lien hydrique	Emprise ligne
P-081	EOFTPB	Érablière à érables rouges mixte	3,92	0-30	Non		Lien hydrique	
P-082	EOFX	Érablière à érables rouges mixte	4,99	0-30	Oui		Isolé	Sentier équestre, Sentier VTT
P-083	ESES	Érablière à érables à sucre	4,51	70+	Oui	Adiante du Canada	Lien hydrique	
P-084	PURXFT	Prucheraie	10,21	0-30	Oui		Isolé	
P-085	EOPE	Érablière à érables rouges mixte	9,12	0-30	Oui		Lien hydrique	Sentier VTT
P-086	EREO	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	4,25	0-30	Oui		Lien hydrique	Sentier VTT
P-087	EOEO	Érablière à érables rouges	4,05	0-30	Non		Isolé	
P-088	PBSBEO	Pinède à pins blancs	3,01	30-70	Oui		Lien hydrique	
P-089	PEPE	Peupleraie	4,53	0-30	Non		Lien hydrique	Sentier VTT
P-090	ESFT	Érablière à érables à sucre mixte	6,49	0-30	Oui	Matteuccie fougère-à-l'autruche	Lien hydrique	Sentier équestre, Sentier VTT
P-091	ERFX	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	6,64	0-30	Non		Isolé	Sentier VTT
P-092	EOFT	Érablière à érables rouges mixte	4,38	30-70	Non		Isolé	Sentier VTT
P-093	ERFT	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	5,38	0-30	Non		Lien hydrique	Emprise ligne, Sentier équestre
P-094	SBEU	Sapinière à sapins baumiers	4,52	30-70	Non		Isolé	Sentier équestre
P-095	PURXFI	Prucheraie	4,70	30-70	Non		Lien hydrique	Sentier équestre
P-096	FTPE	Feuillus tolérants à l'ombre	5,91	0-30	Oui	Matteuccie fougère-à-l'autruche	Lien hydrique	Sentier équestre
P-097	FIEOEB	Feuillus intolérants à l'ombre	7,08	0-30	Non		Isolé	Sentier équestre
P-098	MLML	Mélézin à mélèzes laricins	3,72	0-30	Oui		Lien hydrique	
P-099	EOFIPB	Érablière à érables rouges mixte	5,51	30-70	Non		Lien hydrique	
P-100	FTPESB	Feuillus tolérants à l'ombre	8,45	30-70	Non		Lien hydrique	
P-101	ESFT	Érablière à érables à sucre mixte	8,75	70+	Oui	Potentiel faune-flore	Isolé	Sentier équestre
P-102	EOFI	Érablière à érables rouges mixte	8,69	30-70	Oui		Lien hydrique	Sentier équestre
P-103	EOEOTO	Érablière à érables rouges mixte	5,82	0-30	Non		Isolé	
P-104	RXPBEO	Résineux indéterminés	8,37	30-70	Non		Lien hydrique	
P-105	ERFT	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	6,13	0-30	Oui		Lien hydrique	Sentier VTT
P-106	EOEO	Érablière à érables rouges	6,31	0-30	Oui	Matteuccie fougère-à-l'autruche	Lien hydrique	
P-107	FIEO	Feuillus intolérants à l'ombre	16,77	0-30	Oui	Matteuccie fougère-à-l'autruche	Lien hydrique	
P-108	EOBP	Érablière à érables rouges mixte	6,94	0-30	Non		Lien hydrique	
P-109	EOFI	Érablière à érables rouges mixte	5,64	30-70	Non		Isolé	Emprise ligne
P-110	EOES	Érablière à érables rouges mixte	8,11	0-30	Non		Isolé	Emprise ligne
P-111	PEFX	Peupleraie	2,46	30-70	Non		Isolé	
P-112	PEER	Peupleraie	13,96	30-70	Oui		Isolé	
P-113	ERFX	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	4,38	0-30	Oui		Isolé	
P-114	PEER	Peupleraie	15,53	30-70	Oui		Isolé	
P-115	EOEO	Érablière à érables rouges	3,99	0-30	Oui		Isolé	
P-116	EOFISB	Érablière à érables rouges mixte	6,43	0-30	Non		Isolé	Emprise ligne
P-117	ERFX	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	6,64	70+	Oui		Isolé	
P-118	ERFX	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	4,21	0-30	Non		Lien hydrique	Emprise ligne
P-119	PEPE	Peupleraie	3,62	30-70	Non		Lien hydrique	Emprise ligne
P-120	FTBG	Feuillus tolérants à l'ombre	3,11	0-30	Non		Isolé	Emprise ligne
P-121	EOFITO	Érablière à érables rouges mixte	6,91	30-70	Oui		Isolé	Sentier VTT
P-122	EOBGPU	Érablière à érables rouges mixte	12,12	30-70	Non		Lien hydrique	
P-123	FXEO	Feuillus indéterminés	5,05	30-70	Non		Isolé	
P-124	EOFT	Érablière à érables rouges mixte	7,05	70+	Non	Potentiel faune-flore	Lien hydrique	Emprise ligne, Sentier équestre
P-125	ERFX	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	5,20	0-30	Non		Lien hydrique	
P-126	EOEO	Érablière à érables rouges	3,20	70+	Non		Lien hydrique	Sentier équestre



P-127	PEFX	Peupleraie	5,64	0-30	Oui		Lien hydrique	Sentier équestre
P-128	EOBPB	Érablière à érables rouges mixte	5,06	30-70	Non		Lien hydrique	Sentier équestre
P-129	EOEOSB	Érablière à érables rouges mixte	6,74	0-30	Oui		Isolé	Sentier VTT
P-130	SBPU	Sapinière à sapins baumiers	3,60	30-70	Oui		Isolé	Sentier VTT
P-131	RZ	Résineux indéterminés	1,16	0-30	Non		Isolé	
P-132	EOFI	Érablière à érables rouges mixte	7,19	30-70	Oui	Matteuccie fougère-à-l'autruche	Lien hydrique	Sentier VTT
P-133	EOEO	Érablière à érables rouges	5,38	30-70	Oui		Isolé	Sentier VTT
P-134	ESFX	Érablière à érables à sucre	6,80	0-30	Non		Lien hydrique	
P-135	PBSBEO	Pinède à pins blancs	2,06	0-30	Non		Isolé	Piste cyclable
P-136	FXEO	Feuillus indéterminés	1,14	30-70	Oui		Lien hydrique	
P-137	ERFX	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	6,82	0-30	Oui		Isolé	Sentier équestre
P-138	ESFT	Érablière à érables à sucre mixte	7,86	0-30	Oui		Lien hydrique	Sentier équestre
P-139	FTBG	Feuillus tolérants à l'ombre	5,27	30-70	Non		Lien hydrique	Sentier équestre
P-140	ESFT	Érablière à érables à sucre mixte	8,35	70+	Oui	Potentiel faune-flore	Lien hydrique	Sentier VTT
P-141	ERFX	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	7,87	0-30	Oui		Lien hydrique	Emprise ligne
P-142	SBPU	Sapinière à sapins baumiers	11,96	0-30	Non		Isolé	
P-143	EOPE	Érablière à érables rouges mixte	3,57	0-30	Non		Lien hydrique	
P-144	PEEORX	Peupleraie	3,89	0-30	Non	Matteuccie fougère-à-l'autruche	Lien hydrique	
P-145	FXFN	Feuillus indéterminés	3,25	30-70	Non		Lien hydrique	
P-146	EOEO	Érablière à érables rouges	4,86	0-30	Oui		Isolé	Sentier équestre
P-147	EOPEB	Érablière à érables rouges mixte	5,04	30-70	Oui		Lien hydrique	
P-148	ESFX	Érablière à érables à sucre mixte	4,08	0-30	Oui	Matteuccie fougère-à-l'autruche + potentiel faune	Isolé	
P-149	PEEO	Peupleraie	4,31	0-30	Non		Lien hydrique	
P-150	FNFT	Feuillus non commerciaux	2,15	0-30	Non		Lien hydrique	
P-151	EOEO	Érablière à érables rouges	9,90	0-30	Oui		Lien hydrique	
P-152	SBPU	Sapinière à sapins baumiers	7,19	30-70	Non		Isolé	
P-153	RXMLEO	Résineux indéterminés	8,58	30-70	Non		Isolé	
P-154	PBFB	Pinède à pins blancs	11,79	30-70	Non		Lien hydrique	
P-155	FXFX	Feuillus indéterminés	2,12	0-30	Oui		Lien hydrique	
P-156	FHEO	Feuillus sur station humide	3,71	30-70	Oui		Isolé	
P-157	EOFT	Érablière à érables rouges mixte	6,02	0-30	Non		Isolé	Emprise ligne
P-158	ESFT	Érablière à érables à sucre mixte	3,06	70+	Oui	Potentiel faune-flore	Lien hydrique	Emprise ligne
P-159	PEBG	Peupleraie	3,11	0-30	Non		Isolé	Sentier équestre
P-160	EOFI	Érablière à érables rouges mixte	3,55	30-70	Non	Juglans cinerea	Lien hydrique	Emprise ligne, Sentier équestre
P-161	EOEO	Érablière à érables rouges	3,96	0-30	Oui		Isolé	
P-162	EOEO	Érablière à érables rouges	5,59	30-70	Oui		Isolé	
P-163	ERPE	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	6,00	30-70	Oui		Isolé	Emprise ligne
P-164	ESES	Érablière à érables à sucre	3,33	70+	Non	Potentiel faune-flore	Lien hydrique	
P-165	EOFT	Érablière à érables rouges mixte	3,48	30-70	Non		Isolé	
P-166	EOFT	Érablière à érables rouges mixte	9,55	30-70	Non		Isolé	
P-167	EOHG	Érablière à érables rouges mixte	4,17	0-30	Non		Isolé	
P-168	EOFT	Érablière à érables rouges mixte	3,05	70+	Non	Potentiel faune-flore	Lien hydrique	Emprise ligne
P-169	EOFT	Érablière à érables rouges mixte	2,64	0-30	Non		Isolé	
P-170	PEPE	Peupleraie	3,67	30-70	Non		Lien hydrique	Emprise ligne, Sentier VTT
P-171	ERFT	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	10,63	70+	Non	Potentiel faune-flore	Lien hydrique	Emprise ligne
P-172	EOFX	Érablière à érables rouges mixte	4,29	30-70	Oui		Lien hydrique	Emprise ligne
P-173	EOEO	Érablière à érables rouges	3,47	0-30	Oui		Lien hydrique	Sentier VTT
P-174	FNFN	Feuillus non commerciaux	2,67	0-30	Non		Lien hydrique	
P-175	FXFX	Feuillus indéterminés	2,04	0-30	Non		Isolé	
P-176	EOEO	Érablière à érables rouges	5,64	30-70	Non		Isolé	
P-177	PUPU	Prucheraie	8,88	0-30	Non		Isolé	Emprise ligne
P-178	EOFTPU	Érablière à érables rouges mixte	4,42	0-30	Oui		Lien hydrique	Emprise ligne, Sentier équestre
P-179	EOBJ	Érablière à érables rouges mixte	5,60	70+	Non		Isolé	
P-180	EOFX	Érablière à érables rouges mixte	6,48	30-70	Non		Lien hydrique	
P-181	EOFX	Érablière à érables rouges mixte	4,17	0-30	Non			
P-182	ESFT	Érablière à érables à sucre mixte	7,04	70+	Oui	Potentiel faune-flore	Lien hydrique	Emprise ligne
P-183	EOFX	Érablière à érables rouges mixte	3,90	30-70	Non		Lien hydrique	
P-184	EOPEPU	Érablière à érables rouges mixte	5,69	0-30	Oui		Isolé	Sentier VTT
P-185	PUSBEO	Prucheraie	6,74	0-30	Oui		Isolé	
P-186	EOFI	Érablière à érables rouges mixte	4,55	0-30	Oui		Isolé	
P-187	EOPE	Érablière à érables rouges mixte	4,48	30-70	Oui		Isolé	
P-188	FTFX	Feuillus tolérants à l'ombre	8,62	0-30	Oui		Lien hydrique	
P-189	FTFX	Feuillus tolérants à l'ombre	5,28	30-70	Oui		Isolé	Sentier VTT
P-190	ESFT	Érablière à érables à sucre mixte	9,11	0-30	Oui	Asarum canadense	Lien hydrique	



P-191	EOFT	Érablière à érables rouges mixte	9,12	70+	Oui	Noyer cendré, Adiante du Canada, Matteuccie fougère-à-l'autruche	Lien hydrique	Sentier VTT
P-192	EOFX	Érablière à érables rouges mixte	3,74	30-70	Non		Isolé	
P-193	SBPBEO	Sapinière à sapins baumiers	5,66	30-70	Non		Lien hydrique	Sentier équestre
P-194	EOEOPU	Érablière à érables rouges mixte	4,78	0-30	Non		Lien hydrique	Emprise ligne
P-195	EOEO	Érablière à érables rouges	4,10	30-70	Non		Lien hydrique	
P-196	EOFT	Érablière à érables rouges mixte	6,50	0-30	Oui		Lien hydrique	
P-197	EREO	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	7,97	0-30	Non		Lien hydrique	
P-198	FTPEPB	Feuillus tolérants à l'ombre	4,36	70+	Oui		Lien hydrique	Sentier équestre
P-199	EOFX	Érablière à érables rouges mixte	7,21	0-30	Non		Isolé	Sentier VTT
P-200	EOPEB	Érablière à érables rouges mixte	6,56	0-30	Oui		Isolé	Sentier équestre
P-201	EOFI	Érablière à érables rouges mixte	6,99	0-30	Non		Lien hydrique	Sentier équestre
P-202	EOEO	Érablière à érables rouges	6,00	0-30	Non		Isolé	
P-203	EOFX	Érablière à érables rouges mixte	2,72	0-30	Non		Isolé	
P-204	EOEO	Érablière à érables rouges	4,36	0-30	Non		Isolé	
P-205	PBSBEO	Pinède à pins blancs	8,42	0-30	Oui		Lien hydrique	
P-206	RXSBE0	Résineux indéterminés	6,42	30-70	Oui		Lien hydrique	
P-207	ESFT	Érablière à érables à sucre mixte	7,51	70+	Oui	Potentiel faune-flore	Lien hydrique	
P-208	ESFT	Érablière à érables à sucre mixte	7,53	0-30	Oui		Isolé	
P-209	FTEO	Feuillus tolérants à l'ombre	4,78	0-30	Non		Lien hydrique	
P-210	FTFT	Feuillus tolérants à l'ombre	6,45	70+	Oui		Lien hydrique	
P-211	EOFI	Érablière à érables rouges mixte	2,82	0-30	Non		Isolé	
P-212	EOPERX	Érablière à érables rouges mixte	7,54	30-70	Oui		Lien hydrique	
P-213	FIEO	Feuillus intolérants à l'ombre	7,98	0-30	Non		Lien hydrique	
P-214	EOFX	Érablière à érables rouges mixte	8,19	0-30	Oui		Isolé	
P-215	EOFH	Érablière à érables rouges mixte	4,70	0-30	Oui		Isolé	
P-216	EOFX	Érablière à érables rouges mixte	4,57	0-30	Oui		Lien hydrique	
P-217	EOPE	Érablière à érables rouges mixte	8,63	0-30	Oui		Isolé	
P-218	EOEO	Érablière à érables rouges	4,13	30-70	Oui		Isolé	
P-219	FIFX	Feuillus intolérants à l'ombre	5,95	0-30	Oui		Lien hydrique	
P-220	ERFX	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	8,77	0-30	Oui		Lien hydrique	
P-221	ERFX	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	3,28	0-30	Oui		Lien hydrique	
P-222	FIEO	Feuillus intolérants à l'ombre	3,24	30-70	Oui		Isolé	
P-223	PEEO	Peupleraie	4,22	30-70	Non		Isolé	
P-224	BGEO	Bétulaie	4,96	30-70	Non		Isolé	
P-225	ERHG	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	4,77	70+	Non	Potentiel faune-flore	Lien hydrique	
P-226	ERFX	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	6,83	0-30	Non		Lien hydrique	Sentier VTT
P-227	EOEO	Érablière à érables rouges	4,09	0-30	Non		Isolé	
P-228	ERFX	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	4,48	0-30	Non		Lien hydrique	
P-229	EOHGPU	Érablière à érables rouges mixte	5,30	0-30	Non		Lien hydrique	Emprise ligne
P-230	ERFT	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	1,20	70+	Non	Potentiel faune-flore	Isolé	
P-231	BPBP	Bétulaie	8,05	30-70	Oui		Isolé	
P-232	RXPB	Résineux indéterminés	5,48	0-30	Oui		Lien hydrique	Sentier VTT
P-233	EOFT	Érablière à érables rouges mixte	9,25	0-30	Oui		Lien hydrique	Emprise ligne, Sentier VTT
P-234	RXPUEO	Résineux indéterminés	3,04	30-70	Oui		Isolé	
P-235	EOBGTO	Érablière à érables rouges mixte	10,89	0-30	Oui		Isolé	
P-236	EOEOSB	Érablière à érables rouges mixte	5,40	30-70	Non		Lien hydrique	
P-237	EOFX	Érablière à érables rouges mixte	4,71	0-30	Oui		Lien hydrique	
P-238	BPBP	Pinède à pins blancs	8,52	70+	Oui	Potentiel faune	Lien hydrique	
P-239	RXSBE0	Résineux indéterminés	5,31	0-30	Non		Isolé	
P-240	EOFTPU	Érablière à érables rouges mixte	9,43	70+	Non	Potentiel faune-flore	Isolé	Sentier VTT
P-241	FXFX	Feuillus indéterminés	3,76	0-30	Non		Lien hydrique	
P-242	EOFX	Érablière à érables rouges mixte	5,73	0-30	Non		Lien hydrique	
P-243	EOFT	Érablière à érables rouges mixte	5,36	0-30	Oui		Isolé	
P-244	EOES	Érablière à érables rouges mixte	7,13	70+	Non	Potentiel faune-flore	Lien hydrique	
P-245	EOES	Érablière à érables rouges mixte	2,34	0-30	Non		Isolé	Emprise ligne
P-246	EOFT	Érablière à érables rouges mixte	4,94	0-30	Oui		Isolé	Sentier équestre
P-247	PBSBEO	Pinède à pins blancs	8,01	70+	Non		Isolé	Sentier équestre
P-248	EOFX	Érablière à érables rouges mixte	5,05	0-30	Oui		Lien hydrique	
P-249	PBSEEO	Pinède à pins blancs	9,26	30-70	Oui		Isolé	Piste cyclable, Sentier équestre
P-250	ERES	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	3,62	70+	Oui		Isolé	
P-251	SBPU	Sapinière à sapins baumiers	13,54	30-70	Non		Lien hydrique	
P-252	EOPE	Érablière à érables rouges mixte	4,10	0-30	Non		Lien hydrique	
P-253	ERFT	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	6,80	70+	Oui	Matteuccie fougère-à-l'autruche	Lien hydrique	
P-254	FXFX	Feuillus indéterminés	0,69	0-30	Non		Lien hydrique	



P-255	FXFX	Feuillus indéterminés	5,70	0-30	Non		Lien hydrique	
P-256	EOEO	Érablière à érables rouges	9,91	0-30	Non		Isolé	Sentier équestre
P-257	ERHG	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	13,51	70+	Non	Potentiel faune-flore	Lien hydrique	
P-258	EOES	Érablière à érables rouges mixte	9,32	70+	Non	Potentiel faune-flore	Lien hydrique	Sentier VTT
P-259	EOFT	Érablière à érables rouges mixte	7,06	0-30	Non		Lien hydrique	
P-260	EOPE	Érablière à érables rouges mixte	4,74	30-70	Non		Lien hydrique	
P-261	ERFT	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	7,32	70+	Oui	Adianté du Canada, Matteuccie fougère-à-l'autruche	Lien hydrique	
P-262	EOHG	Érablière à érables rouges mixte	3,82	0-30	Non		Lien hydrique	Emprise ligne
P-263	ERFT	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	7,30	0-30	Oui		Lien hydrique	Sentier VTT
P-264	PUSB	Prucheraie	8,21	0-30	Oui		Isolé	Sentier VTT
P-265	EOEO	Érablière à érables rouges	9,16	70+	Non		Lien hydrique	Emprise ligne, Sentier VTT
P-266	SBSBEO	Sapinière à sapins baumiers	5,66	0-30	Oui		Isolé	
P-267	TOSB	Cédrière	10,88	0-30	Oui		Isolé	
P-268	EUSB	Pessière à épinettes rouges	4,75	0-30	Oui		Isolé	
P-269	EOPE	Érablière à érables rouges mixte	4,79	0-30	Non		Lien hydrique	
P-270	PEEOPB	Peupleraie	7,34	30-70	Non		Lien hydrique	Sentier équestre, Sentier VTT
P-271	SBPUEO	Sapinière à sapins baumiers	5,48	30-70	Non		Isolé	
P-272	PUSBBG	Prucheraie	13,32	0-30	Non		Isolé	Sentier équestre
P-273	EOFT	Érablière à érables rouges mixte	13,59	0-30	Non		Lien hydrique	Emprise ligne
P-274	EOBG	Érablière à érables rouges mixte	6,98	0-30	Non		Lien hydrique	
P-275	ERBG	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	26,09	0-30	Oui		Lien hydrique	Emprise ligne
P-276	FIEO	Feuillus intolérants à l'ombre	4,17	0-30	Non		Isolé	
P-277	ERFT	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	3,33	70+	Oui	Potentiel faune-flore	Lien hydrique	Sentier VTT
P-278	FIEOSB	Feuillus intolérants à l'ombre	7,44	30-70	Non		Lien hydrique	Sentier équestre
P-279	EUPBEO	Pessière à épinettes rouges	7,88	30-70	Oui		Isolé	
P-280	EOPEPU	Érablière à érables rouges mixte	7,24	0-30	Oui		Isolé	Sentier VTT
P-281	SBRXEO	Sapinière à sapins baumiers	4,60	30-70	Oui		Isolé	Sentier équestre
P-282	SBPB	Sapinière à sapins baumiers	6,22	0-30	Oui		Lien hydrique	
P-283	EOFX	Érablière à érables rouges mixte	3,89	0-30	Oui		Lien hydrique	Emprise ligne
P-284	ERFT	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	11,49	70+	Non	Potentiel faune-flore	Isolé	
P-285	EOFTPU	Érablière à érables rouges mixte	7,31	0-30	Non	Acer nigrum	Lien hydrique	Emprise ligne
P-286	EOFT	Érablière à érables rouges mixte	4,19	0-30	Oui		Isolé	
P-287	FXRZ	Feuillus indéterminés	5,88	0-30	Non		Lien hydrique	Sentier équestre
P-288	EOBGSB	Érablière à érables rouges mixte	3,39	0-30	Oui		Lien hydrique	Sentier équestre
P-289	EOEO	Érablière à érables rouges	3,80	30-70	Non		Lien hydrique	
P-290	FIEO	Feuillus intolérants à l'ombre	8,27	30-70	Non		Lien hydrique	
P-291	EOFT	Érablière à érables rouges mixte	6,13	30-70	Oui		Isolé	
P-292	PEEOPB	Peupleraie	6,53	30-70	Non	Juglans cinerea	Lien hydrique	Sentier équestre
P-293	ERFX	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	5,13	0-30	Oui		Lien hydrique	Sentier VTT
P-294	EOFX	Érablière à érables rouges mixte	6,18	0-30	Oui		Lien hydrique	Emprise ligne, Sentier équestre, Sentier VTT
P-295	EOEO	Érablière à érables rouges	5,67	0-30	Non		Lien hydrique	Sentier équestre
P-296	RZ	Résineux indéterminés	1,17	0-30	Non		Lien hydrique	Sentier équestre
P-297	FIEO	Feuillus intolérants à l'ombre	6,30	0-30	Oui		Lien hydrique	Sentier équestre
P-298	RXPUEO	Résineux indéterminés	3,18	30-70	Non		Isolé	Sentier équestre
P-299	PBSBEO	Pinède à pins blancs	3,39	30-70	Non		Isolé	Sentier équestre
P-300	FXFX	Feuillus indéterminés	2,18	0-30	Oui		Lien hydrique	
P-301	FIFX	Feuillus intolérants à l'ombre	4,13	30-70	Oui		Lien hydrique	
P-302	EOEO	Érablière à érables rouges	1,00	30-70	Non		Lien hydrique	
P-303	EOPEPB	Érablière à érables rouges mixte	2,73	30-70	Non		Isolé	
P-304	FIEOSB	Feuillus intolérants à l'ombre	3,08	0-30	Non		Lien hydrique	Sentier équestre
P-305	PEFX	Peupleraie	3,83	0-30	Non		Lien hydrique	Sentier équestre
P-306	FXFXRX	Feuillus indéterminés	2,75	0-30	Non		Lien hydrique	Sentier équestre
P-307	ESES	Érablière à érables à sucre	6,69	70+	Oui	Potentiel faune-flore	Lien hydrique	
P-308	EOPE	Érablière à érables rouges mixte	10,26	0-30	Non		Isolé	
P-309	EOFX	Érablière à érables rouges mixte	4,58	0-30	Non		Isolé	
P-310	EOEO	Érablière à érables rouges	6,64	0-30	Oui		Lien hydrique	
P-311	PEFT	Peupleraie	4,29	30-70	Non		Lien hydrique	Sentier équestre
P-312	FIEOSB	Feuillus intolérants à l'ombre	9,77	0-30	Non		Isolé	
P-313	EOFI	Érablière à érables rouges mixte	8,91	30-70	Oui		Isolé	
P-314	ERBG	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	4,24	0-30	Oui		Isolé	
P-315	ERPE	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	4,83	0-30	Oui		Isolé	
P-316	EOFX	Érablière à érables rouges mixte	3,51	0-30	Oui		Isolé	
P-317	EOFXPU	Érablière à érables rouges mixte	4,29	0-30	Non		Lien hydrique	
P-318	FIEO	Feuillus intolérants à l'ombre	2,25	0-30	Non		Isolé	



P-319	EOBGPU	Érablière à érables rouges mixte	3,69	0-30	Non		Lien hydrique	
P-320	TORXEO	Cédrière	5,06	30-70	Oui	Potentiel faune	Lien hydrique	
P-321	EOBG	Érablière à érables rouges mixte	6,96	0-30	Oui		Lien hydrique	Sentier VTT
P-322	BGBG	Bétulaie	1,54	0-30	Non		Lien hydrique	Emprise ligne
P-323	ERFTPB	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	7,47	70+	Non	Potentiel faune-flore	Lien hydrique	
P-324	ERFX	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	4,70	0-30	Oui		isolé	
P-325	FTER	Feuillus tolérants à l'ombre	3,60	0-30	Non		Lien hydrique	
P-326	ERFX	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	3,24	70+	Non		Lien hydrique	
P-327	BGPE	Bétulaie	3,27	0-30	Non		isolé	
P-328	EOFT	Érablière à érables rouges mixte	5,49	0-30	Oui		Lien hydrique	Emprise ligne, Sentier équestre
P-329	PUPUEO	Prucheraie	5,89	70+	Non	Potentiel faune-flore	Lien hydrique	
P-330	EOFXPU	Érablière à érables rouges mixte	8,97	70+	Oui	Potentiel faune-flore	Lien hydrique	
P-331	PURX	Prucheraie	4,24	30-70	Oui		isolé	Sentier VTT
P-332	FXFX	Feuillus indéterminés	2,01	0-30	Oui		isolé	Sentier VTT
P-333	EOES	Érablière à érables rouges mixte	6,03	0-30	Non		isolé	
P-334	PEFX	Peupleraie	2,45	0-30	Non		isolé	Sentier équestre, Sentier VTT
P-335	ESFT	Érablière à érables à sucre mixte	5,74	0-30	Oui		Lien hydrique	
P-336	ESFT	Érablière à érables à sucre mixte	8,01	70+	Oui	Potentiel faune-flore	Lien hydrique	
P-337	EOES	Érablière à érables rouges mixte	4,44	0-30	Oui		isolé	Sentier VTT
P-338	ESFT	Érablière à érables à sucre mixte	9,40	0-30	Oui		Lien hydrique	Sentier VTT
P-339	EOFI	Érablière à érables rouges mixte	2,79	30-70	Non		isolé	
P-340	PEPE	Peupleraie	6,65	30-70	Oui		Lien hydrique	
P-341	EOEO	Érablière à érables rouges	9,08	0-30	Oui		isolé	Sentier VTT
P-342	EOFI	Érablière à érables rouges mixte	3,43	30-70	Non		isolé	
P-343	EBPBBG	Pessière à épinettes blanches	5,36	0-30	Oui		isolé	Sentier équestre
P-344	EOFI	Érablière à érables rouges mixte	3,15	0-30	Non		isolé	Sentier VTT
P-345	EOFX	Érablière à érables rouges mixte	9,09	0-30	Non		Lien hydrique	Sentier VTT
P-346	PEFT	Peupleraie	9,49	30-70	Non		Lien hydrique	Sentier équestre
P-347	ERFX	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	6,89	70+	Non		Lien hydrique	
P-348	EOPE	Érablière à érables rouges mixte	8,77	0-30	Non		Lien hydrique	Sentier équestre
P-349	FIEOSE	Feuillus intolérants à l'ombre	5,23	0-30	Non		isolé	Sentier équestre
P-350	EOEO	Érablière à érables rouges	5,33	0-30	Non		Lien hydrique	
P-351	EOEO	Érablière à érables rouges	3,63	0-30	Non		Lien hydrique	Sentier équestre
P-352	EBEBFI	Pessière à épinettes blanches	3,41	0-30	Non		Lien hydrique	Sentier équestre
P-353	EOEO	Érablière à érables rouges	5,79	0-30	Non		Lien hydrique	Sentier équestre
P-354	FIEO	Feuillus intolérants à l'ombre	6,68	0-30	Oui		Lien hydrique	
P-355	MLML	Mélèzin à mélèzes laricins	7,08	0-30	Non		Lien hydrique	
P-356	EOPE	Érablière à érables rouges mixte	7,72	30-70	Oui		Lien hydrique	Sentier équestre
P-357	ESFT	Érablière à érables à sucre mixte	5,95	0-30	Oui		isolé	
P-358	SBRX	Sapinière à sapins baumiers	9,09	0-30	Oui		Lien hydrique	Sentier équestre
P-359	SBPB	Sapinière à sapins baumiers	11,35	30-70	Oui		Lien hydrique	Sentier équestre
P-360	FIFT	Feuillus intolérants à l'ombre	5,57	0-30	Non		Lien hydrique	
P-361	RXMLEO	Résineux indéterminés	8,12	30-70	Oui		isolé	
P-362	EOPEsb	Érablière à érables rouges mixte	5,56	0-30	Oui		Lien hydrique	
P-363	EOFIPB	Érablière à érables rouges mixte	6,48	0-30	Non		isolé	
P-364	EOEO	Érablière à érables rouges	4,86	0-30	Oui		Lien hydrique	
P-365	ERFX	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	7,24	70+	Oui		isolé	
P-366	ESES	Érablière à érables à sucre	6,73	70+	Oui	Potentiel faune-flore	Lien hydrique	Sentier équestre
P-367	EOEOPU	Érablière à érables rouges mixte	8,02	0-30	Non		isolé	
P-368	EOFXPB	Érablière à érables rouges mixte	9,30	0-30	Non		isolé	
P-369	FIFX	Feuillus intolérants à l'ombre	6,60	30-70	Oui		Lien hydrique	
P-370	FIEO	Feuillus intolérants à l'ombre	3,56	0-30	Non		Lien hydrique	
P-371	ERFT	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	3,19	70+	Non	Potentiel faune-flore	Lien hydrique	
P-372	FHHH	Feuillus sur station humide	6,75	30-70	Non	Juglans cinerea	Lien hydrique	Emprise ligne, Sentier équestre
P-373	EOFT	Érablière à érables rouges mixte	7,89	0-30	Oui		isolé	
P-374	PEFX	Peupleraie	12,10	30-70	Oui		isolé	
P-375	PEEO	Peupleraie	5,33	0-30	Non		isolé	
P-376	ESFX	Érablière à érables à sucre mixte	7,17	0-30	Non		Lien hydrique	
P-377	EOPE	Érablière à érables rouges mixte	8,43	30-70	Oui		isolé	
P-378	EOFT	Érablière à érables rouges mixte	4,92	0-30	Non		isolé	Emprise ligne
P-379	FXFX	Feuillus indéterminés	1,81	0-30	Non		isolé	
P-380	ESEO	Érablière à érables à sucre mixte	2,05	0-30	Oui		isolé	
P-381	EOFT	Érablière à érables rouges mixte	7,53	0-30	Non		isolé	Emprise ligne
P-382	EOHG	Érablière à érables rouges mixte	5,29	0-30	Non		isolé	Emprise ligne



P-383	ERHG	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	7,78	0-30	Non		Lien hydrique	Emprise ligne
P-384	FXFX	Feuillus indéterminés	1,68	0-30	Non		Isolé	Emprise ligne
P-385	EOFT	Érablière à érables rouges mixte	3,62	0-30	Non		Lien hydrique	
P-386	EREO	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	3,01	70+	Non	Potentiel faune-flore	Lien hydrique	
P-387	FXEO	Feuillus indéterminés	5,31	0-30	Non		Isolé	
P-388	RXPU	Résineux indéterminés	7,95	30-70	Non		Isolé	
P-389	EOEO	Érablière à érables rouges	3,06	0-30	Non		Lien hydrique	
P-390	FTFX	Feuillus tolérants à l'ombre	8,43	0-30	Non		Lien hydrique	Sentier VTT
P-391	ERFI	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	9,66	0-30	Non		Lien hydrique	Emprise ligne
P-392	EOFX	Érablière à érables rouges mixte	1,47	0-30	Non		Lien hydrique	
P-393	SBTOEO	Sapinière à sapins baumiers	7,93	0-30	Oui		Isolé	
P-394	EOEO	Érablière à érables rouges	4,95	30-70	Oui		Isolé	
P-395	TOSB	Cédrière	6,40	0-30	Non		Isolé	
P-396	EOFT	Érablière à érables rouges mixte	8,76	30-70	Non		Lien hydrique	
P-397	EOFT	Érablière à érables rouges mixte	9,02	70+	Oui	Potentiel faune-flore	Lien hydrique	
P-398	EREO	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	5,21	70+	Non		Isolé	
P-399	ERFI	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	4,89	0-30	Non		Lien hydrique	
P-400	FXFH	Feuillus indéterminés	1,55	0-30	Oui	Noyer cendré, Matteuccie fougère-à-l'autruche	Lien hydrique	
P-401	EOBGPU	Érablière à érables rouges mixte	7,13	30-70	Non		Lien hydrique	Sentier VTT
P-402	EOFT	Érablière à érables rouges mixte	7,08	30-70	Non		Lien hydrique	Emprise ligne, Sentier équestre
P-403	EOEO	Érablière à érables rouges	4,92	0-30	Oui		Lien hydrique	Sentier VTT
P-404	FXFX	Feuillus indéterminés	2,21	0-30	Non		Lien hydrique	Emprise ligne
P-405	EOEO	Érablière à érables rouges	3,27	70+	Non		Lien hydrique	Emprise ligne
P-406	EOFT	Érablière à érables rouges mixte	3,26	0-30	Non		Lien hydrique	Emprise ligne
P-407	EOFX	Érablière à érables rouges mixte	6,53	0-30	Oui		Isolé	Sentier équestre, Sentier VTT
P-408	TORXEO	Cédrière	6,63	30-70	Oui		Isolé	
P-409	MLRX	Mélézin à mélèzes laricins	5,78	0-30	Oui		Isolé	Sentier VTT
P-410	FTER	Feuillus tolérants à l'ombre	4,47	0-30	Oui	Adiante du Canada	Lien hydrique	
P-411	EOFT	Érablière à érables rouges mixte	7,60	0-30	Oui		Isolé	Sentier VTT
P-412	EOPE	Érablière à érables rouges mixte	4,67	30-70	Oui		Isolé	
P-413	EOEORX	Érablière à érables rouges mixte	4,31	30-70	Oui		Isolé	Sentier VTT
P-414	EOFT	Érablière à érables rouges mixte	6,73	0-30	Non		Lien hydrique	Emprise ligne
P-415	EOFX	Érablière à érables rouges mixte	2,46	0-30	Non		Isolé	
P-416	PEFX	Peupleraie	7,42	30-70	Non		Lien hydrique	Sentier équestre
P-417	FXFX	Feuillus indéterminés	2,92	0-30	Non		Lien hydrique	
P-418	EOFX	Érablière à érables rouges mixte	3,54	0-30	Oui		Isolé	
P-419	FXEO	Feuillus indéterminés	4,29	0-30	Non		Isolé	Piste cyclable, Sentier équestre
P-420	ERFI	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	9,54	30-70	Oui		Lien hydrique	Sentier équestre
P-421	ESFT	Érablière à érables à sucre mixte	12,21	0-30	Non		Isolé	Emprise ligne, Sentier équestre
P-422	EOFI	Érablière à érables rouges mixte	11,25	0-30	Oui		Isolé	Sentier équestre
P-423	EOEOPB	Érablière à érables rouges mixte	4,41	30-70	Oui		Isolé	Sentier équestre
P-424	EOPEB	Érablière à érables rouges mixte	5,21	30-70	Non		Lien hydrique	Sentier équestre
P-425	PEBG	Peupleraie	1,24	0-30	Non		Isolé	
P-426	FIEO	Feuillus intolérants à l'ombre	3,33	0-30	Oui		Lien hydrique	Sentier équestre
P-427	BGFT	Bétulaie	5,07	0-30	Non		Isolé	
P-428	EOEORX	Érablière à érables rouges mixte	10,87	0-30	Oui		Isolé	
P-429	EOPERX	Érablière à érables rouges mixte	10,34	0-30	Oui		Isolé	
P-430	FIEO	Feuillus intolérants à l'ombre	4,36	0-30	Non		Isolé	
P-431	PEEO	Peupleraie	4,75	30-70	Non		Isolé	Sentier équestre
P-432	PEEO	Peupleraie	4,05	30-70	Non		Lien hydrique	Sentier équestre
P-433	MLML	Mélézin à mélèzes laricins	10,27	0-30	Non		Lien hydrique	
P-434	PBPB	Pinède à pins blancs	6,40	30-70	Non		Isolé	
P-435	PUSBEO	Prucheraie	7,00	0-30	Oui		Isolé	
P-436	EOFIPU	Érablière à érables rouges mixte	8,92	0-30	Oui	Asarum canadense	Lien hydrique	
P-437	EOPE	Érablière à érables rouges mixte	3,83	0-30	Non		Isolé	
P-438	PUEU	Prucheraie	6,31	70+	Oui	Potentiel faune-flore	Isolé	
P-439	PUSBEO	Prucheraie	8,18	30-70	Oui		Isolé	Sentier VTT
P-440	FXFN	Feuillus indéterminés	5,29	0-30	Non		Lien hydrique	
P-441	FTEO	Feuillus tolérants à l'ombre	4,37	0-30	Non		Isolé	
P-442	EOEO	Érablière à érables rouges	4,63	0-30	Non		Lien hydrique	
P-443	FXRZ	Feuillus indéterminés	1,92	0-30	Non		Lien hydrique	
P-444	PEEO	Peupleraie	3,60	30-70	Non		Isolé	Emprise ligne
P-445	FTES	Feuillus tolérants à l'ombre	5,06	70+	Non	Potentiel faune-flore	Isolé	
P-446	EOFX	Érablière à érables rouges mixte	6,11	30-70	Oui		Isolé	



P-447	EOEO	Érablière à érables rouges	6,29	0-30	Non		Lien hydrique	
P-448	PEER	Peupleraie	14,33	30-70	Oui		Lien hydrique	
P-449	ESEO	Érablière à érables à sucre mixte	4,38	0-30	Oui		Lien hydrique	
P-450	ERFX	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	5,67	30-70	Oui		Lien hydrique	
P-451	EOFT	Érablière à érables rouges mixte	4,13	0-30	Oui		Lien hydrique	
P-452	ESFX	Érablière à érables à sucre mixte	4,39	0-30	Non		Lien hydrique	Emprise ligne
P-453	RZ	Résineux indéterminés	1,91	0-30	Non		Isolé	
P-454	PURXEO	Prucheraie	4,68	0-30	Non		Isolé	
P-455	TOSE	Cédrière	4,14	0-30	Oui		Isolé	
P-456	EOEORX	Érablière à érables rouges mixte	7,41	30-70	Non		Lien hydrique	Sentier VTT
P-457	EOFISB	Érablière à érables rouges mixte	8,99	30-70	Oui		Isolé	Sentier VTT
P-458	EOES	Érablière à érables rouges mixte	6,05	0-30	Oui		Lien hydrique	Sentier VTT
P-459	BGBG	Bétulaie	1,92	0-30	Non		Isolé	Emprise ligne
P-460	BGFX	Bétulaie	7,35	30-70	Oui		Isolé	Emprise ligne
P-461	ERFT	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	6,85	0-30	Non		Lien hydrique	
P-462	EOEO	Érablière à érables rouges	4,00	0-30	Non		Isolé	
P-463	EOBJ	Érablière à érables rouges mixte	4,64	0-30	Oui		Isolé	
P-464	RXPU	Résineux indéterminés	5,53	30-70	Non		Lien hydrique	
P-465	EOBG	Érablière à érables rouges mixte	3,31	0-30	Non		Isolé	
P-466	EREO	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	3,48	70+	Non		Lien hydrique	
P-467	EOFX	Érablière à érables rouges mixte	4,20	0-30	Non		Lien hydrique	
P-468	EOFXPU	Érablière à érables rouges mixte	13,06	70+	Oui	Potentiel faune-flore	Lien hydrique	Emprise ligne, Sentier VTT
P-469	EOFT	Érablière à érables rouges mixte	6,54	0-30	Non		Lien hydrique	Emprise ligne, Sentier équestre
P-470	EOEOPU	Érablière à érables rouges mixte	5,21	30-70	Non		Isolé	Emprise ligne
P-471	PUSBEO	Prucheraie	6,07	30-70	Oui		Lien hydrique	Emprise ligne, Sentier VTT
P-472	EREO	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	4,30	70+	Non	Potentiel faune-flore	Lien hydrique	Emprise ligne
P-473	TOSBEO	Cédrière	4,57	0-30	Oui		Isolé	
P-474	EOPERX	Érablière à érables rouges mixte	4,47	30-70	Oui		Isolé	
P-475	RXSBE0	Résineux indéterminés	6,31	0-30	Oui		Isolé	Sentier VTT
P-476	EOFX	Érablière à érables rouges mixte	3,73	30-70	Oui		Isolé	
P-477	EOPE	Érablière à érables rouges mixte	8,27	30-70	Oui		Lien hydrique	Sentier VTT
P-478	ESES	Érablière à érables à sucre	6,75	70+	Non	Potentiel faune-flore	Isolé	Sentier VTT
P-479	RZ	Résineux indéterminés	0,68	0-30	Oui		Isolé	
P-480	EOEO	Érablière à érables rouges	3,03	0-30	Non		Isolé	Sentier VTT
P-481	EOFX	Érablière à érables rouges mixte	6,25	0-30	Oui		Lien hydrique	Sentier équestre, Sentier VTT
P-482	PUPUEO	Prucheraie	6,25	0-30	Non		Isolé	
P-483	EOEO	Érablière à érables rouges	4,33	70+	Non		Lien hydrique	
P-484	FTPE	Feuillus tolérants à l'ombre	6,26	0-30	Non		Lien hydrique	
P-485	EOBP	Érablière à érables rouges mixte	3,63	0-30	Oui		Lien hydrique	Sentier équestre
P-486	EOFISB	Érablière à érables rouges mixte	5,83	30-70	Non		Isolé	Sentier équestre
P-487	EOFX	Érablière à érables rouges mixte	6,62	0-30	Oui		Lien hydrique	Emprise ligne, Sentier VTT
P-488	ERFI	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	4,70	70+	Oui		Isolé	Sentier équestre
P-489	ERFT	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	9,03	70+	Non	Potentiel faune-flore	Isolé	Sentier VTT
P-490	EOFX	Érablière à érables rouges mixte	6,43	30-70	Oui	Matteucie fougère-à-l'autruche	Lien hydrique	Emprise ligne, Sentier VTT
P-491	PUSBEO	Prucheraie	6,65	30-70	Non		Lien hydrique	Sentier équestre
P-492	EOEO	Érablière à érables rouges	3,26	0-30	Non		Lien hydrique	Sentier équestre
P-493	EOEOPB	Érablière à érables rouges mixte	8,61	30-70	Non		Lien hydrique	
P-494	EOEO	Érablière à érables rouges	2,90	30-70	Non		Lien hydrique	
P-495	PEFT	Peupleraie	4,62	30-70	Oui	Matteucie fougère-à-l'autruche	Lien hydrique	Sentier équestre
P-496	FTPE	Feuillus tolérants à l'ombre	3,96	30-70	Oui		Lien hydrique	
P-497	EOFT	Érablière à érables rouges mixte	5,52	0-30	Oui		Lien hydrique	
P-498	FTPE	Feuillus tolérants à l'ombre	3,23	0-30	Non		Isolé	Sentier équestre
P-499	EOEO	Érablière à érables rouges	8,06	0-30	Oui		Lien hydrique	
P-500	RXPUEO	Résineux indéterminés	4,30	30-70	Oui		Lien hydrique	Sentier équestre
P-501	PEFX	Peupleraie	5,31	30-70	Oui	Potentiel faune	Lien hydrique	
P-502	EOPEPB	Érablière à érables rouges mixte	3,92	30-70	Oui		Lien hydrique	
P-503	ERFX	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	8,19	0-30	Oui		Lien hydrique	Sentier VTT
P-504	EOFIPB	Érablière à érables rouges mixte	31,60	0-30	Oui	Matteucie fougère-à-l'autruche + potentiel faune	Lien hydrique	
P-505	PEEO	Peupleraie	6,19	30-70	Non		Lien hydrique	
P-506	EOE0SB	Érablière à érables rouges mixte	4,71	30-70	Non		Isolé	
P-507	FXFN	Feuillus indéterminés	1,44	30-70	Non		Lien hydrique	
P-508	EOFT	Érablière à érables rouges mixte	3,61	30-70	Non		Isolé	Emprise ligne
P-509	EOFX	Érablière à érables rouges mixte	10,78	30-70	Non		Lien hydrique	Emprise ligne
P-510	EREO	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	4,81	70+	Non		Isolé	



P-511	EOFI	Érablière à érables rouges mixte	4,81	30-70	Non		Isolé	
P-512	EOFI	Érablière à érables rouges mixte	5,91	30-70	Oui		Isolé	
P-513	EOFXPU	Érablière à érables rouges mixte	7,71	0-30	Oui		Isolé	
P-514	EOEO	Érablière à érables rouges	6,17	0-30	Oui		Isolé	
P-515	ERFT	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	6,93	70+	Oui	Potentiel faune-flore	Isolé	
P-516	EOFTSB	Érablière à érables rouges mixte	7,25	0-30	Non		Isolé	
P-517	ERFT	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	7,41	70+	Non	Potentiel faune-flore	Lien hydrique	Emprise ligne
P-518	PEFT	Peupleraie	2,46	0-30	Non		Isolé	
P-519	ESFT	Érablière à érables à sucre mixte	3,33	0-30	Oui		Lien hydrique	Emprise ligne
P-520	FHFH	Feuillus sur station humide	1,37	0-30	Oui		Lien hydrique	
P-521	BGFX	Bétulaie	2,79	0-30	Non		Lien hydrique	
P-522	FTES	Feuillus tolérants à l'ombre	5,95	0-30	Non		Lien hydrique	Emprise ligne
P-523	FIPE	Feuillus intolérants à l'ombre	5,04	30-70	Non		Isolé	Emprise ligne
P-524	FTES	Feuillus tolérants à l'ombre	6,24	0-30	Non		Lien hydrique	Emprise ligne
P-525	PEEO	Peupleraie	6,21	30-70	Oui		Lien hydrique	Emprise ligne
P-526	FXEO	Feuillus indéterminés	7,73	0-30	Oui		Lien hydrique	
P-527	PBFB	Pinède à pins blancs	5,74	70+	Oui		Isolé	
P-528	FIFT	Feuillus intolérants à l'ombre	3,96	30-70	Non		Lien hydrique	Emprise ligne
P-529	FIEO	Feuillus intolérants à l'ombre	5,39	0-30	Oui		Lien hydrique	
P-530	PEEO	Peupleraie	1,90	30-70	Non		Lien hydrique	Emprise ligne
P-531	ERFT	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	4,98	0-30	Non		Lien hydrique	Emprise ligne
P-532	FTES	Feuillus tolérants à l'ombre	11,06	0-30	Non		Lien hydrique	Emprise ligne
P-533	PEEO	Peupleraie	6,14	30-70	Non		Isolé	
P-534	EOFT	Érablière à érables rouges mixte	3,80	0-30	Non		Lien hydrique	Emprise ligne
P-535	EOEO	Érablière à érables rouges	6,86	0-30	Oui		Lien hydrique	
P-536	FIEO	Feuillus intolérants à l'ombre	8,02	0-30	Oui	Noyer cendré	Lien hydrique	
P-537	FIFX	Feuillus intolérants à l'ombre	3,89	30-70	Oui		Isolé	Emprise ligne
P-538	BGFX	Bétulaie	3,87	30-70	Oui		Isolé	
P-539	FTER	Feuillus tolérants à l'ombre	9,87	0-30	Non		Lien hydrique	
P-540	FTES	Feuillus tolérants à l'ombre	13,79	0-30	Oui		Lien hydrique	
P-541	ESFT	Érablière à érables à sucre mixte	4,21	0-30	Non		Lien hydrique	Emprise ligne
P-542	FNFN	Feuillus non commerciaux	3,88	0-30	Non		Lien hydrique	
P-543	ESFT	Érablière à érables à sucre mixte	5,76	0-30	Non		Isolé	Emprise ligne
P-544	EOEO	Érablière à érables rouges	13,08	0-30	Non		Lien hydrique	
P-545	FTFX	Feuillus tolérants à l'ombre	4,17	30-70	Non		Lien hydrique	
P-546	EOFI	Érablière à érables rouges mixte	5,64	30-70	Non		Lien hydrique	Emprise ligne
P-547	BPEO	Bétulaie	9,36	30-70	Oui		Lien hydrique	
P-548	ERPE	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	6,01	0-30	Oui		Lien hydrique	Emprise ligne
P-549	FXFN	Feuillus indéterminés	6,37	0-30	Oui	Matteucie fougère-à-l'autruche	Lien hydrique	
P-550	FIFX	Feuillus intolérants à l'ombre	1,26	30-70	Oui		Lien hydrique	
P-551	FNEOEB	Feuillus non commerciaux	4,20	30-70	Non		Lien hydrique	Emprise ligne
P-552	FNFH	Feuillus non commerciaux	4,52	0-30	Oui		Lien hydrique	Emprise ligne
P-553	EOBP	Érablière à érables rouges mixte	0,45	0-30	Non		Isolé	
P-554	EOBP	Érablière à érables rouges mixte	1,00	0-30	Non		Isolé	
P-555	FTPE	Feuillus tolérants à l'ombre	0,84	0-30	Non		Isolé	
P-556	BGFN	Bétulaie	1,07	0-30	Non		Lien hydrique	
P-557	PBSBEO	Pinède à pins blancs	1,25	0-30	Non		Isolé	
P-558	EOPE	Érablière à érables rouges mixte	1,12	0-30	Oui		Isolé	
P-559	FTES	Feuillus tolérants à l'ombre	0,57	0-30	Non		Lien hydrique	
P-560	FTER	Feuillus tolérants à l'ombre	2,19	70+	Non	Potentiel faune-flore	Lien hydrique	
P-561	BGBG	Bétulaie	0,25	0-30	Non		Isolé	Emprise ligne
P-562	ERFX	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	1,47	70+	Non		Isolé	
P-563	FXFH	Feuillus indéterminés	0,83	0-30	Non		Lien hydrique	
P-564	EBPBBG	Pessière à épinettes blanches	1,60	0-30	Non		Isolé	Sentier équestre
P-565	FTEO	Feuillus tolérants à l'ombre	0,18	0-30	Non		Isolé	
P-566	EOFIPB	Érablière à érables rouges mixte	1,29	30-70	Non		Isolé	
P-567	EOPEPB	Érablière à érables rouges mixte	1,16	30-70	Non		Isolé	
P-568	EOEO	Érablière à érables rouges	1,21	0-30	Non		Isolé	
P-569	FTPE	Feuillus tolérants à l'ombre	2,96	0-30	Non		Isolé	
P-570	ESFT	Érablière à érables à sucre mixte	6,62	70+	Non	Potentiel faune-flore	Isolé	
P-571	EOFX	Érablière à érables rouges mixte	7,34	30-70	Non		Isolé	
P-572	FIFT	Feuillus intolérants à l'ombre	6,43	0-30	Oui		Lien hydrique	
P-573	FIPE	Feuillus intolérants à l'ombre	5,02	30-70	Non		Isolé	
P-574	ERFX	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	16,31	70+	Oui		Isolé	Sentier équestre



P-575	BGFN	Bétulaie	9,14	0-30	Oui		Lien hydrique	
-------	------	----------	------	------	-----	--	---------------	--



Annexe 5

FICHES DE CARACTÉRISATION DES COURS D'EAU

Fiche de caractérisation - Cours d'eau

Toponyme ou numéro du cours d'eau	CE001
Type d'écoulement	Intermittent
Morphologie	Sinueux
Espèces à statut particulier	-
Espèces arborescentes dominantes dans le littoral	-
Espèces arbustives dominantes dans le littoral	-
Espèces herbacées dominantes dans le littoral	Graminées Impatiente du Cap Apios d'Amérique -
Type de substrat	Sable
Couleur de l'eau	Claire
Largeur de la traversée au niveau de la LNHE (m)	15
Largeur en bas de talus (m)	1
Présence d'érosion	Non
Potentiel de fraie	Nul



Autres commentaires

Fiche de caractérisation - Cours d'eau

Toponyme ou numéro du cours d'eau	CE002
Type d'écoulement	Intermittent
Morphologie	Sinueux
Espèces à statut particulier	- -
Espèces arborescentes dominantes dans le littoral	Tilleul d'Amérique Frêne noir
Espèces arbustives dominantes dans le littoral	Frêne noir Nerprun cathartique
Espèces herbacées dominantes dans le littoral	Verge d'or à tige zigzagante Mousses - -
Type de substrat	Sable
Couleur de l'eau	Claire
Largeur de la traversée au niveau de la LNHE (m)	5
Largeur en bas de talus (m)	2,5
Présence d'érosion	Oui Moyenne
Potentiel de fraie	Faible



Autres commentaires

Fiche de caractérisation - Cours d'eau

Toponyme ou numéro du cours d'eau	CE003
Type d'écoulement	Intermittent
Morphologie	Sinueux
Espèces à statut particulier	-
Espèces arborescentes dominantes dans le littoral	Tilleul d'Amérique
Espèces arbustives dominantes dans le littoral	Nerprun cathartique
Espèces herbacées dominantes dans le littoral	Mousses
Type de substrat	Gravier et limon
Couleur de l'eau	Claire
Largeur de la traversée au niveau de la LNHE (m)	2,25
Largeur en bas de talus (m)	2
Présence d'érosion	Oui
	Faible
Potentiel de fraie	Faible



Autres commentaires

Fiche de caractérisation - Cours d'eau

Toponyme ou numéro du cours d'eau	CE004
Type d'écoulement	Intermittent
Morphologie	Sinueux
Espèces à statut particulier	Matteuccie fougère-à-l'autruche -
Espèces arborescentes dominantes dans le littoral	- -
Espèces arbustives dominantes dans le littoral	Aulne rugueux -
Espèces herbacées dominantes dans le littoral	- -
Type de substrat	Limon et argile
Couleur de l'eau	Claire
Largeur de la traversée au niveau de la LNHE (m)	5
Largeur en bas de talus (m)	2,5
Présence d'érosion	Oui Faible
Potentiel de fraie	Nul



Autres commentaires

Fiche de caractérisation - Cours d'eau

Toponyme ou numéro du cours d'eau	CE005
Type d'écoulement	Intermittent
Morphologie	Sinueux
Espèces à statut particulier	-
Espèces arborescentes dominantes dans le littoral	-
Espèces arbustives dominantes dans le littoral	Aulne rugueux
Espèces herbacées dominantes dans le littoral	Onoclée sensible Aster ponceau Carex sp.
Type de substrat	Sable et limon
Couleur de l'eau	Claire
Largeur de la traversée au niveau de la LNHE (m)	4
Largeur en bas de talus (m)	2
Présence d'érosion	Non
Potentiel de fraie	Faible



Autres commentaires

Fiche de caractérisation - Cours d'eau

Toponyme ou numéro du cours d'eau	CE006
Type d'écoulement	Intermittent
Morphologie	Sinueux
Espèces à statut particulier	-
Espèces arborescentes dominantes dans le littoral	-
Espèces arbustives dominantes dans le littoral	Érable rouge
Espèces herbacées dominantes dans le littoral	Osmonde cannelle
Type de substrat	Sable et limon
Couleur de l'eau	Claire
Largeur de la traversée au niveau de la LNHE (m)	3
Largeur en bas de talus (m)	0,5
Présence d'érosion	Oui
	Moyenne
Potentiel de fraie	Nul



Autres commentaires

Fiche de caractérisation - Cours d'eau

Toponyme ou numéro du cours d'eau	CE007
Type d'écoulement	Intermittent
Morphologie	Sinueux
Espèces à statut particulier	-
Espèces arborescentes dominantes dans le littoral	Frêne blanc Orme d'Amérique
Espèces arbustives dominantes dans le littoral	Aulne rugueux - Prêle des prés
Espèces herbacées dominantes dans le littoral	- - -
Type de substrat	Sable
Couleur de l'eau	Claire
Largeur de la traversée au niveau de la LNHE (m)	6
Largeur en bas de talus (m)	3
Présence d'érosion	Oui Élevée
Potentiel de fraie	Nul



Autres commentaires

Fiche de caractérisation - Cours d'eau

Toponyme ou numéro du cours d'eau	CE008
Type d'écoulement	Intermittent
Morphologie	Sinueux
Espèces à statut particulier	-
Espèces arborescentes dominantes dans le littoral	Érable rouge
Espèces arbustives dominantes dans le littoral	-
Espèces herbacées dominantes dans le littoral	Onoclée sensible
Type de substrat	Sable
Couleur de l'eau	Claire
Largeur de la traversée au niveau de la LNHE (m)	4
Largeur en bas de talus (m)	1,5
Présence d'érosion	Oui
	Moyenne
Potentiel de fraie	Nul



Autres commentaires

Fiche de caractérisation - Cours d'eau

Toponyme ou numéro du cours d'eau	CE009
Type d'écoulement	Intermittent
Morphologie	Sinueux
Espèces à statut particulier	-
Espèces arborescentes dominantes dans le littoral	-
Espèces arbustives dominantes dans le littoral	-
Espèces herbacées dominantes dans le littoral	Impatiente du Cap Verge d'or Graminées -
Type de substrat	Argile
Couleur de l'eau	Claire
Largeur de la traversée au niveau de la LNHE (m)	2
Largeur en bas de talus (m)	1
Présence d'érosion	Oui Moyenne
Potentiel de fraie	Faible



Autres commentaires

Fiche de caractérisation - Cours d'eau

Toponyme ou numéro du cours d'eau	CE010
Type d'écoulement	Intermittent
Morphologie	Sinueux
Espèces à statut particulier	Matteuccie fougère-à-l'autruche -
Espèces arborescentes dominantes dans le littoral	Érable à sucre -
Espèces arbustives dominantes dans le littoral	Noisetier à long bec Tilleul d'Amérique Impatiente du Cap
Espèces herbacées dominantes dans le littoral	Matteuccie fougère-à-l'autruche - -
Type de substrat	Sable
Couleur de l'eau	Claire
Largeur de la traversée au niveau de la LNHE (m)	4
Largeur en bas de talus (m)	4
Présence d'érosion	Non
Potentiel de fraie	Faible



Autres commentaires

Fiche de caractérisation - Cours d'eau

Toponyme ou numéro du cours d'eau	CE011
Type d'écoulement	Intermittent
Morphologie	Sinueux
Espèces à statut particulier	Matteuccie fougère-à-l'autruche -
Espèces arborescentes dominantes dans le littoral	Saule noir Érable rouge
Espèces arbustives dominantes dans le littoral	Érable rouge Noisetier à long bec Onoclée sensible
Espèces herbacées dominantes dans le littoral	Matteuccie fougère-à-l'autruche - -
Type de substrat	Sable
Couleur de l'eau	Claire
Largeur de la traversée au niveau de la LNHE (m)	4
Largeur en bas de talus (m)	4
Présence d'érosion	Non
Potentiel de fraie	Nul



Autres commentaires

Fiche de caractérisation - Cours d'eau

Toponyme ou numéro du cours d'eau	CE012
Type d'écoulement	Intermittent
Morphologie	Sinueux
Espèces à statut particulier	Matteuccie fougère-à-l'autruche -
Espèces arborescentes dominantes dans le littoral	Frêne blanc Érable à Giguère
Espèces arbustives dominantes dans le littoral	Tilleul d'Amérique -
Espèces herbacées dominantes dans le littoral	Onoclée sensible Tussilage pas-d'âne Aster sp. -
Type de substrat	Sable
Couleur de l'eau	Claire
Largeur de la traversée au niveau de la LNHE (m)	3
Largeur en bas de talus (m)	2
Présence d'érosion	Oui Moyenne
Potentiel de fraie	Faible



Autres commentaires

Fiche de caractérisation - Cours d'eau

Toponyme ou numéro du cours d'eau	CE013
Type d'écoulement	Permanent/intermittent
Morphologie	Sinueux
Espèces à statut particulier	-
Espèces arborescentes dominantes dans le littoral	Bouleau jaune
Espèces arbustives dominantes dans le littoral	Érable à épis
Espèces herbacées dominantes dans le littoral	Onoclée sensible Athyrium fougère-femelle
Type de substrat	Sable
Couleur de l'eau	Claire
Largeur de la traversée au niveau de la LNHE (m)	4
Largeur en bas de talus (m)	3
Présence d'érosion	Non
Potentiel de fraie	Faible



Autres commentaires

Fiche de caractérisation - Cours d'eau

Toponyme ou numéro du cours d'eau	CE014
Type d'écoulement	Intermittent
Morphologie	Sinueux
Espèces à statut particulier	-
Espèces arborescentes dominantes dans le littoral	Pruche du Canada
Espèces arbustives dominantes dans le littoral	Érable à épis Pruche du Canada Osmonde cannelle
Espèces herbacées dominantes dans le littoral	Arisème petit-prêcheur -
Type de substrat	Sable
Couleur de l'eau	Claire
Largeur de la traversée au niveau de la LNHE (m)	5
Largeur en bas de talus (m)	5
Présence d'érosion	Non
Potentiel de fraie	Faible



Autres commentaires

Fiche de caractérisation - Cours d'eau

Toponyme ou numéro du cours d'eau	CE015, CE016 et CE017
Type d'écoulement	Permanent
Morphologie	Sinueux
Espèces à statut particulier	Matteuccie fougère-à-l'autruche -
Espèces arborescentes dominantes dans le littoral	Pruche du Canada -
Espèces arbustives dominantes dans le littoral	Pruche du Canada -
Espèces herbacées dominantes dans le littoral	Onoclée sensible Athyrium fougère-femelle Osmonde cannelle Matteuccie fougère-à-l'autruche
Type de substrat	Sable
Couleur de l'eau	Claire
Largeur de la traversée au niveau de la LNHE (m)	4
Largeur en bas de talus (m)	3
Présence d'érosion	Oui Faible
Potentiel de fraie	Faible



Autres commentaires

Fiche de caractérisation - Cours d'eau

Toponyme ou numéro du cours d'eau	CE018
Type d'écoulement	Permanent/intermittent
Morphologie	Méandres
Espèces à statut particulier	Matteuccie fougère-à-l'autruche -
Espèces arborescentes dominantes dans le littoral	Érable rouge Bouleau jaune
Espèces arbustives dominantes dans le littoral	Érable rouge -
Espèces herbacées dominantes dans le littoral	Impatiente du Cap Onoclée sensible - -
Type de substrat	Sable
Couleur de l'eau	Claire
Largeur de la traversée au niveau de la LNHE (m)	8
Largeur en bas de talus (m)	8
Présence d'érosion	Non
Potentiel de fraie	Fort



Autres commentaires

Fiche de caractérisation - Cours d'eau

Toponyme ou numéro du cours d'eau	CE019
Type d'écoulement	Intermittent
Morphologie	Sinueux
Espèces à statut particulier	-
Espèces arborescentes dominantes dans le littoral	Bouleau jaune -
Espèces arbustives dominantes dans le littoral	Pruche du Canada -
Espèces herbacées dominantes dans le littoral	Aralie à tige nue Osmonde cannelle Mousses -
Type de substrat	Sable
Couleur de l'eau	Claire
Largeur de la traversée au niveau de la LNHE (m)	3
Largeur en bas de talus (m)	3
Présence d'érosion	Non
Potentiel de fraie	Faible



Autres commentaires

Fiche de caractérisation - Cours d'eau

Toponyme ou numéro du cours d'eau	CE020 et CE025
Type d'écoulement	Permanent
Morphologie	Méandres
Espèces à statut particulier	-
Espèces arborescentes dominantes dans le littoral	-
Espèces arbustives dominantes dans le littoral	-
Espèces herbacées dominantes dans le littoral	Impatiente du Cap Renouée sp.
Type de substrat	Sable
Couleur de l'eau	Claire
Largeur de la traversée au niveau de la LNHE (m)	10
Largeur en bas de talus (m)	10
Présence d'érosion	Non
Potentiel de fraie	Faible



Autres commentaires

Fiche de caractérisation - Cours d'eau

Toponyme ou numéro du cours d'eau	CE021
Type d'écoulement	Permanent/intermittent
Morphologie	Méandres
Espèces à statut particulier	-
Espèces arborescentes dominantes dans le littoral	Pruche du Canada Bouleau jaune
Espèces arbustives dominantes dans le littoral	Pruche du Canada Sapin baumier Impatiente du Cap
Espèces herbacées dominantes dans le littoral	Mousses -
Type de substrat	Sable
Couleur de l'eau	Claire
Largeur de la traversée au niveau de la LNHE (m)	10
Largeur en bas de talus (m)	10
Présence d'érosion	Oui Faible
Potentiel de fraie	Faible



Autres commentaires

Fiche de caractérisation - Cours d'eau

Toponyme ou numéro du cours d'eau	CE022
Type d'écoulement	Intermittent
Morphologie	Méandres
Espèces à statut particulier	-
Espèces arborescentes dominantes dans le littoral	Bouleau jaune -
Espèces arbustives dominantes dans le littoral	Viorne bois-d'original Érable à épis Aralie à tige nue
Espèces herbacées dominantes dans le littoral	Thélyptère de New York - -
Type de substrat	Sable
Couleur de l'eau	Claire
Largeur de la traversée au niveau de la LNHE (m)	2
Largeur en bas de talus (m)	2
Présence d'érosion	Non
Potentiel de fraie	Faible



Autres commentaires

Fiche de caractérisation - Cours d'eau

Toponyme ou numéro du cours d'eau	CE023
Type d'écoulement	Intermittent
Morphologie	Sinueux
Espèces à statut particulier	-
Espèces arborescentes dominantes dans le littoral	Érable rouge
Espèces arbustives dominantes dans le littoral	Érable rouge
Espèces herbacées dominantes dans le littoral	Osmonde cannelle Impatiente du Cap Onoclée sensible
Type de substrat	Limons
Couleur de l'eau	Clair
Largeur de la traversée au niveau de la LNHE (m)	15
Largeur en bas de talus (m)	4
Présence d'érosion	Oui
Potentiel de fraie	Élevée
Potentiel de fraie	Faible



Autres commentaires

Fiche de caractérisation - Cours d'eau

Toponyme ou numéro du cours d'eau	CE024
Type d'écoulement	Intermittent
Morphologie	Sinueux
Espèces à statut particulier	-
Espèces arborescentes dominantes dans le littoral	Érable rouge Pruche du Canada
Espèces arbustives dominantes dans le littoral	Sapin baumier Aulne rugueux Impatiente du Cap
Espèces herbacées dominantes dans le littoral	Onoclée sensible Osmonde cannelle -
Type de substrat	Sable
Couleur de l'eau	Claire
Largeur de la traversée au niveau de la LNHE (m)	34
Largeur en bas de talus (m)	29,5
Présence d'érosion	Non
Potentiel de fraie	Fort



Autres commentaires

Fiche de caractérisation - Cours d'eau

Toponyme ou numéro du cours d'eau	CE026
Type d'écoulement	Intermittent
Morphologie	Sinueux
Espèces à statut particulier	-
Espèces arborescentes dominantes dans le littoral	Érable rouge
Espèces arbustives dominantes dans le littoral	-
Espèces herbacées dominantes dans le littoral	Impatiente du Cap Onoclée sensible Osmonde cannelle
Type de substrat	Sable
Couleur de l'eau	Claire
Largeur de la traversée au niveau de la LNHE (m)	ND
Largeur en bas de talus (m) 1	
Présence d'érosion	Oui Moyenne
Potentiel de fraie	Faible



Autres commentaires

Fiche de caractérisation - Cours d'eau

Toponyme ou numéro du cours d'eau	CE027
Type d'écoulement	Intermittent
Morphologie	Rectiligne
Espèces à statut particulier	-
Espèces arborescentes dominantes dans le littoral	-
Espèces arbustives dominantes dans le littoral	-
Espèces herbacées dominantes dans le littoral	Quenouille à feuilles larges Graminées Impatiente du Cap Roseau commun
Type de substrat	Sable
Couleur de l'eau	Claire
Largeur de la traversée au niveau de la LNHE (m)	ND
Largeur en bas de talus (m)	2
Présence d'érosion	ND
Potentiel de fraie	Faible



Autres commentaires

Fiche de caractérisation - Cours d'eau

Toponyme ou numéro du cours d'eau	CE028
Type d'écoulement	Intermittent
Morphologie	Rectiligne
Espèces à statut particulier	-
Espèces arborescentes dominantes dans le littoral	-
Espèces arbustives dominantes dans le littoral	Cornouiller stolonifère Vigne de rivage Roseau commun
Espèces herbacées dominantes dans le littoral	Alpiste roseau Panais sauvage -
Type de substrat	Argile
Couleur de l'eau	N/D
Largeur de la traversée au niveau de la LNHE (m)	2
Largeur en bas de talus (m)	1
Présence d'érosion	Non
Potentiel de fraie	Nul



Autres commentaires



Fiche de caractérisation - Cours d'eau

Toponyme ou numéro du cours d'eau	CE030
Type d'écoulement	Intermittent
Morphologie	Rectiligne
Espèces à statut particulier	ND
	ND
Espèces arborescentes dominantes dans le littoral	ND
	ND
Espèces arbustives dominantes dans le littoral	ND
	ND
	ND
Espèces herbacées dominantes dans le littoral	ND
	ND
	ND
Type de substrat	ND
Couleur de l'eau	ND
Largeur de la traversée au niveau de la LNHE (m)	ND
Largeur en bas de talus (m)	ND
	ND
Présence d'érosion	ND
Potentiel de fraie	ND

Autres commentaires

Fiche de caractérisation - Cours d'eau

Toponyme ou numéro du cours d'eau	CE031
Type d'écoulement	Intermittent
Morphologie	Rectiligne
Espèces à statut particulier	-
Espèces arborescentes dominantes dans le littoral	-
Espèces arbustives dominantes dans le littoral	-
Espèces herbacées dominantes dans le littoral	Quenouille à feuilles larges Salicaire commune Tussilage pas-d'âne Graminées
Type de substrat	Débris organiques
Couleur de l'eau	N/D
Largeur de la traversée au niveau de la LNHE (m)	2
Largeur en bas de talus (m)	1
Présence d'érosion	Non
Potentiel de fraie	Nul



Autres commentaires



Fiche de caractérisation - Cours d'eau

Toponyme ou numéro du cours d'eau	Fossé Renaud
Type d'écoulement	Permanent/intermittent
Morphologie	Sinueux
Espèces à statut particulier	ND
	ND
Espèces arborescentes dominantes dans le littoral	ND
	ND
Espèces arbustives dominantes dans le littoral	ND
	ND
	ND
Espèces herbacées dominantes dans le littoral	ND
	ND
	ND
Type de substrat	ND
Couleur de l'eau	ND
Largeur de la traversée au niveau de la LNHE (m)	ND
Largeur en bas de talus (m)	ND
	ND
Présence d'érosion	ND
Potentiel de fraie	ND

Autres commentaires

Fiche de caractérisation - Cours d'eau

Toponyme ou numéro du cours d'eau	Ruisseau Dufort-Forest
Type d'écoulement	Intermittent
Morphologie	Rectiligne
Espèces à statut particulier	-
Espèces arborescentes dominantes dans le littoral	-
Espèces arbustives dominantes dans le littoral	-
Espèces herbacées dominantes dans le littoral	Quenouille à feuilles larges Impatiente du Cap Graminées
Type de substrat	Sable et limon
Couleur de l'eau	N/D
Largeur de la traversée au niveau de la LNHE (m)	2,5
Largeur en bas de talus (m)	2
Présence d'érosion	Non
Potentiel de fraie	Nul



Autres commentaires

Fiche de caractérisation - Cours d'eau

Toponyme ou numéro du cours d'eau	Ruisseau L'Heureux-Beaupré
Type d'écoulement	Intermittent
Morphologie	Rectiligne
Espèces à statut particulier	-
Espèces arborescentes dominantes dans le littoral	-
Espèces arbustives dominantes dans le littoral	-
Espèces herbacées dominantes dans le littoral	Roseau commun Impatiente du Cap Graminées -
Type de substrat	Argile
Couleur de l'eau	Foncée
Largeur de la traversée au niveau de la LNHE (m)	2
Largeur en bas de talus (m)	1
Présence d'érosion	Non
Potentiel de fraie	Nul



Autres commentaires



Annexe 6

LISTE DES ESPÈCES D'AMPHIBIENS ET DE REPTILES

Espèces d'amphibiens et de reptiles présentes ou potentiellement présentes dans la ville de Mascouche

Espèce ¹		Présence	Autre source
Nom français	Nom scientifique		
Salamandre			
Salamandre à quatre orteils	<i>Hemidactylium scutatum</i>	Potentielle	Desroches et Rodrigue (2004)
Couleuvre			
Couleuvre verte	<i>Liochlorophis vernalis</i>	Confirmée	AARQ (2014), CDPNQ (2014), MRNF et MDDEP (2008)
Couleuvre à ventre rouge	<i>Storeria occipitomaculata</i>	Confirmée	AARQ (2014)
Couleuvre rayée	<i>Thamnophis sirtalis</i>	Confirmée	AARQ (2014), D'Aoust et Lafontaine (2005), SMi (2014)
Couleuvre brune	<i>Storeria dekayi</i>	Potentielle	MRNF et MDDEP (2008)
Couleuvre d'eau	<i>Nerodia sipedon</i>	Potentielle	Desroches et Rodrigue (2004)
Anoure			
Crapaud d'Amérique	<i>Anaxyrus americanus</i>	Confirmée	AARQ (2014), SMi (2014)
Grenouille des bois	<i>Rana sylvatica</i>	Confirmée	AARQ (2014), SMi (2014)
Grenouille léopard	<i>Rana pipiens</i>	Confirmée	AARQ (2014), CIMA+ (2012), SMi (2014)
Grenouille verte	<i>Rana clamitans</i>	Confirmée	AARQ (2014), CIMA+ (2012)
Ouaouaron	<i>Lithobates catesbeianus</i>	Confirmée	AARQ (2014)
Rainette crucifère	<i>Pseudacris crucifer</i>	Confirmée	AARQ (2014), D'Aoust et Lafontaine (2005), SMi (2014)
Rainette versicolore	<i>Hyla versicolor</i>	Confirmée	AARQ (2014)
Tortue			
Tortue des bois	<i>Glyptemys insculpta</i>	Potentielle	Desroches et Rodrigue (2004)
Chélyd্রে serpentine	<i>Chelydra serpentina</i>	Confirmée	AARQ (2014)
Tortue géographique	<i>Graptemys geographica</i>	Potentielle	CDPNQ (2014)

¹ Les espèces en gras sont celles à statut précaire au Québec ou au Canada, se référer à l'annexe 11 pour les détails



Espèce ¹		Présence	Autre source
Nom français	Nom scientifique		
Tortue peinte	<i>Chrysemys picta</i>	Confirmée	P.Dubé (2014)

¹ Les espèces en gras sont celles à statut précaire au Québec ou au Canada, se référer à l'annexe 11 pour les détails



Annexe 7

LISTE DE LA FAUNE ICHTHYENNE DE LA RIVIÈRE MASCOUCHE

Espèces de poisson présentes dans la rivière Mascouche

Espèce ¹		Station pêche Mirabel (amont)	Station pêche Mascouche	Station pêche Terrebonne (aval)
Nom français	Nom scientifique			
Achigan à petite bouche	<i>Micropterus dolomieu</i>			x
Barbotte brune	<i>Ameiurus nebulosus</i>			x
Chat-fou des rapides	<i>Noturus flavus</i>			x
Chevalier blanc	<i>Moxostoma anisurum</i>			x
Chevalier rouge	<i>Moxostoma macrolepidotum</i>			x
Crapet de roche	<i>Ambloplites rupestris</i>		x	x
Crapet-soleil	<i>Lepomis gibbosus</i>	x	x	x
Cyprin sp.	-	x		x
Doré jaune	<i>Sander vitreus</i>			x
Doré noir	<i>Sander canadensis</i>			x
Épinoche à cinq épines	<i>Culaea inconstans</i>	x	x	
Fouille-roche zébré	<i>Percina caprodes</i>	x		x
Grand brochet	<i>Esox lucius</i>			x
Marigane noire	<i>Pomoxis nigromaculatus</i>			x
Maskinongé	<i>Esox masquinongy</i>			x
Méné à grosse tête	<i>Pimephales promelas</i>	x	x	
Méné à museau arrondi	<i>Pimephales notatus</i>	x		x
Méné à nageoires rouges	<i>Luxilus cornutus</i>	x	x	x

¹ Les espèces en gras sont celles à statut précaire au Québec ou au Canada, se référer à l'annexe 11 pour les détails

Espèce ¹		Station pêche Mirabel (amont)	Station pêche Mascouche	Station pêche Terrebonne (aval)
Nom français	Nom scientifique			
Méné à tache noire	<i>Notropis hudsonius</i>			x
Méné bleu	<i>Cyprinella spiloptera</i>			x
Méné d'herbe	<i>Notropis bifrenatus</i>			x
Méné jaune	<i>Notemigonus crysoleucas</i>		x	x
Méné pâle	<i>Notropis volucellus</i>	x		x
Meunier noir	<i>Catostomus commersonii</i>	x	x	x
Meunier sp.	<i>Catostomus sp.</i>	x		
Mulet à cornes	<i>Semotilus atromaculatus</i>	x	x	
Mulet perlé	<i>Margariscus margarita</i>	x		
Naseux des rapides	<i>Rhinichthys cataractae</i>	x		x
Naseux noir de l'Est	<i>Rhinichthys atratulus</i>	x		
Omisco	<i>Percopsis omiscomaycus</i>	x	x	x
Raseux-de-terre gris	<i>Etheostoma olmstedii</i>			x
Raseux-de-terre noir	<i>Etheostoma nigrum</i>			x
Umbre de vase	<i>Umbra limi</i>	x		

Source : Banque de données du MFFP des résultats de pêches expérimentales effectuées au Québec

¹ Les espèces en gras sont celles à statut précaire au Québec ou au Canada, se référer à l'annexe 11 pour les détails



Annexe 8

LISTE DE L'AVIFAUNE

Espèces d'oiseaux présentes ou potentiellement présentes dans la ville de Mascouche

Espèce ¹		Remarque	Parcelle d'observation (Atlas des oiseaux nicheurs du Québec) ³				Angers et al. 2014 ⁴	Autre source
Nom français	Nom latin		18RX06	18RX07	18RX16	18RX17		
Alouette hausse-col	<i>Eremophila alpestris</i>					X		
Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>		X		X			
Balbuzard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>		X					
Bécasse d'Amérique	<i>Scolopax minor</i>				X	X		
Bécassine de Wilson	<i>Gallinago delicata</i>		X		X	X	X	
Bernache du Canada	<i>Branta canadensis</i>		X		X	X	X	
Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>		X		X		X	
Bruant à gorge blanche	<i>Zonotrichia albicollis</i>		X	X	X	X	X	
Bruant chanteur	<i>Melospiza melodia</i>		X	X	X	X	X	
Bruant de Lincoln	<i>Melospiza lincolni</i>					X	X	
Bruant des champs	<i>Spizella pusilla</i>		X					
Bruant des marais	<i>Melospiza georgiana</i>		X	X	X	X	X	
Bruant des prés	<i>Passerculus sandwichensis</i>		X	X	X	X	X	
Bruant familier	<i>Spizella passerina</i>		X	X	X	X	X	
Bruant vespéral	<i>Pooecetes gramineus</i>			X		X	X	
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>		X	X	X	X		
Buse à épaulettes	<i>Buteo lineatus</i>		X	X	X		X	
Buse à queue rousse	<i>Buteo jamaicensis</i>		X	X	X	X	X	

D'Aoust et Lafontaine (2005)

D'Aoust et Lafontaine (2005)

Espèce ¹		Remarque	Parcelle d'observation (Atlas des oiseaux nicheurs du Québec) ³				Angers et al. 2014 ⁴	Autre source
Nom français	Nom latin		18RX06	18RX07	18RX16	18RX17		
Butor d'Amérique	<i>Botaurus lentiginosus</i>		X		X		CIMA+ (2012)	
Canard branchu	<i>Aix sponsa</i>		X	X	X	X		
Canard chipeau	<i>Anas strepera</i>		X		X			
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>		X	X	X	X		
Canard d'Amérique	<i>Anas americana</i>		X		X	X		
Canard noir	<i>Anas rubripes</i>		X	X	X	X		
Canard pilet	<i>Anas acuta</i>		X		X			
Canard souchet	<i>Anas clypeata</i>				X			
Cardinal à poitrine rose	<i>Pheucticus ludovicianus</i>		X	X	X	X		
Cardinal rouge	<i>Cardinalis cardinalis</i>		X		X	X		
Carouge à épaulettes	<i>Agelaius phoeniceus</i>		X	X	X	X		
Chardonneret jaune	<i>Spinus tristis</i>		X	X	X	X		
Chevalier grivelé	<i>Actitis macularius</i>		X		X	X		
Colibri à gorge rubis	<i>Archilochus colubris</i>		X		X	X		
Cormoran à aigrettes	<i>Phalacrocorax auritus</i>		X			X		
Corneille d'Amérique	<i>Corvus brachyrhynchos</i>		X	X	X	X	SMi (2014)	
Coulicou à bec noir	<i>Coccyzus erythrophthalmus</i>		X					
Crécerelle d'Amérique	<i>Falco sparverius</i>		X		X			
Dindon sauvage	<i>Meleagris gallopavo</i>						MFFP (2014a)	
Engoulevent bois-pourri	<i>Antrostomus vociferus</i>	SDMV		X				

Espèce ¹		Remarque	Parcelle d'observation (Atlas des oiseaux nicheurs du Québec) ³				Angers et al. 2014 ⁴	Autre source
Nom français	Nom latin		18RX06	18RX07	18RX16	18RX17		
Engoulevent d'Amérique	<i>Chordeiles minor</i>	SDMV	X					
Épervier brun	<i>Accipiter striatus</i>				X			
Épervier de Cooper	<i>Accipiter cooperii</i>		X		X			
Érismature rousse	<i>Oxyura jamaicensis</i>	Rare/accidentel			X			
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	Introduite	X	X	X	X	X	
Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>		X		X		X	
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	Vulnérable			X	X		
Foulque d'Amérique	<i>Fulica americana</i>				X		X	
Fuligule à collier	<i>Aythya collaris</i>		X	X	X			
Fuligule à tête rouge	<i>Aythya americana</i>				X			
Gallinule d'Amérique	<i>Gallinula galeata</i>		X		X			
Garrot à œil d'or	<i>Bucephala clangula</i>						X	
Geai bleu	<i>Cyanocitta cristata</i>		X	X	X	X	X	CIMA+ (2012), D'Aoust et Lafontaine (2005), SMi (2014)
Gélinotte huppée	<i>Bonasa umbellus</i>		X					CIMA+ (2012), SMi (2014)
Goéland à bec cerclé	<i>Larus delawarensis</i>		X		X	X	X	D'Aoust et Lafontaine (2005)
Goglu des prés	<i>Dolichonyx oryzivorus</i>		X	X	X	X		
Grand Corbeau	<i>Corvus corax</i>		X		X	X	X	
Grand Harle	<i>Mergus merganser</i>		X	X		X	X	
Grand Héron	<i>Ardea herodias</i>		X		X	X	X	CIMA+ (2012), SMi (2014)
Grand Pic	<i>Dryocopus pileatus</i>		X	X	X		X	SMi (2014)

Espèce ¹		Remarque	Parcelle d'observation (Atlas des oiseaux nicheurs du Québec) ³				Angers et al. 2014 ⁴	Autre source
Nom français	Nom latin		18RX06	18RX07	18RX16	18RX17		
Grand-duc d'Amérique	<i>Bubo virginianus</i>		X		X	X		
Grande Aigrette	<i>Ardea alba</i>	Rare/accidentel			X			
Grèbe à bec bigarré	<i>Podilymbus podiceps</i>		X		X	X	X	
Grimpereau brun	<i>Certhia americana</i>		X		X	X	X	
Grive à dos olive	<i>Catharus ustulatus</i>					X	X	
Grive des bois	<i>Hylocichla mustelina</i>		X		X	X	X	
Grive fauve	<i>Catharus fuscescens</i>		X	X	X	X	X	
Grive solitaire	<i>Catharus guttatus</i>		X	X	X	X	X	
Guifette noire	<i>Chlidonias niger</i>				X			
Harle couronné	<i>Lophodytes cucullatus</i>		X		X		X	
Héron vert	<i>Butorides virescens</i>		X		X		X SMi (2014)	
Hibou des marais	<i>Asio flammeus</i>	SDMV			X			
Hirondelle à ailes hérissées	<i>Stelgidopteryx serripennis</i>		X		X			
Hirondelle à front blanc	<i>Petrochelidon pyrrhonota</i>		X	X	X			
Hirondelle bicolore	<i>Tachycineta bicolor</i>		X	X	X	X	X	
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>		X		X			
Hirondelle noire	<i>Progne subis</i>		X		X			
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>		X	X	X	X		
Jaseur d'Amérique	<i>Bombcilla cedrorum</i>		X	X	X	X	X	
Junco ardoisé	<i>Junco hyemalis</i>					X		

Espèce ¹		Remarque	Parcelle d'observation (Atlas des oiseaux nicheurs du Québec) ³				Angers et al. 2014 ⁴	Autre source
Nom français	Nom latin		18RX06	18RX07	18RX16	18RX17		
Marouette de Caroline	<i>Porzana carolina</i>		X		X			
Martinet ramoneur	<i>Chaetura pelagica</i>	SDMV	X	X	X		CDPNQ (2014), SOS-POP (2014)	
Martin-pêcheur d'Amérique	<i>Megasceryle alcyon</i>		X		X	X	CIMA+ (2012), SMi (2014)	
Merle d'Amérique	<i>Turdus migratorius</i>		X	X	X	X	CIMA+ (2012)	
Merlebleu de l'Est	<i>Sialia sialis</i>		X					
Mésange à tête noire	<i>Poecile atricapillus</i>		X	X	X	X	D'Aoust et Lafontaine (2005), SMi (2014)	
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	Introduite	X	X	X	X		
Moqueur chat	<i>Dumetella carolinensis</i>		X	X	X	X		
Moqueur polyglotte	<i>Mimus polyglottos</i>				X	X		
Moqueur roux	<i>Toxostoma rufum</i>		X			X		
Moucherolle à côtés olive	<i>Contopus cooperii</i>					X		
Moucherolle des aulnes	<i>Empidonax alnorum</i>		X	X	X	X		
Moucherolle des saules	<i>Empidonax traillii</i>				X			
Moucherolle phébi	<i>Sayornis phoebe</i>		X		X	X		
Moucherolle tchébec	<i>Empidonax minimus</i>		X	X	X	X		
Oriole de Baltimore	<i>Icterus galbula</i>		X	X	X	X		
Paruline à collier	<i>Setophaga americana</i>					X		
Paruline à couronne rousse	<i>Setophaga palmarum</i>					X		
Paruline à croupion jaune	<i>Setophaga coronata</i>					X	X	

Espèce ¹		Remarque	Parcelle d'observation (Atlas des oiseaux nicheurs du Québec) ³				Angers et al. 2014 ⁴	Autre source
Nom français	Nom latin		18RX06	18RX07	18RX16	18RX17		
Paruline à flancs marron	<i>Setophaga pensylvanica</i>		X	X		X		
Paruline à gorge noire	<i>Setophaga virens</i>		X	X	X	X		
Paruline à gorge orangée	<i>Setophaga fusca</i>			X		X		
Paruline à joues grises	<i>Oreothlypis ruficapilla</i>		X	X		X		
Paruline à poitrine baie	<i>Setophaga castanea</i>					X		
Paruline à tête cendrée	<i>Setophaga magnolia</i>		X					
Paruline azurée	<i>Setophaga cerulea</i>	Menacée					Potentiel : MFFP (2010)	
Paruline bleue	<i>Setophaga caerulescens</i>			X		X		
Paruline couronnée	<i>Seiurus aurocapilla</i>		X	X	X	X		
Paruline des pins	<i>Setophaga pinus</i>		X					
Paruline des ruisseaux	<i>Parkesia noveboracensis</i>		X		X			
Paruline du Canada	<i>Cardellina canadensis</i>	SDMV				X		
Paruline flamboyante	<i>Setophaga ruticilla</i>		X	X	X	X		
Paruline jaune	<i>Setophaga petechia</i>		X	X	X	X		
Paruline masquée	<i>Geothlypis trichas</i>		X	X	X	X	CIMA+ (2012)	
Paruline noir et blanc	<i>Mniotilta varia</i>		X	X		X		
Paruline obscure	<i>Oreothlypis peregrina</i>		X			X		
Paruline rayée	<i>Setophaga striata</i>					X		
Paruline tigrée	<i>Setophaga tigrina</i>					X		
Paruline triste	<i>Geothlypis philadelphia</i>		X	X				

Espèce ¹		Remarque	Parcelle d'observation (Atlas des oiseaux nicheurs du Québec) ³				Angers et al. 2014 ⁴	Autre source
Nom français	Nom latin		18RX06	18RX07	18RX16	18RX17		
Passerin indigo	<i>Passerina cyanea</i>		X	X	X	X		
Petit blongios	<i>Ixobrychus exilis</i>	Vulnérable			X			
Petite buse	<i>Buteo platypterus</i>		X		X	X	SMi (2014)	
Petite nyctale	<i>Aegolius acadicus</i>		X		X			
Pic chevelu	<i>Picoides villosus</i>		X	X	X	X	X	CIMA+ (2012)
Pic flamboyant	<i>Colaptes auratus</i>		X	X	X	X	X	D'Aoust et Lafontaine (2005)
Pic maculé	<i>Sphyrapicus varius</i>		X	X	X	X	X	
Pic mineur	<i>Picoides pubescens</i>		X	X	X	X	X	
Pie-grièche migratrice	<i>Lanius ludovicianus</i>	Menacée						CDPNQ (2014)
Pigeon biset	<i>Columba livia</i>	Introduite	X	X	X	X	X	
Pioui de l'Est	<i>Contopus virens</i>		X	X	X	X	X	
Piranga écarlate	<i>Piranga olivacea</i>		X		X	X		
Pluvier kildir	<i>Charadrius vociferus</i>		X	X	X	X	X	
Quiscale bronzé	<i>Quiscalus quiscula</i>		X	X	X	X	X	
Râle de Virginie	<i>Rallus limicola</i>		X		X			
Roitelet à couronne dorée	<i>Regulus satrapa</i>		X			X	X	
Roitelet à couronne rubis	<i>Regulus calendula</i>						X	
Roselin familier	<i>Haemorhous mexicanus</i>	Introduite	X		X		X	
Roselin pourpré	<i>Haemorhous purpureus</i>					X		
Sarcelle à ailes bleues	<i>Anas discors</i>				X			

Espèce ¹		Remarque	Parcelle d'observation (Atlas des oiseaux nicheurs du Québec) ³				Angers et al. 2014 ⁴	Autre source
Nom français	Nom latin		18RX06	18RX07	18RX16	18RX17		
Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>			X	X	X		
Sittelle à poitrine blanche	<i>Sitta carolinensis</i>		X	X	X	X	SMi (2014)	
Sittelle à poitrine rousse	<i>Sitta canadensis</i>		X	X	X	X		
Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>		X				X	
Sturnelle des prés	<i>Sturnella magna</i>		X		X			
Tourterelle triste	<i>Zenaida macroura</i>		X	X	X	X		
Troglodyte des marais	<i>Cistothorus palustris</i>		X		X		X	
Troglodyte familier	<i>Troglodytes aedon</i>		X		X		X	
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>		X	X				
Tyran huppé	<i>Myiarchus crinitus</i>		X	X	X	X	X	
Tyran tritri	<i>Tyrannus tyrannus</i>		X	X	X	X	D'Aoust et Lafontaine (2005)	
Urubu à tête rouge	<i>Cathartes aura</i>		X	X	X	X	X	
Vacher à tête brune	<i>Molothrus ater</i>		X		X	X	X	
Viréo à tête bleue	<i>Vireo solitarius</i>			X		X		
Viréo aux yeux rouges	<i>Vireo olivaceus</i>		X	X	X	X	X	
Viréo de Philadelphie	<i>Vireo philadelphicus</i>		X					
Viréo mélodieux	<i>Vireo gilvus</i>		X	X		X	X	

¹ Les espèces en gras sont celles à statut précaire au Québec ou au Canada.

² SDM V : Espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

³ Un X signifie que l'espèce a été observée dans la parcelle, nichant ou présentant des indices de nidification.

⁴ Un X signifie que l'espèce a été détectée dans le Parc du Grand-Coteau en mai et juin 2010.



Annexe 9

LISTE DES ESPÈCES DE MAMMIFÈRES

Espèces de mammifères présentes ou potentiellement présentes dans la ville de Mascouche

Espèce		Présence	Source
Nom français	Nom scientifique		
Belette	<i>Mustela sp.</i>	Potentielle	MFFP (2014)
Castor du Canada	<i>Castor canadensis</i>	Confirmée	CIMA+ (2012), MFFP (2014), SMi (2014)
Cerf de Virginie	<i>Odocoileus virginianus</i>	Confirmée	CIMA+ (2012), D'Aoust et Lafontaine (2005), SMi (2014)
Coyote	<i>Canis latrans</i>	Potentielle	MFFP (2014)
Écureuil gris	<i>Sciurus carolinensis</i>	Confirmée	SMi (2014)
Écureuil roux	<i>Tamiasciurus hudsonicus</i>	Confirmée	SMi (2014)
Lièvre d'Amérique	<i>Lepus americanus</i>	Confirmée	SMi (2014)
Loup gris	<i>Canis lupus</i>	Potentielle	MFFP (2014)
Loutre de rivière	<i>Lontra canadensis</i>	Potentielle	MFFP (2014)
Lynx du Canada	<i>Lynx canadensis</i>	Potentielle	MFFP (2014)
Martre d'Amérique	<i>Martes americana</i>	Potentielle	MFFP (2014)
Mouffette rayée	<i>Mephitis mephitis</i>	Confirmée	MFFP (2014), SMi (2014)
Orignal	<i>Alces americanus</i>	Confirmée	MFFP (2014), MRNF et MDDEP (2008)
Ours noir	<i>Ursus americanus</i>	Potentielle	MFFP (2014)
Pékan	<i>Martes pennanti</i>	Potentielle	MFFP (2014)
Porc-épic d'Amérique	<i>Erethizon dorsatum</i>	Confirmée	SMi (2014)

Espèce		Présence	Source
Nom français	Nom scientifique		
Rat musqué	<i>Ondatra zibethicus</i>	Potentielle	MFFP (2014)
Raton laveur	<i>Procyon lotor</i>	Confirmée	MFFP (2014), SMi (2014)
Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>	Potentielle	MFFP (2014)
Tamia rayé	<i>Tamias striatus</i>	Confirmée	SMi (2014)
Vison d'Amérique	<i>Neovison vison</i>	Potentielle	MFFP (2014)



Annexe 10

LISTE DES ESPÈCES FLORISTIQUES À STATUT PARTICULIER ET RAPPORT DU BOTANISTE EXPERT

Espèces floristiques à statut particulier présentes à Mascouche ou à proximité

Espèces à statut particulier		Statut		Présence	Source
Nom français	Nom scientifique	Provincial	Fédéral		
Adiante du Canada	<i>Adiantum pedatum</i>	Vulnérable à la récolte	-	Confirmée dans la zone d'étude	SMi (2014)
Asaret du Canada	<i>Asarum canadense</i>	Vulnérable à la récolte	-	Confirmée dans la zone d'étude	A. Lapointe (2014), SMi (2014)
Érable noir	<i>Acer nigrum</i>	Vulnérable	-	Confirmée au Parc du Grand-Coteau	Angers <i>et al.</i> (2014)
Fimbristyle d'automne	<i>Fimbristylis autumnalis</i>	SDMV	-	Confirmée dans la zone d'étude	CDPNQ (2014), A. Lapointe (2014)
Matteuccie fougère-à-l'autruche	<i>Matteuccia struthiopteris</i>	Vulnérable à la récolte	-	Confirmée dans la zone d'étude	A. Lapointe (2014), SMi (2014)
Noyer cendré	<i>Juglans cinerea</i>	SDMV	En voie de disparition	Confirmée dans la zone d'étude	A. Lapointe (2014), Angers <i>et al.</i> (2014), SMi (2014)
Phytolaque d'Amérique ²	<i>Phytolaca americana</i>	SDMV	-	Confirmée dans la zone d'étude	A. Lapointe (2014)
Aigremoine pubescente	<i>Agrimonia pubescens</i>	SDMV	-	Potentielle (historique)	CDPNQ (2014)
Botryche à limbe rugueux	<i>Botrychium rugulosum</i>	SDMV	-	Potentielle (historique)	CDPNQ (2014)
Caryer ovale	<i>Carya ovata var. ovata</i>	SDMV	-	Potentielle (historique)	CDPNQ (2014)
Cypripède royal	<i>Cypripedium reginae</i>	SDMV	-	Potentielle (hors zone d'étude)	CDPNQ (2014)
Carmantine d'Amérique	<i>Justicia americana</i>	Menacée	Menacée	Potentielle (hors zone d'étude)	CDPNQ (2014)
Lycophe du Saint-Laurent	<i>Lycopus americanus var. laurentianus</i>	SDMV	-	Potentielle (hors zone d'étude)	CDPNQ (2014)
Renoncule à éventails	<i>Ranunculus flabellaris</i>	SDMV	-	Potentielle (hors zone d'étude)	CDPNQ (2014)

Espèces à statut particulier		Statut		Présence	Source
Nom français	Nom scientifique	Provincial	Fédéral		
Lézardelle penchée	<i>Saururus cernuus</i>	Menacée	-	Potentielle (hors zone d'étude)	CDPNQ (2014)
Violette affine	<i>Viola affinis</i>	SDMV	-	Potentielle (hors zone d'étude)	CDPNQ (2014)
Trille blanc	<i>Trillium grandiflorum</i>	Vulnérable à la récolte	-	Confirmée au Parc du Grand-Coteau	Angers <i>et al.</i> (2014), NAQ (2014)

¹ SDMV : Espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

² Potentiellement échappée de culture

Espèces d'intérêt		Particularité	Source
Nom français	Nom scientifique		
Élyme de rivage	<i>Elymus riparius</i>	Nouvellement retirée de la liste des espèces SDMV	A. Lapointe (2014)
Violette lancéolée	<i>Viola lanceolata</i>	Pas rare, mais peu commune	A. Lapointe (2014)

Présence de plantes vasculaires rares à Mascouche

par André Lapointe

Période d'échantillonnage: juillet-août-septembre 2014

Contexte de la campagne de terrain:

L'objectif de l'étude est de déceler la présence d'espèces à statut précaire dans les limites de la ville de Mascouche. De nombreuses randonnées ont ainsi été planifiées dans les zones les plus susceptibles d'abriter de telles espèces. Les deux principales unités physiographiques, soit la plaine et le coteau sablonneux, ont été visitées à maintes reprises de façon à échantillonner au sein des différents types de couverts végétaux qui les caractérisent. La plupart des sites ont toutefois subi des modifications anthropiques d'ampleur variable de telle sorte que les habitats naturels intègres sont peu communs.

Les efforts de terrain se sont concentrés dans les habitats exceptionnels tels que les plus vieilles forêts, les plaines de débordements des cours d'eau, les affleurements rocheux et les pentes argileuses. Les milieux ouverts naturels sont pratiquement inexistantes tandis que les milieux humides sont presque tous liés à la présence de la rivière Mascouche et de ses affluents qui proviennent en majorité du coteau sablonneux.

Certains secteurs n'ont cependant pas été échantillonnés en raison de leur isolement ou encore par simple refus d'accès par les propriétaires. Il reste que le secteur de la plaine est sous-échantillonné, surtout à l'est de l'autoroute 25. Quelques lambeaux forestiers au nord du rang Saint-Philippe mériteraient un coup d'oeil approfondi.

Espèces rares:

- *Fimbristylis automnalis*: La présence de cette petite cypéracée était anticipée sur les milieux sablonneux ouverts où elle jouit d'un fort ensoleillement. Les corridors des lignes hydroélectriques lui sont favorables, particulièrement dans les sites où les eaux de surface s'accumulent pour des périodes de quelques jours. La population recensée comprend plusieurs milliers d'individus. Même si elle semble abondante, les milieux ouverts naturels restent plutôt rares dans Mascouche.

N45 48.633 W73 34.592

N45 48.458 W73 34.725



- *Phytolaca americana*: Cette occurrence semble nettement hors zone puisqu'elle n'est signalée qu'au sud du Saint-Laurent. Le spécimen a été repéré dans un habitat naturel en bordure d'une route pavée à proximité d'un terrain où les résidents du quartier semblent disposer de leurs déchets verts. De plus l'espèce se vend dans les pépinières régionales.

N45 43.809 W73 38.466



- *Elymus riparius*: Bien que plusieurs espèces d'élyme soient présentes sur le haut rivage de la rivière Mascouche, le *E. riparius* reste peu commun sinon occasionnel. Deux groupes de quelques individus en fructification ont été observés parmi une colonie de matteucies.

N45 46.202 W73 36.401

Espèces vulnérables:

- *Asarum canadense*: L'asaret du Canada est peu commun à Mascouche. Il est néanmoins présent dans un vallon en bordure d'un tributaire de la rivière Mascouche où un groupe de quelques individus a été observé. Sa présence est aussi anticipée dans les érablières situées dans la plaine.

N45 44.368 W73 38.441

- *Matteucia strupthiopteris*: La matteucie est omniprésente sur les hauts rivages de la rivière Mascouche, plus particulièrement dans les plaines d'inondation situées dans le tronçon aval. Les populations comptent plusieurs milliers d'individus et semblent pour le moment peu affectées par les activités de cueillette.

N45 45.587 W73 37.759

- *Juglans cinerea*: Le noyer cendré est présent sur presque tous les sols riches dans la plaine argileuse. On le retrouve aussi sporadiquement dans les pentes du coteau de Mascouche. Malheureusement la plupart des sujets sont attaqués par la maladie et il faut anticiper leur disparition de la région d'ici la prochaine décennie.

N45 44.674 W73 37.255

N45 44.671 W73 37.241

N45 44.665 W73 37.243

N45 44.501 W73 37.313

N45 44.503 W73 37.327

N45 44.661 W73 37.300

N45 44.672 W73 37.269

N45 44.669 W73 37.262

N45 44.668 W73 37.266

N45 45.652 W73 38.641

N45 48.817 W73 33.962

N45 46.119 W73 36.370

N45 46.178 W73 36.283

Espèces d'intérêt:

- *Chelone obliqua*: Cette espèce utilisée en ornementation est vraisemblablement échappée de jardin. Par contre, elle n'est pas signalée dans Vascan de telle sorte que cette observation pourrait constituer un premier signalement au Canada si la petite population de quelques individus se maintient sur plusieurs années.

N45 44.283 W73 38.468



- *Viola lanceolata*: Cette violette n'est pas considérée comme rare mais sa distribution est sporadique en région et elle semble affectionner les milieux sablonneux frais et ouverts. Elle n'a été observée qu'à un seul endroit à proximité de la colonie de fimbristyle.

N45 48.543 W73 34.673

- *Helianthus tuberosus*: Le topinambour pourrait être en forte expansion dans la région. Ses fleurs jaunes sont remarquables ainsi que l'étalement de ses colonies. Il s'agit d'une espèce introduite qui mérite un certain suivi.

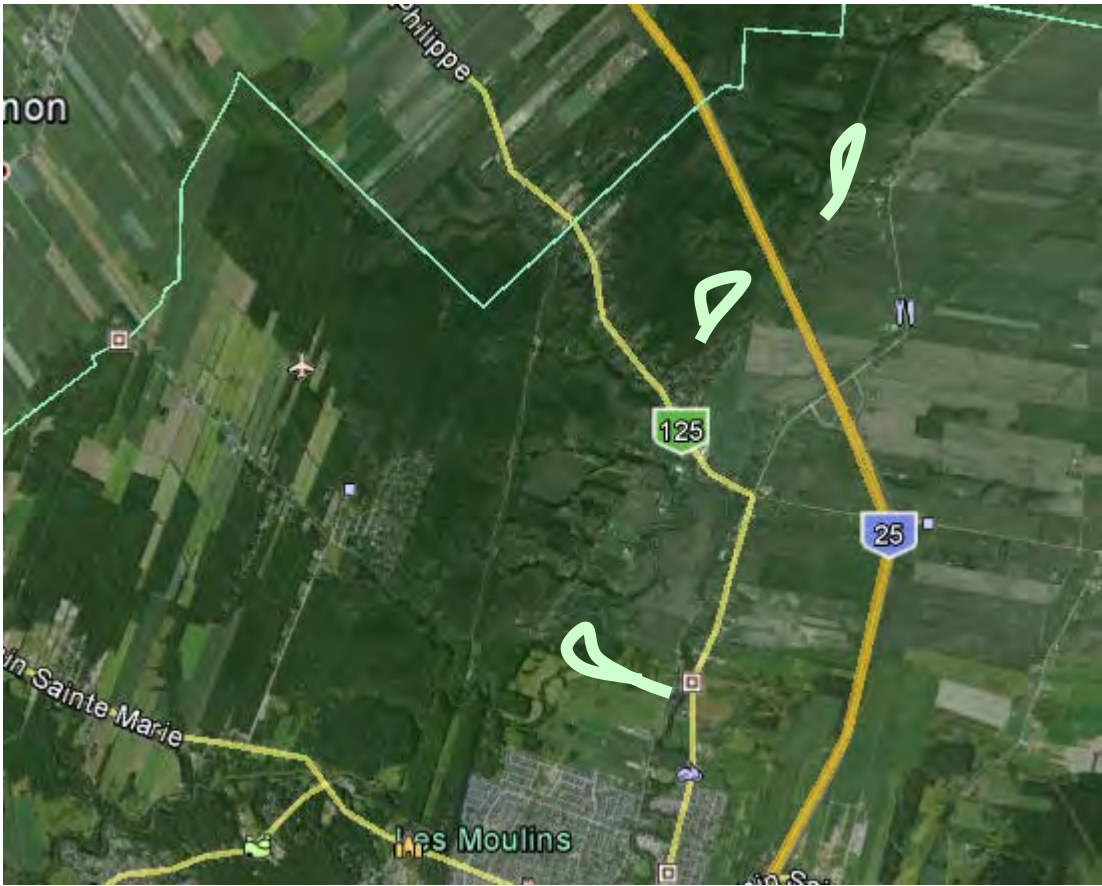
N45 45.570 W73 37.809

Espèces douteuses:

- *Acer nigrum*: la présence de l'érable noir ayant été signalée en bordure de la rivière Mascouche, une tentative de repérage a été amorcée. Les individus examinés ne possédaient les traits caractéristiques de l'espèce, particulièrement une pillosité entière sur la face inférieure du limbe. Sa présence n'est donc pas confirmée.
- *Elymus villosus*: Cet élyme a été présumé comme présent en plusieurs endroits sur les hauts rivages de la rivière. Les premiers individus examinés possédaient des arêtes droites et ascendantes mais les tiges n'étaient pas suffisamment velues. La mention a été révisée à *Elymus canadensis*.









Annexe 11

LISTE DES ESPÈCES FAUNIQUES À STATUT PARTICULIER

Espèces fauniques à statut particulier présentes ou potentiellement présentes dans la ville de Mascouche

Espèces rares		Statut ¹		Présence	Source ²
Nom français	Nom scientifique	Provincial	Fédéral		
Oiseaux					
Engoulevent bois-pourri	<i>Caprimulgus vociferus</i>	SDMV	Menacée	Potentielle	Atlas (2014)
Engoulevent d'Amérique	<i>Chordeiles minor</i>	SDMV	Menacée	Potentielle	Atlas (2014)
Faucon pèlerin anatum	<i>Falco peregrinus anatum</i>	Vulnérable	Préoccupante	Potentielle	Atlas (2014)
Hibou des marais	<i>Asio flammeus</i>	SDMV	Préoccupante	Potentielle	Atlas (2014)
Martinet ramoneur	<i>Chaetura pelagica</i>	SDMV	Menacée	Confirmée	Atlas (2014), CDPNQ (2014), SOS-POP (2014)
Paruline azurée	<i>Setophaga cerulea</i>	Menacée	Préoccupante	Potentielle	MFFP (2010)
Paruline du Canada	<i>Wilsonia canadensis</i>	SDMV	Menacée	Potentielle	Atlas (2014)
Petit Blongios	<i>Ixobrychus exilis</i>	Vulnérable	Menacée	Potentielle	Atlas (2014)
Pie-grièche migratrice	<i>Lanius ludovicianus</i>	Menacée	En voie de disparition	Potentielle	CDPNQ (2014)
Poisson					
Méné d'herbe	<i>Notropis bifrenatus</i>	Vulnérable	Préoccupante	Potentielle	MFFP (2014)
Amphibiens-reptiles					
Couleuvre brune	<i>Storeria dekayi</i>	SDMV	-	Potentielle	Desroches et Rodrigue (2004)
Couleuvre d'eau	<i>Nerodia sipedon</i>	SDMV	-	Potentielle	Desroches et Rodrigue (2004)
Couleuvre verte	<i>Liochlorophis vernalis</i>	SDMV	-	Confirmée	AARQ (2014), CDPNQ (2014)



Espèces rares		Statut ¹		Présence	Source ²
Nom français	Nom scientifique	Provincial	Fédéral		
Salamandre à quatre orteils	<i>Hemidactylium scutatum</i>	SDMV	-	Potentielle	Desroches et Rodrigue (2004)
Tortue des bois	<i>Glyptemys insculpta</i>	Vulnérable	Menacée	Potentielle	Desroches et Rodrigue (2004)
Tortue géographique	<i>Graptemys geographica</i>	Vulnérable	Préoccupante	Potentielle	CDPNQ (2014)

¹ SDMV : Espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

² Atlas (2014) : Résultats extraits du second inventaire de l'Atlas des oiseaux nicheurs du Québec (2010-2014)



Annexe 12

TABLEAUX DE L'INTÉRÊT ET DE LA VALEUR ÉCOLOGIQUE DES MILIEUX NATURELS



Communauté végétale	Superficie		Esp. Statut	Espèce à statut		Espèces envahissantes		Unité		Maturité		Perturbations		Occupation des terres hautes adjacentes				Hétérogénéité		Lien hydrologique		Corridor biologique		Intérêt écologique pondéré	Valeur (bris naturel)	Rang de priorité	
	en hectares	Valeur		Présence	Valeur	Recouvrement	Valeur	Type	Valeur	Stade	Valeur	Intensité	Valeur	naturelle *5	agricole *2	urbain *0	Valeur	Nombre de communautés	Valeur	Type	Valeur	Type	Valeur				
CV-001	0,67	0	Asca	Non	0	<5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Intermédiaire	3	Moderées	1	0,20	0,00	0,80	1,02	Non	0	Isolé	0	Ecosystème prioritaire (MRC)	3	22	Faible	5
CV-002	5,50	2		Non	0	<5%	5	Peupleraie à peupliers faux-trembles	Occasionnel	1	Intermédiaire	3	Faibles	3	0,46	0,00	0,54	2,30	Non	0	Isolé	0	0	0	25	Moderée	4
CV-003	1,83	0		Non	0	<5%	5	Pinède à pins blancs	Commun	0	jeune	0	Faibles	3	0,44	0,00	0,56	2,19	Non	0	Isolé	0	0	10	Faible	5	
CV-004	1,16	0		Non	0	<5%	5	Feuillus mixtes	Rare	3	Intermédiaire	3	Faibles	3	0,87	0,00	0,13	4,37	Non	0	Isolé	0	0	27	Moderée	4	
CV-005	7,50	2		Oui	2	<5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Intermédiaire	3	Faibles	3	0,48	0,00	0,52	2,39	Oui	5	Isolé	0	0	39	Bonne	3	
CV-006	5,70	2		Non	0	<5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Jeune	0	Faibles	3	0,71	0,00	0,29	3,56	Oui	5	Isolé	0	0	26	Moderée	4	
CV-007	2,66	1		Non	0	<5%	5	Feuillus mixtes	Rare	3	Intermédiaire	3	Faibles	3	0,71	0,00	0,29	3,56	Oui	5	Isolé	0	0	39	Bonne	3	
CV-008	1,17	0		Oui	2	<5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Intermédiaire	3	Aucunes	5	0,13	0,00	0,87	0,63	Oui	5	Isolé	0	0	36	Bonne	3	
CV-009	6,30	2		Non	0	<5%	5	Sapinière	Rare	3	Jeune	0	Aucunes	5	0,21	0,00	0,79	1,05	Oui	5	Isolé	0	0	31	Moderée	4	
CV-010	5,12	2		Non	0	6-25%	3	Pinède à pins blancs	Commun	0	Intermédiaire	3	Aucunes	5	0,19	0,00	0,81	0,93	Oui	5	Permanent à proximité	2	0	38	Bonne	3	
CV-011	3,65	1		Non	0	<5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Intermédiaire	3	Aucunes	5	0,08	0,00	0,92	0,40	Non	0	Isolé	0	0	21	Faible	5	
CV-012	4,06	1		Non	0	<5%	5	Érablière à érables à sucre	Commun	0	Intermédiaire	3	Moderées	1	0,45	0,00	0,55	2,24	Non	0	Permanent	4	Zone de conservation (Ville)	3	37	Bonne	3
CV-013	0,43	0		Non	0	<5%	5	Pinède à pins blancs	Commun	0	Intermédiaire	3	Aucunes	5	0,39	0,00	0,61	1,96	Non	0	Intermittent	3	Zone de conservation (Ville)	3	36	Bonne	3
CV-014	0,82	0		Non	0	<5%	5	Prucheraie	Occasionnel	1	Intermédiaire	3	Aucunes	5	0,92	0,00	0,08	4,59	Non	0	Permanent	4	Zone de conservation (Ville)	3	44	Élevée	2
CV-015	1,42	0		Non	0	<5%	5	Érablière à érables à sucre	Commun	0	Intermédiaire	3	Faibles	3	0,55	0,00	0,45	2,75	Non	0	Permanent	4	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC)	3	38	Bonne	3
CV-016	7,35	2		Oui	2	<5%	5	Feuillus mixtes	Rare	3	Intermédiaire	3	Moderées	1	0,74	0,00	0,26	3,69	Oui	5	Permanent	4	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC)	3	63	Très élevée	1
CV-017	3,76	1		Non	0	<5%	5	Érablière à érables à sucre	Commun	0	Intermédiaire	3	Moderées	1	0,65	0,00	0,35	3,24	Oui	5	Intermittent	3	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC)	3	45	Élevée	2
CV-018	2,41	1		Non	0	<5%	5	Pinède à pins blancs	Commun	0	Intermédiaire	3	Moderées	1	0,35	0,00	0,65	1,76	Non	0	Isolé	0	Ecosystème prioritaire (MRC)	3	25	Moderée	4
CV-019	8,64	2		Oui	3	<5%	5	Érablière à érables à sucre	Commun	0	mature	5	Moderées	1	0,21	0,00	0,79	1,04	Non	0	Permanent	4	Zone de conservation (Ville), Corridor forestier (CMM)	5	57	Très élevée	1
CV-020	3,14	1		Oui	2	<5%	5	Prucheraie	Occasionnel	1	Intermédiaire	3	Moderées	1	0,34	0,00	0,66	1,71	Non	0	Permanent	4	Zone de conservation (Ville)	3	45	Élevée	2
CV-021	0,45	0		Non	0	<5%	5	Prucheraie	Occasionnel	1	Intermédiaire	3	Aucunes	5	0,14	0,00	0,86	0,70	Non	0	Isolé	0	0	22	Faible	5	
CV-022	2,34	1		Non	0	<5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Intermédiaire	3	Aucunes	5	0,35	0,00	0,65	1,76	Non	0	Intermittent	3	Zone de conservation (Ville)	3	38	Bonne	3
CV-023	2,92	1		Non	0	<5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Jeune	0	Moderées	1	0,13	0,00	0,87	0,67	Non	0	Permanent	4	Zone de conservation (Ville)	3	27	Moderée	4
CV-024	0,95	0		Non	0	<5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Jeune	0	Moderées	1	0,20	0,00	0,80	0,99	Non	0	Permanent à proximité	2	Zone de conservation (Ville)	3	19	Faible	5
CV-025	1,98	1		Non	0	<5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Jeune	0	Aucunes	5	0,21	0,00	0,79	1,05	Non	0	Permanent à proximité	2	0	19	Faible	5	
CV-026	1,90	0		Non	0	<5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Jeune	0	Aucunes	5	0,11	0,00	0,89	0,55	Non	0	Isolé	0	0	11	Faible	5	
CV-027	1,97	1		Non	0	<5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Jeune	0	Aucunes	5	0,05	0,00	0,95	0,25	Non	0	Isolé	0	Zone de conservation (Ville)	3	18	Faible	5
CV-028	1,02	0		Non	0	<5%	5	Érablière à érables à sucre	Commun	0	Jeune	0	Aucunes	5	0,10	0,00	0,90	0,48	Non	0	Isolé	0	0	10	Faible	5	
CV-029	4,43	1		Non	0	<5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Intermédiaire	3	Faibles	3	0,33	0,00	0,67	1,66	Oui	5	Permanent à proximité	2	0	37	Bonne	3	
CV-030	14,48	3		Non	0	<5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Intermédiaire	3	Faibles	3	0,26	0,00	0,74	1,28	Oui	5	Isolé	0	0	34	Bonne	3	
CV-031	6,35	2		Non	0	<5%	5	Pinède à pins blancs	Commun	0	Intermédiaire	3	Faibles	3	0,47	0,22	0,31	2,78	Oui	5	Intermittent à proximité	1	0	37	Bonne	3	
CV-032	6,30	2		Non	0	<5%	5	Pinède à pins blancs	Commun	0	Intermédiaire	3	Faibles	3	0,48	0,13	0,39	2,68	Oui	5	Isolé	0	0	34	Bonne	3	
CV-033	3,88	1		Non	0	<5%	5	Sapinière	Rare	3	Intermédiaire	3	Faibles	3	0,61	0,00	0,39	3,07	Oui	5	Isolé	0	0	38	Bonne	3	
CV-034	1,25	0		Non	0	<5%	5	Pinède à pins blancs	Commun	0	Intermédiaire	3	Faibles	3	0,61	0,00	0,39	3,07	Oui	5	Permanent à proximité	2	0	36	Bonne	3	
CV-035	1,67	0		Non	0	<5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Intermédiaire	3	Aucunes	5	0,05	0,00	0,95	0,24	Non	0	Isolé	0	0	19	Faible	5	
CV-036	3,05	1		Non	0	<5%	5	Pinède à pins blancs	Commun	0	Intermédiaire	3	Faibles	3	0,36	0,00	0,64	1,78	Non	0	Isolé	0	0	21	Faible	5	
CV-037	16,83	3	Mast	Oui	2	<5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Jeune	0	Faibles	3	0,65	0,03	0,32	3,32	Oui	5	Mascouche	5	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	58	Très élevée	1
CV-038	1,86	0		Non	0	<5%	5	Feuillus tolérants	Rare	3	Jeune	0	Aucunes	5	0,25	0,20	0,56	1,63	Non	0	Mascouche	5	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC)	3	39	Bonne	3
CV-039	5,72	2		Non	0	<5%	5	Feuillus tolérants	Rare	3	Jeune	0	Aucunes	5	0,08	0,48	0,45	1,34	Non	0	Mascouche	5	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC)	3	42	Élevée	2
CV-040	1,39	0		Non	0	<5%	5	Érablière à érables à sucre	Commun	0	Intermédiaire	3	Faibles	3	0,00	0,00	1,00	0,00	Non	0	Isolé	0	0	17	Faible	5	
CV-041	2,69	1		Oui	3	6-25%	3	Érablière à érables rouges	Commun	0	Intermédiaire	3	Aucunes	5	0,09	0,10	0,81	0,65	Oui	5	Intermittent	3	0	48	Élevée	2	
CV-042	0,86	0		Non	0	<5%	5	Frène à frêne rouge	Unique	5	Intermédiaire	3	Aucunes	5	0,19	0,00	0,81	0,95	Non	0	Isolé	0	0	30	Moderée	4	
CV-043	1,94	1	Juci, mast	Non	0	<5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Intermédiaire	3	Moderées	1	0,40	0,00	0,60	1,98	Oui	5	Isolé	0	0	29	Moderée	4	
CV-044	2,61	1		Non	0	<5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Intermédiaire	3	Faibles	3	0,03	0,00	0,97	0,15	Non	0	Isolé	0	0	19	Faible	5	
CV-045	0,31	0		Non	0	<5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Intermédiaire	3	Aucunes	5	0,00	0,00	1,00	0,00	Non	0	Isolé	0	0	19	Faible	5	
CV-046	0,75	0		Non	0	<5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Intermédiaire	3	Faibles	3	0,02	0,00	0,98	0,11	Oui	5	Isolé	0	0	27	Moderée	4	
CV-047	0,42	0		Non	0	<5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Intermédiaire	3	Aucunes	5	0,07	0,00	0,93	0,34	Oui	5	Intermittent à proximité	1	0	32	Bonne	3	
CV-048	2,20	1		Non	0	<5%	5	Feuillus mixtes	Rare	3	Intermédiaire	3	Aucunes	5	0,12	0,00	0,88	0,60	Oui	5	Permanent à proximité	2	0	44	Élevée	2	
CV-049	1,18	0		Non	0	<5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Jeune	0	Aucunes	5	0,22	0,00	0,78	1,10	Non	0	Isolé	0	0	11	Faible	5	
CV-050	0,87	0		Non	0	<5%	5	Érablière à érables à sucre	Commun	0	Jeune	0	Aucunes	5	0,24	0,00	0,76	1,21	Non	0	Isolé	0	0	11	Faible	5	
CV-051	1,46	0		Non	0	<5%	5	Feuillus tolérants	Rare	3	Jeune	0	Aucunes	5	0,08	0,00	0,92	0,40	Non	0	Isolé	0	0	16	Faible	5	
CV-052	0,37	0		Non	0	<5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Jeune	0	Aucunes	5	0,17	0,00	0,83	0,86	Non	0	Isolé	0	0	11	Faible	5	
CV-053	0,84	0		Non	0	<5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Jeune	0	Moderées	1	0,06	0,00	0,94	0,30	Non	0	Permanent à proximité	2	Zone de conservation (Ville)	3	18	Faible	5
CV-054	2,08	1		Non	0	<5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Intermédiaire	3	Aucunes	5	0,01	0,00	0,99	0,05	Non	0	Permanent à proximité	2	0	27	Moderée	4	
CV-055	0,28	0		Non	0	<5%	5	Pinède à pins blancs	Commun	0	Intermédiaire	3	Aucunes	5	0,16	0,00	0,84	0,82	Non	0	Permanent à proximité	2	0	26	Moderée	4	
CV-056	0,59	0		Non	0	<5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Intermédiaire	3	Aucunes	5	0,12	0,00	0,88	0,60	Non	0	Permanent	4	0	32	Moderée	4	
CV-057	1,14	0		Non	0	26-50%	2	Érablière à érables rouges	Commun	0	Intermédiaire	3	Aucunes	5	0,11	0,00	0,89	0,56	Non	0	Isolé	0	0	17	Faible	5	
CV-058	0,53	0		Non	0	<5%	5	Pinède à pins blancs	Commun	0	mature	5	Aucunes	5	0,12	0,00	0,88	0,60	Non	0	Isolé	0	0	26	Moderée	4	
CV-059	4,35	1		Non																							



Communauté végétale	Superficie		Esp. Statut	Espèce à statut		Espèces envahissantes		Unité		Maturité		Perturbations		Occupation des terres hautes adjacentes				Hétérogénéité		Lien hydrologique		Corridor biologique		Intérêt écologique pondéré	Valeur (bris naturel)	Rang de priorité
	en hectares	Valeur		Présence	Valeur	Recouvrement	Valeur	Type	Valeur	Stade	Valeur	Intensité	Valeur	naturelle *5	agricole *2	urbain *0	Valeur	Nombre de communautés	Valeur	Type	Valeur	Type	Valeur			
CV-088	0,83	0		Non	0	<5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Intermédiaire	3	Faibles	3	0,81	0,19	0,00	4,42	Oui	5	Isolé	0	0	31	Moderée	4
CV-089	0,83	0		Non	0	<5%	5	Sapinière	Rare	3	Intermédiaire	3	Faibles	3	1,00	0,00	0,00	5,00	Oui	5	Isolé	0	0	38	Bonne	3
CV-090	0,77	0		Non	0	<5%	5	Pinède à pins blancs	Commun	0	Intermédiaire	3	Faibles	3	0,99	0,01	0,00	4,96	Oui	5	Isolé	0	0	32	Moderée	4
CV-091	0,53	0		Non	0	<5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Intermédiaire	3	Moderées	1	0,12	0,00	0,88	0,61	Non	0	Isolé	0	3	22	Faible	5
CV-095	5,96	2		Non	0	<5%	5	Peupleraie	Occasionnel	1	Intermédiaire	3	Aucunes	5	0,73	0,00	0,27	3,66	Oui	5	Intermittent à proximité	1	3	48	Élevée	2
CV-096	2,38	1		Non	0	51-75%	1	Friche herbacée	Rare	3	jeune	0	Faibles	3	0,55	0,00	0,45	2,74	Non	0	Permanent à proximité	2	3	27	Moderée	4
CV-097	11,70	3	Mast	Non	0	<5%	5	Érablière	Commun	0	Jeune	0	Aucunes	5	0,56	0,00	0,44	2,80	Oui	5	Isolé	0	3	35	Bonne	3
CV-098	2,26	1		Non	0	<5%	5	Érablière à érables à sucre	Commun	0	Jeune	0	Moderées	1	1,00	0,00	0,00	5,00	Non	0	Isolé	0	3	19	Faible	5
CV-099	18,46	3		Oui	2	<5%	5	Érablière à érables à sucre	Commun	0	Intermédiaire	3	Moderées	1	0,77	0,00	0,23	3,87	Non	0	Intermittent	3	3	46	Élevée	2
CV-100	5,85	2		Oui	1	<5%	5	Érablière à érables à sucre	Commun	0	Intermédiaire	3	Moderées	1	1,00	0,00	0,00	5,00	Non	0	Isolé	0	3	33	Bonne	3
CV-101	8,21	2		Non	0	<5%	5	Peupleraie à peupliers à grandes dents	Occasionnel	1	Intermédiaire	3	Moderées	1	0,73	0,00	0,27	3,63	Oui	5	Permanent à proximité	2	3	47	Élevée	2
CV-104	5,68	2		Non	0	<5%	5	Feuillus tolérants	Rare	3	Intermédiaire	3	Aucunes	5	0,43	0,40	0,17	2,96	Non	0	Mascouche	5	5	57	Très élevée	1
CV-105	0,83	0		Non	0	<5%	5	Feuillus indéterminé	Rare	3	jeune	0	Faibles	3	0,68	0,06	0,27	3,51	Non	0	Intermittent à proximité	1	0	21	Faible	5
CV-106	1,45	0		Non	0	<5%	5	Friche herbacée	Rare	3	jeune	0	Aucunes	5	0,19	0,00	0,81	0,97	Non	0	Permanent à proximité	2	0	23	Faible	5
CV-107	1,94	1		Non	0	<5%	5	Peupleraie	Occasionnel	1	Jeune	0	Aucunes	5	0,29	0,10	0,61	1,66	Non	0	Mascouche	5	5	41	Bonne	3
CV-108	0,45	0		Oui	3	6-25%	3	Friche arbustive	Rare	3	jeune	0	Moderées	1	0,34	0,00	0,66	1,72	Non	0	Intermittent à proximité	1	3	30	Moderée	4
CV-109	0,53	0		Oui	2	<5%	5	Érablière à érables à sucre	Commun	0	Intermédiaire	3	Aucunes	5	0,32	0,00	0,68	1,60	Oui	5	Intermittent à proximité	1	3	46	Élevée	2
CV-110	0,57	0		Non	0	<5%	5	Érablière à érables à sucre	Commun	0	Intermédiaire	3	Faibles	3	0,52	0,00	0,48	2,60	Oui	5	Permanent	4	3	48	Élevée	2
CV-111	0,10	0		Non	0	<5%	5	Friche herbacée	Rare	3	jeune	0	Moderées	1	0,33	0,00	0,67	1,67	Non	0	Isolé	0	0	14	Faible	5
CV-112	0,27	0		Non	0	26-50%	2	Friche herbacée	Rare	3	jeune	0	Moderées	1	0,39	0,00	0,61	1,95	Oui	5	Isolé	0	0	21	Faible	5
CV-113	0,21	0		Non	0	<5%	5	Friche herbacée	Rare	3	jeune	0	Aucunes	5	0,61	0,00	0,38	3,07	Oui	5	Isolé	0	0	29	Moderée	4
CV-114	0,32	0		Non	0	<5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Intermédiaire	3	Moderées	1	0,26	0,00	0,74	1,29	Oui	5	Isolé	0	0	26	Moderée	4
CV-115	0,17	0		Oui	3	<5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Intermédiaire	3	Moderées	1	0,53	0,00	0,47	2,63	Oui	5	Isolé	0	0	37	Bonne	3
CV-116	1,24	0		Oui	3	<5%	5	Érablière à érables à sucre	Commun	0	mature	5	Faibles	3	0,22	0,00	0,78	1,09	Oui	5	Isolé	0	0	43	Élevée	2
CV-117	0,32	0	Mast	Oui	3	6-25%	3	Érablière à érables à sucre	Commun	0	Intermédiaire	3	Aucunes	5	0,11	0,00	0,89	0,53	Oui	5	Isolé	0	0	37	Bonne	3
CV-118	0,52	0		Non	0	51-75%	1	Communauté de tilleul d'Amérique	Unique	5	Intermédiaire	3	Faibles	3	0,19	0,00	0,81	0,97	Non	0	Intermittent à proximité	1	0	27	Moderée	4
CV-119	0,78	0		Non	0	<5%	5	Érablière à érables à sucre	Commun	0	Intermédiaire	3	Aucunes	5	0,25	0,00	0,75	1,25	Non	0	Isolé	0	0	20	Faible	5
CV-120	0,39	0	Mast	Non	0	<5%	5	Érablière à érables à sucre	Commun	0	Intermédiaire	3	Aucunes	5	0,29	0,00	0,71	1,44	Oui	5	Isolé	0	0	30	Moderée	4
CV-121	0,30	0	Adpe	Non	0	<5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Intermédiaire	3	Aucunes	5	0,38	0,14	0,48	2,17	Oui	5	Isolé	0	0	31	Moderée	4
CV-122	0,38	0	adpe, asca	Non	0	<5%	5	Friche arbustive	Rare	3	jeune	0	Aucunes	5	0,56	0,00	0,44	2,82	Oui	5	Isolé	0	0	29	Moderée	4
CV-123	0,57	0	adpe, mast	Non	0	<5%	5	Peupleraie à peupliers à grandes dents	Occasionnel	1	Intermédiaire	3	Moderées	1	0,49	0,00	0,51	2,43	Non	0	Isolé	0	0	19	Faible	5
CV-124	0,42	0		Oui	2	51-75%	1	Peupleraie à peupliers deltoïdes	Occasionnel	1	Intermédiaire	3	Majeures	0	0,51	0,00	0,49	2,53	Non	0	Intermittent à proximité	1	3	30	Moderée	4
CV-125	1,24	0		Non	0	<5%	5	Peupleraie à peupliers à grandes dents	Occasionnel	1	Intermédiaire	3	Faibles	3	0,35	0,00	0,65	1,73	Non	0	Isolé	0	3	27	Moderée	4
CV-126	3,81	1		Non	0	<5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Intermédiaire	3	Moderées	1	0,62	0,00	0,38	3,08	Oui	5	Permanent à proximité	2	3	42	Élevée	2
CV-127	15,61	3		Oui	2	6-25%	3	Érablière à érables à sucre	Commun	0	Intermédiaire	3	Moderées	1	0,69	0,00	0,31	3,47	Oui	5	Intermittent	3	3	53	Très élevée	1
CV-128	17,04	3		Non	0	<5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Intermédiaire	3	Faibles	3	0,30	0,00	0,70	1,49	Non	0	Permanent à proximité	2	0	30	Moderée	4
CV-129	3,30	1		Non	0	<5%	5	Pinède à pins blancs	Commun	0	Intermédiaire	3	Aucunes	5	0,17	0,00	0,83	0,83	Non	0	Isolé	0	0	22	Faible	5
CV-130	0,89	0		Non	0	<5%	5	Pinède à pins blancs	Commun	0	jeune	0	Faibles	3	0,26	0,00	0,74	1,28	Non	0	Isolé	0	5	19	Faible	5
CV-131	1,74	0		Non	0	<5%	5	Peupleraie à peupliers deltoïdes	Occasionnel	1	Intermédiaire	3	Aucunes	5	0,28	0,00	0,72	1,38	Oui	5	Intermittent à proximité	1	3	41	Élevée	2
CV-132	0,94	0		Non	0	<5%	5	Friche herbacée	Rare	3	jeune	0	Majeures	0	0,61	0,00	0,39	3,03	Non	0	Intermittent à proximité	1	3	23	Moderée	4
CV-133	0,70	0		Non	0	6-25%	3	Plantation	Commun	0	Intermédiaire	3	Faibles	3	0,74	0,00	0,26	3,72	Oui	5	Permanent à proximité	2	3	41	Bonne	3
CV-134	1,23	0		Non	0	<5%	5	Plantation	Commun	0	Intermédiaire	3	Faibles	3	0,89	0,00	0,11	4,46	Oui	5	Intermittent à proximité	1	3	40	Bonne	3
CV-135	2,29	1		Non	0	<5%	5	Érablière à érables à sucre	Commun	0	Intermédiaire	3	Moderées	1	0,99	0,00	0,01	4,97	Non	0	Isolé	0	3	28	Moderée	4
CV-136	0,74	0		Non	0	<5%	5	Érablière à érables à sucre	Commun	0	Intermédiaire	3	Aucunes	5	0,63	0,00	0,37	3,15	Non	0	Isolé	0	0	22	Faible	5
CV-137	0,71	0		Oui	1	<5%	5	Feuillus mites	Rare	3	Intermédiaire	3	Moderées	1	0,66	0,00	0,34	3,30	Non	0	Isolé	0	3	33	Bonne	3
CV-138	7,23	2	Mast	Oui	2	<5%	5	Prucheraie	Occasionnel	1	mature	5	Moderées	1	0,48	0,00	0,52	2,41	Non	0	Permanent	4	3	53	Très élevée	1
CV-139	8,93	2		Oui	2	6-25%	3	Érablière à érables rouges	Commun	0	Intermédiaire	3	Faibles	3	0,39	0,01	0,60	1,97	Non	0	Mascouche	5	5	52	Élevée	2
CV-140	0,60	0		Non	0	<5%	5	Pinède à pins blancs	Commun	0	jeune	0	Faibles	3	0,68	0,00	0,32	3,41	Non	0	Isolé	0	3	17	Faible	5
CV-141	0,20	0		Non	0	<5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Intermédiaire	3	Aucunes	5	0,05	0,00	0,95	0,23	Oui	5	Isolé	0	0	29	Moderée	4
CV-142	0,08	0		Non	0	<5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Intermédiaire	3	Aucunes	5	0,34	0,00	0,66	1,68	Oui	5	Isolé	0	0	31	Moderée	4
CV-143	0,11	0		Non	0	<5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Intermédiaire	3	Aucunes	5	0,26	0,00	0,74	1,32	Oui	5	Intermittent à proximité	1	0	33	Bonne	3
CV-144	0,53	0		Non	0	<5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Intermédiaire	3	Aucunes	5	0,17	0,00	0,83	0,85	Oui	5	Isolé	0	0	30	Moderée	4
CV-145	0,70	0		Non	0	<5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Intermédiaire	3	Aucunes	5	0,22	0,00	0,78	1,10	Oui	5	Intermittent à proximité	1	0	33	Bonne	3
CV-146	0,06	0		Non	0	<5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Intermédiaire	3	Aucunes	5	0,14	0,00	0,86	0,71	Oui	5	Isolé	0	0	30	Moderée	4
CV-147	0,55	0		Non	0	<5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Intermédiaire	3	Aucunes	5	0,51	0,00	0,49	2,53	Oui	5	Isolé	0	0	32	Moderée	4
CV-148	2,67	1		Non	0	<5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Intermédiaire	3	Aucunes	5	0,46	0,00	0,54	2,29	Oui	5	Isolé	0	0	33	Bonne	3
CV-149	1,09	0	Mast	Non	0	<5%	5	Friche arbustive	Rare	3	jeune	0	Moderées	1	1,00	0,00	0,00	5,00	Non	0	Isolé	0	0	17	Faible	5
CV-150	0,18	0	Mast	Non	0	<5%	5	Friche arbustive	Rare	3	jeune	0	Faibles	3	0,23	0,19	0,58	1,54	Non	0	Mascouche	5	3	37	Bonne	3
CV-151	4,47	1		Oui	3	<5%	5	Prucheraie	Occasionnel	1	Intermédiaire	3	Faibles	3	0,40	0,00	0,60	1,99	Non	0	Permanent à proximité	2	3	44	Élevée	2
CV-152	1,90	1		Non	0	<5%	5	Betulaie à bouleaux à papier	Unique	5	jeune	0	Faibles	3	0,56	0,00	0,44	2,79	Non	0	Intermittent à proximité	1	3	32	Moderée	4</



Communauté végétale	Superficie		Esp. Statut	Espèce à statut		Espèces envahissantes		Type	Unicité		Maturité		Perturbations		Occupation des terres hautes adjacentes				Hétérogénéité		Lien hydrologique		Corridor biologique		Intérêt écologique pondéré	Valeur (bris naturel)	Rang de priorité
	en hectares	Valeur		Présence	Valeur	Recouvrement	Valeur		Type	Valeur	Stade	Valeur	Intensité	Valeur	naturelle *5	agricole *2	urbain *0	Valeur	Nombre de communautés	Valeur	Type	Valeur	Type	Valeur			
CV-180	32,57	5	Asca	Oui	2	<5%	5	Pinède à pins blancs	Commun	0	Intermédiaire	3	Faibles	3	0,30	0,00	0,70	1,51	Non	0	Permanent	4	Zone de conservation (Ville)	3	53	Très élevée	1
CV-181	11,58	3		Oui	2	6-25%	3	Pinède à pins blancs	Commun	0	Intermédiaire	3	Aucunes	5	0,42	0,00	0,58	2,12	Non	0	Mascouche	5	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	56	Très élevée	1
CV-182	23,48	5	Mast	Oui	2	<5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Intermédiaire	3	Faibles	3	0,51	0,00	0,49	2,54	Oui	5	Isolé	0	0	0	43	Élevée	2
CV-183	12,30	3		Non	0	<5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Jeune	0	Moderées	1	0,15	0,15	0,70	1,03	Non	0	Mascouche	5	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC)	3	34	Bonne	3
CV-185	2,26	1		Non	0	<5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Intermédiaire	3	Aucunes	5	0,26	0,00	0,74	1,29	Oui	5	Isolé	0	0	0	32	Bonne	3



Milieu humide	Superficie		Espèce à statut		Espèces envahissantes		Unité			Perturbations		Occupation des terres hautes adjacentes				Hétérogénéité		Lien hydrologique		Corridor biologique		Intérêt écologique pondéré	Valeur (bris nature)	Rang de priorité		
	en hectares	Valeur	Esp. Statut	Présence	Valeur	Recouvrement	Valeur	Type	Type	Stade	Valeur	Intensité	Valeur	naturelle '5	agricole '2	urbain '0	Valeur	Nombre de types	Valeur	Type	Valeur				Type	Valeur
MH-001	20,18	3	Asca	Oui	2	6-25%	3	Érablière à érables rouges	Commun	0	Jeune	0	Aucunes	5	0,37	0,00	0,63	1,83	1	0	Permanent à proximité	2	0	33	Bonne	3
MH-003	0,15	0		Non	0	<-5%	5	Marais	Unique	5	Peu structuré	0	Modérées	1	0,16	0,00	0,84	0,78	1	0	Isolé	0	3	24	Faible	5
MH-004	0,21	0		Non	0	<-5%	5	Bétulaie à bouleaux gris	Unique	5	Jeune	0	Faibles	3	0,95	0,00	0,05	4,74	1	0	Intermittent à proximité	1	3	36	Bonne	3
MH-005	0,33	0		Non	0	>76%	0	Érablière à érables rouges	Commun	0	jeune	0	Modérées	1	0,91	0,00	0,09	4,56	1	0	Intermittent à proximité	1	3	19	Faible	5
MH-006	3,14	1		Non	0	>76%	0	Marais à roseau commun	Commun	0	Peu structuré	0	Faibles	3	1,00	0,00	0,00	5,00	1	0	Isolé	0	3	22	Faible	5
MH-008	0,96	0		Non	0	<-5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Intermédiaire	3	Faibles	3	0,71	0,00	0,29	3,54	1	0	Isolé	0	0	18	Faible	5
MH-009	1,00	0		Non	0	<-5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Intermédiaire	3	Faibles	3	0,92	0,00	0,08	4,58	1	0	Isolé	0	0	20	Faible	5
MH-010	2,04	1		Non	0	<-5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Intermédiaire	3	Faibles	3	0,93	0,00	0,07	4,65	1	0	Isolé	0	0	23	Faible	5
MH-011	1,67	1		Non	0	<-5%	5	Feuillus indéterminés	Rare	3	Jeune	0	Aucunes	5	0,90	0,00	0,10	4,50	1	0	Permanent à proximité	2	5	44	Élevée	2
MH-012	0,41	0		Non	0	<-5%	5	Feuillus tolérants	Rare	3	Intermédiaire	3	Aucunes	5	0,81	0,00	0,19	4,05	1	0	Isolé	0	5	37	Bonne	3
MH-013	0,30	0		Non	0	<-5%	5	Feuillus tolérants	Rare	3	Intermédiaire	3	Aucunes	5	0,68	0,00	0,32	3,38	1	0	Isolé	0	5	36	Bonne	3
MH-014	0,10	0		Non	0	<-5%	5	Feuillus tolérants	Rare	3	Intermédiaire	3	Aucunes	5	0,64	0,00	0,36	3,18	1	0	Isolé	0	5	35	Bonne	3
MH-015	4,13	2	potentiel	Oui	1	6-25%	3	Érablière à érables rouges	Commun	0	Intermédiaire	3	Aucunes	5	1,00	0,00	0,00	5,00	1	0	Isolé	0	5	40	Bonne	3
MH-016	1,26	0		Non	0	<-5%	5	Feuillus humides	Rare	3	Jeune	0	Aucunes	5	0,17	0,83	0,00	2,52	1	0	Mascouche	5	3	42	Élevée	2
MH-017	0,13	0		Non	0	<-5%	5	Bétulaie à bouleaux gris	Unique	5	Intermédiaire	3	Modérées	1	0,50	0,44	0,06	3,38	1	0	Isolé	0	0	26	Modérée	4
MH-018	0,10	0		Non	0	<-5%	5	Bétulaie à bouleaux gris	Unique	5	Intermédiaire	3	Aucunes	5	0,63	0,35	0,02	3,85	1	0	Isolé	0	0	31	Modérée	4
MH-019	54,17	5		Non	0	<-5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	jeune	0	Aucunes	5	0,80	0,00	0,20	3,98	1	0	Intermittent	3	5	52	Tres élevée	1
MH-020	1,65	1		Non	0	<-5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Intermédiaire	3	Faibles	3	1,00	0,00	0,00	5,00	1	0	Isolé	0	5	34	Bonne	3
MH-021	0,33	0		Non	0	<-5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Intermédiaire	3	Aucunes	5	1,00	0,00	0,00	5,00	1	0	Isolé	0	5	33	Bonne	3
MH-022	1,91	1		Non	0	<-5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Intermédiaire	3	Aucunes	5	1,00	0,00	0,00	5,00	1	0	Isolé	0	5	36	Bonne	3
MH-023	4,77	2		Non	0	<-5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Intermédiaire	3	Aucunes	5	1,00	0,00	0,00	5,00	1	0	Isolé	0	5	39	Bonne	3
MH-024	2,42	1		Non	0	<-5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Intermédiaire	3	Aucunes	5	1,00	0,00	0,00	5,00	1	0	Isolé	0	5	36	Bonne	3
MH-025	1,29	0		Non	0	<-5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Intermédiaire	3	Aucunes	5	1,00	0,00	0,00	5,00	1	0	Isolé	0	5	33	Bonne	3
MH-026	3,87	2		Non	0	<-5%	5	Peupleraie	Rare	3	Intermédiaire	3	Aucunes	5	1,00	0,00	0,00	5,00	1	0	Isolé	0	5	45	Élevée	2
MH-027	0,37	0		Non	0	<-5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Intermédiaire	3	Aucunes	5	1,00	0,00	0,00	5,00	1	0	Isolé	0	5	33	Bonne	3
MH-028	0,57	0		Non	0	<-5%	5	Érablière	Commun	0	jeune	0	Aucunes	5	0,99	0,01	0,00	4,98	1	0	Isolé	0	5	30	Modérée	4
MH-029	0,09	0		Non	0	<-5%	5	Étang	Unique	5	Peu structuré	0	Aucunes	5	0,77	0,23	0,00	4,30	1	0	Isolé	0	0	29	Modérée	4
MH-030	0,16	0		Non	0	<-5%	5	Peupleraie	Rare	3	Intermédiaire	3	Aucunes	5	0,66	0,34	0,00	3,98	1	0	Isolé	0	0	27	Modérée	4
MH-031	0,07	0		Non	0	<-5%	5	Étang	Unique	5	Peu structuré	0	Aucunes	5	0,81	0,19	0,00	4,44	2	3	Isolé	0	0	35	Bonne	3
MH-032	0,82	0		Non	0	<-5%	5	Érablière	Commun	0	Intermédiaire	3	Aucunes	5	0,90	0,00	0,10	4,51	2	3	Isolé	0	5	38	Bonne	3
MH-033	0,06	0		Non	0	<-5%	5	Érablière à érables à sucre	Occasionnel	1	jeune	0	Aucunes	5	0,67	0,00	0,33	3,35	1	0	Isolé	0	5	29	Modérée	4
MH-034	0,05	0		Non	0	<-5%	5	Érablière à érables à sucre	Occasionnel	1	jeune	0	Aucunes	5	0,90	0,00	0,10	4,48	1	0	Isolé	0	5	31	Modérée	4
MH-035	0,11	0		Non	0	<-5%	5	Feuillus	Rare	3	Jeune	0	Aucunes	5	0,31	0,00	0,69	1,53	1	0	Intermittent	3	5	38	Bonne	3
MH-036	0,27	0		Non	0	<-5%	5	Bétulaie à bouleaux à papier	Unique	5	Intermédiaire	3	Aucunes	5	0,97	0,03	0,00	4,92	1	0	Isolé	0	5	43	Élevée	2
MH-037	6,59	2	Mast	Oui	2	<-5%	5	Feuillus	Rare	3	Intermédiaire	3	Faibles	3	0,59	0,36	0,06	3,64	1	0	Mascouche	5	5	61	Tres élevée	1
MH-038	1,83	1		Non	0	<-5%	5	Érablière	Commun	0	jeune	0	Aucunes	5	1,00	0,00	0,00	4,98	1	0	Intermittent	3	5	42	Élevée	2
MH-039	5,64	2		Non	0	<-5%	5	Feuillus tolérants	Rare	3	Intermédiaire	3	Aucunes	5	0,25	0,73	0,02	2,72	1	0	Permanent à proximité	2	5	46	Élevée	2
MH-040	5,87	2		Non	0	<-5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	jeune	0	Aucunes	5	0,94	0,06	0,00	4,81	1	0	Intermittent à proximité	1	5	39	Bonne	3
MH-041	1,51	1		Non	0	<-5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	jeune	0	Aucunes	5	1,00	0,00	0,00	5,00	1	0	Isolé	0	5	33	Bonne	3
MH-042	0,35	0		Non	0	<-5%	5	Érablière	Commun	0	Intermédiaire	3	Aucunes	5	0,39	0,61	0,00	3,17	1	0	Isolé	0	0	19	Faible	5
MH-043	1,18	0	Juci, mast	Oui	3	<-5%	5	Feuillus	Rare	3	Intermédiaire	3	Aucunes	5	0,17	0,25	0,58	1,33	1	0	Mascouche	5	3	52	Tres élevée	1
MH-044	0,78	0		Non	0	<-5%	5	Feuillus humides	Rare	3	jeune	0	Aucunes	5	0,14	0,86	0,00	2,43	1	0	Mascouche	5	3	42	Élevée	2
MH-045	1,22	0		Non	0	<-5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Mature	5	Aucunes	5	0,86	0,14	0,00	4,58	1	0	Permanent à proximité	2	5	40	Bonne	3
MH-046	2,86	1		Non	0	<-5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	jeune	0	Aucunes	5	0,95	0,05	0,00	4,86	1	0	Permanent	4	5	45	Élevée	2
MH-047	2,80	1		Non	0	<-5%	5	Peupleraie	Rare	3	jeune	0	Aucunes	5	0,40	0,60	0,00	3,21	1	0	Mascouche	5	5	50	Élevée	2
MH-048	1,68	1		Non	0	<-5%	5	Feuillus humides	Rare	3	jeune	0	Aucunes	5	0,88	0,12	0,00	4,63	1	0	Mascouche	5	5	53	Tres élevée	1
MH-049	0,54	0		Non	0	<-5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	jeune	0	Aucunes	5	1,00	0,00	0,00	5,00	1	0	Isolé	0	5	30	Modérée	4
MH-050	0,55	0		Non	0	<-5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	jeune	0	Aucunes	5	1,00	0,00	0,00	5,00	1	0	Permanent à proximité	2	5	36	Bonne	3
MH-051	1,47	1		Non	0	<-5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	jeune	0	Faibles	3	0,91	0,00	0,09	4,54	1	0	Permanent à proximité	2	5	36	Bonne	3
MH-052	1,06	0		Non	0	<-5%	5	Sapinière	Occasionnel	1	Intermédiaire	3	Aucunes	5	0,71	0,29	0,00	4,14	1	0	Isolé	0	5	33	Bonne	3
MH-053	1,32	1		Non	0	<-5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	jeune	0	Faibles	3	1,00	0,00	0,00	5,00	1	0	Isolé	0	5	31	Modérée	4
MH-054	3,79	2		Non	0	<-5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Intermédiaire	3	Faibles	3	1,00	0,00	0,00	5,00	1	0	Isolé	0	5	37	Bonne	3
MH-055	1,75	1	Potentiel	Oui	1	26-50%	2	Peupleraie à peupliers baumiers	Unique	5	jeune	0	Aucunes	5	0,62	0,38	0,00	3,87	1	0	Intermittent	3	5	50	Élevée	2
MH-056	3,75	2		Non	0	<-5%	5	Érablière à érables argentées	Rare	3	Intermédiaire	3	Faibles	3	0,90	0,10	0,00	4,70	1	0	Isolé	0	5	42	Élevée	2
MH-057	7,17	2		Non	0	<-5%	5	Sapinière	Occasionnel	1	jeune	0	Faibles	3	0,91	0,09	0,00	4,73	2	3	Intermittent à proximité	1	5	44	Élevée	2
MH-058	2,59	1		Non	0	<-5%	5	Sapinière	Occasionnel	1	jeune	0	Faibles	3	1,00	0,00	0,00	5,00	1	0	Intermittent à proximité	1	5	36	Bonne	3
MH-059	1,31	1		Non	0	26-50%	2	Érablière à érables rouges	Commun	0	jeune	0	Aucunes	5	0,91	0,00	0,09	4,55	1	0	Isolé	0	5	29	Modérée	4
MH-060	0,51	0		Non	0	<-5%	5	Érablière	Commun	0	jeune	0	Aucunes	5	0,22	0,78	0,00	2,65	1	0	Intermittent à proximité	1	0	18	Faible	5
MH-061	11,02	3		Non	0	6-25%	3	Sapinière	Occasionnel	1	jeune	0	Aucunes	5	1,00	0,00	0,00	5,00	1	0	Isolé	0	5	39	Bonne	3
MH-062	0,20	0	Mast	Oui	2	<-5%	5	Érablière à érables argentées	Rare	3	Intermédiaire	3	Faibles	3	0,61	0,39	0,00	3,82	1	0	Isolé	0	5	41	Bonne	3
MH-063	3,05	1		Non	0	<-5%	5	Érablière à érables à sucre	Occasionnel	1	Intermédiaire	3														



Milieu humide	Superficie		Espèce à statut			Espèces envahissantes			Unité			Perturbations				Occupation des terres hautes adjacentes				Hétérogénéité		Lien hydrologique		Corridor biologique		Intérêt écologique pondéré	Valeur (bris nature)	Rang de priorité
	en hectares	Valeur	Esp. Statut	Présence	Valeur	Recouvrement	Valeur	Type	Type	Valeur	Stade	Valeur	Intensité	Valeur	naturelle '5	agricole '2	urbain '0	Valeur	Nombre de types	Valeur	Type	Valeur	Type	Valeur				
MH-090	0,13	0		Non	0	<-5%	5	Marais	Unique	5	Moyennement structuré	3	Aucunes	5	0,64	0,00	0,36	3,19	1	0	Permanent à proximité	2	0	0	35	Bonne	3	
MH-091	0,49	0		Non	0	<-5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Intermédiaire	3	Aucunes	5	0,82	0,00	0,18	4,09	1	0	Isolé	0	0	21	Faible	5		
MH-094	0,14	0		Non	0	<-5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Intermédiaire	3	Aucunes	5	0,93	0,01	0,06	4,67	1	0	Isolé	0	0	22	Faible	5		
MH-095	2,26	1		Non	0	<-5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Intermédiaire	3	Faibles	3	1,00	0,00	0,00	5,00	2	3	Isolé	0	0	30	Modérée	4		
MH-096	3,30	1		Non	0	<-5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Intermédiaire	3	Faibles	3	0,69	0,00	0,31	3,43	2	3	Isolé	0	0	27	Modérée	4		
MH-097	1,22	0	Mast	Oui	2	26-50%	2	Saulaie	Unique	5	Moyennement structuré	3	Faibles	3	0,67	0,21	0,12	3,77	2	3	Masouche	5	5	63	Très élevée	1		
MH-100	0,08	0		Non	0	<-5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Intermédiaire	3	Faibles	3	1,00	0,00	0,00	5,00	1	0	Isolé	0	0	21	Faible	5		
MH-101	12,02	3		Non	0	<-5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Intermédiaire	3	Faibles	3	0,93	0,00	0,06	4,67	1	0	Isolé	0	5	39	Bonne	3		
MH-102	14,73	3		Non	0	<-5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Intermédiaire	3	Faibles	3	1,00	0,00	0,00	5,00	2	3	Isolé	0	5	46	Élevée	2		
MH-103	9,15	3		Non	0	<-5%	5	Cédrrière	Occasionnel	1	Intermédiaire	3	Aucunes	5	1,00	0,00	0,00	5,00	2	3	Isolé	0	5	50	Élevée	2		
MH-104	4,25	2		Non	0	<-5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Intermédiaire	3	Aucunes	5	1,00	0,00	0,00	5,00	2	3	Isolé	0	5	45	Élevée	2		
MH-105	4,57	2		Non	0	<-5%	5	Cédrrière	Occasionnel	1	Jeune	0	Aucunes	5	1,00	0,00	0,00	5,00	2	3	Isolé	0	5	44	Élevée	2		
MH-106	13,74	3		Non	0	<-5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Intermédiaire	3	Modérées	1	1,00	0,00	0,00	5,00	2	3	Isolé	0	5	44	Élevée	2		
MH-107	9,44	3		Non	0	<-5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Intermédiaire	3	Faibles	3	0,93	0,02	0,05	4,67	2	3	Isolé	0	5	45	Élevée	2		
MH-108	13,15	3		Non	0	<-5%	5	Prucheraie	Rare	3	Intermédiaire	3	Faibles	3	0,99	0,00	0,01	4,93	2	3	Isolé	0	5	52	Très élevée	1		
MH-109	7,82	2		Non	0	<-5%	5	Sapinière	Occasionnel	1	Intermédiaire	3	Faibles	3	1,00	0,00	0,00	5,00	2	3	Intermittent à proximité	1	5	48	Élevée	2		
MH-110	12,54	3		Non	0	<-5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Intermédiaire	3	Faibles	3	0,97	0,03	0,00	4,92	2	3	Isolé	0	5	46	Élevée	2		
MH-111	15,62	3		Non	0	<-5%	5	Prucheraie	Rare	3	Intermédiaire	3	Faibles	3	1,00	0,00	0,00	5,00	2	3	Isolé	0	5	52	Très élevée	1		
MH-112	5,99	2		Non	0	<-5%	5	Melezin	Rare	3	Intermédiaire	3	Faibles	3	1,00	0,00	0,00	5,00	2	3	Isolé	0	5	49	Élevée	2		
MH-113	6,60	2		Non	0	<-5%	5	Cédrrière	Occasionnel	1	Intermédiaire	3	Aucunes	5	1,00	0,00	0,00	5,00	2	3	Isolé	0	5	47	Élevée	2		
MH-114	10,88	3		Non	0	<-5%	5	Cédrrière	Occasionnel	1	Jeune	0	Aucunes	5	1,00	0,00	0,00	5,00	2	3	Isolé	0	5	47	Élevée	2		
MH-115	4,66	2		Non	0	<-5%	5	Cédrrière	Occasionnel	1	Jeune	0	Faibles	3	1,00	0,00	0,00	5,00	2	3	Isolé	0	5	42	Élevée	2		
MH-116	5,42	2		Non	0	<-5%	5	Pessière à épinettes blanches	Rare	3	Intermédiaire	3	Faibles	3	1,00	0,00	0,00	5,00	2	3	Isolé	0	5	49	Élevée	2		
MH-117	5,51	2	Mast	Oui	2	<-5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Intermédiaire	3	Aucunes	5	0,70	0,30	0,00	4,10	2	3	Intermittent	3	5	58	Très élevée	1		
MH-118	3,43	1		Non	0	<-5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Intermédiaire	3	Aucunes	5	1,00	0,00	0,00	5,00	2	3	Isolé	0	5	42	Élevée	2		
MH-119	4,80	2		Non	0	<-5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Intermédiaire	3	Aucunes	5	0,90	0,10	0,00	4,70	2	3	Intermittent	3	5	53	Très élevée	1		
MH-120	4,23	2	Mast	Oui	2	<-5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Intermédiaire	3	Aucunes	5	0,87	0,13	0,00	4,62	2	3	Permanent	4	5	62	Très élevée	1		
MH-121	4,75	2	Adpe	Oui	2	<-5%	5	Érablière à érables à sucre	Occasionnel	1	Intermédiaire	3	Aucunes	5	0,97	0,03	0,00	4,92	1	0	Permanent	4	5	59	Très élevée	1		
MH-122	0,91	0	adpe, asca	Oui	2	<-5%	5	Érablière à érables à sucre	Occasionnel	1	Intermédiaire	3	Modérées	1	0,96	0,04	0,00	4,89	1	0	Permanent	4	5	49	Élevée	2		
MH-123	7,04	2	adpe, mast	Oui	2	<-5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Intermédiaire	3	Modérées	1	0,81	0,19	0,00	4,44	1	0	Permanent	4	5	52	Très élevée	1		
MH-124	8,98	3		Non	0	<-5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Jeune	0	Aucunes	5	0,85	0,15	0,00	4,54	1	0	Isolé	0	5	38	Bonne	3		
MH-125	0,64	0		Non	0	<-5%	5	Prucheraie	Rare	3	Intermédiaire	3	Modérées	1	1,00	0,00	0,00	5,00	1	0	Isolé	0	5	35	Bonne	3		
MH-126	1,92	1		Non	0	<-5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Intermédiaire	3	Faibles	3	0,93	0,07	0,00	4,79	2	3	Isolé	0	5	40	Bonne	3		
MH-127	2,11	1		Non	0	<-5%	5	Prucheraie	Rare	3	Intermédiaire	3	Faibles	3	1,00	0,00	0,00	5,00	2	3	Isolé	0	5	46	Élevée	2		
MH-128	1,44	1	Potentiel	Oui	1	<-5%	5	Érablière à érables argentées	Rare	3	Intermédiaire	3	Aucunes	5	0,88	0,12	0,00	4,65	2	3	Isolé	0	5	50	Élevée	2		
MH-129	4,76	2		Non	0	<-5%	5	Érablière à érables argentées	Rare	3	Intermédiaire	3	Faibles	3	0,73	0,27	0,00	4,18	1	0	Isolé	0	5	41	Élevée	2		
MH-130	5,79	2		Non	0	<-5%	5	Érablière à érables à sucre	Occasionnel	1	Intermédiaire	3	Faibles	3	0,80	0,20	0,00	4,39	1	0	Intermittent à proximité	1	5	41	Bonne	3		
MH-131	0,91	0		Non	0	<-5%	5	Érablière à érables à sucre	Occasionnel	1	jeune	0	Faibles	3	1,00	0,00	0,00	5,00	2	3	Isolé	0	5	36	Bonne	3		
MH-132	5,55	2		Non	0	<-5%	5	Prucheraie	Rare	3	Intermédiaire	3	Faibles	3	0,99	0,01	0,00	4,96	2	3	Isolé	0	5	49	Élevée	2		
MH-133	7,24	2		Non	0	<-5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Jeune	0	Faibles	3	0,99	0,00	0,01	4,97	1	0	Isolé	0	5	34	Bonne	3		
MH-134	3,18	1		Non	0	<-5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Jeune	0	Aucunes	5	0,92	0,08	0,00	4,75	2	3	Isolé	0	5	39	Bonne	3		
MH-135	3,98	2		Non	0	<-5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Jeune	0	Faibles	3	0,92	0,08	0,00	4,77	2	3	Isolé	0	5	40	Bonne	3		
MH-136	3,04	1		Non	0	<-5%	5	Résineux mixtes	Rare	3	Intermédiaire	3	Aucunes	5	1,00	0,00	0,00	5,00	2	3	Isolé	0	5	48	Élevée	2		
MH-137	3,84	2		Non	0	<-5%	5	Cédrrière	Occasionnel	1	Jeune	0	Aucunes	5	1,00	0,00	0,00	5,00	2	3	Isolé	0	5	44	Élevée	2		
MH-138	0,91	0	Mast	Oui	2	<-5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Intermédiaire	3	Faibles	3	0,18	0,00	0,82	0,88	2	3	Isolé	0	0	25	Modérée	4		
MH-139	0,23	0		Non	0	<-5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Intermédiaire	3	Faibles	3	0,04	0,00	0,96	0,18	2	3	Isolé	0	0	17	Faible	5		
MH-140	1,06	0		Non	0	<-5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Intermédiaire	3	Aucunes	5	0,00	0,00	1,00	0,00	1	0	Isolé	0	0	13	Faible	5		
MH-141	0,31	0		Non	0	<-5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Intermédiaire	3	Aucunes	5	0,12	0,00	0,88	0,61	1	0	Permanent à proximité	2	0	20	Faible	5		
MH-142	0,13	0		Non	0	<-5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	mature	5	Faibles	3	0,17	0,00	0,83	0,83	1	0	Isolé	0	0	15	Faible	5		
MH-144	1,42	1		Non	0	6-25%	3	Érablière à érables rouges	Commun	0	Intermédiaire	3	Aucunes	5	0,16	0,00	0,84	0,78	1	0	Permanent à proximité	2	0	22	Faible	5		
MH-145	0,33	0		Non	0	6-25%	3	Érablière à érables rouges	Commun	0	Intermédiaire	3	Aucunes	5	0,46	0,00	0,54	2,22	1	0	Permanent à proximité	2	0	22	Faible	5		
MH-146	0,07	0		Non	0	<-5%	5	Étang	Unique	5	Peu structuré	0	Faibles	3	0,19	0,00	0,81	0,96	1	0	Permanent à proximité	2	0	26	Modérée	4		
MH-147	0,54	0		Non	0	<-5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	jeune	0	Faibles	3	0,66	0,00	0,34	3,30	1	0	Isolé	0	0	15	Faible	5		
MH-148	0,76	0		Non	0	<-5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Intermédiaire	3	Modérées	1	0,23	0,00	0,77	1,17	1	0	Isolé	0	0	11	Faible	5		
MH-149	1,85	1	Mast	Oui	2	<-5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	intermédiaire	3	Faibles	3	0,52	0,00	0,48	2,60	1	0	Permanent à proximité	2	0	31	Modérée	4		
MH-150	1,28	0	Mast	Oui	2	6-25%	3	Aulnaie	Rare	3	Peu structuré	0	Aucunes	5	0,31	0,69	0,00	2,92	1	0	Permanent à proximité	2	5	42	Élevée	2		
MH-151	0,24	0		Non	0	<-5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	Intermédiaire	3	Aucunes	5	0,57	0,43	0,00	3,72	1	0	Permanent à proximité	2	5	36	Bonne	3		
MH-152	0,23	0		Non	0	<-5%	5	Érablière à érables rouges	Commun	0	jeune	0	Aucunes	5	1,00	0,00	0,00	5,00	2	3	Permanent à proximité	2	5	42	Élevée	2		
MH-153	0,53	0		Non	0	<-5%	5	Tourbière ouverte	Unique	5	Moyennement structuré	3	Aucunes	5	1,00	0,00	0,00	5,00	2	3	Permanent à proximité	2	5	55	Très élevée	1		
MH-154	0,47	0		Non	0	<-5%	5	Étang	Unique	5	Peu structuré	0	Faibles	3	1,00	0,00	0,00	5,00	3	5	Permanent	4	5	60	Très élevée	1		
MH-155	0,63	0																										



Peuplement	Superficie		Espèce à statut			Unité			Maturité		Perturbations		Occupation des terres hautes adjacentes				Présence de milieu humide			Lien hydrologique		Corridor			Intérêt écologique pondéré	Valeur (bris nature)	Rang de priorité
	en hectares	Valeur	Esp. Statut	Présence	Valeur	Type	Unité	Valeur	Âge	Valeur	Intensité	Valeur	naturelle '5	agricole '2	urbain '0	Valeur	Valeur MH	Intérêt MH	Valeur	Type	Valeur	Présence	Valeur				
P-001	7,82	2	-	Non	0	Erablière à érables rouges mixte	Commun	0	Jeune	0	Moderées	1	0,88	0,03	0,10	4	aucun mh	0	0	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	26	Faible	5	
P-002	5,09	1	-	Non	0	Faillies indéterminés	Rare	3	Intermédiaire	3	Mineurs	5	0,97	0,00	0,03	5	aucun mh	0	0	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	46	Bonne	3	
P-003	2,28	0	-	Non	0	Erablière à érables rouges mixte	Commun	0	Jeune	0	Mineurs	5	0,00	1,00	0,00	2	aucun mh	0	0	Isolé	0	0	0	11	Faible	5	
P-004	4,02	1	-	Non	0	Erablière à érables rouges mixte	Commun	0	Intermédiaire	3	Mineurs	5	0,36	0,64	0,00	3	aucun mh	0	0	Permanent	4	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	42	Bonne	3	
P-005	7,43	2	-	Non	0	Erablière à érables rouges mixte	Commun	0	Jeune	0	Moderées	1	0,78	0,22	0,00	4	aucun mh	0	0	Permanent	4	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	34	Moderée	4	
P-006	4,64	1	-	Non	0	Faillies intolérants à l'ombre	Occasionnel	1	Jeune	0	Moderées	1	1,00	0,00	0,00	5	aucun mh	0	0	Permanent	4	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	37	Moderée	4	
P-007	3,74	1	-	Non	0	Erablière à érables à sucre et/ou rouges	Commun	0	Jeune	0	Mineurs	5	0,94	0,00	0,06	5	aucun mh	0	0	Intermittent	3	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	36	Moderée	4	
P-008	6,44	2	-	Non	0	Faillies intolérants à l'ombre	Occasionnel	1	Jeune	0	Mineurs	5	0,74	0,00	0,26	4	aucun mh	0	0	Intermittent	3	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	36	Moderée	4	
P-009	8,76	3	-	Potentiel faune-flore	Oui	1	Erablière à érables à sucre mixte	Occasionnel	1	Mature	5	Faibles	3	0,77	0,00	0,23	4	élevée	49	4	Permanent à proximité	2	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	61	Très élevée	1
P-010	3,90	1	-	Non	0	Erablière à érables rouges	Occasionnel	1	Intermédiaire	3	Mineurs	5	1,00	0,00	0,00	5	bonne	39	3	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	48	Bonne	3	
P-011	6,54	2	-	Non	0	Erablière à érables rouges mixte	Commun	0	Intermédiaire	3	Mineurs	5	1,00	0,00	0,00	5	élevée	43	4	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	49	Bonne	3	
P-012	2,94	0	-	Non	0	Erablière à érables rouges mixte	Commun	0	Jeune	0	Moderées	1	0,15	0,85	0,00	2	aucun mh	0	0	Intermittent à proximité	1	0	0	10	Faible	5	
P-013	3,95	1	-	Non	0	Erablière à érables rouges mixte	Commun	0	Intermédiaire	3	Mineurs	5	0,39	0,61	0,00	3	modérée	31	2	Isolé	0	0	0	28	Faible	5	
P-014	2,32	0	-	Non	0	Erablière à érables rouges mixte	Commun	0	Jeune	0	Mineurs	5	0,86	0,00	0,14	4	bonne	39	3	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	34	Moderée	4	
P-015	3,49	1	-	Non	0	Erablière à érables rouges mixte	Commun	0	Jeune	0	Mineurs	5	0,81	0,11	0,07	4	aucun mh	0	0	Permanent à proximité	2	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	33	Moderée	4	
P-016	1,46	0	-	Non	0	Erablière à érables rouges mixte	Commun	0	Intermédiaire	3	Mineurs	5	0,09	0,66	0,24	2	aucun mh	0	0	Mascouche	5	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC)	5	35	Moderée	4	
P-017	4,42	1	-	Non	0	Bétulaie	Rare	3	Jeune	0	Mineurs	5	0,57	0,20	0,23	3	aucun mh	0	0	Isolé	0	0	0	22	Faible	5	
P-018	3,11	0	-	Non	0	Prucheraie	Rare	3	Jeune	0	Mineurs	5	1,00	0,00	0,00	5	aucun mh	0	0	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	36	Moderée	4	
P-019	5,01	1	-	Non	0	Erablière à érables rouges mixte	Commun	0	Jeune	0	Moderées	1	0,67	0,33	0,00	4	aucun mh	0	0	Permanent	4	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	32	Moderée	4	
P-020	3,38	1	-	Non	0	Peupleraie	Occasionnel	1	Intermédiaire	3	Mineurs	5	0,97	0,03	0,00	5	élevée	45	4	Permanent	4	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	58	Elevée	2	
P-021	4,85	1	-	Non	0	Erablière à érables rouges mixte	Commun	0	Jeune	0	Moderées	1	0,95	0,00	0,05	5	élevée	46	4	Permanent à proximité	2	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	38	Moderée	4	
P-022	4,17	1	-	Potentiel faune-flore	Oui	1	Erablière à érables rouges mixte	Commun	0	Mature	5	Moderées	1	1,00	0,00	0,00	5	aucun mh	0	0	Intermittent à proximité	1	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	48	Bonne	3
P-023	6,41	2	-	Non	0	Prucheraie	Rare	3	Jeune	0	Faibles	3	0,98	0,00	0,02	5	très élevée	52	5	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	46	Bonne	3	
P-024	7,82	2	-	Non	0	Sapinière à sapsins baumiers	Rare	3	Jeune	0	Mineurs	5	1,00	0,00	0,00	5	élevée	48	4	Intermittent à proximité	1	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	48	Bonne	3	
P-025	3,79	1	-	Non	0	Résineux indéterminés	Rare	3	Intermédiaire	3	Mineurs	5	1,00	0,00	0,00	5	très élevée	52	5	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	56	Elevée	2	
P-026	3,84	1	-	Non	0	Cédrine	Rare	3	Jeune	0	Mineurs	5	1,00	0,00	0,00	5	très élevée	52	5	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	47	Bonne	3	
P-027	9,15	3	-	Non	0	Cédrine	Rare	3	Jeune	0	Mineurs	5	1,00	0,00	0,00	5	élevée	50	4	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	47	Bonne	3	
P-028	3,39	1	-	Non	0	Erablière à érables rouges mixte	Commun	0	Jeune	0	Mineurs	5	1,00	0,00	0,00	5	élevée	49	4	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	39	Moderée	4	
P-029	6,38	2	-	Non	0	Erablière à érables rouges mixte	Commun	0	Intermédiaire	3	Mineurs	5	0,58	0,17	0,25	3	aucun mh	0	0	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	36	Moderée	4	
P-030	9,80	3	-	Non	0	Erablière à érables à sucre et/ou rouges	Commun	0	Jeune	0	Faibles	3	0,97	0,00	0,03	5	élevée	42	4	Permanent à proximité	2	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	43	Bonne	3	
P-031	4,51	1	-	Non	0	Erablière à érables rouges	Occasionnel	1	Jeune	0	Moderées	1	1,00	0,00	0,00	5	aucun mh	0	0	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	29	Faible	5	
P-032	2,85	0	-	Non	0	Erablière à érables rouges mixte	Commun	0	Intermédiaire	3	Mineurs	5	0,62	0,00	0,38	3	bonne	36	3	Permanent à proximité	2	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	43	Bonne	3	
P-033	2,39	0	-	Non	0	Peupleraie	Occasionnel	1	Intermédiaire	3	Mineurs	5	1,00	0,00	0,00	5	aucun mh	0	0	Permanent	4	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	49	Bonne	3	
P-034	6,05	2	-	Non	0	Bétulaie	Rare	3	Jeune	0	Faibles	3	0,50	0,00	0,50	2	aucun mh	0	0	Isolé	0	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	28	Faible	5	
P-035	2,84	0	-	Non	0	Faillies tolérants à l'ombre	Occasionnel	1	Intermédiaire	3	Faibles	3	0,35	0,35	0,30	2	très élevée	61	5	Mascouche	5	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	51	Elevée	2	
P-036	2,71	0	-	Non	0	Erablière à érables rouges	Occasionnel	1	Jeune	0	Mineurs	5	0,92	0,08	0,00	5	aucun mh	0	0	Isolé	0	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	31	Moderée	4	
P-037	4,49	1	-	Non	0	Peupleraie	Occasionnel	1	Intermédiaire	3	Faibles	3	0,42	0,22	0,36	3	aucun mh	0	0	Permanent	4	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	41	Moderée	4	
P-038	3,80	1	-	Non	0	Faillies tolérants à l'ombre	Occasionnel	1	Jeune	0	Mineurs	5	0,18	0,73	0,10	2	aucun mh	0	0	Permanent	4	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	33	Moderée	4	
P-039	7,81	2	-	Non	0	Erablière à érables rouges mixte	Commun	0	Jeune	0	Mineurs	5	0,00	1,00	0,00	2	aucun mh	0	0	Intermittent à proximité	1	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	25	Faible	5	
P-040	11,33	3	-	Non	0	Sapinière à sapsins baumiers	Rare	3	Jeune	0	Faibles	3	1,00	0,00	0,00	5	élevée	44	4	Permanent à proximité	2	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	49	Bonne	3	
P-041	5,78	2	-	Non	0	Erablière à érables rouges mixte	Commun	0	Jeune	0	Mineurs	5	0,63	0,20	0,17	4	très élevée	53	5	Isolé	0	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	38	Moderée	4	
P-042	7,55	2	-	Non	0	Résineux indéterminés	Rare	3	Intermédiaire	3	Mineurs	5	0,99	0,01	0,00	5	très élevée	53	5	Isolé	0	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	57	Elevée	2	
P-043	10,51	3	-	Non	0	Résineux indéterminés	Rare	3	Jeune	0	Mineurs	5	1,00	0,00	0,00	5	très élevée	55	5	Permanent à proximité	2	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	53	Elevée	2	
P-044	6,22	2	-	Non	0	Erablière à érables rouges	Occasionnel	1	Jeune	0	Mineurs	5	0,14	0,86	0,00	2	aucun mh	0	0	Permanent à proximité	2	Corridor forestier (CMM)	5	30	Faible	5	
P-045	9,19	3	-	Non	0	Erablière à érables à sucre et/ou rouges	Commun	0	Mature	5	Mineurs	5	0,99	0,01	0,00	5	élevée	45	4	Isolé	0	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	56	Elevée	2	
P-046	4,49	1	-	Non	0	Faillies tolérants à l'ombre	Occasionnel	1	Jeune	0	Mineurs	5	0,73	0,27	0,00	4	élevée	45	4	Permanent	4	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	47	Bonne	3	
P-047	4,50	1	-	Non	0	Erablière à érables rouges mixte	Commun	0	Jeune	0	Faibles	3	0,94	0,00	0,06	5	élevée	45	4	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	36	Moderée	4	
P-048	10,15	3	-	Potentiel faune-flore	Oui	1	Erablière à érables rouges mixte	Commun	0	Mature	5	Mineurs	5	0,82	0,18	0,00	4	très élevée	58	5	Permanent	4	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	68	Très élevée	1
P-049	2,17	0	-	Non	0	Erablière à érables rouges	Occasionnel	1	Jeune	0	Mineurs	5	0,77	0,23	0,00	4	aucun mh	0	0	Isolé	0	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	30	Faible	5	
P-050	3,91	1	-	Non	0																						



Peuplement	Superficie		Espèce à statut			Unité			Maturité		Perturbations		Occupation des terres hautes adjacentes				Présence de milieu humide			Lien hydrologique			Corridor			Intérêt écologique pondéré	Valeur (bris nature)	Rang de priorité
	en hectares	Valeur	Esp. Statut	Présence	Valeur	Type	Unité	Valeur	Âge	Valeur	Intensité	Valeur	naturelle '5	agricole '2	urbain '0	Valeur	Valeur MH	Intérêt MH	Valeur	Type	Valeur	Présence	Valeur	Intérêt	Valeur			
P-093	5,38	1	-	Non	0	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	Commun	0	Jeune	0	Moderées	1	0,85	0,00	0,15	4	aucun mh	0	0	Mascouche	5	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	35	Moderée	4		
P-094	4,52	1	-	Non	0	Sapinière à sapins baumiers	Rare	3	Intermédiaire	3	Faibles	3	1,00	0,00	0,00	5	aucun mh	0	0	Isolé	0	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	44	Bonne	3		
P-095	4,70	1	-	Non	0	Pucheraie	Rare	3	Intermédiaire	3	Faibles	3	0,91	0,09	0,00	5	aucun mh	0	0	Intermittent à proximité	1	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	45	Bonne	2		
P-096	5,91	2	Matteuccie fougère-à-fautruche	Oui	2	Feuillus tolérants à l'ombre	Occasionnel	1	Jeune	0	Faibles	3	0,54	0,33	0,12	3	très élevée	61	5	Mascouche	5	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	55	Élevée	2		
P-097	7,08	2	-	Non	0	Feuillus intolérants à l'ombre	Occasionnel	1	Jeune	0	Faibles	3	0,64	0,34	0,03	4	aucun mh	0	0	Isolé	0	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	29	Faible	5		
P-098	3,72	1	-	Non	0	Mélèzin à mélèzes laricins	Unique	5	Jeune	0	Mineures	5	0,99	0,01	0,00	5	très élevée	53	5	Intermittent à proximité	1	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	53	Élevée	2		
P-099	5,51	2	-	Non	0	Érablière à érables rouges mixte	Commun	0	Intermédiaire	3	Mineures	5	0,22	0,78	0,00	3	aucun mh	0	0	Permanent à proximité	2	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	38	Moderée	4		
P-100	8,45	3	-	Non	0	Feuillus tolérants à l'ombre	Occasionnel	1	Intermédiaire	3	Mineures	5	0,48	0,52	0,00	3	aucun mh	0	0	Intermittent	3	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	45	Bonne	3		
P-101	8,75	3	Potentiel faune-flore	Oui	1	Érablière à érables à sucre mixte	Occasionnel	1	Mature	5	Faibles	3	0,70	0,30	0,00	4	élevée	50	4	Isolé	0	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	57	Élevée	2		
P-102	8,69	3	-	Non	0	Érablière à érables rouges mixte	Commun	0	Intermédiaire	3	Faibles	3	0,70	0,30	0,00	4	bonne	41	3	Permanent à proximité	2	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	47	Bonne	3		
P-103	5,82	2	-	Non	0	Érablière à érables rouges mixte	Commun	0	Jeune	0	Mineures	5	0,80	0,06	0,14	4	aucun mh	0	0	Isolé	0	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	29	Faible	5		
P-104	8,37	3	-	Non	0	Resineux indéterminés	Rare	3	Intermédiaire	3	Mineures	5	0,26	0,74	0,00	3	aucun mh	0	0	Intermittent à proximité	1	Corridor forestier (CMM)	5	43	Bonne	3		
P-105	6,13	2	-	Non	0	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	Commun	0	Jeune	0	Faibles	3	0,55	0,30	0,15	3	élevée	49	4	Permanent	4	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	41	Bonne	3		
P-106	6,31	2	Matteuccie fougère-à-fautruche	Oui	2	Érablière à érables rouges	Occasionnel	1	Jeune	0	Mineures	5	0,79	0,21	0,00	4	très élevée	62	5	Permanent	4	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	58	Élevée	2		
P-107	16,77	5	Matteuccie fougère-à-fautruche	Oui	2	Feuillus intolérants à l'ombre	Occasionnel	1	Jeune	0	Mineures	5	0,80	0,07	0,12	4	très élevée	60	5	Permanent	4	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	61	Très élevée	1		
P-108	6,94	2	-	Non	0	Érablière à érables rouges mixte	Commun	0	Jeune	0	Mineures	5	0,63	0,01	0,36	3	aucun mh	0	0	Intermittent	3	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	33	Moderée	4		
P-109	5,64	2	-	Non	0	Érablière à érables rouges mixte	Commun	0	Intermédiaire	3	Moderées	1	0,80	0,15	0,06	4	aucun mh	0	0	Isolé	0	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	35	Moderée	4		
P-110	8,11	3	-	Non	0	Érablière à érables rouges mixte	Commun	0	Jeune	0	Moderées	1	0,85	0,04	0,11	4	aucun mh	0	0	Isolé	0	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	27	Faible	5		
P-111	2,46	0	-	Non	0	Peupleraie	Occasionnel	1	Intermédiaire	3	Mineures	5	0,90	0,10	0,00	5	aucun mh	0	0	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	40	Moderée	4		
P-112	13,96	5	-	Non	0	Peupleraie	Occasionnel	1	Intermédiaire	3	Mineures	5	1,00	0,00	0,00	5	très élevée	52	5	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	56	Élevée	2		
P-113	4,38	1	-	Non	0	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	Commun	0	Jeune	0	Mineures	5	1,00	0,00	0,00	5	très élevée	52	5	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	41	Moderée	4		
P-114	15,53	5	-	Non	0	Peupleraie	Occasionnel	1	Intermédiaire	3	Mineures	5	0,94	0,06	0,00	5	élevée	45	4	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	53	Élevée	2		
P-115	3,99	1	-	Non	0	Érablière à érables rouges	Occasionnel	1	Jeune	0	Mineures	5	1,00	0,00	0,00	5	très élevée	52	5	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	43	Bonne	3		
P-116	6,43	2	-	Non	0	Érablière à érables rouges mixte	Commun	0	Jeune	0	Moderées	1	0,88	0,00	0,12	4	aucun mh	0	0	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	26	Faible	5		
P-117	6,64	2	-	Non	0	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	Commun	0	Mature	5	Mineures	5	1,00	0,00	0,00	5	très élevée	52	5	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	57	Élevée	2		
P-118	4,21	1	-	Non	0	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	Commun	0	Jeune	0	Moderées	1	1,00	0,00	0,00	5	aucun mh	0	0	Permanent	4	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	35	Moderée	4		
P-119	3,62	1	-	Non	0	Peupleraie	Occasionnel	1	Intermédiaire	3	Moderées	1	1,00	0,00	0,00	5	aucun mh	0	0	Intermittent	3	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	44	Bonne	3		
P-120	3,11	0	-	Non	0	Feuillus tolérants à l'ombre	Occasionnel	1	Jeune	0	Moderées	1	0,37	0,35	0,28	3	aucun mh	0	0	Isolé	0	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	21	Faible	5		
P-121	6,91	2	-	Non	0	Érablière à érables rouges mixte	Commun	0	Intermédiaire	3	Faibles	3	0,78	0,00	0,22	4	élevée	42	4	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	44	Bonne	3		
P-122	12,12	3	-	Non	0	Érablière à érables rouges mixte	Commun	0	Intermédiaire	3	Mineures	5	0,71	0,03	0,26	4	aucun mh	0	0	Intermittent à proximité	1	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	40	Moderée	4		
P-123	5,05	1	-	Non	0	Feuillus indéterminés	Rare	3	Intermédiaire	3	Mineures	5	1,00	0,00	0,00	5	aucun mh	0	0	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	46	Bonne	3		
P-124	7,05	2	Potentiel faune-flore	Oui	1	Érablière à érables rouges mixte	Commun	0	Mature	5	Moderées	1	0,98	0,02	0,00	5	aucun mh	0	0	Permanent à proximité	2	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	51	Élevée	2		
P-125	5,20	1	-	Non	0	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	Commun	0	Jeune	0	Mineures	5	1,00	0,00	0,00	5	aucun mh	0	0	Permanent à proximité	2	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	35	Moderée	4		
P-126	3,20	1	-	Non	0	Érablière à érables rouges	Occasionnel	1	Mature	5	Faibles	3	0,65	0,35	0,00	4	aucun mh	0	0	Intermittent à proximité	1	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	45	Bonne	3		
P-127	5,64	2	-	Non	0	Peupleraie	Occasionnel	1	Jeune	0	Faibles	3	0,61	0,39	0,00	4	élevée	50	4	Mascouche	5	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	46	Bonne	3		
P-128	5,06	1	-	Non	0	Érablière à érables rouges mixte	Commun	0	Intermédiaire	3	Faibles	3	0,78	0,22	0,00	4	aucun mh	0	0	Permanent	4	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	44	Bonne	3		
P-129	6,74	2	-	Non	0	Érablière à érables rouges mixte	Commun	0	Jeune	0	Faibles	3	1,00	0,00	0,00	5	élevée	46	4	Isolé	0	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	38	Moderée	4		
P-130	3,60	1	-	Non	0	Sapinière à sapins baumiers	Rare	3	Intermédiaire	3	Faibles	3	1,00	0,00	0,00	5	très élevée	52	5	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	54	Élevée	2		
P-131	1,16	0	-	Non	0	Resineux indéterminés	Rare	3	Jeune	0	Mineures	5	0,69	0,24	0,07	4	aucun mh	0	0	Isolé	0	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	33	Moderée	4		
P-132	7,19	2	Matteuccie fougère-à-fautruche	Oui	2	Érablière à érables rouges mixte	Commun	0	Intermédiaire	3	Faibles	3	0,93	0,00	0,07	5	aucun mh	0	0	Permanent à proximité	2	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	50	Élevée	2		
P-133	5,38	1	-	Non	0	Érablière à érables rouges	Occasionnel	1	Intermédiaire	3	Faibles	3	0,96	0,00	0,04	5	élevée	46	4	Isolé	0	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	47	Bonne	3		
P-134	6,80	2	-	Non	0	Érablière à érables à sucre	Rare	3	Jeune	0	Mineures	5	0,42	0,08	0,50	2	aucun mh	0	0	Permanent	4	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	38	Moderée	4		
P-135	2,06	0	-	Non	0	Pinède à pins blancs	Rare	3	Jeune	0	Faibles	3	0,83	0,00	0,17	4	aucun mh	0	0	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	32	Moderée	4		
P-136	1,14	0	-	Non	0	Feuillus indéterminés	Rare	3	Intermédiaire	3	Mineures	5	0,27	0,16	0,56	2	bonne	39	3	Permanent à proximité	2	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	45	Bonne	3		
P-137	6,62	2	-	Non	0	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	Commun	0	Jeune	0	Faibles	3	1,00	0,00	0,00	5	très élevée	59	5	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	40	Moderée	4		
P-138	7,86	2	-	Non	0	Érablière à érables à sucre mixte	Occasionnel	1	Jeune	0	Faibles	3	1,00	0,00	0,00	5	très élevée	59	5	Mascouche	5	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	52	Élevée	2		
P-139	5,27	1	-	Non	0	Feuillus tolérants à l'ombre	Occasionnel	1	Intermédiaire	3	Faibles	3	0,89	0,11	0,00	5	aucun mh	0	0	Mascouche	5	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	49	Bonne	3		
P-140	8,35	3	Potentiel faune-flore	Oui	1	Érablière à érables à sucre mixte	Occasionnel	1	Mature	5	Faibles	3	0,99	0,00	0,01	5	très élevée	59	5	Permanent	4	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	70	Très élevée	1		
P-141	7,87	2	-	Non	0	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	Commun	0	Jeune	0	Moderées	1	0,92	0,08	0,00	5	aucun mh	0	0	Mascouche	5	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	37	Moderée	4		
P-142	11,96	3	-	Non	0	Sapinière à sapins baumiers	Rare	3	Jeune	0	Mineures	5	0,93	0,07	0,00	5	aucun mh	0	0	Isolé	0	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	38	Moderée	4		
P-143	3,57	1	-	Non	0	Érablière à érables rouges mixte	Commun	0	Jeune	0	Mineures	5	0,60	0,40	0,00	4	aucun mh	0	0	Intermittent à proximité	1	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	29	Faible	5		
P-144	3,89	1	Matteuccie fougère-à-fautruche	Oui	2	Peupleraie	Occasionnel	1	Jeune	0	Mineures	5	0,82	0,17	0,01	4	aucun mh	0	0	Permanent	4	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	47	Bonne	3		
P-145	3,25	1	-	Non	0	Feuillus indéterminés	Rare	3	Intermédiaire	3	Mineures	5	0,49	0,21	0,30	3	aucun mh	0	0	Permanent	4	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	48	Bonne	3		
P-146	4,86	1	-	Non	0	Érablière à érables rouges	Occasionnel	1	Jeune	0	Faibles	3	0,98	0,02	0,00	5	bonne	37	3	Isolé	0	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	37	Moderée	4		
P-147	5,04	1	-	Non	0	Érablière à érables rouges mixte	Commun	0	Intermédiaire	3	Mineures	5	0,53	0,25	0,22	3	très élevée	53	5	Permanent à proximité	2	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	48	Bonne	3		
P-148	4,08																											



Peuplement	Superficie		Espèce à statut			Unité			Maturité		Perturbations				Occupation des terres hautes adjacentes				Présence de milieu humide		Lien hydrologique			Corridor		Intérêt écologique pondéré	Valeur (bris nature)	Rang de priorité
	en hectares	Valeur	Esp. Statut	Présence	Valeur	Type	Unité	Valeur	Âge	Valeur	Intensité	Valeur	naturelle '5	agricole '2	urbain '0	Valeur	Valeur MH	Intérêt MH	Valeur	Type	Valeur	Présence	Valeur					
P-184	5,69	2	-	Non	0	Érablière à érables rouges mixte	Commun	0	Jeune	0	Faibles	3	0,84	0,06	0,10	4	élevée	45	4	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	36	Moderée	4		
P-185	6,74	2	-	Non	0	Chucheraie	Rare	3	Jeune	0	Mineures	5	0,99	0,00	0,01	5	très élevée	52	5	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	48	Bonne	3		
P-186	4,55	1	-	Non	0	Érablière à érables rouges mixte	Commun	0	Jeune	0	Mineures	5	1,00	0,00	0,00	5	élevée	44	4	Isolé	0	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	39	Moderée	4		
P-187	4,48	1	-	Non	0	Érablière à érables rouges mixte	Commun	0	Intermédiaire	3	Mineures	5	1,00	0,00	0,00	5	élevée	46	4	Isolé	0	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	48	Bonne	3		
P-188	8,62	3	-	Non	0	Feuillus tolérants à l'ombre	Occasionnel	1	Jeune	0	Mineures	5	0,36	0,64	0,00	3	très élevée	59	5	Permanent	4	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	47	Bonne	3		
P-189	5,28	1	-	Non	0	Feuillus tolérants à l'ombre	Occasionnel	1	Intermédiaire	3	Faibles	3	0,92	0,08	0,00	5	élevée	45	4	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	47	Bonne	3		
P-190	9,11	3	Asarum canadense	Oui	2	Érablière à érables rouges mixte	Occasionnel	1	Jeune	0	Mineures	5	0,68	0,32	0,00	4	très élevée	59	5	Permanent	4	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	58	Élevée	2		
P-191	9,12	3	Noyer cendré, Adiantum du Canada, Matteuccio fougère-à-fautruche	Oui	3	Érablière à érables rouges mixte	Commun	0	Mature	5	Faibles	3	0,64	0,36	0,00	4	très élevée	62	5	Permanent	4	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	73	Très élevée	1		
P-192	3,74	1	-	Non	0	Érablière à érables rouges mixte	Commun	0	Intermédiaire	3	Mineures	5	0,79	0,00	0,21	4	aucun mh	0	0	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	37	Moderée	4		
P-193	5,66	2	-	Non	0	Sapinière à sapsins baumiers	Rare	3	Intermédiaire	3	Faibles	3	0,67	0,33	0,00	4	aucun mh	0	0	Intermittent	3	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	48	Bonne	3		
P-194	4,78	1	-	Non	0	Érablière à érables rouges mixte	Commun	0	Jeune	0	Moderées	1	1,00	0,00	0,00	5	aucun mh	0	0	Intermittent	3	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	33	Moderée	4		
P-195	4,10	1	-	Non	0	Érablière à érables rouges	Occasionnel	1	Intermédiaire	3	Mineures	5	0,93	0,00	0,07	5	aucun mh	0	0	Intermittent	3	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	47	Bonne	3		
P-196	6,50	2	-	Non	0	Érablière à érables rouges mixte	Commun	0	Jeune	0	Mineures	5	0,96	0,00	0,04	5	bonne	36	3	Intermittent	3	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	43	Bonne	3		
P-197	7,97	2	-	Non	0	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	Commun	0	Jeune	0	Mineures	5	0,92	0,00	0,08	5	aucun mh	0	0	Permanent	4	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	39	Moderée	4		
P-198	4,36	1	-	Non	0	Feuillus tolérants à l'ombre	Occasionnel	1	Mature	5	Faibles	3	0,67	0,14	0,19	4	bonne	38	3	Masouche	5	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	58	Élevée	2		
P-199	7,21	2	-	Non	0	Érablière à érables rouges mixte	Commun	0	Jeune	0	Faibles	3	1,00	0,00	0,00	5	aucun mh	0	0	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	30	Faible	5		
P-200	6,56	2	-	Non	0	Érablière à érables rouges mixte	Commun	0	Jeune	0	Faibles	3	1,00	0,00	0,00	5	modérée	31	2	Isolé	0	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	34	Moderée	4		
P-201	6,99	2	-	Non	0	Érablière à érables rouges mixte	Commun	0	Jeune	0	Faibles	3	0,63	0,37	0,00	4	aucun mh	0	0	Permanent à proximité	2	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	31	Faible	5		
P-202	6,00	2	-	Non	0	Érablière à érables rouges	Occasionnel	1	Jeune	0	Mineures	5	0,27	0,73	0,00	3	aucun mh	0	0	Isolé	0	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	27	Faible	5		
P-203	2,72	0	-	Non	0	Érablière à érables rouges mixte	Commun	0	Jeune	0	Mineures	5	0,49	0,51	0,00	3	aucun mh	0	0	Isolé	0	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	25	Faible	5		
P-204	4,36	1	-	Non	0	Érablière à érables rouges	Occasionnel	1	Jeune	0	Mineures	5	0,91	0,09	0,00	5	aucun mh	0	0	Isolé	0	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	32	Moderée	4		
P-205	8,42	3	-	Non	0	Pinède à pins blancs	Rare	3	Jeune	0	Mineures	5	0,85	0,00	0,15	4	très élevée	53	5	Intermittent à proximité	1	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	49	Bonne	3		
P-206	6,42	2	-	Non	0	Résineux indéterminés	Rare	3	Intermédiaire	3	Mineures	5	0,64	0,00	0,36	3	très élevée	53	5	Permanent à proximité	2	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	56	Élevée	2		
P-207	7,51	2	Potentiel	Oui	1	Érablière à érables à sucre mixte	Occasionnel	1	Mature	5	Mineures	5	0,54	0,46	0,00	4	très élevée	58	5	Intermittent à proximité	1	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	61	Très élevée	1		
P-208	7,53	2	-	Non	0	Érablière à érables à sucre mixte	Occasionnel	1	Jeune	0	Mineures	5	0,98	0,02	0,00	5	très élevée	58	5	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	44	Bonne	3		
P-209	4,78	1	-	Non	0	Feuillus tolérants à l'ombre	Occasionnel	1	Jeune	0	Mineures	5	0,07	0,76	0,17	2	aucun mh	0	0	Permanent	4	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	32	Moderée	4		
P-210	6,45	2	-	Non	0	Feuillus tolérants à l'ombre	Occasionnel	1	Mature	5	Mineures	5	0,02	0,95	0,03	2	élevée	45	4	Permanent	4	Ecosystème prioritaire (MRC)	3	52	Élevée	2		
P-211	2,82	0	-	Non	0	Érablière à érables rouges mixte	Commun	0	Jeune	0	Mineures	5	0,42	0,10	0,47	2	aucun mh	0	0	Isolé	0	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	22	Faible	5		
P-212	7,54	2	-	Non	0	Érablière à érables rouges mixte	Commun	0	Intermédiaire	3	Mineures	5	0,91	0,00	0,09	5	très élevée	60	5	Permanent	4	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	58	Élevée	2		
P-213	7,98	2	-	Non	0	Feuillus intolérants à l'ombre	Occasionnel	1	Jeune	0	Mineures	5	0,77	0,21	0,01	4	aucun mh	0	0	Permanent à proximité	2	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	36	Moderée	4		
P-214	8,19	3	-	Non	0	Érablière à érables rouges mixte	Commun	0	Jeune	0	Mineures	5	0,90	0,10	0,00	5	élevée	43	4	Isolé	0	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	40	Moderée	4		
P-215	4,70	1	-	Non	0	Érablière à érables rouges mixte	Commun	0	Jeune	0	Mineures	5	0,85	0,00	0,15	4	élevée	43	4	Isolé	0	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	37	Moderée	4		
P-216	4,57	1	-	Non	0	Érablière à érables rouges mixte	Commun	0	Jeune	0	Mineures	5	1,00	0,00	0,00	5	très élevée	52	5	Intermittent à proximité	1	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	43	Bonne	3		
P-217	8,63	3	-	Non	0	Érablière à érables rouges mixte	Commun	0	Jeune	0	Mineures	5	1,00	0,00	0,00	5	très élevée	52	5	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	43	Bonne	3		
P-218	4,13	1	-	Non	0	Érablière à érables rouges	Occasionnel	1	Intermédiaire	3	Mineures	5	0,98	0,02	0,00	5	élevée	45	4	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	50	Bonne	3		
P-219	5,95	2	-	Non	0	Feuillus intolérants à l'ombre	Occasionnel	1	Jeune	0	Mineures	5	0,59	0,41	0,00	4	modérée	30	2	Permanent à proximité	2	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	38	Moderée	4		
P-220	8,77	3	-	Non	0	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	Commun	0	Jeune	0	Mineures	5	0,70	0,30	0,00	4	bonne	39	3	Permanent à proximité	2	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	40	Moderée	4		
P-221	3,28	1	-	Non	0	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	Commun	0	Jeune	0	Mineures	5	0,69	0,00	0,31	3	très élevée	52	5	Permanent à proximité	2	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	40	Moderée	4		
P-222	3,24	1	-	Non	0	Feuillus intolérants à l'ombre	Occasionnel	1	Intermédiaire	3	Mineures	5	1,00	0,00	0,00	5	très élevée	52	5	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	52	Élevée	2		
P-223	4,22	1	-	Non	0	Peupleraie	Occasionnel	1	Intermédiaire	3	Mineures	5	0,99	0,01	0,00	5	aucun mh	0	0	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	42	Bonne	3		
P-224	4,96	1	-	Non	0	Bétulaie	Rare	3	Intermédiaire	3	Mineures	5	0,00	1,00	0,00	2	aucun mh	0	0	Isolé	0	0	0	27	Faible	5		
P-225	4,77	1	Potentiel faune-flore	Oui	1	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	Commun	0	Mature	5	Mineures	5	1,00	0,00	0,00	5	aucun mh	0	0	Intermittent	3	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	56	Élevée	2		
P-226	6,83	2	-	Non	0	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	Commun	0	Jeune	0	Faibles	3	0,66	0,06	0,28	3	aucun mh	0	0	Permanent à proximité	2	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	29	Faible	5		
P-227	4,09	1	-	Non	0	Érablière à érables rouges	Occasionnel	1	Jeune	0	Mineures	5	0,80	0,00	0,20	4	aucun mh	0	0	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	30	Faible	5		
P-228	4,48	1	-	Non	0	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	Commun	0	Jeune	0	Mineures	5	0,96	0,00	0,04	5	aucun mh	0	0	Permanent	4	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	38	Moderée	4		
P-229	5,30	1	-	Non	0	Érablière à érables rouges mixte	Commun	0	Jeune	0	Moderées	1	1,00	0,00	0,00	5	aucun mh	0	0	Intermittent à proximité	1	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	29	Faible	5		
P-230	1,20	0	Potentiel faune-flore	Oui	1	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	Commun	0	Mature	5	Mineures	5	0,01	0,21	0,77	0	aucun mh	0	0	Isolé	0	Corridor forestier (CMM)	5	35	Moderée	4		
P-231	8,05	2	-	Non	0	Bétulaie	Rare	3	Intermédiaire	3	Mineures	5	0,91	0,00	0,09	5	élevée	49	4	Isolé	0	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	54	Élevée	2		
P-232	5,48	1	-	Non	0	Résineux indéterminés	Rare	3	Jeune	0	Faibles	3	1,00	0,00	0,00	5	élevée	49	4	Intermittent à proximité	1	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	45	Bonne	3		
P-233	9,25	3	-	Non	0	Érablière à érables rouges mixte	Commun	0	Jeune	0	Moderées	1	1,00	0,00	0,00	5	élevée	46	4	Permanent à proximité	2	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	41	Moderée	4		
P-234	3,04	0	-	Non	0	Résineux indéterminés	Rare	3	Intermédiaire	3	Mineures	5	1,00	0,00	0,00	5	élevée	48	4	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	53	Élevée	2		
P-235	10,89	3	-	Non	0	Érablière à érables rouges mixte	Commun	0	Jeune	0	Mineures	5	1,00	0,00	0,00	5	élevée	45	4	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	41	Moderée	4		
P-236	5,40	1	-	Non	0	Érablière à érables rouges mixte	Commun	0	Intermédiaire	3	Mineures	5	0,46	0,01	0,54	2	aucun mh	0	0	Permanent	4	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	40	Moderée	4		
P-237	4,71	1	-	Non	0	Érablière à érables rouges mixte	Commun	0	Jeune	0	Mineures	5	0,94	0,00	0,06	5	aucun mh	0	0	Permanent	4	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	38	Moderée	4		
P-238	8,52	3	-	Oui	1	Pinède à pins blancs	Rare	3	Mature	5	Mineures	5	0,84	0,00	0,16	4	très élevée	60	5	Permanent	4	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	74	Très élevée	1		
P-239	5,31	1	-	Non	0	Résineux indéterminés	R																					



Peuplement	Superficie		Espèce à statut			Unité			Maturité		Perturbations		Occupation des terres hautes adjacentes				Présence de milieu humide		Lien hydrologique			Corridor			Intérêt écologique pondéré	Valeur (bris nature)	Rang de priorité
	en hectares	Valeur	Esp. Statut	Présence	Valeur	Type	Unité	Valeur	Âge	Valeur	Intensité	Valeur	naturelle '5	agricole '2	urbain '0	Valeur	Valeur MH	Intérêt MH	Valeur	Type	Valeur	Présence	Valeur				
P-275	26,09	5	-	Non	0	Erablière à érables à sucre et/ou rouges	Commun	0	Jeune	0	Moderées	1	1,00	0,00	0,00	5	aucun mh	0	0	Permanent	4	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	39	Moderée	4	
P-276	4,17	1	-	Non	0	Feuillus intolérants à l'ombre	Occasionnel	1	Jeune	0	Mineures	5	0,99	0,01	0,00	5	aucun mh	0	0	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	33	Moderée	4	
P-277	3,33	1	Potentiel faune-flore	Oui	1	Erablière à érables à sucre et/ou rouges	Commun	0	Mature	5	Faibles	3	0,98	0,00	0,02	5	bonne	35	3	Permanent à proximité	2	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	58	Élevée	2	
P-278	7,44	2	-	Non	0	Feuillus intolérants à l'ombre	Occasionnel	1	Intermédiaire	3	Faibles	3	0,47	0,42	0,11	3	aucun mh	0	0	Permanent	4	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	44	Bonne	3	
P-279	7,88	2	-	Non	0	Pessière à épinettes rouges	Unique	5	Intermédiaire	3	Mineures	5	1,00	0,00	0,00	5	élevée	49	4	Isolé	0	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	59	Élevée	2	
P-280	7,24	2	-	Non	0	Erablière à érables rouges mixte	Commun	0	Jeune	0	Faibles	3	0,99	0,00	0,01	5	bonne	34	3	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	36	Moderée	4	
P-281	4,60	1	-	Non	0	Sapinière à sapsins baumiers	Rare	3	Intermédiaire	3	Faibles	3	0,53	0,47	0,00	4	bonne	33	3	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	46	Bonne	3	
P-282	6,22	2	-	Non	0	Sapinière à sapsins baumiers	Rare	3	Jeune	0	Mineures	5	1,00	0,00	0,00	5	très élevée	53	5	Intermittent à proximité	1	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	50	Bonne	3	
P-283	3,89	1	-	Non	0	Erablière à érables rouges mixte	Commun	0	Jeune	0	Moderées	1	0,44	0,01	0,55	2	aucun mh	0	0	Intermittent	3	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	25	Faible	5	
P-284	11,49	3	Potentiel faune-flore	Oui	1	Erablière à érables à sucre et/ou rouges	Commun	0	Mature	5	Mineures	5	0,86	0,01	0,13	4	aucun mh	0	0	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	50	Bonne	3	
P-285	7,31	2	Acer nigrum	Oui	5	Erablière à érables rouges mixte	Commun	0	Jeune	0	Moderées	1	1,00	0,00	0,00	5	aucun mh	0	0	Mascouche	5	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	58	Élevée	2	
P-286	4,19	1	-	Non	0	Erablière à érables rouges mixte	Commun	0	Jeune	0	Mineures	5	0,61	0,39	0,00	4	bonne	38	3	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	34	Moderée	4	
P-287	5,88	2	-	Non	0	Feuillus indéterminés	Rare	3	Jeune	0	Faibles	3	0,39	0,41	0,20	3	aucun mh	0	0	Permanent à proximité	2	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	33	Moderée	4	
P-288	3,39	1	-	Non	0	Erablière à érables rouges mixte	Commun	0	Jeune	0	Faibles	3	0,84	0,00	0,16	4	bonne	36	3	Permanent à proximité	2	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	37	Moderée	4	
P-289	3,80	1	-	Non	0	Erablière à érables rouges	Occasionnel	1	Intermédiaire	3	Mineures	5	1,00	0,00	0,00	5	aucun mh	0	0	Intermittent	3	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	48	Bonne	3	
P-290	8,27	3	-	Non	0	Feuillus intolérants à l'ombre	Occasionnel	1	Intermédiaire	3	Mineures	5	0,65	0,03	0,33	3	aucun mh	0	0	Permanent à proximité	2	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	43	Bonne	3	
P-291	6,13	2	-	Non	0	Erablière à érables rouges mixte	Commun	0	Intermédiaire	3	Mineures	5	1,00	0,00	0,00	5	modérée	30	2	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	45	Bonne	3	
P-292	6,53	2	Juglans cinerea	Oui	3	Peupleraie	Occasionnel	1	Intermédiaire	3	Faibles	3	0,63	0,00	0,37	3	aucun mh	0	0	Mascouche	5	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	57	Élevée	2	
P-293	5,13	1	-	Non	0	Erablière à érables à sucre et/ou rouges	Commun	0	Jeune	0	Faibles	3	1,00	0,00	0,00	5	élevée	42	4	Intermittent à proximité	1	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	39	Moderée	4	
P-294	6,18	2	-	Non	0	Erablière à érables rouges mixte	Commun	0	Jeune	0	Moderées	1	1,00	0,00	0,00	5	très élevée	59	5	Mascouche	5	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	48	Bonne	3	
P-295	5,67	2	-	Non	0	Erablière à érables rouges	Occasionnel	1	Jeune	0	Faibles	3	0,59	0,41	0,00	4	aucun mh	0	0	Permanent à proximité	2	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	32	Moderée	4	
P-296	1,17	0	-	Non	0	Résineux indéterminés	Rare	3	Jeune	0	Faibles	3	0,50	0,50	0,00	3	aucun mh	0	0	Permanent à proximité	2	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	33	Moderée	4	
P-297	6,30	2	-	Non	0	Feuillus intolérants à l'ombre	Occasionnel	1	Jeune	0	Faibles	3	0,22	0,78	0,00	3	élevée	46	4	Permanent à proximité	2	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	37	Moderée	4	
P-298	3,18	0	-	Non	0	Résineux indéterminés	Rare	3	Intermédiaire	3	Faibles	3	0,41	0,48	0,11	3	aucun mh	0	0	Isolé	0	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	37	Moderée	4	
P-299	3,39	1	-	Non	0	Pinède à pins blancs	Rare	3	Intermédiaire	3	Faibles	3	0,41	0,37	0,22	3	aucun mh	0	0	Isolé	0	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	37	Moderée	4	
P-300	2,18	0	-	Non	0	Feuillus indéterminés	Rare	3	Jeune	0	Mineures	5	0,52	0,48	0,00	4	élevée	46	4	Intermittent à proximité	1	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	42	Bonne	3	
P-301	4,13	1	-	Non	0	Feuillus intolérants à l'ombre	Occasionnel	1	Intermédiaire	3	Mineures	5	0,15	0,74	0,11	2	élevée	46	4	Permanent à proximité	2	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	46	Bonne	3	
P-302	1,00	0	-	Non	0	Erablière à érables rouges	Occasionnel	1	Intermédiaire	3	Mineures	5	0,35	0,00	0,65	2	aucun mh	0	0	Permanent à proximité	2	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	35	Moderée	4	
P-303	2,73	0	-	Non	0	Erablière à érables rouges mixte	Commun	0	Intermédiaire	3	Mineures	5	0,62	0,38	0,00	4	aucun mh	0	0	Isolé	0	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	36	Moderée	4	
P-304	3,08	0	-	Non	0	Feuillus intolérants à l'ombre	Occasionnel	1	Jeune	0	Faibles	3	0,39	0,51	0,10	3	aucun mh	0	0	Mascouche	5	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	34	Moderée	4	
P-305	3,83	1	-	Non	0	Peupleraie	Occasionnel	1	Jeune	0	Faibles	3	0,70	0,30	0,00	4	aucun mh	0	0	Permanent	4	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	36	Moderée	4	
P-306	2,75	0	-	Non	0	Feuillus indéterminés	Rare	3	Jeune	0	Faibles	3	0,74	0,26	0,00	4	aucun mh	0	0	Permanent à proximité	2	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	36	Moderée	4	
P-307	6,69	2	Potentiel faune-flore	Oui	1	Erablière à érables à sucre	Rare	3	Mature	5	Mineures	5	0,73	0,27	0,00	4	élevée	50	4	Permanent à proximité	2	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	67	Très élevée	1	
P-308	10,26	3	-	Non	0	Erablière à érables rouges mixte	Commun	0	Jeune	0	Mineures	5	0,66	0,21	0,12	4	aucun mh	0	0	Isolé	0	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	29	Faible	5	
P-309	4,58	1	-	Non	0	Erablière à érables rouges mixte	Commun	0	Jeune	0	Mineures	5	0,62	0,03	0,34	3	aucun mh	0	0	Isolé	0	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	26	Faible	5	
P-310	6,64	2	-	Non	0	Erablière à érables rouges	Occasionnel	1	Jeune	0	Mineures	5	0,76	0,00	0,24	4	très élevée	60	5	Permanent	4	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	48	Bonne	3	
P-311	4,29	1	-	Non	0	Peupleraie	Occasionnel	1	Intermédiaire	3	Faibles	3	0,80	0,20	0,00	4	aucun mh	0	0	Permanent à proximité	2	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	42	Bonne	3	
P-312	9,77	3	-	Non	0	Feuillus intolérants à l'ombre	Occasionnel	1	Jeune	0	Mineures	5	1,00	0,00	0,00	5	aucun mh	0	0	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	35	Moderée	4	
P-313	8,91	3	-	Non	0	Erablière à érables rouges mixte	Commun	0	Intermédiaire	3	Mineures	5	1,00	0,00	0,00	5	très élevée	52	5	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	52	Élevée	2	
P-314	4,24	1	-	Non	0	Erablière à érables à sucre et/ou rouges	Commun	0	Jeune	0	Mineures	5	0,72	0,28	0,00	4	modérée	30	2	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	33	Moderée	4	
P-315	4,83	1	-	Non	0	Erablière à érables à sucre et/ou rouges	Commun	0	Jeune	0	Mineures	5	0,92	0,00	0,08	5	très élevée	52	5	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	40	Moderée	4	
P-316	3,51	1	-	Non	0	Erablière à érables rouges mixte	Commun	0	Jeune	0	Mineures	5	1,00	0,00	0,00	5	très élevée	52	5	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	41	Moderée	4	
P-317	4,29	1	-	Non	0	Erablière à érables rouges mixte	Commun	0	Jeune	0	Mineures	5	1,00	0,00	0,00	5	aucun mh	0	0	Intermittent à proximité	1	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	33	Moderée	4	
P-318	2,25	0	-	Non	0	Feuillus intolérants à l'ombre	Occasionnel	1	Jeune	0	Mineures	5	1,00	0,00	0,00	5	aucun mh	0	0	Isolé	0	Ecosystème prioritaire (MRC)	3	28	Faible	5	
P-319	3,69	1	-	Non	0	Erablière à érables rouges mixte	Commun	0	Jeune	0	Mineures	5	1,00	0,00	0,00	5	aucun mh	0	0	Permanent à proximité	2	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	35	Moderée	4	
P-320	5,06	1	Potentiel faune	Oui	1	Cedrière	Rare	3	Intermédiaire	3	Mineures	5	0,97	0,00	0,03	5	élevée	42	4	Intermittent à proximité	1	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	59	Élevée	2	
P-321	6,96	2	-	Non	0	Erablière à érables rouges mixte	Commun	0	Jeune	0	Faibles	3	0,86	0,00	0,14	4	très élevée	59	5	Permanent à proximité	2	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	42	Bonne	3	
P-322	1,54	0	-	Non	0	Bétulaie	Rare	3	Jeune	0	Moderées	1	0,17	0,83	0,00	2	aucun mh	0	0	Permanent à proximité	2	0	0	18	Faible	5	
P-323	7,47	2	Potentiel faune-flore	Oui	1	Erablière à érables à sucre et/ou rouges	Commun	0	Mature	5	Mineures	5	0,08	0,72	0,20	2	aucun mh	0	0	Permanent à proximité	2	0	0	35	Moderée	4	
P-324	4,70	1	-	Non	0	Erablière à érables à sucre et/ou rouges	Commun	0	Jeune	0	Mineures	5	1,00	0,00	0,00	5	bonne	33	3	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	37	Moderée	4	
P-325	3,60	1	-	Non	0	Feuillus tolérants à l'ombre	Occasionnel	1	Jeune	0	Mineures	5	0,53	0,47	0,00	4	aucun mh	0	0	Intermittent	3	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	35	Moderée	4	
P-326	3,24	1	-	Non	0	Erablière à érables à sucre et/ou rouges	Commun	0	Mature	5	Mineures	5	0,34	0,42	0,24	3	aucun mh	0	0	Permanent	4	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	47	Bonne	3	
P-327	3,27	1	-	Non	0	Bétulaie	Rare	3	Jeune	0	Mineures	5	0,57	0,31	0,12	3	aucun mh	0	0	Isolé	0	0	0	22	Faible	5	
P-328	5,49	1	-	Non	0	Erablière à érables rouges mixte	Commun	0	Jeune	0	Moderées	1	1,00	0,00	0,00	5	élevée	45	4	Intermittent à proximité	1	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	37	Moderée	4	
P-329	5,89	2	Potentiel faune-flore	Oui	1	Prucheraie	Rare	3	Mature	5	Mineures	5	1,00	0,00	0,00	5	aucun mh	0	0	Intermittent à proximité	1	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	59	Élevée	2	
P-330	8,97	3	Potentiel faune-flore	Oui	1	Erablière à érables rouges mixte	Commun	0	Mature	5	Mineures	5															



Peuplement	Superficie		Espèce à statut			Unité			Maturité		Perturbations		Occupation des terres hautes adjacentes				Présence de milieu humide		Lien hydrologique			Corridor		Intérêt écologique pondéré	Valeur (bris nature)	Rang de priorité
	en hectares	Valeur	Esp. Statut	Présence	Valeur	Type	Unité	Valeur	Âge	Valeur	Intensité	Valeur	naturelle '5	agricole '2	urbain '0	Valeur	Valeur MH	Intérêt MH	Valeur	Type	Valeur	Présence	Valeur			
P-366	6,73	2	Potentiel faune-flore	Oui	1	Érablière à érables à sucre	Rare	3	Mature	5	Mineures	5	0,56	0,44	0,00	4	élevée	50	4	Permanent	4	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	69	Très élevée	1
P-367	8,02	2	-	Non	0	Érablière à érables rouges mixte	Commun	0	Jeune	0	Mineures	5	0,76	0,00	0,24	4	aucun mh	0	Isolé	0	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	28	Faible	5	
P-368	9,30	3	-	Non	0	Érablière à érables rouges mixte	Commun	0	Jeune	0	Mineures	5	0,77	0,00	0,23	4	aucun mh	0	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	29	Faible	5	
P-369	6,60	2	-	Non	0	Feuillus intolérants à l'ombre	Occasionnel	1	Intermédiaire	3	Mineures	5	0,99	0,00	0,01	5	élevée	43	4	Permanent à proximité	2	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	55	Élevée	2
P-370	3,56	1	-	Non	0	Feuillus intolérants à l'ombre	Occasionnel	1	Jeune	0	Mineures	5	0,98	0,02	0,00	5	aucun mh	0	Permanent à proximité	2	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	37	Modérée	4	
P-371	3,19	0	Potentiel faune-flore	Oui	1	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	Commun	0	Mature	5	Mineures	5	0,72	0,28	0,00	4	aucun mh	0	0	Permanent à proximité	2	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	50	Faible	2
P-372	6,75	2	Juglans cinerea	Oui	3	Feuillus sur station humide	Unique	5	Intermédiaire	3	Modérées	1	0,78	0,22	0,00	4	aucun mh	0	0	Mascouche	5	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	67	Très élevée	1
P-373	7,89	2	-	Non	0	Érablière à érables rouges mixte	Commun	0	Jeune	0	Mineures	5	0,95	0,05	0,00	5	bonne	39	3	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	38	Modérée	4
P-374	12,10	3	-	Non	0	Peupleraie	Occasionnel	1	Intermédiaire	3	Mineures	5	1,00	0,00	0,00	5	bonne	39	3	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	50	Bonne	3
P-375	5,33	1	-	Non	0	Peupleraie	Occasionnel	1	Jeune	0	Mineures	5	1,00	0,00	0,00	5	aucun mh	0	0	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	33	Modérée	4
P-376	7,17	2	-	Non	0	Érablière à érables à sucre mixte	Occasionnel	1	Jeune	0	Mineures	5	0,57	0,43	0,00	4	aucun mh	0	0	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	34	Modérée	4
P-377	8,43	3	-	Non	0	Érablière à érables rouges mixte	Commun	0	Intermédiaire	3	Mineures	5	1,00	0,00	0,00	5	très élevée	52	5	Permanent à proximité	2	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	34	Modérée	4
P-378	4,92	1	-	Non	0	Érablière à érables rouges mixte	Commun	0	Jeune	0	Modérées	1	0,45	0,46	0,08	3	aucun mh	0	0	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	22	Faible	5
P-379	1,81	0	-	Non	0	Feuillus indéterminés	Rare	3	Jeune	0	Mineures	5	0,65	0,35	0,00	4	aucun mh	0	0	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	33	Modérée	4
P-380	2,05	0	-	Non	0	Érablière à érables à sucre mixte	Occasionnel	1	Jeune	0	Mineures	5	0,00	1,00	0,00	2	faible	18	1	Isolé	0	0	0	15	Faible	5
P-381	7,53	2	-	Non	0	Érablière à érables rouges mixte	Commun	0	Jeune	0	Modérées	1	0,72	0,28	0,00	4	aucun mh	0	0	Isolé	0	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	25	Faible	5
P-382	5,29	1	-	Non	0	Érablière à érables rouges mixte	Commun	0	Jeune	0	Modérées	1	0,86	0,14	0,00	5	aucun mh	0	0	Isolé	0	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	26	Faible	5
P-383	7,78	2	-	Non	0	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	Commun	0	Jeune	0	Modérées	1	0,76	0,24	0,00	4	aucun mh	0	0	Permanent	4	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	34	Modérée	4
P-384	1,68	0	-	Non	0	Feuillus indéterminés	Rare	3	Jeune	0	Mineures	5	1,00	0,00	0,00	5	aucun mh	0	0	Isolé	0	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	36	Modérée	4
P-385	3,62	1	-	Non	0	Érablière à érables rouges mixte	Commun	0	Jeune	0	Mineures	5	1,00	0,00	0,00	5	aucun mh	0	0	Intermittent	3	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	37	Modérée	4
P-386	3,01	0	Potentiel faune-flore	Oui	1	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	Commun	0	Mature	5	Mineures	5	1,00	0,00	0,00	5	aucun mh	0	0	Permanent	4	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	57	Élevée	2
P-387	5,31	1	-	Non	0	Feuillus indéterminés	Rare	3	Jeune	0	Mineures	5	1,00	0,00	0,00	5	aucun mh	0	0	Isolé	0	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	37	Modérée	4
P-388	7,95	2	-	Non	0	Résineux indéterminés	Rare	3	Intermédiaire	3	Mineures	5	1,00	0,00	0,00	5	aucun mh	0	0	Isolé	0	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	47	Bonne	3
P-389	3,06	0	-	Non	0	Érablière à érables rouges	Occasionnel	1	Jeune	0	Mineures	5	1,00	0,00	0,00	5	aucun mh	0	0	Permanent à proximité	2	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	36	Modérée	4
P-390	8,43	3	-	Non	0	Feuillus tolérants à l'ombre	Occasionnel	1	Jeune	0	Faibles	3	0,76	0,00	0,24	4	aucun mh	0	0	Intermittent à proximité	1	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	31	Modérée	4
P-391	9,66	3	-	Non	0	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	Commun	0	Modérées	1	0,91	0,00	0,09	5	aucun mh	0	0	Permanent	4	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	36	Modérée	4		
P-392	1,47	0	-	Non	0	Érablière à érables rouges mixte	Commun	0	Jeune	0	Mineures	5	0,16	0,25	0,58	1	aucun mh	0	0	Mascouche	5	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC)	3	25	Faible	5
P-393	7,93	2	-	Non	0	Sapinière à sapins baumiers	Rare	3	Jeune	0	Mineures	5	0,98	0,00	0,02	5	bonne	39	3	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	44	Bonne	3
P-394	4,95	1	-	Non	0	Érablière à érables rouges	Occasionnel	1	Intermédiaire	3	Mineures	5	1,00	0,00	0,00	5	bonne	39	3	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	48	Bonne	3
P-395	6,40	2	-	Non	0	Cédrrière	Rare	3	Jeune	0	Mineures	5	0,99	0,01	0,00	5	aucun mh	0	0	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	38	Modérée	4
P-396	8,76	3	-	Non	0	Érablière à érables rouges mixte	Commun	0	Intermédiaire	3	Mineures	5	0,79	0,00	0,21	4	aucun mh	0	0	Permanent à proximité	2	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	43	Bonne	3
P-397	9,02	3	Potentiel faune-flore	Oui	1	Érablière à érables rouges mixte	Commun	0	Mature	5	Mineures	5	0,35	0,65	0,00	3	bonne	40	3	Permanent à proximité	2	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	56	Élevée	2
P-398	5,21	1	-	Non	0	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	Commun	0	Mature	5	Mineures	5	0,96	0,04	0,00	5	aucun mh	0	0	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	46	Bonne	3
P-399	4,89	1	-	Non	0	Érablière à érables à sucre et/ou rouges	Commun	0	Jeune	0	Mineures	5	0,47	0,53	0,00	3	aucun mh	0	0	Permanent	4	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	34	Modérée	4
P-400	1,55	0	Noyer cendré, Matouccie fougère-à-fautruche	Oui	3	Feuillus indéterminés	Rare	3	Jeune	0	Mineures	5	0,13	0,25	0,63	1	très élevée	52	5	Mascouche	5	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC)	3	52	Élevée	2
P-401	7,13	2	-	Non	0	Érablière à érables rouges mixte	Commun	0	Intermédiaire	3	Faibles	3	1,00	0,00	0,00	5	aucun mh	0	0	Permanent à proximité	2	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	43	Bonne	3
P-402	7,08	2	-	Non	0	Érablière à érables rouges mixte	Commun	0	Intermédiaire	3	Modérées	1	1,00	0,00	0,00	5	aucun mh	0	0	Permanent à proximité	2	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	41	Modérée	4
P-403	4,92	1	-	Non	0	Érablière à érables rouges	Occasionnel	1	Jeune	0	Faibles	3	1,00	0,00	0,00	5	élevée	49	4	Permanent à proximité	2	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	43	Bonne	3
P-404	2,21	0	-	Non	0	Feuillus indéterminés	Rare	3	Jeune	0	Modérées	1	1,00	0,00	0,00	5	aucun mh	0	0	Intermittent à proximité	1	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	34	Modérée	4
P-405	3,27	1	-	Non	0	Érablière à érables rouges	Occasionnel	1	Mature	5	Modérées	1	0,93	0,00	0,07	5	aucun mh	0	0	Intermittent	3	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	49	Bonne	3
P-406	3,26	1	-	Non	0	Érablière à érables rouges mixte	Commun	0	Jeune	0	Modérées	1	1,00	0,00	0,00	5	aucun mh	0	0	Intermittent à proximité	1	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	29	Faible	5
P-407	6,53	2	-	Non	0	Érablière à érables rouges mixte	Commun	0	Jeune	0	Modérées	1	0,94	0,06	0,00	5	élevée	45	4	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	35	Modérée	4
P-408	6,63	2	-	Non	0	Cédrrière	Rare	3	Intermédiaire	3	Mineures	5	1,00	0,00	0,00	5	élevée	47	4	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	55	Élevée	2
P-409	5,78	2	-	Non	0	Mélèzin à mélèzes laricins	Unique	5	Jeune	0	Faibles	3	1,00	0,00	0,00	5	élevée	42	4	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	48	Bonne	3
P-410	4,47	1	Aulnaie du Canada	Oui	2	Feuillus tolérants à l'ombre	Occasionnel	1	Jeune	0	Mineures	5	0,87	0,13	0,00	5	très élevée	62	5	Intermittent	3	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	56	Élevée	2
P-411	7,60	2	-	Non	0	Érablière à érables rouges mixte	Commun	0	Jeune	0	Faibles	3	1,00	0,00	0,00	5	bonne	38	3	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	36	Modérée	4
P-412	4,67	1	-	Non	0	Érablière à érables rouges mixte	Commun	0	Intermédiaire	3	Mineures	5	1,00	0,00	0,00	5	élevée	46	4	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	48	Bonne	3
P-413	4,31	1	-	Non	0	Érablière à érables rouges mixte	Commun	0	Intermédiaire	3	Faibles	3	0,97	0,00	0,03	5	très élevée	52	5	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	48	Bonne	3
P-414	6,73	2	-	Non	0	Érablière à érables rouges mixte	Commun	0	Jeune	0	Modérées	1	0,42	0,15	0,43	2	aucun mh	0	0	Permanent	4	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)				



Peuplement	Superficie		Espèce à statut			Unité			Maturité		Perturbations		Occupation des terres hautes adjacentes				Présence de milieu humide		Lien hydrologique			Corridor		Intérêt écologique pondéré	Valeur (bris nature)	Rang de priorité
	en hectares	Valeur	Esp. Statut	Présence	Valeur	Type	Unité	Valeur	Âge	Valeur	Intensité	Valeur	naturelle '5	agricole '2	urbain '0	Valeur	Valeur MH	Intérêt MH	Valeur	Type	Valeur	Présence	Valeur			
P-457	8,99	3	-	Non	0	Erablière à érables rouges mixte	Commun	0	Intermédiaire	3	Faibles	3	0,97	0,00	0,03	5	bonne	36	3	Isolé	0	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	46	Bonne	3
P-458	6,05	2	-	Non	0	Erablière à érables rouges mixte	Commun	0	Jeune	0	Faibles	3	1,00	0,00	0,00	5	bonne	36	3	Permanent à proximité	2	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	40	Modérée	4
P-459	1,92	0	-	Non	0	Bétulaie	Rare	3	Jeune	0	Moderées	1	0,10	0,90	0,00	2	aucun mh	0	0	Isolé	0	0	0	14	Faible	5
P-460	7,35	2	-	Non	0	Bétulaie	Rare	3	Intermédiaire	3	Moderées	1	0,18	0,79	0,03	2	modérée	31	2	Isolé	0	0	0	29	Faible	5
P-461	6,85	2	-	Non	0	Erablière à érables à sucre et/ou rouges	Commun	0	Jeune	0	Mineures	5	0,86	0,05	0,09	4	aucun mh	0	0	Permanent	4	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	38	Modérée	4
P-462	4,00	1	-	Non	0	Erablière à érables rouges	Occasionnel	1	Jeune	0	Mineures	5	0,59	0,10	0,31	3	aucun mh	0	0	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	27	Faible	5
P-463	4,64	1	-	Non	0	Erablière à érables rouges mixte	Commun	0	Jeune	0	Mineures	5	1,00	0,00	0,00	5	bonne	39	3	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	37	Modérée	4
P-464	5,53	2	-	Non	0	Résineux indéterminés	Rare	3	Intermédiaire	3	Mineures	5	1,00	0,00	0,00	5	aucun mh	0	0	Permanent à proximité	2	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	51	Élevée	2
P-465	3,31	1	-	Non	0	Erablière à érables rouges mixte	Commun	0	Jeune	0	Mineures	5	0,66	0,00	0,34	3	aucun mh	0	0	Isolé	0	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	26	Faible	5
P-466	3,48	1	-	Non	0	Erablière à érables à sucre et/ou rouges	Commun	0	Mature	5	Mineures	5	0,77	0,23	0,00	4	aucun mh	0	0	Intermittent à proximité	1	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	46	Bonne	3
P-467	4,20	1	-	Non	0	Erablière à érables rouges mixte	Commun	0	Jeune	0	Mineures	5	0,57	0,01	0,41	3	aucun mh	0	0	Permanent	4	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	33	Modérée	4
P-468	13,06	5	Potentiel faune-flore	Oui	1	Erablière à érables rouges mixte	Commun	0	Mature	5	Moderées	1	1,00	0,00	0,00	5	aucun mh	0	0	Permanent à proximité	2	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	54	Élevée	2
P-469	6,54	2	-	Non	0	Erablière à érables rouges mixte	Commun	0	Jeune	0	Moderées	1	0,77	0,23	0,00	4	aucun mh	0	0	Permanent à proximité	2	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	30	Faible	5
P-470	5,21	1	-	Non	0	Erablière à érables rouges mixte	Commun	0	Intermédiaire	3	Moderées	1	1,00	0,00	0,00	5	aucun mh	0	0	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	36	Modérée	4
P-471	6,07	2	-	Non	0	Prucheraie	Rare	3	Intermédiaire	3	Moderées	1	1,00	0,00	0,00	5	élevée	46	4	Intermittent à proximité	1	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	53	Élevée	2
P-472	4,30	1	Potentiel faune-flore	Oui	1	Erablière à érables à sucre et/ou rouges	Commun	0	Mature	5	Moderées	1	1,00	0,00	0,00	5	aucun mh	0	0	Permanent à proximité	2	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	50	Bonne	3
P-473	4,57	1	-	Non	0	Cadrilère	Rare	3	Jeune	0	Mineures	5	1,00	0,00	0,00	5	élevée	44	4	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	45	Bonne	3
P-474	4,47	1	-	Non	0	Erablière à érables rouges mixte	Commun	0	Intermédiaire	3	Mineures	5	1,00	0,00	0,00	5	élevée	44	4	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	48	Bonne	3
P-475	6,31	2	-	Non	0	Résineux indéterminés	Rare	3	Jeune	0	Faibles	3	1,00	0,00	0,00	5	élevée	49	4	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	44	Bonne	3
P-476	3,73	1	-	Non	0	Erablière à érables rouges mixte	Commun	0	Intermédiaire	3	Mineures	5	1,00	0,00	0,00	5	élevée	42	4	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	48	Bonne	3
P-477	8,27	3	-	Non	0	Erablière à érables rouges mixte	Commun	0	Intermédiaire	3	Faibles	3	0,82	0,18	0,00	4	très élevée	52	5	Intermittent	3	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	54	Élevée	2
P-478	6,75	2	Potentiel faune-flore	Oui	1	Erablière à érables à sucre	Rare	3	Mature	5	Faibles	3	0,93	0,00	0,07	5	aucun mh	0	0	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	54	Élevée	2
P-479	0,68	0	-	Non	0	Résineux indéterminés	Rare	3	Jeune	0	Mineures	5	0,31	0,40	0,29	2	bonne	39	3	Isolé	0	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	34	Modérée	4
P-480	3,03	0	-	Non	0	Erablière à érables rouges	Occasionnel	1	Jeune	0	Faibles	3	0,68	0,00	0,32	3	aucun mh	0	0	Isolé	0	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	25	Faible	5
P-481	6,25	2	-	Non	0	Erablière à érables rouges mixte	Commun	0	Jeune	0	Moderées	1	0,99	0,01	0,00	5	bonne	39	3	Permanent	4	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	42	Bonne	3
P-482	6,25	2	-	Non	0	Prucheraie	Rare	3	Jeune	0	Mineures	5	1,00	0,00	0,00	5	aucun mh	0	0	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	38	Modérée	4
P-483	4,33	1	-	Non	0	Erablière à érables rouges	Occasionnel	1	Mature	5	Mineures	5	0,98	0,00	0,02	5	aucun mh	0	0	Permanent	4	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	56	Élevée	2
P-484	6,26	2	-	Non	0	Feuillus tolérants à l'ombre	Occasionnel	1	Jeune	0	Mineures	5	1,00	0,00	0,00	5	aucun mh	0	0	Intermittent à proximité	1	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	36	Modérée	4
P-485	3,63	1	-	Non	0	Erablière à érables rouges mixte	Commun	0	Jeune	0	Faibles	3	0,89	0,01	0,10	4	bonne	36	3	Permanent à proximité	2	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	37	Modérée	4
P-486	5,83	2	-	Non	0	Erablière à érables rouges mixte	Commun	0	Intermédiaire	3	Faibles	3	0,92	0,04	0,03	5	aucun mh	0	0	Isolé	0	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	38	Modérée	4
P-487	6,62	2	-	Non	0	Erablière à érables rouges mixte	Commun	0	Jeune	0	Moderées	1	1,00	0,00	0,00	5	modérée	30	2	Permanent à proximité	2	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	36	Modérée	4
P-488	4,70	1	-	Non	0	Erablière à érables à sucre et/ou rouges	Commun	0	Mature	5	Faibles	3	0,84	0,09	0,07	4	bonne	38	3	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	48	Bonne	3
P-489	9,03	3	Potentiel faune-flore	Oui	1	Erablière à érables à sucre et/ou rouges	Commun	0	Mature	5	Faibles	3	1,00	0,00	0,00	5	aucun mh	0	0	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	50	Bonne	3
P-490	6,43	2	Matteuccio fougère-à-fautruche	Oui	2	Erablière à érables rouges mixte	Commun	0	Intermédiaire	3	Moderées	1	1,00	0,00	0,00	5	très élevée	59	5	Permanent	4	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	63	Très élevée	1
P-491	6,65	2	-	Non	0	Prucheraie	Rare	3	Intermédiaire	3	Faibles	3	0,89	0,11	0,00	5	aucun mh	0	0	Permanent à proximité	2	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	48	Bonne	3
P-492	3,26	1	-	Non	0	Erablière à érables rouges	Occasionnel	1	Jeune	0	Faibles	3	0,49	0,51	0,00	3	aucun mh	0	0	Permanent à proximité	2	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	30	Faible	5
P-493	8,61	3	-	Non	0	Erablière à érables rouges mixte	Commun	0	Intermédiaire	3	Mineures	5	0,17	0,83	0,00	3	aucun mh	0	0	Permanent à proximité	2	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	39	Modérée	4
P-494	2,90	0	-	Non	0	Erablière à érables rouges	Occasionnel	1	Intermédiaire	3	Mineures	5	0,59	0,02	0,39	3	aucun mh	0	0	Permanent à proximité	2	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	39	Modérée	4
P-495	4,62	1	Matteuccio fougère-à-fautruche	Oui	2	Peupleraie	Occasionnel	1	Intermédiaire	3	Faibles	3	0,56	0,30	0,15	3	très élevée	61	5	Mascouche	5	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	63	Très élevée	1
P-496	3,96	1	-	Non	0	Feuillus tolérants à l'ombre	Occasionnel	1	Intermédiaire	3	Mineures	5	0,27	0,73	0,00	3	élevée	46	4	Permanent à proximité	2	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	47	Bonne	3
P-497	5,52	2	-	Non	0	Erablière à érables rouges mixte	Commun	0	Jeune	0	Mineures	5	1,00	0,00	0,00	5	très élevée	53	5	Intermittent à proximité	1	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	44	Bonne	3
P-498	3,23	1	-	Non	0	Feuillus tolérants à l'ombre	Occasionnel	1	Jeune	0	Faibles	3	0,88	0,12	0,00	5	aucun mh	0	0	Isolé	0	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	30	Faible	5
P-499	8,06	2	-	Non	0	Erablière à érables rouges	Occasionnel	1	Jeune	0	Mineures	5	0,53	0,47	0,00	4	bonne	36	3	Permanent à proximité	2	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	40	Modérée	4
P-500	4,30	1	-	Non	0	Résineux indéterminés	Rare	3	Intermédiaire	3	Faibles	3	1,00	0,00	0,00	5	élevée	44	4	Permanent à proximité	2	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	56	Élevée	2
P-501	5,31	1	Potentiel faune	Oui	1	Peupleraie	Occasionnel	1	Intermédiaire	3	Mineures	5	0,91	0,00	0,09	5	très élevée	60	5	Permanent	4	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	63	Très élevée	1
P-502	3,92	1	-	Non	0	Erablière à érables rouges mixte	Commun	0	Intermédiaire	3	Mineures	5	0,97	0,03	0,00	5	très élevée	53	5	Intermittent à proximité	1	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	52	Élevée	2
P-503	8,19	3	-	Non	0	Erablière à érables à sucre et/ou rouges	Commun	0	Jeune	0	Faibles	3	0,54	0,46	0,00	4	bonne	40	3	Permanent	4	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	41	Modérée	4
P-504	31,60	5	Matteuccio fougère-à-fautruche + potentiel faune	Oui	2	Erablière à érables rouges mixte	Commun	0	Jeune	0	Mineures	5	0,64	0,34	0,01	4	élevée	42	4	Intermittent	3	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	54	Élevée	2
P-505	6,19	2	-	Non	0	Peupleraie	Occasionnel	1	Intermédiaire	3	Mineures	5	0,22	0,01	0,77	1	aucun mh	0	0	Permanent à proximité	2	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	35	Modérée	4
P-506	4,71	1	-	Non	0	Erablière à érables rouges mixte	Commun	0	Intermédiaire	3	Mineures	5	0,43	0,00	0,57	2	aucun mh	0	0	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	31	Modérée	4
P-507	1,44	0	-	Non	0	Feuillus indéterminés	Rare	3	Intermédiaire	3	Mineures	5	0,51	0,49	0,00	4	aucun mh	0	0	Mascouche	5	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	51	Élevée	2
P-508	3,61	1	-	Non	0	Erablière à érables rouges mixte	Commun	0	Intermédiaire	3	Moderées	1	1,00	0,00	0,00	5	aucun mh	0	0	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	36	Modérée	4
P-509	10,78	3	-	Non	0	Erablière à érables rouges mixte	Commun	0	Intermédiaire	3	Moderées	1	0,99	0,01	0,00	5	aucun mh	0	0	Permanent à proximité	2	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	42	Bonne	3
P-510	4,81	1	-	Non	0	Erablière à érables à sucre et/ou rouges	Commun	0	Mature	5	Mineures	5	0,49	0,51	0,00	3	aucun mh	0	0	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	41	Bonne	3
P-511	4,81	1	-	Non	0	Erablière à érables rouges mixte	Commun	0	Intermédiaire	3	Mineures	5	0,83	0,17	0,00	4	aucun mh	0	0	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	38	Modérée	4
P-512	5,91	2	-	Non	0	Erablière à érables rouges mixte	Commun	0	Intermédiaire</																	



Peuplement	Superficie		Espèce à statut			Unicité			Maturité		Perturbations		Occupation des terres hautes adjacentes				Présence de milieu humide		Lien hydrologique		Corridor		Intérêt écologique pondéré	Valeur (bris naturel)	Rang de priorité	
	en hectares	Valeur	Esp. Statut	Présence	Valeur	Type	Unicité	Valeur	Âge	Valeur	Intensité	Valeur	naturelle '5	agricole '2	urbain '0	Valeur	Valeur MH	Intérêt MH	Valeur	Type	Valeur	Présence				Valeur
P-548	6,01	2	-	Non	0	Erablière à érables à sucre et/ou rouges	Commun	0	Jeune	0	Moderées	1	0,81	0,15	0,04	4	modérée	29	2	Intermittent à proximité	1	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	32	Modérée	4
P-549	6,37	2	Malteucelle fougère-à-fautruche	Oui	2	Faillies indéterminés	Rare	3	Jeune	0	Mineures	5	0,38	0,34	0,27	3	très élevée	60	5	Permanent	4	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	57	Élevée	2
P-550	1,26	0	-	Non	0	Faillies intolérants à l'ombre	Occasionnel	1	Intermédiaire	3	Mineures	5	0,09	0,01	0,90	0	bonne	37	3	Permanent à proximité	2	Corridor forestier (CMM)	5	37	Modérée	4
P-551	4,20	1	-	Non	0	Feuillus non commerciaux	Unique	5	Intermédiaire	3	Moderées	1	0,07	0,84	0,09	2	aucun mh	0	0	Intermittent	3	Ecosystème prioritaire (MRC)	3	39	Modérée	4
P-552	4,52	1	-	Non	0	Feuillus non commerciaux	Unique	5	Jeune	0	Moderées	1	0,46	0,01	0,53	2	élevée	44	4	Permanent	4	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	45	Bonne	3
P-553	0,45	0	-	Non	0	Erablière à érables rouges mixte	Commun	0	Jeune	0	Mineures	5	0,23	0,00	0,77	1	aucun mh	0	0	Isolé	0	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	18	Faible	5
P-554	1,00	0	-	Non	0	Erablière à érables rouges mixte	Commun	0	Jeune	0	Mineures	5	0,57	0,18	0,25	3	aucun mh	0	0	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	25	Faible	5
P-555	0,84	0	-	Non	0	Feuillus tolérants à l'ombre	Occasionnel	1	Jeune	0	Mineures	5	0,00	0,50	0,50	1	aucun mh	0	0	Isolé	0	Ecosystème prioritaire (MRC)	3	16	Faible	5
P-556	1,07	0	-	Non	0	Bétulaie	Rare	3	Jeune	0	Mineures	5	0,38	0,01	0,62	2	aucun mh	0	0	Intermittent à proximité	1	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	29	Faible	5
P-557	1,25	0	-	Non	0	Pinède à pins blancs	Rare	3	Jeune	0	Mineures	5	0,72	0,00	0,28	4	aucun mh	0	0	Isolé	0	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	32	Modérée	4
P-558	1,12	0	-	Non	0	Erablière à érables rouges mixte	Commun	0	Jeune	0	Mineures	5	0,69	0,00	0,31	3	très élevée	52	5	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	35	Modérée	4
P-559	0,57	0	-	Non	0	Feuillus tolérants à l'ombre	Occasionnel	1	Jeune	0	Mineures	5	0,60	0,00	0,40	3	aucun mh	0	0	Intermittent	3	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	32	Modérée	4
P-560	2,19	0	Potentiel faune-flore	Oui	1	Feuillus tolérants à l'ombre	Occasionnel	1	Mature	5	Mineures	5	0,17	0,38	0,45	2	aucun mh	0	0	Intermittent à proximité	1	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	43	Bonne	3
P-561	0,25	0	-	Non	0	Bétulaie	Rare	3	Jeune	0	Moderées	1	0,36	0,64	0,00	3	aucun mh	0	0	Isolé	0	0	0	16	Faible	5
P-562	1,47	0	-	Non	0	Erablière à érables à sucre et/ou rouges	Commun	0	Mature	5	Mineures	5	0,08	0,10	0,82	1	aucun mh	0	0	Isolé	0	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	32	Modérée	4
P-563	0,83	0	-	Non	0	Faillies indéterminés	Rare	3	Jeune	0	Mineures	5	0,06	0,12	0,82	1	aucun mh	0	0	Permanent	4	0	0	21	Faible	5
P-564	1,60	0	-	Non	0	Pessière à épinettes blanches	Unique	5	Jeune	0	Faibles	3	0,58	0,06	0,35	3	aucun mh	0	0	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	32	Modérée	4
P-565	0,18	0	-	Non	0	Feuillus tolérants à l'ombre	Occasionnel	1	Jeune	0	Mineures	5	0,39	0,51	0,10	3	aucun mh	0	0	Isolé	0	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	26	Faible	5
P-566	1,29	0	-	Non	0	Erablière à érables rouges mixte	Commun	0	Intermédiaire	3	Mineures	5	0,74	0,26	0,00	4	aucun mh	0	0	Isolé	0	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	37	Modérée	4
P-567	1,16	0	-	Non	0	Erablière à érables rouges mixte	Commun	0	Intermédiaire	3	Mineures	5	0,79	0,21	0,00	4	aucun mh	0	0	Isolé	0	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	37	Modérée	4
P-568	1,21	0	-	Non	0	Erablière à érables rouges	Occasionnel	1	Jeune	0	Mineures	5	0,94	0,06	0,00	5	aucun mh	0	0	Isolé	0	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	31	Modérée	4
P-569	2,96	0	-	Non	0	Feuillus tolérants à l'ombre	Occasionnel	1	Jeune	0	Mineures	5	0,58	0,40	0,01	4	aucun mh	0	0	Isolé	0	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	28	Faible	5
P-570	4,62	2	Potentiel faune-flore	Oui	1	Erablière à érables à sucre mixte	Occasionnel	1	Mature	5	Mineures	5	0,78	0,22	0,00	4	aucun mh	0	0	Isolé	0	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	51	Élevée	2
P-571	7,34	2	-	Non	0	Erablière à érables rouges mixte	Commun	0	Intermédiaire	3	Mineures	5	0,13	0,85	0,01	2	aucun mh	0	0	Isolé	0	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	33	Modérée	4
P-572	6,43	2	-	Non	0	Feuillus intolérants à l'ombre	Occasionnel	1	Jeune	0	Mineures	5	1,00	0,00	0,00	5	très élevée	60	5	Intermittent	3	Zone de conservation (Ville), Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	50	Bonne	3
P-573	5,02	1	-	Non	0	Feuillus intolérants à l'ombre	Occasionnel	1	Intermédiaire	3	Mineures	5	0,37	0,63	0,00	3	aucun mh	0	0	Isolé	0	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	36	Modérée	4
P-574	16,31	5	-	Non	0	Erablière à érables à sucre et/ou rouges	Commun	0	Mature	5	Faibles	3	0,54	0,46	0,00	4	élevée	44	4	Isolé	0	Ecosystème prioritaire (MRC), Corridor forestier (CMM)	5	52	Élevée	2
P-575	9,14	3	-	Non	0	Bétulaie	Rare	3	Jeune	0	Mineures	5	0,24	0,54	0,22	2	très élevée	59	5	Permanent	4	Corridor forestier (CMM)	5	49	Bonne	3

De la science • aux solutions • aux réalisations



SMⁱ

groupes**sm**.com